هكذا صدر الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 100 — 24 PAGES — JEUDI 21 JUILLET 1977

Plan et réforme agraire

Effervescence politique au Portugal

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Un nouveau comportement européen ?

M. Giscard d'Estaing a reçu, mardi 19 juillet, M. Andreotti, président du conseil italien, à déjeuner, et M. Schmidt à dîner. Le président de la République et le chancelier d'Allemagne fédérale ont deux fois par an des rencontres institutionnelles ; avec les autres chefs de gouvernement de la Communauté ils se retrouvent trois fois par an au conseil européen, et d'autres fois encore aux «sommets» des pays industrialisés et au cours d'entretiens privés comme celui de mardi. Ils se téléphonent plusieurs fois par mois. Le président de la République et le premier ministre britannique se voient au moins deux fois par an. M. Schmidt a raconté sa visite aux Etats-Unis, par téléphone, à M. Callaghan, et ils ont pris rendez-vous pour septembre. Si l'Europe politique n'est pas faite, ce n'est pas faute d'une concertation au plus haut niveau.

Dans ses déclarations au magazine américain « Newsweek », M. Giscard d'Estaing a noté que devant le « malentendu » profond et dangereux apparu entre Washington et Moscou depuis l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche, l'Europe a « une attitude de plus en plus commune », et que la France et l'Allemagne sont « en complet accord ». Il y a tout lieu de penser que cette entente s'est encore manifestée dans la conversation de mardi soir.

La communauté de vues européenne a cependant des limites, au moins dans son expression, et M. Andreotti a tenu à les marquer en quittant l'Elysée : si les autres Européens tiennent à la détente avec l'Est, ils n'en sont pas à adresser, comme M. Giscard d'Estaing, des reproches publics au président des Etats-Unis. Il demeure que, pour la première fois, en ce qui concerne les relations Est-Ouest, un consensus se manifeste en faveur d'un comportement européen indépendant. A l'occasion de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération, les Européens ont pris une certaine conscience de leur spécificité : leur continent n'est pas l'Amérique ; sur le front soviétique ils sont aux avant-postes ; les relations Est-Ouest soulèvent pour eux des problèmes très concrets.

En outre, depuis 1973, la plupart des pays de la C.E.E. font face à des difficultés énergétiques d'une tout autre acuité que celles que l'on connaît outre-Atlantique. La politique énergétique américaine a certes des répercussions considérables, et les Européens ne peuvent que se féliciter à ce propos de la volonté d'économies de M. Carter. Mais ils ont leurs problèmes propres qui se sont traduits par une coopération nucléaire accrue, non seulement entre la France et l'Allemagne (pour le développement des surrégénérateurs), mais entre d'autres pays européens (projet Eurodif).

La volonté de se distinguer des Etats-Unis répond-elle au seul plaisir d'être différente ? Commentant les propos de M. Giscard d'Estaing, le « Times » écrit que pour la France « les Etats-Unis ont toujours tort ». Il est vrai qu'en 1973, lors de la conclusion par MM. Brejnev et Nixon à Washington d'un accord sur la prévention de la guerre nucléaire, ce n'est pas d'une reprise de la guerre froide que le gouvernement français s'alarmait, mais tout au contraire, d'une trop grande connivence entre les superpuissances. Une politique proprement européenne doit bien entendu, notamment sur le plan de la sécurité, tenir compte des Etats-Unis ; mais elle ne doit pas pour autant se déterminer systématiquement, dans un sens ou dans l'autre, en fonction de la politique de Washington qui, au demeurant, n'est pas immuable. Lors de leur entretien de Londres en mai, M. Giscard d'Estaing avait invité M. Carter à venir en visite officielle en France.

Pour Paris et Washington une grande explication s'impose, et le plus tôt sera le mieux.

(Lire page 4.)

Le retour de M. Teng Hsiao-ping

Le quotidien de l'armée réhabilite le programme militaire de l'ex-vice-premier ministre

L'annonce du retour de M. Teng Hsiao-ping à son poste de vice-premier ministre par des affiches murales apparues le 19 juillet à Pékin n'a toujours pas été confirmée officiellement. Cependant, la campagne en faveur de M. Teng se poursuit dans la presse. Le Quotidien de l'armée populaire de libération, *dans un éditorial, a réhabilité, le 17 juillet, le programme militaire présenté il y a deux ans par M. Teng. (Lire page 2.)*

Les milieux diplomatiques de Pékin estiment pour leur part que la décision du comité central réhabilitant l'ancien vice-premier ministre pourrait être prochainement entérinée par l'Assemblée nationale populaire.

C'est par le traditionnel « *pas de commentaires* » que le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a répondu aux questions sur les deux immenses affiches murales déployées dans Pékin mardi 19 juillet, annonçant que le comité central du parti communiste avait réhabilité M. Teng Hsiao-ping dans toutes ses fonctions (*le Monde* du 20 juillet). Pourtant, si l'une émanait des élèves de l'école normale de la capitale, l'autre était signée des premier et quatrième départements du ministère chargé des relations économiques avec l'étranger. Son texte était sans équivoque, puisqu'il disait : « *Accueillons chaleureusement et soutenons fermement la nomination par le comité central du camarade Teng Hsiao-ping comme vice-président du parti, vice-premier ministre, vice-président de la commission militaire* [du parti] *et chef d'état-major* », postes qu'il occupait jusqu'à son limogeage, en avril 1976. Des passants interrogés se sont félicités de la nouvelle et ont affirmé : « *Nous le savions déjà.* »

Ces nouvelles affiches, qui font suite à celles déjà apparues en janvier dernier, coïncident avec une réhabilitation progressive, par textes interposés, de celui qui fut, avant la révolution culturelle, secrétaire général du P.C., avant d'être démis en 1967, avec le président Liu Shao-chi, le « *Khrouchtchev chinois* », puis rappelé en 1973 à de très hautes fonctions par Chou En-lai, alors premier ministre. Plusieurs textes de M. Teng ont obtenu à nouveau l'*imprimatur* officielle après avoir été traités d'« *herbes vénéneuses* » par la « *bande des quatre* ». Le dernier de ces textes est le programme militaire annoncé en juillet 1975, et repris dimanche 17 juillet dans un éditorial du *Quotidien de l'armée populaire de libération*.

Le même journal a annoncé le lancement d'un mouvement général d'éducation par MM. Hua Kuo-fong et Yeh Chien-ying, respectivement président et vice-président du P.C. Ceux-ci ont élaboré une série de « *dix questions pour distinguer les choses à faire et à ne pas faire* », afin de liquider l'influence de la « *bande des quatre* ». La première pose le principe de la direction absolue du parti sur le fusil.

Il est encore trop tôt pour savoir si ces affiches en gros caractères, élément de base de la vie politique chinoise, annoncent une réhabilitation officielle et totale de M. Teng Hsiao-ping. On se souvient que la nomination de M. Hua Kuo-feng à la tête du P.C. avait été précédée par l'apparition de plusieurs affiches « *officieuses* ». Mais ces *dazibao* pourraient aussi représenter des ballons d'essai ou un moyen de pression de partisans de M. Teng, lassés par la lenteur du processus de réhabilitation entrepris par un bureau politique qui avait lui-même décidé son limogeage. Les milieux diplomatiques de Pékin, citant des sources chinoises, estiment que la décision du comité central serait prochainement entérinée par l'Assemblée nationale populaire.

AU JOUR LE JOUR

Justice est faite

Au terme d'une persévérante enquête qui aura duré cinquante années, les autorités de l'Etat du Massachusetts sont en mesure de démontrer que Sacco et Vanzetti ne sont pas morts de mort naturelle.

Pour les deux victimes, cela ne changera pas grand-chose Mais la bonne conscience universelle, toujours plus apte à réhabiliter les morts que les vivants, pourra se satisfaire de la ténacité des enquêteurs, qui ont mis un demi-siècle à démasquer des assassins tranquilles, juges et jurés qui, eux, sont morts dans leur lit.

Evidemment, la limite des réhabilitations d'outre-tombe, c'est que les assassins courent toujours, même à six pieds sous terre. Mais on enterre le passé comme on peut.

BERNARD CHAPUIS.

LA PRÉPARATION DES LÉGISLATIVES

• Les partenaires de M. Chirac voudraient dépasser le pacte électoral
• L'opposition termine son travail d'« actualisation »

Les dirigeants des formations de la majorité réunis mardi 19 juillet ont décidé de tenir chaque semaine de nouveaux « sommets » consacrés à la préparation des élections législatives du printemps 1978 (lire page 6).

De leur côté, les membres du groupe chargé d'actualiser le programme commun de gouvernement de la gauche parviennent au terme de leurs travaux, qu'ils avaient commencés le 31 mai.

Au cours d'une conférence de presse commune, MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Olivier Stirn ont annoncé, mercredi matin 20 juillet, la fusion de leurs deux formations, le parti radical et le Mouvement des sociaux libéraux.

Après quatre mois de tractations difficiles, fertiles en rebondissements divers, les drigeants des formations de la majorité sont enfin parvenus *mardi 19 juillet* à prendre place au tour de la même table. Il leur faudra toute une « *série de réunions de concertation* », au rythme d'une par semaine, pour aller au-delà du pacte électoral sur lequel ils se sont mis d'accord dès leur premier « sommet » et qui commandera leur attitude pour les élections législatives de mars 1978.

Au moment même où les représentants du R.P.R., du parti républicain, du Centre des démocrates-sociaux, du Centre national des indépendants et paysans et du Mouvement démocrate socialiste de France se mettent à l'ouvrage, le « *groupe de travail des quinze* » chargé d'actualiser le programme commun de gouvernement de la gauche entre dans la dernière phase de son entreprise amorcée le 31 mai. Il terminera jeudi l'examen de ce programme, ce qui n'exclut pas pour la semaine prochaine, après les débats du comité directeur du P.S., convoqué samedi, une ou deux réunions qui permettraient de faire une sorte de « *constat général* ».

Les représentants du P.C.F., du P.S. et du Mouvement des radicaux de gauche ont décidé dès mardi qu'ils « laisseraient en l'état » les dispositions relatives aux institutions qui figurent dans le texte de 1972. C'était une façon d'affirmer, comme l'avait fait M. Mitterrand au cours de sa conférence de presse du 12 juillet, qu'ils ne prennent pas à leur compte les réflexions formulées dans les *Cahiers du communisme* par M. Gilles Masson, membre du comité de rédaction de la revue théorique du P.C.F. Suggestions qui avaient inspiré à M. Giscard d'Estaing à Carpentras une vive et excessive attaque contre les « *amateurs de coup d'Etat* ».

Le groupe des quinze en ayant *pratiquement terminé*, les problèmes importants qui demeurent en suspens (ampleur des nationalisations, démocratie dans les entreprises, défense nationale, application de la représentation *proportionnelle* à toutes les élections et pas seulement aux législatives) ne seront définitivement tranchés qu'à l'occasion d'un « sommet » prévu pour le début de septembre et à *l'issue duquel sera proclamée solennellement* la mise à jour du texte qui avait été signé le 28 juin 1972.

C'est également en septembre, et pas avant, que l'on pourra *apprécier exactement la cohésion* d'une majorité au sein de laquelle M. Jacques Chirac est toujours décidé à sauvegarder et à affirmer sa position dominante. Cette majorité s'imposera certes d'être courtoise à l'égard du premier ministre, qui sera « informé » des conclusions de chacun des « sommets » prévus pour les semaines qui viennent, mais on ne peut pas ne pas remarquer la désinvolture avec laquelle le président du R.P.R. évoque, et a encore évoqué ce mercredi sur les antennes de R.T.L., le rôle que M. Barre *se propose de jouer* au moment de la rentrée.

Chargé par le président de la République de déterminer alors non seulement « *les conditions dans lesquelles la majorité présentera ses candidats* », mais aussi « *les objectifs d'action qui seront présentés au pays en mars 1978* », le premier ministre a devant lui une lourde tâche. Il ne l'assumera dans de bonnes conditions et n'affirmera son autorité sur l'ensemble de la majorité que s'il peut tirer argument d'un redressement de la situation économique et sociale.

RAYMOND BARRILLON.

La gauche et la politique nucléaire

Une semaine après la C.F.D.T., la C.G.T. a présenté le mardi 19 juillet ses thèses sur la politique énergétique de la France, s'en prenant notamment à l'« idéologie antinucléaire » des écologistes. Ceux-ci manifesteront contre Super-Phénix les 30 et 31 juillet à Creys-Malville. Le P.S. fera connaître le 23 juillet sa position sur ce rassemblement.

« Masse critique »

par PIERRE DROUIN

Cela devait arriver. Le mélange du « *politique* » et du « *nucléaire* » atteint la « *masse critique* ». En rompant brutalement avec les écologistes, qu'elle accuse, dans sa campagne contre l'énergie atomique, de soutenir des « *thèses rétrogrades, illusoires et néfastes* », en affirmant que « *la production d'électricité par les centrales nucléaires est nécessaire pour satisfaire les besoins en énergie* », en agitant le spectre des coupures de courant au cours de l'hiver prochain, la centrale de la rue La Fayette *veut mobiliser l'opinion* contre un mouvement qui lui échappe, comme les « gauchistes » de mai 1968.

Comme le parti communiste, les *syndicats cégétistes ont toujours été* choqués par les campagnes nées dès 1972 autour des thèses diffusées par le Club de Rome sur les « *limites de la croissance* ». Productivistes, se *rappelant la fameuse phrase de Lénine* selon laquelle « *le communisme, c'est les soviets plus l'électrification* », jouant le jeu industriel jusqu'au bout, ils entendent mettre le *pays devant un choix simple* : ou bien, après avoir épuisé les techniques de production d'énergie familières (centrales au charbon, suréquipement des sites hydrauliques, turbines à gaz) les citoyens acceptent d'en passer par le programme électronucléaire, ou bien ils devront s'éclairer à la bougie ou à lampe à pétrole pendant les « délestages » que l'E.D.F. sera contrainte d'opérer, *faute de puissance installée*.

(Lire la suite page 22.)

Changer l'impôt

par JÉROME MONOD (*)

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics ont abordé, en France, *les problèmes* fiscaux par la conception et la mise en œuvre de mesures partielles, dont l'assemblage n'a pas donné naissance à un système vraiment nouveau. La réforme de la fiscalité directe locale et l'institution de la taxe professionnelle, puis le vote de l'imposition des plus-values constituent les deux exemples les plus marquants d'une telle attitude, fort mal comprise de l'opinion publique. Les réactions auxquelles ont donné lieu les projets ainsi présentés ne tenaient pas seulement à leurs imperfections techniques : elles reflétaient aussi l'incompréhension que rencontrent, dans le domaine fiscal, les initiatives mal reliées aux principes généraux qui *doivent guider*, aujourd'hui, une véritable réforme.

Le Rassemblement est convaincu *que celle-ci suppose, en premier* lieu, un examen de l'ensemble des outils dont dispose la politique fiscale, et une *réflexion approfondie* sur leur adéquation aux objectifs *poursuivis*.

Il convient donc, avant de proposer des mesures *nouvelles*, d'énoncer clairement les principes fondamentaux auxquels tient le R.P.R., et qui *ont fait l'objet de ses délibérations au comité central du 26 juin*.

Les Français manifestent un mécontentement croissant vis-à-vis des contraintes administratives dont ils ne saisissent pas la justification au regard de l'intérêt général. Tout effort de perfectionnement du système fiscal suppose, au *préalable*, une action *pédagogique et psychologique* visant à mettre en valeur les finalités souhaitables.

Trois impératifs nous apparaissent aujourd'hui primordiaux :

— Limiter l'emprise bureaucratique sur la société *française* ;

— *Orienter l'épargne* vers *les* investissement productifs et créateurs d'emplois ;

— Poursuivre la réduction des inégalités et battre en brèche les situations *privilégiées*.

La fiscalité n'est qu'un instrument au service de tels objectifs et non une fin en soi. Elle doit être, tout d'abord, dans une société libérale, respectueuse de l'effort individuel et de la réussite personnelle. Néanmoins, le libéralisme ne saurait être trop indulgent vis-à-vis des situations acquises, s'il veut rester fidèle à sa justification première : la reconnaissance de l'égalité des chances.

La fiscalité, mode de redistribution des revenus, doit être certes d'inspiration libérale, et avant tout protectrice de l'individu, mais elle doit aussi constituer un *garde-fou efficace* contre les excès du libéralisme ; le prélèvement fiscal doit être le moyen d'assurer la solidarité nationale à l'égard des plus défavorisés et de *renforcer* la sécurité au profit des plus vulnérables.

D'autre part, la politique fiscale est un élément important dans l'arsenal de la politique économique. Or, celle-ci est nécessairement assujettie à l'heure actuelle, à une exigence fondamentale : celle de l'emploi. Il faut *par conséquent* veiller à ce que la réforme fiscale s'intègre dans l'effort national pour l'emploi que le Rassemblement entend *promouvoir*.

Les trois lignes directrices qui viennent d'être rappelées expriment les préoccupations générales que doivent satisfaire nos propositions. Nos options se traduiraient notamment par :

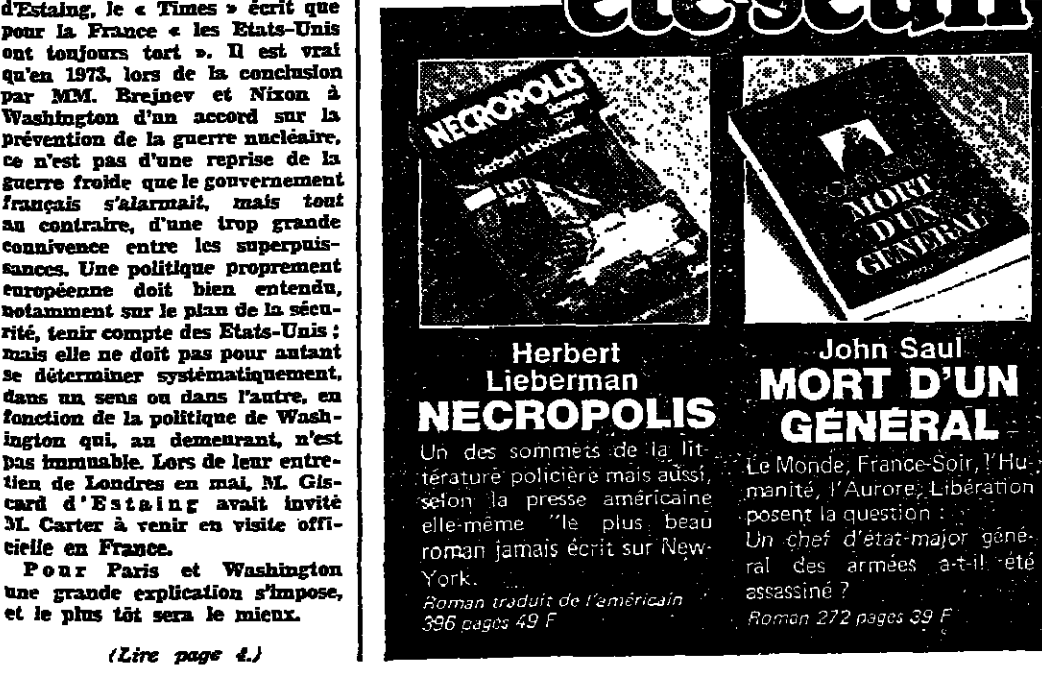
— La simplification des procédures, l'humanisation des vérifications, le développement des garanties accordées aux contribuables ;

— L'adaptation de la fiscalité des particuliers et des entreprises aux impératifs de l'expansion économique ;

— L'amélioration du sort des catégories *les plus défavorisées*.

(Lire la suite page 21.)

(*) Secrétaire général du R.P.R.



ENTRETIEN AVEC STOCKHAUSEN

Un optimisme cosmique

Karlheinz Stockhausen inaugure le jeudi 21 juillet au conservatoire d'Aix-en-Provence le Centre Sirius où, pendant dix-huit jours, il donnera *des cours pratiques consacrés à ses propres œuvres*, avec la participation des instrumentistes de son groupe. Ces cours seront accompagnés de huit concerts et *conférences, qui s'achèveront* le 8 août par la création mondiale de la version intégrale de « Sirius », dont deux parties avaient été jouées à la Sainte-Chapelle lors du dernier Festival d'automne (« le Monde » du 25 septembre).

L'événement majeur que constitue cette implantation durable dans un des grands festivals français permettra sans doute de percer les nuages qui, depuis quelques années, entourent ce musicien solaire. Au zénith en France pendant les années 60, sa réputation a un peu décliné depuis, avec sa seconde version de « Momente » (1973), « Inori » (1974), « Musik im Bauch » (1975) et même « Sirius ». Sans doute a-t-il subi le contre-*coup d'une certaine désaffection* à l'égard des pionniers du sérialisme d'après la guerre, comme Boulez, Nono et Berio, ses camarades de combat qui ont pris d'autres chemins, *et de la crise de confiance* qu'a connue la musique contemporaine privée de doctrine, au moins jusqu'à ce que l'IRCAM sonne le rassemblement.

Stockhausen a-t-il été atteint par ce climat négatif ? Son œuvre en a-t-elle souffert ? Certainement pas si l'on en juge par l'entretien qu'il nous a accordé récemment et où ce compositeur de quarante-neuf ans apparaît plus que jamais comme un homme entièrement tourné vers l'avenir et sûr de son génie.

(Lire page 9.)

ASIE

CONCLU POUR VINGT-CINQ ANS

Le nouvel «accord d'amitié et de coopération» renforce les liens entre Hanoï et Vientiane

De notre correspondant

Bangkok. — Les dirigeants vietnamiens et laotiens ont signé, lundi 18 juillet à Vientiane, un « *accord d'amitié et de coopération* » qui consacre le rôle prépondérant de Hanoï au Laos et un « *communiqué conjoint* » mettant en garde les pays de la région qui seraient tentés de favoriser au Laos une instabilité que Hanoï, pour sa propre sécurité et pour la défense du socialisme, ne saurait tolérer. L'accord s'étend sur une période exceptionnellement longue de vingt-cinq ans renouvelable par tranche de dix ans. Il officialise le rôle que les Vietnamiens jouent déjà au Laos dans de nombreux domaines — politique, économique, militaire — et qui trouve son origine dans l'aide apportée, il y a une trentaine d'années, par le P.C. vietnamien à la formation du parti populaire révolutionnaire laotien (parti communiste) et dans la coordination d'une longue guerre commune contre un même adversaire.

En matière de défense, les deux parties conviennent de se prêter assistance « *pour défendre l'indépendance et s'opposer aux sabotages et aux manœuvres de l'impérialisme et des réactionnaires de droite* ». Sur le plan économique, la coopération doit être « *totale* » : agriculture, industrie, transports, communications. Déjà, la semaine dernière, un accord avait été signé entre Hanoï et Vientiane prévoyant le transit sans frais des marchandises laotiennes jusqu'au port vietnamien de Danang. Enfin, l'accord institue une « *frontière d'amitié* » dont le tracé et le rôle restent vagues.

Il en va de même pour les autres articles qui se bornent à énoncer les grandes lignes de cette coopération. Elle doit, bien sûr, être réciproque, mais tout indique que c'est surtout le puissant Vietnam (cinquante millions d'habitants et une armée de plus d'un million d'hommes) qui fournira au « *petit frère* » laotien (trois millions d'habitants et douze mille soldats) des cadres, des éducateurs, des techniciens et du matériel.

Les termes du communiqué commun, signé par les secrétaires des deux P.C., MM. Le Duan et Kaysone Phomvihane, sont durs envers la Thaïlande. Le régime de Bangkok est notamment accusé de mener une « *politique d'hostilité à l'encontre du Laos et du Vietnam* », de « *violation du territoire laotien* », de « *pressions économiques* », enfin de non-respect des engagements diplomatiques pris par le précédent gouvernement civil thaïlandais.

Les Etats-Unis sont une nouvelle fois « *sévèrement condamnés* ». Ils sont accusés de « *maintenir des troupes et des bases en Asie du Sud-Est* » et de « *se servir de l'ASEAN pour s'opposer aux tendances à l'indépendance, à la paix et à la neutralité véritable dans la région* ».

A deux semaines de sa réunion « au sommet », l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines) est mise en garde contre le « *renforcement d'alliances militaires bilatérales sous une enseigne anticommuniste* », ce qui risquerait, selon le communiqué, « *de transformer l'ASEAN en une alliance militaire* de facto.

L'allusion aux opérations militaires combinées que multiplient la Thaïlande et la Malaisie contre les maquis communistes dans leur zone frontalière commune est ici transparente. Après ces diverses mises en garde à toute la région, Hanoï et Vientiane réaffirment que leurs deux pays « *font tous leurs efforts pour développer les relations d'amitié avec les pays du Sud-Est asiatique* », selon les critères de la coexistence pacifique.

La presse de Bangkok qui, dans son ensemble, était restée discrète pendant la visite des officiels vietnamiens de l'autre côté du Mékong, se montre fort soucieuse, ce mercredi 20 juillet, du renforcement des relations entre Vientiane et Hanoï. — R.-P. P.

Chine

M. Teng Hsiao-ping accorderait la priorité à la force nucléaire stratégique

Dans son numéro de juillet, la revue *Défense nationale* publie un article de M. René Saint-Vincent sur « *la défense chinoise après Mao* », portant notamment sur les conséquences dans ce domaine du retour de M. Teng Hsiao-ping sur la scène politique. L'auteur écrit que c'est Chou En-lai qui, en 1975, encouragea M. Teng à mener à bien les « *quatre modernisations* » (de l'agriculture, de l'industrie, de la défense et de la recherche scientifique).

Dans le domaine militaire, la primauté maoïste de « *l'homme sur le matériel* » a été battue en brèche par la « *politique de l'acier* », en fait la modernisation technologique des forces armées, et la priorité accordée à la mise au point de la force nucléaire stratégique sur la « *guerre populaire de masse* ». Cette réorientation allait tout à fait dans le sens des revendications des militaires.

Le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping, selon M. Saint-Vincent, « *renforcerait et limiterait à la fois la puissance de l'armée. Il la renforcerait, en confirmant son influence et son poids dans la nation, et en lui faisant espérer une véritable modernisation. Il la limiterait car Teng aurait plus de poids que Hua Kuo-feng pour imposer aux militaires une restriction à leurs exigences* ».

Sur le plan technique, « *la priorité numéro un devrait continuer à aller au développement de la force nucléaire stratégique, avec effort sur le missile intercontinental, le sous-marin nucléaire et l'engin devant l'équiper, et l'armement nucléaire tactique. Ce dernier apparaîtra probablement nécessaire à l'armée pour pallier sa faiblesse en armement conventionnel pour défendre le Nord-Est contre un Blitzkrieg soviétique* ».

« *L'armée de l'air devrait s'intéresser en toute priorité à la mise au point d'un intercepteur moderne, avec tous les problèmes qu'implique le retard technologique chinois en ce domaine.* »

« *La marine arrive à un moment crucial de son histoire : va-t-elle se cantonner dans le contrôle immédiat de ses côtes ou va-t-elle devenir réellement océanique ? L'urgence commande qu'elle s'attache d'abord à la défense rapprochée contre le danger maritime soviétique, en s'équipant notamment de missiles surface-surface, anti-sous-marins et aériens.* »

« *L'armée de terre devrait reprendre à fond une instruction qu'elle a délaissée en raison de ses autres engagements. La démobilisation commencée sous Teng Hsiao-ping devrait se poursuivre afin de la rendre plus svelte et dynamique, moins coûteuse aussi en personnel. L'économie réalisée devrait aller à l'équipement, avec priorité à l'armement antichars et antiaérien.* »

DÉCOUVERTE DE LA CORÉE DU NORD

V. — AVEC LE RESPECTÉ LEADER

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Au terme d'un séjour en Corée du Nord (« le Monde » des 16, 17-18, 19 et 20 juillet), André Fontaine relate sa visite au président Kim Il Sung, et présente, avant de se rendre à l'automne en Corée du Sud, « quelques conclusions partielles » ayant trait notamment à l'attitude de la France à l'égard du régime de Pyongyang.

Dimanche. — Dans les rizières, généralement désertes à cette saison, après la fin du repiquage et l'épandage des insecticides, des nuées d'écoliers viennent aider le dimanche matin les paysans. D'après ce qu'on nous dit, leur tâche consiste à compléter le travail des machines à repiquer, qui n'enfoncent pas toujours convenablement les pousses. Mais combien de temps passent-ils là ? Deux heures, d'après une personne interrogée. Une demi-journée, d'après une autre. Les petits Coréens, qui n'ont ni mercredi, ni jeudi, ni samedi de congé, apprennent de bonne heure à travailler beaucoup, et à rendre service aux autres.

De retour dans la capitale, après une visite à une colonie de vacances, dont le style martial n'évoque que de loin celles que chante Pierre Perret, nous arrivons juste à temps pour le début de la représentation du Cirque national, que l'on verra bientôt à Paris. Les clowns sont des Américains, des « fantoches » de Séoul ou des Japonais, également odieux et ridicules. Mais si le talent impressionnant des acrobates doit sans doute beaucoup à l'esprit de discipline qui domine la nation, leurs numéros sont à peu près purs de toute préoccupation idéologique. Certains artistes témoignent même d'un discret sens de l'humour.

Audience nocturne chez le ministre de l'économie. Discussion décevante, en grande partie du fait d'un interprète dont la connaissance du français n'égale pas la bonne volonté. C'est en vain que nous nous épuisons à essayer de nous faire expliquer pourquoi le régime adopte des plans tantôt sexennaux et tantôt septennaux. Ou d'obtenir des indications précises sur le déficit du commerce extérieur. « *Il est peu important.* » Le ministre nous pardonnera donc de citer les estimations courantes en Occident sur l'endettement nord-coréen, même s'il les a déclarées à l'avance « exagérées » : quelque 430 millions de dollars pour 1976, vis-à-vis des pays capitalistes, dont 200 millions de dollars pour le Japon et 150 millions de dollars pour la France, et 700 millions de dollars vis-à-vis des pays socialistes. « *Mais, enfin,* nous dit le ministre, *l'endettement des pays du pacte de Varsovie atteint 40 milliards de dollars, dont la moitié pour la seule U.R.S.S., et on n'en fait pas un drame.* » Ce n'est pas tout à fait faux...

Enumérons tout de même quelques indications significatives : la Corée populaire a accompli son plan sexennal 1971-1976 avec seize mois d'avance pour l'industrie et deux ans pour l'agriculture. L'irrigation et l'électrification des campagnes peuvent être considérées comme achevées. La mécanisation rurale a été « *portée à un niveau élevé* ». Le temps où la Corée populaire manquait de vivres est révolu : elle est au contraire capable aujourd'hui de stocker et d'exporter. L'industrie est extrêmement diversifiée : grâce à ses ressources hydrauliques et à ses mines de charbon, le pays couvre aisément sa consommation d'électricité. Il n'envisage donc pas de se doter d'une industrie atomique. Quant au pétrole, essentiellement utilisé pour la circulation routière, qui est faible, il est importé à la fois d'U.R.S.S., de Chine et du Proche-Orient : on reconnaît là le principe « djoutchéen » selon lequel il faut ne dépendre de personne.

S'il est vrai que le pays a connu au lendemain de la libération une phase où il copiait quasi mécaniquement le modèle soviétique, cette phase est bien révolue. La Corée du Nord produit maintenant du matériel pour l'exploitation minière, notamment des camions de 8 à 25 tonnes, et des excavatrices. Elle fabrique des locomotives électriques, des machines-outils, etc. Elle a mis sur pied une sidérurgie nationale. A l'expiration du deuxième plan septennal, en 1984, elle devrait produire annuellement 60 milliards de kilowatts-heures d'électricité, contre 30 actuellement, 7 à 8 millions de tonnes d'acier, de 70 à 80 millions de tonnes de charbon, de 12 à 13 millions de tonnes de ciment.

Un contraste surprenant

Lundi. — Depuis quarante-huit heures, nous savons que le Grand Leader veut bien nous donner une interview (1). Le chef du protocole vient nous informer des conditions techniques de l'entrevue. Puis un petit cortège de Mercedes s'ébranle à bonne vitesse. A 25 kilomètres de la capitale, il ralentit et prend place derrière une autre Mercedes, toute noire, avec des rideaux noirs, sans plaque d'immatriculation, à la suite de laquelle nous franchissons successivement, au fond d'une verte vallée, trois barrières gardées chacune par un seul soldat. Kim Il Sung nous attend en personne, suivant l'usage de Pyongyang, sur le seuil de sa résidence, moderne bâtisse de pierre aux larges baies vitrées, qui se mire dans l'eau d'un bassin. Ici, apparemment, pas de portrait du numéro un, mais seulement d'immenses peintures de paysages dont l'auteur a emprunté non certes le pinceau, mais les couleurs de Chagall.

L'entretien a lieu dans une vaste pièce où tout a été prévu pour le confort des invités et le bon travail des cameramen. Où ont pu prendre naissance les rumeurs selon lesquelles le leader était gravement malade, ou gâteux, ou encore qu'il avait pratiquement abdiqué en faveur de son fils, dont on nous dit, à Pyongyang, qu'« *il s'occupe des affaires du parti* » ? Le gros kyste que le leader a sur la nuque ne doit pas être bien méchant : on peut d'ailleurs le voir sur des films déjà relativement anciens.

A soixante-cinq ans, Kim Il Sung en paraît dix de moins. Souriant toujours, riant souvent, il se comporte en homme qui a perdu depuis longtemps l'habitude d'être contredit. La taille et le poids y sont-ils pour quelque chose ? Le fait est qu'il est beaucoup plus massif que la plupart de ses compatriotes. Il joue les débonnaires, non les hommes d'acier à la Staline. Mais, quand il frappe la table de son poing pour souligner un propos, on comprend qu'il ne doit pas avoir beaucoup de peine à se faire obéir. Et l'on ne sait pas trop quand se déroulera le prochain congrès du parti, le dernier remontant à 1971...

Le contraste est surprenant entre l'aspect décontracté, pour ne pas dire rigolard, de Kim Il Sung, et l'adulation qui l'entoure. La presse accorde au moindre de ses gestes une place incroyable. Du spectacle à la statuaire, de l'aciérie au jardin d'enfants, tout, à chaque instant, concourt à sa gloire. Il est en médaillon sur toutes les poitrines. En même temps, il est manifeste qu'il est au courant de tout, s'occupe de tout, décide de tout, est présent partout. Plus qu'un dictateur, c'est un patron, un « boss » au sens américain du terme. Mais il veut surtout apparaître comme un père, dont chaque cadeau, chaque geste de « sollicitude », est salué comme un événement.

Comment lui-même accepte-t-il ce déferlement d'hommages que les Coréens semblent trouver tout naturel, mais où les étrangers ne peuvent pas ne pas voir un nouvel avatar du culte de la personnalité ? Il est vrai que, dans la sémantique souvent codée du communisme, l'expression « culte de la personnalité » désigne moins l'exaltation des mérites, vrais ou supposés, d'un homme, que le recours à l'inquisition. Il est vrai aussi que la traduction française de la propagande de Pyongyang, œuvre de citoyens zélés de la République démocratique et populaire et non de francophones, comporte des approximations et des exagérations souvent désarmantes. « *Vous dites bien : mon général* », nous a dit un délicieux interprète ; c'est à peu près ce que signifie pour nous « *le respecté général* ».

Admettons.

Il est difficile, à un esprit formé à l'école du scepticisme, et vivant dans un monde où l'irrespect est devenu la règle, de ne pas se sentir mal à l'aise face à cette société qui écarte délibérément le doute et a érigé en dogme le respect de l'autorité et, pour commencer, de l'autorité suprême. Et pourtant, combien de fois notre peuple frondeur n'a-t-il pas cédé à la tentation de s'en remettre, lui aussi, à un père ? Ce n'est pas en dix jours de Corée qu'un Français qui ne sait pas un mot de la langue du cru peut prétendre déceler et mesurer ce qu'il pourrait y avoir de contraint et de faux dans la vénération de se peuple pour celui qu'une publication de Pyongyang n'hésite pas à qualifier de « papa maréchal »...

Un fossé mental

Retour dans la ville pour visiter un combinat textile qui occupe dix mille personnes et... vingt mille machines, importées pour une bonne part du Japon, les autres fabriquées sur place. Tout paraît baigner dans l'huile. La bonneterie générale de Pékin, que nous avions visitée quinze jours plus tôt, retarde de dix ans sur cet énorme ensemble. Nous voyons ensuite une petite maternité de quartier, pleine de marmots un peu soufflés, sagement emmaillottés. Au bout d'un couloir, côte à côte, dans un voisinage au prosaïsme terrible, la salle d'accouchement et la salle d'avortement. On ignore ici la contraception. Nous demandons au médecin-chef quelle est la proportion des interruptions de grossesse par rapport aux naissances. Il ne veut pas nous donner de chiffres, mais assure qu'il y en a « beaucoup moins ». A voir les cohortes de pionniers qui sillonnent les rues de l'aube au crépuscule, on est peu porté à mettre en doute cette affirmation.

Le soir, nouvelle sortie. Cette fois, au théâtre Mankyeungdai, ainsi nommé d'après la maison natale du président, inauguré l'hiver dernier après quinze mois de travaux. Ensemble de marbre d'un luxe inouï, s'étalant sur 60 000 mètres carrés, avec une profusion de halls, de galeries, de salons, de jeux d'eau et de lumière, de lustres écrasants, le tout animé par le dernier cri des techniques électroniques *made in Japan*. On se demande combien a pu coûter cet édifice, auprès duquel le Lincoln Center de New-York ferait piètre figure, et qui ne contient pourtant que deux salles de six cents places, afin, nous dit-on, que chacun puisse bien voir et entendre. L'une est destinée à des concerts ; l'autre, où nous nous trouvons ce soir, ne dispose pas moins de trente-deux scènes et peut recevoir n'importe quelle troupe de la planète. Elle accueille des représentations à grand spectacle, dans le goût du Châtelet de notre enfance, mais avec un objectif d'éducation idéologique qui prend des formes difficilement imaginables sous nos cieux.

Le sujet ne saurait mieux convenir à une soirée d'adieux. Un soprano aux formes avantageuses tient le rôle d'une jeune journaliste chargée d'une enquête sur les principaux aspects de la Corée populaire. Elle visite ainsi, tour à tour, une ferme coopérative, le mont Baiktou, un port de pêche, le mont Keumgang, une aciérie et enfin la ville de Pyongyang. En chemin, elle retrouve un carnet de poésies écrites par son père, mort en héros pendant la guerre, et reçoit du Grand Leader la décoration que son courage lui avait méritée. L'évocation du passé est l'occasion de scènes tirées de la guerre des partisans et de celle de 1950. Pour donner une idée du fossé mental qui sépare Pyongyang de notre Occident blasé et hypersexué, notons simplement que l'héroïne retrouve vingt fois, au cours de son reportage, un baryton cameraman qui est bien joli garçon. Pas un instant n'affleure seulement l'idée que l'un pourrait avoir un sentiment pour l'autre. Jamais la chrétienté n'a su établir une société d'une telle chasteté. Le divorce est rarissime, et l'évocation, très estompée, des mœurs européennes laisse nos interlocuteurs pantois.

On n'ose imaginer comment serait accueilli ici un tel spectacle, où la perfection de la technique, la beauté des voix, la grâce des ballets, vont de pair avec la plus incroyable candeur. Et l'on ne peut que déplorer tout ce que ce peuple perd à reléguer au troisième plan, sinon à ignorer tout à fait, les grandes œuvres de la culture universelle, encore qu'il soit fier d'avoir produit un jeune violoniste qui vient de gagner, à Belgrade, un concours international Mozart. Mais a au moins réussi à surmonter la barrière culturelle qui, dans la plupart des pays, sépare la classe dirigeante de la classe dirigée. Chacun, ici, communie avec une sorte de joie enfantine à la célébration de ces merveilles, destinées à persuader le peuple qu'il vit dans une sorte de paradis.

La société socialiste s'essouffle, en Europe de l'Est pour avoir cru pouvoir s'assurer le concours des masses par la seule perspective du « communisme du goulash », autrement dit, de la consommation. Kim Il Sung, on l'a vu, sait la valeur des « stimulants matériels », mais il a compris, apparemment, que l'homme ne vit pas seulement de pain, et que si on veut le persuader, pour bâtir le pays, « *d'accomplir dix pas pendant que les autres en font un* », il faut le motiver fortement. Si la fête vient à chaque instant prendre le relais de l'effort, c'est qu'elle est elle-même encouragement à l'effort, dans la mesure où sa réussite exige la coordination parfaite de l'entraînement de centaines, voire de milliers ou de dizaines de milliers de Coréens.

Une ignorance absurde

Pour essayer de conclure, il faut évidemment aller voir l'autre Corée, et comparer. Nous nous proposons de le faire à l'automne. Mais il n'est pas interdit, en attendant, de présenter quelques conclusions partielles :

1) Il est proprement absurde, de la part du gouvernement français, qui entretient des relations diplomatiques avec tous les autres pays du monde, sauf la Rhodésie, y compris les plus despotiques et les moins indépendants, de continuer d'ignorer la Corée populaire, dont la volonté d'indépendance est devenue la règle d'or. Après tout, il n'y a que des Coréens au nord du 38e parallèle. On ne saurait en dire autant du Sud ;

2) Le régime de Pyongyang a investi dans l'industrie, dans les équipements sociaux, pour ne pas parler des monuments patriotiques et des bâtiments publics somptuaires, des sommes énormes. Le résultat est à la mesure de cet effort : partout, ce ne sont que constructions neuves, machines du dernier modèle, palais de pierre et de marbre. Une nouvelle guerre volatiliserait cette œuvre gigantesque. Prêter à M. Kim Il Sung l'intention de la déclencher revient à le créditer d'une parfaite inconséquence. Rien, dans la propagande officielle, ne prépare la population à une telle éventualité ;

3) Capitaliste ou socialiste, tout pays qui veut sérieusement échapper au sous-développement passe par une période d'accumulation de capital. La Corée populaire, trente-deux ans après la fin de l'ère coloniale, s'y emploie avec une détermination sans précédent, sans que son leader laisse la population se détourner, ne serait-ce qu'un instant, de cet objectif. Elle le paye d'une coupure mentale presque totale avec le reste du monde industriel, dont elle fait pourtant, grâce à sa croissance ultra-rapide, de plus en plus partie. Est-il vain d'espérer que, une fois la base matérielle de son économie et de sa défense assurée, elle s'ouvrira un peu plus, comme d'autres l'ont fait, au vent du large, en surmontant la méfiance que le monde des puissants inspire visiblement à ses dirigeants ?

La France n'y contribuerait-elle pas en reconnaissant la République démocratique et populaire de Corée ? Nos conversations avec ceux qui nous recevaient à Pyongyang ont été plus d'une fois difficiles, et il y a souvent été question de franchise, ce qui, en langage communiste, veut dire tout simplement qu'on n'est pas d'accord. Mais il y a eu des moments où le courant — du moins avec certains — passait. Et c'est bien pourquoi nous rapportons, pêle-mêle, de Corée du Nord, non seulement des raisons d'admiration devant l'effort accompli, d'agacement devant des manifestations facilement outrancières, d'effroi à l'occasion devant un embrigadement trop réussi, mais aussi des motifs d'espoir.

FIN

(1) Le texte de cette interview a été publiée dans *le Monde* des 26-27 juin 1977.

● *Deux erreurs* de chiffres se sont glissées dans le premier article d'André Fontaine sur la Corée (*le Monde* du 16 juillet) : le nombre des bombes tombées sur Pyongyang, pendant la guerre de 1950-1953, est de deux cent mille et non de vingt mille, et la surface de la Maison des pionniers de la capitale est de 50 000 mètres carrés et non de 20 000. D'autre part, du fait d'une ligne sautée dans le passage relatif au Musée des beaux-arts, on pourrait croire que celui-ci est entièrement voué à l'exaltation du régime. En réalité, il comporte aussi de très belles salles consacrées à l'art ancien et traditionnel.

A travers le monde

Corée du Sud

● QUATORZE CONTESTATAIRES ONT ETE REMIS EN LIBERTE dimanche 17 juillet par les autorités de Séoul. Ils faisaient partie des opposants condamnés, l'an dernier, à des peines de un à trois ans de prison pour avoir publié un « *manifeste en faveur de la démocratie* ». Quelque cent cinquante contestataires restent en détention, dont l'ancien candidat à la présidence de la République, M. Kim Dae Jung, qui avait été enlevé au Japon par les services spéciaux sud-coréens — (*A.P., Reuter.*)

Ethiopie

● LE MINISTERE ETHIOPIEN DE L'INFORMATION a démenti, mardi 19 juillet, dans un télégramme adressé à l'agence Reuter, à Londres, que des avions éthiopiens aient été incendiés ou abattus dans la ville de Dire-Daoua (*le Monde* du 20 juillet). Le Front de libération de la Somalie occidentale avait affirmé, lundi, que neuf avions militaires avaient été incendiés sur l'aérodrome de cette ville et qu'un autre appareil avait été abattu. « *Ces* « revendications absurdes » *ont pour but d'induire en erreur l'opinion publique somalienne et l'opinion mondiale en général* », déclare le ministère. « *De tels* « mensonges » *ont également pour but de dissimuler les pertes subies par les éléments de l'armée régulière somalienne qui s'infiltrent en Ethiopie* », ajoute le télégramme.

[Des informations recueillies à Djibouti confirment néanmoins, ce mercredi, que la situation s'est aggravée ces derniers jours dans la région de Dire-Daoua et que de violents combats continuent d'opposer l'armée éthiopienne aux maquisards prosomaliens. — (Reuter, A.F.P.)]

Sri-Lanka : un socialis

II. — Au-dessus du

Le th

ASIE

Sri-Lanka : un socialisme en panne

II. — Au-dessus du volcan

De notre envoyé spécial ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Attaqué sur sa gauche comme sur sa droite, aux prises avec une situation économique et sociale qui se dégrade, le gouvernement de Mme Bandaranaïke a fort à faire pour convaincre les électeurs du Sri-Lanka de lui renouveler leur confiance. En effet, la coalition sortante a éclaté, et le gouvernement doit faire face — depuis la levée de l'état d'urgence, en mars dernier — à une violente campagne dénonçant le népotisme et la mauvaise gestion (« le Monde » du 20 juillet).

Colombo. — Que l'expérience du « *socialisme démocratique* » soit en difficulté n'empêche pas chaque parti, de la gauche à la droite, de s'en réclamer au cours de la campagne, même si le contenu du programme proposé aux six millions et demi d'électeurs n'a pas grand-chose à voir avec l'étiquette. Les anciens alliés trotskistes et communistes de Mme Bandaranaïke ont bien évidemment repris leur label socialiste. Mais que le parti conservateur de l'U.N.P. (parti national unifié) s'en pare également ne fait pas l'affaire du premier ministre, *qui se trouve de ce fait* rejeté au centre et pris sous un feu croisé.

Desservi par un bilan économique et social négatif dans l'ensemble, *le Parti de la liberté* a les statistiques contre lui. Si l'on se réfère aux scrutins précédents, on note qu'il y a eu régulièrement alternance du pouvoir, les électeurs paraissant favoriser celui qui leur fait des promesses nouvelles, même si elles paraissent peu réalisables. D'autre part, le parti de Mme Bandaranaïke l'a toujours emporté avec l'appui d'au moins l'un des partis de gauche qui s'opposent maintenant à elle. Dans un scrutin à la majorité simple à un tour, c'est cette alliance qui lui avait permis d'enlever quatre-vingt-onze sièges en 1970, avec 37 % des voix, alors que l'U.N.P., avec 38 %, devait se contenter de dix-sept députés.

De bipolaires, les élections sont devenues triangulaires, et, bien que la lutte pour la majorité simple ou absolue paraisse devoir se résumer à un affrontement entre les « bleus » (Liberté) et les « verts » (U.N.P.), les votes « rouges », qui iront au Front unifié de la gauche, feront surtout défaut au parti sortant. Ce qui explique le slogan de Mme Bandaranaïke : « *Un vote pour la gauche est un vote perdu.* » Sous-entendu : « Pour moi. »

Enfin, au cours d'élections partielles depuis 1970, l'U.N.P. a gagné cinq sièges et le parti au pouvoir en a perdu cinq. Cinq partis ou fronts unifiés sont en compétition pour les cent soixante-huit sièges à pourvoir. Environ les deux tiers des députés seront désignés par les campagnes où vit la clientèle traditionnelle de Mme Bandaranaïke. Les paysans représentent les trois quarts de la population de l'île. Leur vote montrera l'impact de la réforme agraire.

Le Parti de la liberté souhaite poursuivre son œuvre réformiste par et pour le « *socialisme démocratique* ». Il affirme être en mesure de conduire le pays à l' « *émancipation économique* » après avoir restauré sa « *souveraineté* » en nationalisant les plantations britanniques. Mme Bandaranaïke promet, si elle est réélue, d'assurer au moins à une personne dans chaque famille un revenu mensuel minimum de 200 roupies (100 F) garanti contre l'inflation. Le vote dira si, comme l'affirme le premier ministre, « *les masses ont été en mesure de vivre et de travailler dans la dignité* » sous son gouvernement. Pour mieux convaincre, les promesses ont été accompagnées de largesses de dernière heure : paiement de pensions, de retraites, promotions de fonctionnaires. Malgré la faiblesse de l'économie, une réévaluation de la roupie de 20 % a été décidée pour faire artificiellement baisser les prix à la consommation. Ce qui n'a pas eu vraiment lieu mais. Par contre, les exportations risquent de s'en ressentir.

Le réquisitoire de l'opposition

Le grand rival du parti sortant, le Parti national unifié et son chef, M.J.R. Jayawardene, âgé de soixante et onze ans, ont toujours représenté la droite conservatrice et les intérêts de la bourgeoisie et des classes moyennes de Colombo, tout en possédant de solides bases dans les campagnes du Sud. Jusqu'à présent, l'U.N.P. passait pour très lié aux grands intérêts occidentaux et pour notoirement anticommuniste. Il s'affirme cependant depuis peu « *démocrate-socialiste* », après avoir combattu les réformes.

M. Jayawardene est un vieux politicien issu, comme Mme Bandaranaïke, de l'aristocratie locale. Il a le mérite d'avoir pu ramener son parti au premier plan après sa défaite de 1970 — ce qui n'était pas facile sous l'état d'urgence. Tout, chez cet ancien avocat, évoque l'ordre. Il souhaite l'avènement d'un homme nouveau, pieux, moral, qui n'irait pas s'enivrer dans les débits de boissons qui *se sont multipliés dans toute* l'île. L'un de ses atouts lui est fourni par le bilan du pouvoir en matière économique et sociale. Mais, surtout, son parti a déclenché une campagne dévastatrice sur le thème du népotisme et de la corruption. C'est un véritable réquisitoire. Sous le titre « Sauvez le pays de la corruption », l'une des publications de l'U.N.P., *The Journal*, écrivait le 5 juillet : « *Les pots-de-vin et la corruption se sont étendus comme un cancer dans notre société, pendant sept ans. Ils ont de loin dépassé tout ce que l'on avait connu auparavant (...). Les politiciens ont agi comme s'ils avaient eu mandat de corrompre tout le monde (...). La majorité des gens nommés par Mme Bandaranaïke à la tête des coopératives et des institutions de l'Etat sont des hommes de paille dont la seule ambition a été de se remplir les poches.* »

L'U.N.P. propose, pour résoudre le problème des investissements et pour « *cesser d'aller mendier à travers le monde* », la création d'une « *zone franche* » de 200 miles carrés, du type de celles de Singapour ou de Penang, ainsi que quelques dénationalisations d'entreprises d'Etat non rentables... Pour les institutions, M. Jayawardene est en faveur d'une nouvelle Constitution « *de type français* », ce qui fait dire qu'il se voit déjà président.

Toutefois, c'est l'argument concernant le riz qui pèsera le plus lourd. Chaque campagne électorale suscite une surenchère de promesses de distributions gratuites et de subventions nouvelles. Ce que l'on a fréquemment résumé par la formule : « *La politique, c'est le riz ; le riz, c'est la politique.* » D'autres disent plus crûment : « *On fait voter l'estomac.* » De fait, tout gouvernement qui s'est risqué à réduire les distributions — c'est le cas du cabinet *sortant* — l'a payé à l'heure du vote. Cela se comprend dans un pays où, sur quatorze millions d'habitants, plus de 90 % vivent au-dessous du minimum imposable. Ils ont droit chaque semaine à 1 livre de riz gratuit et à 3 livres subventionnées au prix de 1 roupie la livre (0,50 F contre 2 F sur le marché libre). L'U.N.P. a doublé la mise. M. Jayawardene ne veut plus risquer d'être « *battu dans la cuisine, comme en 1970* ». Combien de votes rapportera cette promesse et quelle nouvelle ponction opèrera-t-elle sur un budget dans lequel les importations alimentaires entrent déjà pour 33 % ?

La politique de subventions sociales au Sri-Lanka (éducation, santé, transports) est l'une des plus poussées du monde, dans l'un des pays les plus pauvres. Elle représente 21 % des dépenses annuelles. Du fait de ses implications politiques, il est impossible de la remettre en question.

Le Front de la gauche unifiée (trotskistes, communistes et dissidents du Parti de la liberté) est une coalition hétérogène qui souffre d'un manque de crédibilité. Dans l'esprit du public, la gauche traditionnelle reste associée aux échecs du régime et à l'état d'urgence. Le P.C. a trop longtemps joué la solidarité gouvernementale à tout prix, même lors de la répression par l'armée des grandes grèves de janvier 1977.

L'humeur à gauche est maussade. On s'y livre, à défaut d'une autocritique, au petit calcul suivant : si la droite passe, les difficultés conduiront à un régime autoritaire appuyé sur l'armée. Un reclassement s'opérera alors au profit de la gauche... Le Front propose un « *socialisme scientifique* » et une vague de nationalisations.

Beaucoup plus à gauche, la branche politique du Janatha Vimukthi Peramuna (J.V.P.-Front de libération populaire) a tenté en 1971 ce que la vieille gauche, assagie sur les bancs du Parlement, n'imaginait plus : le soulèvement populaire armé visant à la prise du pouvoir. Légalisé après la levée de l'état d'urgence, le J.V.P. présente, pour la forme, quatre candidats. Il utilise la campagne électorale comme une tribune pour gagner la sympathie d'un pays qui reste traumatisé par la répression de 1971 (de deux mille à douze mille morts selon les sources, dix-huit mille personnes arrêtées, dont la plupart ont été relâchées). Le J.V.P., qui prône l'établissement d'un régime révolutionnaire marxiste-léniniste, est en position d'attente. Il demande que les dirigeants condamnés à la prison à vie soient libérés. Seul l'U.N.P. a promis de rouvrir le dossier.

Un danger de sécession tamoule

Enfin, un Front unifié de libération tamoule (*TULF*) représente sans doute le danger le plus immédiat pour l'unité de la nation.

Pour le TULF, qui présente vingt-six *candidats* dans les régions du Nord et du Nord-Est, à forte implantation tamoule, les élections vont, en effet, servir de révélateur. La population exprimera à cette occasion sa volonté ou son refus de franchir le pas décisif : la proclamation d'un Etat séparé, le « *Tamil Eelam* ». Depuis l'indépendance, le fossé entre les Cingalais, ethnie dominante, et les Tamouls n'a cessé de se creuser en raison des différences raciales, religieuses et linguistiques. Les Tamouls « *nationaux* », environ 12 % de la population au demeurant, sont restés éloignés du million de Tamouls « *importés* » il y a un siècle par les planteurs britanniques. Un rapprochement, grâce aux jeunes Tamouls nationaux les plus radicalisés et au syndicat des travailleurs des plantations, se dessine *entre* les deux parties de la communauté.

Pour M. Amirthalingham, secrétaire général du TULF, « *les relations entre les Tamouls et les Cingalais ne sont qu'une longue suite de trahisons* (de la part de ces derniers). *C'est maintenant la fin de la voie commune.* » Le TULF regroupe modérés, partisans du dialogue et jeunes radicaux dont l'influence n'a cessé de grandir en raison des frustrations dues à un sentiment d'abandon. Ils estiment connaître « *une situation du type du Bangladesh* ». Des affrontements sanglants avaient déjà eu lieu entre les deux communautés en 1958.

Lancée dans une *fuite en avant* de plus en plus difficilement contrôlable quelles que soient les solutions mises en œuvre, aux *prises avec la montée des frustrations*, surtout celles d'une jeunesse dont l'horizon reste le plus souvent bouché, où va cette démocratie difficilement maintenue ? Les vieux politiciens qui, une fois de plus, se livrent à une surenchère démagogique de promesses devraient peut-être méditer la phrase de M. Premadasa, « *numéro deux* » de *l'U.N.P.* : « *Ces jeunes mains qui nous applaudissent aujourd'hui pourraient bien fabriquer demain les bombes qui nous tueront si nous ne changeons pas notre manière de vivre et de gouverner.* »

Dans les milieux diplomatiques, on estime que le danger révolutionnaire est écarté pour un temps : la police et l'armée y ont veillé depuis 1971. D'autre part, l'insurrection a montré clairement que les grandes capitales étaient intéressées par le maintien d'un régime stable et fort à Colombo. Chacun, oubliant ss différences idéologiques ou ses rivalités, avait volé au secours de Mme Bandaranaïke : Etats-Unis, U.R.S.S. et Chine (pour une fois du même bord), Inde, Pakistan, Grande-Bretagne, etc. La position stratégique de l'île dans un océan Indien *objet* de convoitises grandissantes, explique bien des attitudes. Mais cette convergence ne résoudra pas des problèmes intérieurs urgents et explosifs. Aus*sitôt après la constitution de son* gouvernement, le prochain premier ministre se rendra à Kandy, dans la région montagneuse du Centre, pour faire ses dévotions à la « *Pagode de la Dent du Bouddha* ». Tous pensent que la bienveillance divine ne sera pas superflue, car le prochain gouvernement, quel qu'il soit, s'installera au-dessus d'un volcan.

FIN

Le thé amer des apatrides

De notre envoyé spécial

Gampola. — *Dans le monde clos des plantations de thé, sur les pentes de la « Haute-Région », près d'un million de Tamouls d'origine indienne restent soumis à un régime d'exploitation qui n'a guère varié depuis un siècle. Leur existence est faite d'injustice et de misère physiologique et matérielle. Distincts des Tamouls ceylanais, établis dans l'île depuis des siècles, ce sont les descendants d'Indiens du Tamil-Nadu introduits au siècle dernier par les Britanniques et astreints à un semi-esclavage.*

Depuis des années, ces apatrides, qui ont fait la richesse des compagnies de thé et donc du pays, sont l'objet d'un âpre marchandage entre Colombo et New-Delhi. Le Sri-Lanka s'est engagé à en naturaliser près de 400 000 et l'Inde à en « récupérer » 600 000. En fin 1976, quelque 100 000 avaient reçu la nationalité du Sri-Lanka et 300 000 celle de l'Inde, où ils n'ont plus guère de racines. Moins de 200 000 y sont repartis, souvent victimes, en cours de route, de fonctionnaires et d'intermédiaires rapaces qui abusent de leur ignorance pour les dépouiller de leurs maigres économies. Lorsqu'on travaille, en moyenne, dix-huit jours par mois avec un salaire quotidien de 5 à 6 roupies (2,50 à 3 F) pour les hommes, et 1 roupie de moins pour les femmes, comment faire subsister toute une famille ? 5 roupies, c'est le prix d'un verre de thé glacé dans un hôtel pour touristes de Colombo. Un kilo de riz sur le marché libre en vaut 8. Une chemise de basse qualité plus de 100.

Les conditions d'habitat et d'hygiène de ces parias sont dégradantes. Ils vivent dans les « lines », longs bâtiments vétustes divisés en sections de quelques mètres carrés, le plus souvent sans aération ni lumière. Il n'est pas rare qu'un robinet et un cabinet soient partagés par soixante personnes. L'été, on étouffe. Pendant les pluies, il fait froid, humide et on patauge dans la boue. Toute la vie familiale et sociale se résume à ce réduit sombre et enfumé : c'est là qu'on naît, qu'on dort, qu'on mange, qu'on s'abrutit d'alcool frelaté, qu'on procrée, qu'on végète et qu'on attend de mourir.

Craintifs, gênés, ils laissent l'étranger détailler leurs niches de misère. La description résignée de leur vie donne la nausée. Selon une enquête britannique effectuée avant les nationalisations de 1975, le gouvernement de Colombo met théoriquement dix médecins à la disposition d'un million de Tamouls. L'allocation gratuite de médicaments par travailleur reste celle prévue en 1912, soit : 50 cents par an (0,25 F). Le rapport précisait que le rationnement décidé en 1973, notamment en riz et en sucre, « ont provoqué une sous-alimentation considérable surtout chez les travailleurs des plantations ».

Après les nationalisations, la parcellisation de certaines plantations, distribuées à des paysans cingalais sans terre ou à des coopératives (souvent en fonction de critères ethniques et électoraux), a contraint des familles tamoules à quitter les plantations où elles avaient toujours vécu. Elles cherchent de l'embauche dans un monde qui les frappe souvent d'ostracisme et sur un marché où attendent déjà près d'un million et demi de chômeurs... Ceux qui ont refusé de partir ont été attaqués. Dans au moins deux plantations, à Delta-South et à Sanquhar, où nous nous sommes rendus, nous avons vu les « lines » pillés et certains incendiés.

Sans doute, tout cela fait-il le vrai prix d'une tasse de thé. Celui de Ceylan fût-il le meilleur du monde, laisse, à qui a vu ces exploités, un arrière-goût d'amertume. — R.-P. P.

le monde

Grande-Bretagne

● LE COMITÉ ÉCONOMIQUE DU TUC (Confédération syndicale britannique) a rejeté, mardi 19 juillet, les propositions du chancelier de l'Echiquier de limiter à 10 % la progression des revenus pour l'année à venir. Dans un document de huit pages, le « cabinet » du TUC souligne qu'il n'imposera aucune limite aux revendications salariales après l'expiration de la phase deux du contrat social, le 31 juillet. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE QUOTIDIEN DU P.C.I., *l'Unita*, annonce ce mercredi 20 juillet que le gouvernement des Etats-Unis a autorisé un de ses éditorialistes, M. Alberto Jacoviello, à devenir correspondant permanent à Washington, avec les mêmes droits que les autres journalistes étrangers. M. Jacoviello pourrait, en outre, servir à M. Berlinguer de représentant auprès de la Maison Blanche, poursuivant ainsi les contacts déjà établis par l'intermédiaire de l'ambassade des Etats-Unis à Rome. — *(Corresp.)*

Namibie

● L'ORGANISATION DU PEUPLE DU SUD-OUEST AFRICAIN (SWAPO) a démenti, mardi 19 juillet, avoir saboté les lignes électriques approvisionnant la station de pompage de Calueque, dans le sud de l'Angola (*le Monde* du 19 juillet), qui fournit de l'eau à une large partie du Nord de la Namibie. « *Nous ne menons aucune action militaire en Angola* », a affirmé M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, ajoutant : « *La SWAPO combat en Namibie et nulle part ailleurs.* » — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. ANDREOTTI

Paris et Rome étudieront en commun les problèmes de l'élargissement de la Communauté

La France et l'Italie ont décidé de créer une commission pour étudier les problèmes posés, aux deux pays, par le projet d'élargissement de la Communauté européenne à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal. La décision a été prise au cours des entretiens que M. Andreotti, président du Conseil italien, a eus, le lundi 18 et le mardi 19 juillet, avec MM. Giscard d'Estaing et Barre.

M. Barre a indiqué que la France ne posait aucun préalable à de nouvelles adhésions à la C.E.E., mais qu'une réforme de la politique agricole commune s'impose, au moins en ce qui concerne les produits méditerranéens. Ce point de vue est celui de l'Italie, mais on paraît plus pressé d'aboutir du côté français, notamment en raison de la prochaine candidature espagnole et de la proximité des élections.

M. Giscard d'Estaing a indiqué, dans l'allocution qu'il a prononcée en recevant, mardi à déjeuner, M. Andreotti, que les conversations avaient révélé des points de vue très proches concernant la détente. Le chef du gouvernement italien, qui avait à l'esprit les déclarations de M. Giscard d'Estaing à *Newsweek* (*le Monde* du 19 juillet), a cependant tenu à souligner devant les journalistes en quittant l'Elysée que, à son avis, M. Carter n'avait pas compromis la détente. « *Je pense que le président des Etats-Unis s'est engagé à défendre l'équilibre qui existe*, a-t-il dit. *Quand il parle des droits de l'homme et des droits civiques, il affirme une conception qui est commune à nous tous.* » M. Andreotti a laissé entendre que les difficultés qu'avaient pu susciter les prises de position de M. Carter pouvaient être attribuées à une certaine inexpérience de la vie internationale.

Les préoccupations françaises sont très proches, dans le domaine nucléaire, en ce qui concerne la non-prolifération et la nécessité de développer la production d'énergie nucléaire pacifique. M. Barre a exposé à M. Andreotti les autres aspects du programme énergétique français : lutte contre le gaspillage et recherche d'énergies nouvelles. Français et Italiens sont d'accord pour juger très important le programme énergétique de M. Carter. La même concordance de vues est apparue dans l'examen des grands problèmes internationaux, plus spécialement ceux du Proche-Orient et de la corne de l'Afrique.

MM. Giscard d'Estaing et Andreotti ont souhaité « *un approfondissement* » des relations techniques, industrielles et agricoles franco-italiennes. M. Barre a exposé les efforts français pour rationaliser les structures agricoles et améliorer la production. M. Andreotti a l'intention d'orienter sa politique dans le même sens, ce qui devrait atténuer ou supprimer les « *conflits agricoles* » franco-italiens.

La situation politique en Italie et la situation économique en France ont été évoquées, mais ces conversations en tête à tête sont restées très confidentielles. Interrogé par les journalistes au sujet de l'accord intervenu entre les six grands partis italiens, y compris le P.C., M. Andreotti a répondu : « *Il n'existe pas un compromis historique en Italie. Il existe un accord entre six partis pour s'engager, dans les mois qui viennent, à régler les problèmes les plus aigus dans une ligne commune. D'ici au compromis historique, beaucoup d'eau passera sous les ponts du Tibre.* »

Selon le chef du gouvernement italien, cet accord ne compromet nullement l'appartenance de l'Italie à l'OTAN : « *Nous devons tenir compte d'une réalité*, a-t-il dit. *Au Parlement italien, depuis plus ou moins d'un an, l'opinion favorable à l'OTAN est partagée diversement par tous les partis, y compris les communistes.* »

« *Pourtant*, a-t-il ajouté, *je ne veux pas faire de prévisions pour l'avenir.* »

Enfin M. Andreotti ne pense pas que l'exemple italien puisse s'appliquer à la France : « *Les situations italienne et française sont tout à fait différentes, notamment à l'intérieur de la gauche entre socialistes et communistes. Il faut en réalité regarder les choses différemment dans les deux pays. Nous n'avons pas la prétention de nous poser en modèle. Nous cherchons seulement à faire une bonne politique.* »

MAURICE DELARUE.

L'entretien Giscard d'Estaing-Schmidt

M. Barre se rendra à Bonn fin août

Au cours d'une conversation de trois heures, mardi soir 19 juillet, dans un restaurant proche de Strasbourg, M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt ont décidé qu'une ligne spéciale (dite « téléphone vert ») serait établie entre leurs bureaux afin de faciliter leurs contacts. D'autre part, M. Barre se rendra à Bonn fin août. Les entretiens du premier ministre seraient principalement consacrés à l'harmonisation des politiques économiques des deux pays, afin de lutter contre le chômage.

M. Schmidt a parlé à M. Giscard d'Estaing des conversations qu'il a eues du 12 au 14 juillet avec les dirigeants américains. Il a aussi été question de ses échanges de vues sur les affaires nucléaires — domaine dans lequel la France et l'Allemagne ont des positions très proches.

Les entretiens ont aussi porté sur la détente. M. Schmidt avait lu les déclarations de M. Giscard d'Estaing à *Newsweek* (*le Monde* du 19 juillet) et les reproches qu'il faisait à ce sujet à M. Carter.

Sur le fond, les points de vue français et allemand ne sont pas différents — M. Giscard d'Estaing le soulignait d'ailleurs dans son interview. M. Schmidt était tenu, notamment pendant sa visite aux Etats-Unis, de s'exprimer plus prudemment. On remarque d'ailleurs à ce sujet que M. Carter, l'homme qu'elle est très populaire sa politique sur les droits de l'homme qu'elle est très ppoulaire aux Etats-Unis, évite désormais de soulever des cas personnels et s'en tient, contrairement au département d'Etat, à l'énoncé de principes généraux.

La conversation Giscard d'Estaing-Schmidt s'est déroulée en anglais, sans interprète, en présence du secrétaire général de l'Elysée, M. Jean François-Poncet, et du secrétaire général de la chancellerie d'Allemagne fédérale, M. Manfred Schuler. — M. D.

Les Soviétiques affirment que leur décision sur les lecteurs français est « purement technique »

M. Soutou, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, au cours d'une conversation d'une heure avec M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S., a demandé des explications sur la décision soviétique de mettre fin à la mission de six lecteurs et assistants français en Union soviétique.

Les conversations se poursuivront sur cette affaire, ce qui semble indiquer que des éclaircissements sont nécessaires ou que des aménagements ne sont pas exclus.

Selon les indications données à l'ambassade de l'U.R.S.S., il s'agirait d'une décision « purement technique » et nullement inamicale. De tels cas, ajoute-t-on, se présentent fréquemment et, l'an dernier, deux coopérants soviétiques se sont vu refuser la prolongation de leur séjour en France sans que l'U.R.S.S. ait protesté. Les postes de coopérant, ajoute-t-on, sont accordés pour un an et le visa est renouvelable d'un commun accord.

Du côté français, on remarque que la qualification des coopérants mis en cause était connue des Soviétiques avant leur départ pour l'U.R.S.S. et que les renouvellements de visa sont habituels. Deux renouvellements sont possibles pour les lecteurs et un pour les assistants.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE ISRAÉLIEN A WASHINGTON

Les propositions de M. Begin pour un règlement au Proche-Orient auraient déçu le président Carter

M. Menahem Begin devait avoir, ce mercredi 20 juillet, un troisième et dernier entretien avec le président Carter avant de clore sa visite officielle aux Etats-Unis. Les propositions de paix du premier ministre israélien auraient déçu le chef de l'exécutif américain, dans la mesure où elles ne prévoient pas l'éventuelle restitution à un pouvoir arabe de la Cisjordanie.

Le chef de l'exécutif américain a néanmoins déclaré dans une allocution mardi soir, à l'issue d'un « dîner de travail », que « quelques divergences de vues », examinées « d'une façon très abrupte », avaient été résorbées. « Nous ne savons pas encore, a-t-il ajouté, si nous pourrons résoudre tous les problèmes pouvant empêcher la convocation d'une nouvelle conférence de Genève. »

Dans sa réponse, M. Begin a insisté sur le fait qu'« Israël est un allié fidèle des Etats-Unis et qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour servir les intérêts du monde libre ». « Israël, a-t-il précisé, contribue à la sécurité nationale des Etats-Unis. »

De notre correspondant

Washington. — Après deux heures de conversation, M. Begin a remis au président Carter un mémorandum résumant l'ensemble des propositions dont il devait révéler le contenu ce mercredi après-midi 20 juillet aux journalistes après une dernière entrevue avec le chef de l'exécutif américain. Selon le premier ministre israélien, il s'agit d'un plan visant à définir le cadre d'une éventuelle négociation et ne touchant qu'accessoirement au fond des problèmes. Apparemment, le président Carter, habitué à travailler sur dossiers, veut examiner de près les propositions de M. Begin, laissant à son porte-parole le soin de les qualifier de « *positives* ».

Néanmoins, à s'en tenir aux informations des journaux et de la radio israélienne, le « plan Begin », dont les grandes lignes sont maintenant connues, ne répond pas aux espoirs américains. Le président Carter qui, dans son allocution de bienvenue, s'était déclaré « *encouragé* » par l'assurance donnée antérieurement par son interlocuteur que « *tout était négociable* », sait maintenant à quoi s'en tenir. Le nouveau gouvernement israélien n'envisage, en tout cas à ce stade, aucune concession. Aussi bien, M. Begin, dans ses premières déclarations, avait très clairement rappelé que, « *dans certaines circonstances, la vie de chaque homme, femme et enfant d'Israël était directement menacée* »... « *La paix est inséparable de la sécurité nationale* », a dit encore le premier ministre israélien, après avoir évoqué « *l'annihilation physique et la rédemption spirituelle* » dont les juifs avaient fait l'expérience.

Bien que les premiers contacts aient confirmé l'existence de divergences de vues entre Washington et Jérusalem, les milieux officiels américains s'efforcent de mettre en évidence le désir des deux hommes d'Etat de réunir la conférence de Genève, bref, de « *maintenir l'élan vers la paix* », selon la formule de M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche. Celui-ci a, en outre, précisé que les premières conversations s'étaient tenues dans une atmosphère « *franche mais extrêmement amicale* ».

Selon les indications confirmant les informations de la presse israélienne, le « plan Begin » donnerait la priorité à la conférence de Genève qui, après une séance plénière, se diviserait en plusieurs commissions où Israël discuterait directement et bilatéralement avec l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et éventuellement le Liban. Toute représentation des Palestiniens à la table de conférence serait exclue. Dans l'hypothèse où la conférence de Genève ne pourrait avoir lieu, le premier ministre israélien aurait invité le président Carter à garder l'initiative diplomatique et à s'inspirer des négociations de 1949 à Rhodes soit en organisant des « *commissions conjointes* » où les Etats-Unis discuteraient bilatéralement avec les Etats arabes intéressés, soit en tenant un rôle de médiation active dans des discussions entre les parties.

Des retraits du Sinaï et du Golan

Sur le fond, M. Begin aurait seulement indiqué que, dans le cadre d'un règlement final, Israël était prêt à accepter un retrait extensif dans le Sinaï, plus modeste dans le Golan, mais entendait « *pour des raisons historiques et de sécurité* » maintenir son contrôle sur la rive occidentale du Jourdain, quitte à accorder aux Palestiniens une large autonomie administrative.

Les milieux officiels notent que dans le passé des propositions de cet ordre ont toujours été rejetées par les Arabes. Dans ce contexte, on voit mal comment réconcilier des vues aussi éloignées séparant non seulement M. Begin des dirigeants arabes, mais également le premier ministre israélien du président Carter.

Parallèlement aux discussions israélo-américaines, le département d'Etat a confirmé que l'ancien ambassadeur américain aux Nations unies, M. Scranton, avait rencontré à Londres M. Akl, un représentant de l'O.L.P., précisant toutefois que M. Scranton n'était porteur d'aucun message. La position américaine refusant tout contact avec l'O.L.P. tant que cette organisation ne reconnaîtra pas le droit à l'existence d'Israël n'est pas changée, ajoute le département d'Etat en reconnaissant toutefois que M. Scranton avait informé le secrétaire d'Etat adjoint, M. Atherton, avant et après sa rencontre avec M. Akl. D'autre part, le département d'Etat a confirmé que les discussions se poursuivaient avec l'Arabie Saoudite sur la vente de soixante chasseurs F-15 Eagle, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise sur ce marché représentant environ 1,5 milliard de dollars, et qui doit être au préalable approuvé par le Congrès.

HENRI PIERRE.

Un rassemblement international pour la défense des droits des travailleurs en Europe sera organisé à Paris en novembre

La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen, appuyée par la Fédération internationale des droits de l'homme et par trois centrales syndicales françaises, la FEN (Fédération de l'éducation nationale), la C.F.D.T. et la C.G.T.-F.O., compte organiser à Paris, dans le courant de novembre, un rassemblement international pour la défense et le respect des droits spécifiques des travailleurs en Europe

Ce projet a été annoncé, lundi 18 juillet à Paris au cours d'une conférence de presse, par M Henri Noguères, président de la Ligue française, entouré de M. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, de Mme Jeannette Laot de la C.F.D.T. et de M. Louis Astre de la FEN.

La Ligue française a également pris l'initiative d'adresser, à l'occasion de la conférence de Belgrade aux trente-cinq chefs d'Etat et de gouvernement signataires de l'Acte final d'Helsinki, une lettre pour « *réaffirmer ses convictions, exprimer ses craintes et formuler les exigences qui en découlent* ».

« *Dans un monde où coexistent des Etats se réclamant de doctrines politiques contradictoires, (...) il n'est malheureusement que trop facile, de quelque côté que l'on se tourne, de relever les atteintes portées aux droits des citoyens et des travailleurs* ».

« *Là où règne en maître un capitalisme qui se veut libéral* », elle cite en exemple de « *pratiques répressives* » (...) «*des violences commises par des milices patronales, des mesures discriminatoires de travailleurs, des expulsions prises contre certaines catégories d'étrangers, des licenciements abusifs de délégués syndicaux ou des interdictions professionnelles. Dans les pays de l'Est européen et en Union soviétique, la répression est, on le sait, d'un autre ordre.*

» *Nous attendons indistinctement de tous ceux auxquels s'adresse ce message (...) qu'ils s'engagent à respecter les droits et les libertés qui peuvent déjà exister dans leurs pays, mais aussi qu'ils donnent leur appui à un ensemble de mesures concrètes (...)*

» *Ce que nous attendons, aussi, des chefs de tous les Etats dans lesquels des hommes et des femmes sont incarcérés — que ce soit dans des prisons, des camps ou des « asiles » — pour des motifs politiques, et parfois simplement pour avoir rappelé les termes des accords d'Helsinki, c'est la libération de ces hommes et de ces femmes.*

Contrairement à la FEN, à la C.F.D.T. et la C.G.T.-F.O., la C.G.T. ne s'associe pas à cette démarche. Elle a fait tenir à la Ligue le texte d'une déclaration du 13 juillet « *qui précise la position de la C.G.T. sur ces questions* ». La C.G.T. y « *tient à affirmer son attachement profond à la défense des droits de l'homme et des libertés collectives ou individuelles dans tous les pays du monde* » et ajoute que « *l'accord passé à Helsinki implique la reconnaissance réelle et entière de ces libertés pour tous les pays signataires* ». — A. M. B.

EN BREF...

● *M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies*, fera un voyage en U.R.S.S. au début de septembre, à l'invitation du gouvernement soviétique, annonce l'agence Tass. — (*A.F.P.*)

● *Le cas de M. Alata.* — Le gouvernement français a « *pris en considération* » la demande d'extradition de M. Jean-Paul Alata introduite par la Guinée, vient d'annoncer M. Sekou Touré, chef de l'Etat guinéen, dans un discours radiodiffusé. M. Alata, ressortissant français, qui avait pris la nationalité guinéenne en 1958, fut condamné en 1971 pour participation à l'« agression » du 22 novembre 1970 contre la Guinée. Libéré en 1975, il est l'auteur d'un livre, *Prisons d'Afrique* (éditions du Seuil), interdit en France, décrivant les conditions de vie dans les prisons guinéennes. La « *prise en considération* », formule habituellement employée pour indiquer qu'une demande est étudiée, ne préjuge pas la suite qui lui sera donnée par Paris.

● *M. Boudouresques, secrétaire de la commission de désarmement et défense nationale* du Mouvement de la paix, s'élève contre la décision de M. Carter de poursuivre les études sur les bombes à neutrons. « *En mettant au point une telle arme, les Etats-Unis franchissent un pas de plus dans la course aux armements* », a-t-il dit.

● *Création, à Washington, d'un comité chargé des relations américano-soviétiques.* — Le département d'Etat a annoncé, mardi 19 juillet, la création d'un comité de coordination spécialement chargé des relations américano-soviétiques, qui regroupera les représentants de divers ministères et agences fédérales. Le département d'Etat, le Pentagone, les ministères du Trésor, de l'agriculture et du commerce, ainsi que la C.I.A. et la NASA, seront notamment représentés au sein du comité, qui se réunira régulièrement sous la coprésidence de MM. Shulman, conseiller du secrétaire d'Etat pour les affaires soviétiques, et Vest, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes. C'est la première fois qu'un tel comité est formé pour traiter des relations entre les Etats-Unis et un pays particulier. — (*A.F.P.*)

● *Des négociations relatives à l'avenir des Falklands* viennent d'avoir lieu à Rome, entre l'Argentine, qui revendique la possession de ces îles (qu'elle dénomme, quant à elle, Malvinas-Malouines), et la Grande-Bretagne, qui en a actuellement la souveraineté. Les deux parties sont convenues de se retrouver en novembre. Un communiqué souligne l'« *esprit positif* » dans lequel ont eu lieu les discussions. Le texte précise que les négociations portent sur « *les relations politiques futures, y compris la souveraineté, en ce qui concerne les îles Malouines, les îles de Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, et la coopération économique entre la Grande-Bretagne et l'Argentine en ce qui concerne les susdits territoires en particulier et l'Atlantique du Sud-Ouest en général.* — (U.P.I.).

● *La solidarité internationale et interafricaine* a joué un grand rôle pour mettre fin à la récente « agression » contre le Shaba, a déclaré, mardi 19 juillet, le président Mobutu, à son arrivée à Khartoum. Le chef de l'Etat zaïrois, dont les propos sont rapportés par l'Agence soudanaise de presse, a remercié, en particulier le Soudan, pour l'aide apportée « *sans hésitation* » lors des événements de la province du Shaba.

EUROPE

Pologne

Une amnistie est décrétée pour les peines allant jusqu'à un an de prison

De notre correspondant

Vienne. — Le conseil d'Etat polonais a annoncé, mardi, des mesures d'amnistie qui entreront en vigueur le vendredi 22 juillet, à l'occasion de la fête nationale Selon l'agence de presse PAP, les prisonniers condamnés à des peines allant jusqu'à un an de prison seront libérés. Pour les femmes incarcérées, l'amnistie s'étendra à celles condamnées jusqu'à trois ans de privation de liberté si elles ont à charge au moins un enfant. Les jeunes gens condamnés jusqu'à trois ans de prison verront leur peine réduite d'un tiers, de même que les femmes de plus de cinquante ans et les hommes de plus de soixante ans.

Au cours d'une conférence de presse à Varsovie, M. Witold Rozwes, directeur du cabinet du procureur général a précisé que sont exclus de l'amnistie les condamnés pour crime de guerre, meurtre, viol ou grave délit économique.

M. Rozwes a précisé que les cinq ouvriers d'Ursus et de Radom, condamnés à la suite des événements de juin 1976, ne bénéficieront pas de l'amnistie. Il n'a pu répondre à une question sur les cinq membres et les quatre sympathisants du KOR (comité de défense des ouvriers), en détention préventive depuis le mois de mai.

En fait, le décret d'amnistie autorise le procureur général, en accord avec le ministre de la justice, à annuler la procédure préparatoire concernant des délits passibles de peines allant jusqu'à dix ans de prison, « *si cela est justifié par certaines circonstances* ». Cela implique qu'en ce qui concerne les membres du KOR, les autorités pourront, si elles le souhaitent, les faire bénéficier de l'amnistie. Mais la décision politique n'a sans doute pas encore été prise. — (*Intérim.*)

Espagne

LES MANIFESTATIONS DE DÉTENUS S'AMPLIFIENT

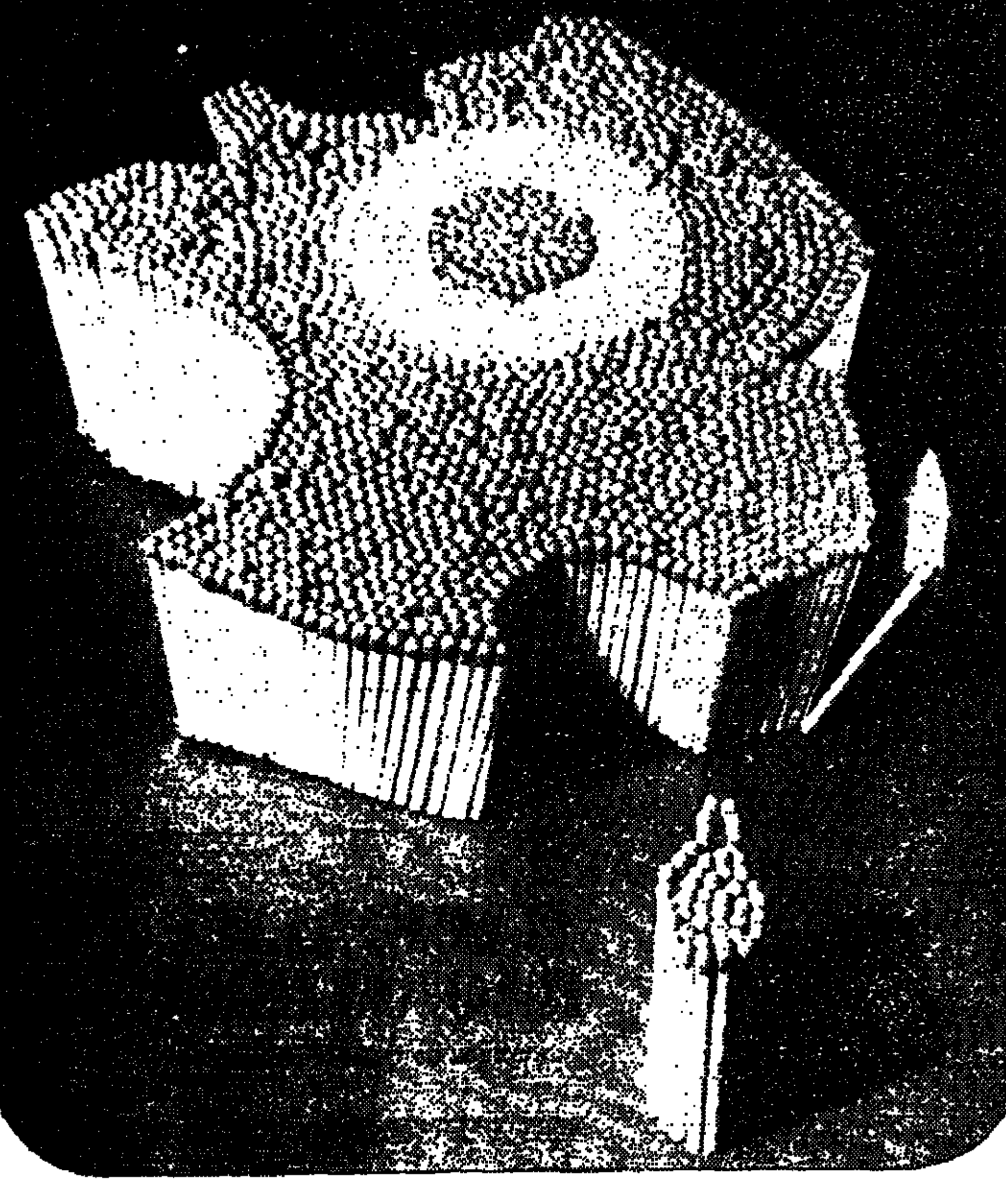
La révolte des prisonniers de droit commun, qui avait débuté à la prison de Carabanchel, à Madrid, le lundi 18 juillet, s'étend aux autres prisons espagnoles.

Huit cents détenus étaient ce mercredi 20 juillet dans la matinée réfugiés sur les toits de la prison madrilène. Ils réclament une amnistie totale, une amélioration du régime pénitentiaire, la fin des mauvais traitements et une réforme pénale. La police a fait usage de balles en caoutchouc, de grenades lacrymogènes et de bombes fumigènes pour contraindre les mutins à se rendre. Une trentaine de prisonniers auraient été blessés et un détenu aurait été tué.

D'autres prisonniers à travers l'Espagne ont manifesté leur solidarité. A Cadix, à Saragosse, à Oviedo, à Valence, à Valladolid, à Puerto-Santa-Maria, les détenus ont réclamé une amnistie.

Les détenus de Carabanchel ont demandé à être reçus par le premier ministre ou les ministres de la justice ou de l'intérieur. Deux avocats ont pris contact avec eux sans que des négociations puissent s'engager.

Le ministre de la justice a déclaré qu'une réforme pénale était en cours. Il a affirmé qu'il n'y aurait pas de représailles contre les prisonniers révoltés. Il s'agit de la troisième manifestation de ce genre en quelques mois.





PROCHE-ORIENT

Soudan

Le président Nemeiry affirme s'être «réconcilié» avec le chef des musulmans intégristes

Le général Gaafar El Nemeiry, chef de l'Etat soudanais, a annoncé, lundi soir 18 juillet, dans une allocution radiotélévisée qu'il s'était *« réconcilié »* avec M. Sadek El Mahdi, leader du parti Oumma et chef spirituel de la puissante secte musulmane des Ansars. *« Les pourparlers,* a-t-il ajouté, *se poursuivent en vue de restaurer l'unité nationale au sein du peuple soudanais. »*

La *« réconciliation »*, qui pourrait avoir des conséquences importantes tant sur le plan national que régional est surprenante à plus d'un égard. Elle marquerait la fin d'une implacable et sanglante inimitié qui aura duré plus de huit ans entre l'intellectuel raffiné, issu de l'université d'Oxford, qu'est le leader de l'opposition, et le général-président, formé à la rude école de l'armée soudanaise.

Bien qu'appartenant lui-même à la secte des Ansars, le général Nemeiry inaugura son règne, au printemps de 1969, en incarcérant M. Mahdi pour son... anticommunisme. L'alliance avec le P.C. qui avait permis au président soudanais de s'emparer du pouvoir dura moins d'un an : expulsés le 5 avril 1970, M. Abdel Khalek Mahjoub, le secrétaire général du P.C. et M. Sadek El Mahdi quittaient Khartoum pour Le Caire dans le même avion. L'exécution l'année suivante de M. Mahjoub et d'autres dirigeants communistes, à la suite d'une tentative de coup d'Etat, *n'atténua en rien la violence* du conflit entre le régime et l'opposition des *« mahdistes »*, musulmans intégristes hostiles à l' *« athéisme »* du général Nemeiry.

En réalité, les Ansars ne pardonnaient pas au président soudanais le massacre qu'il avait organisé, en mars 1970, sur l'île d'Aba, et qui avait coûté la vie à des milliers de leurs partisans, et, surtout, de leur chef spirituel, l'imam El Hadi Abdel Rahman, auquel a succédé M. Sadek El Mahdi. Dès cette époque, ce dernier avait été accusé d'être soutenu *par l'Arabie Saoudite.*

On ignore si le royaume wahabite a financé ou non la cascade de complots suscités, depuis lors, par la secte des Ansars. M. Sadek El Mahdi faisait la navette entre Ryad et Londres avant que n'éclatât l'insurrecton du 2 juillet *1976 et qui se solda par une tuerie* et des exécutions capitales.

En tout cas, de sérieux indices indiquent que la rencontre Nemeiry-Mahdi, qui se serait déroulée récemment à Port-Soudan, serait due à la médiation, sinon aux pressions de l'Arabie Saoudite, *soucieuse de renforcer le* caractère *« arabo-musulman »* du Soudan.

Si cette réconciliation se confirme, le général Nemeiry aura marqué des points non négligeables. En désarmant l'opposition de droite, et en isolant ainsi la gauche et l'extrême gauche, il pourra affronter avec plus d'assurance l'irrédentisme des chrétiens et des animistes du Sud et les menées *hostiles de l'Ethiopie. Du* coup, il accroîtrait son audience aux Etats-Unis qui, malgré l'orientation « pro-occidentale » du *régime de Khartoum, font* encore la sourde oreille à ses appels d'aide, notamment dans le domaine des armements.

ERIC ROULEAU.

Israël

M. FLATTO-SHARON POURRA COMPRENDRE LES DÉBATS A LA KNESSET

Jérusalem (A.F.P.). — Le député israélien, M. Samuel Flatto-Sharon, pourra désormais comprendre les débats à la Knesset (Parlement) en suivant, grâce à des écouteurs, leur traduction simultanée en français, *indique-t-on à Jérusalem.*

Cette décision a été prise le mardi 19 juillet par la commission intérieure du Parlement, qui a néanmoins précisé que les frais de cette opération devront être assurés par le député Flatto-Sharon lui-même.

D'autre part, la commission n'a pas donné suite à la demande de M. Flatto-Sharon de parler en français à la tribune de la Knesset.

● *Le gouvernement du Likoud* a passé avec succès sa première épreuve parlementaire. Par 65 voix contre 35, la Knesset a repoussé, le mardi 19 juillet, une motion de censure contre le programme économique du gouvernement qui prévoit une réduction de 3,3 % du *budget militaire ainsi que la ré*duction des subventions gouvernementales dans de nombreux secteurs.

Egypte

● LE PRESIDENT SADATE vient de nommer, en sa qualité de commandant suprême des forces armées égyptiennes, *deux « ministres-suppléants »* auprès du général Mohamed Gamassi, vice-premier ministre et ministre de la guerre. Il s'agit du général Mohamed Saïd Ali, commandant des forces de défense aérienne, et du général Abdel Sattar Mougahed, directeur du génie militaire. — *(Corresp.)*

AFRIQUE

Rhodésie

LE REJET DU PLAN DE RÈGLEMENT ANGLO-AMÉRICAIN

Le secrétaire au Foreign Office s'attend à une « escalade de la violence »

De notre correspondant

La décision prise par M. Smith, premier ministre rhodésien, d'organiser des élections générales le 31 août pour faire échec au plan de règlement anglo-américain *est vivement condamnée* par les dirigeants nationalistes. A New-York, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a déclaré, mardi 19 juillet : « Cette initiative portera un coup sérieux aux *efforts entrepris en vue d'un* règlement pacifique. » Dans un pays qui compte six millions de Noirs, quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingt-quatre électeurs, dont sept mille quatre cent *soixante-dix-huit Noirs doi*vent participer à la consultation du 31 août. — (A.F.P., A.P.).

Londres. — Les dirigeants britanniques son unanimes à condamner l'initiative du premier ministre de Salisbury. La plupart des commentateurs s'accordent à considérer avec le *Times* que les élections organisées par M. Smith auront pour effet d' *« assombrir encore plus des perspectives qui étaient déjà très sombres »*. Pour le secrétaire au Foreign Office, la décision du premier ministre rhodésien constitue une *« tragédie »* qui, loin de rapprocher la paix, favorisera une *« escalade de la violence »*.

Owen, qui donnait mardi soir 19 juillet une conférence de presse, redoute l' *« intervention d'autres puissances qui fournissent déjà du matériel militaire aux forces africaines »*.

Vingt-quatre heures plus tôt, *le secrétaire au Foreign Office* avait reçu M. Young, ambassadeur américain aux Nations unies, avec lequel il a discuté les plans *établis en commun par Londres et* Washington en vue de promouvoir un règlement rhodésien. La réaction de M. Young, avant de *quitter* la capitale britannique, a été tout aussi amère que celle qui s'exprime à Whitehall. A ses yeux, la démarche de M. Smith est *« beaucoup trop dangereuse »* et vient *« beaucoup trop tard »*.

Dans l'immédiat, l'initiative rhodésienne rend sans objet les efforts diplomatiques entrepris par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. C'est ce qu'a reconnu M. Owen, selon qui il faut s'attendre désormais à une *« pause »*. Toutefois, le secrétaire au Foreign Office n'a pas l'intention d'annuler son départ vendredi pour Washington, où il doit examiner le problème rhodésien avec M. Vance. *« Je crois,* a-t-il dit, *que, dns quelques mois, je serai toujours en train de rechercher une solution négociée. »*

JEAN WETZ.

Mauritanie

DES TROUPES MAROCAINES SONT ACHEMINÉES SUR ZOUERATE

Zouérate (A.F.P.). — Six cents militaires marocains ont été dépêchés, *lundi 18 et mardi 19 juillet*, à Zouérate pour renforcer les effectifs de la garnison mauritanienne et tenter de mettre un terme aux offensives du Front Polisario contre la cité minière. Ces forces ont été acheminées par trois Hercules C-130 qui, selon des informations non confirmées, ont effectué en moins de quarante-huit heures, quinze rotations entre la ville mauritanienne et le territoire chérifien.

Selon Nouakchott, trente-sept membres du Front Polisario ont été tués par l'armée mauritanienne lors de l'attaque qu'il a menée, le 16 juillet contre Zouérate et de la poursuite qui a suivi. Les autorités mauritaniennes confirment quatre militaires et un civil mauritanien ont été tués et douze autres blessés.

D'autre part, un avion militaire mauritanien du type Defender a été abattu, dimanche, par le Front Polisario au nord-est de Zouérate, apprend-on à Nouakchott, de source autorisée. Le pilote, commandant de l'armée de l'air mauritanienne, a pu poser en catastrophe son appareil dans le désert et a été récupéré sain et sauf.

Le Front Polisario a annoncé, mardi 19 juillet à Alger qu'au lendemain de l'attaque contre Zouérate des unités saharouites ont attaqué des unités sahraouies ont attaqué Ghair, à une vingtaine de kilomètres d'Aguenit (à environ 100 kilomètres au sud-ouest de Zouérate à l'intérieur du Sahara occidental).

Malawi

● LE PRESIDENT KAMAZU BANDA a nommé un nouveau comité exécutif à la tête du parti du Congrès du Malawi, dont il est président à vie, a-t-on annoncé *lundi 18* juillet.

Tunisie

● LE PROCÈS des amis politiques de l'ancien ministre tunisien de *l'économie, M. Ahmed* Ben Salah, a repris, mardi 19 juillet, devant la Cour de sûreté de l'Etat. Ouvert le 13 juin dernier, il avait été renvoyé, en raison de l'état de santé du président de la Cour.

Les trente-trois accusés (vingt-sept présents et six, dont M. Ben Salah lui-même, jugés par contumace) sont poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'Etat, diffamation à l'égard du président Bourguiba, appartenance à une association illégale, distribution de tracts hostiles au régime et propagation de fausses nouvelles. — *(A.F.P.)*

Le voyage de M. de Guiringaud en Afrique

NOUS N'INTERVIENDRONS PAS DANS LE LITIGE ENTRE LE TCHAD ET LA LIBYE

déclare le ministre des affaires étrangères

Poursuivant son voyage en Afrique occidentale, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, était attendu ce mercredi 20 juillet à Yaoundé, capitale du Cameroun, venant d'Accra, capitale du Ghana.

« Nous n'intervenons pas dans le litige entre le Tchad et la Libye, ni dans les problèmes qui se posent dans le nord du Tchad, mais, en vertu des accords de coopération technique militaire qui lient ce pays et la France, celle-ci lui a fourni il y a plusieurs mois du matériel militaire et mis à sa disposition des instructeurs pour l'utilisation de ce matériel », a déclaré mardi matin M. Louis de Guiringaud, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Abidjan, au terme de son séjour en Côte-d'Ivoire.

M. de Guiringaud a, d'autre part, estimé que le litige frontalier qui oppose les gouvernements de Tripoli et de N'Djamena devait se régler par des négociations entre ces deux gouvernements, avec l'aide, « si nécessaire », d'autres pays africains.

M. de Guiringaud a tenu à réaffirmer au cours de sa conférence de presse que l'appui de la France au Tchad ne constituait en aucune façon une « intervention », mais *l'« exécution de contrats classiques comme il en existe entre de très nombreux gouvernements, pas seulement en Afrique, mais également en Asie, en Amérique latine »*.

République de Djibouti

● PRÉCISION. — M. Mohamed Kamil Ali, secrétaire général du Mouvement populaire de libération (M.P.L., nous demande de préciser qu'en acceptant d'entrer dans le gouvernement de Djibouti (*Le Monde* daté 17-18 juillet), M. Ahmed Abdallah, ancien membre du parti, *« n'engage que lui-même »*.

POLITIQUE

Le « sommet » de la majorité apporte des satisfactions non négligeables à M. Chirac

Les dirigeants de la majorité qui se sont rencontrés mardi 19 juillet avaient au moins, au départ, un objectif commun : mettre fin à la « zizanie » et donner une meilleure image de la nature de leurs relations. Pour l'essentiel, cet objectif a été atteint. Au terme de cette discussion de cinq heures, certains sourires paraissaient un peu appliqués et quelques propos témoignèrent — surtout le soir à la télévision — d'un reste de tension, mais c'est le spectacle de la cohésion retrouvée et de la détente qu'ont offert MM. Chirac, Lecanuet et Soisson.

Chacun des partenaires a manifesté sa satisfaction. C'est la règle. Encore convient-il de chercher, au-delà de ce bonheur commun, les motifs qu'ont véritablement les uns et les autres de se féliciter des résultats de ce premier « sommet ».

Centristes et giscardiens assurent qu'il s'agit là d'un succès parce que la rencontre n'a pas seulement donné lieu à une sorte de cérémonie symbolique, parce qu'elle sera suivie d'autres séances et parce qu'aucun des partenaires — cela vise M. Chirac — n'est autorisé à donner des investitures tant que durent les discussions. A cela s'ajoute, pour le parti républicain, le fait que la déclaration adoptée fait référence au chef de l'Etat, aux institutions, et que l'accord mis au point est fort proche du « code de bonne conduite électorale » suggéré par M. Soisson.

Du côté de M. Chirac, on ferait volontiers remarquer que ledit « code » ou « pacte » est encore plus proche des règles proposées aux candidats de la majorité par le président du R.P.R. lors de la campagne précédant l'élection municipale de Paris, mais ce n'est pas là l'essentiel du bilan positif pour les gaullistes. Si l'on se réfère aux positions prises par M. Chirac depuis la création de son parti, on constate en effet que sur trois points au moins il a tout lieu d'être satisfait de la conclusion des travaux de mardi.

L'ancien premier ministre est partisan de l'organisation d'élections primaires au sein de la majorité (c'est là son avantage tant que ses partenaires ne se liguent pas contre lui). Or non seulement il y a longtemps que l'espoir d'une entente « anti-R.P.R. » a été abandonné par ceux des giscardiens et des centristes qui avaient caressé ce projet, mais encore le texte élaboré au terme de la réunion revient en fait à admettre comme principe quasi général les candidatures multiples et à en fixer la discipline. Les candidatures uniques apparaissent presque comme des exceptions.

Autre préoccupation permanente de M. Chirac : éviter que son parti ne soit impliqué dans la rédaction d'un programme commun de la majorité : il n'est pas question de programme dans la déclaration mise au point mardi ; les « valeurs » et « orientations » évoquées ne sont même pas « communes ». Là réside d'ailleurs une source de tension et de discussions pour les prochaines rencontres : les « non-gaullistes » ne donnent certainement pas le même sens que les gaullistes aux mots « valeurs » et « orientations ».

Enfin, la déclaration ne contient pas une seule allusion au premier ministre. C'est là un résultat appréciable pour M. Chirac, qui, depuis bientôt un an, s'applique avec un rare acharnement à tenir M. Barre hors du jeu des partis. Sur sa lancée, le président du R.P.R. a d'ailleurs forcé son avantage en ce domaine, dès mercredi matin, en réduisant pratiquement à un tête-à-tête, « autour d'un verre », la rencontre que le chef du gouvernement entend organiser avec les responsables de la majorité au mois de septembre.

Au cours des dernières semaines, MM. Giscard d'Estaing et Barre avaient laissé percer l'inquiétude que leur inspirait ce « sommet » proposé par M. Chirac. Ni les dernières déclarations de celui-ci, ni le caractère limité de l'accord conclu (« L'union ne doit pas se limiter à un cartel électoral », avait lancé le premier ministre à Strasbourg !), ni finalement aucun des résultats de ce « sommet » ne sont, en fait, de nature à rassurer le président de la République et son chef de gouvernement.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Un premier « tour de table »

Les dirigeants du R.P.R., du parti républicain et du C.N.I.P. ont été accueillis, mardi matin, au siège du C.D.S. par M. Jean Lecanuet. Le président des démocrates sociaux a prononcé le discours d'introduction et a, dès cette première intervention, évoqué la nécessité pour la majorité de se donner un programme. Les participants ont ensuite procédé à un « tour de table ». A cette occasion, M. Jacques Chirac a fermement confirmé son opposition à toute idée de programme commun. Il a notamment fait valoir que l'existence d'un tel document donnerait à l'opposition une cible pour concentrer ses attaques et l'occasion d'interpeller la majorité sur le décalage entre ses réalisations et ses intentions. Puis l'ancien premier ministre a développé ses thèses en ce qui concerne l'organisation des rapports au sein de la coalition gouvernementale. Pour appuyer sa démonstration, il a donné lecture à ses partenaires de certains passages de déclarations faites par M. Giscard d'Estaing devant la presse le 17 janvier dernier. On se souvient qu'à cette occasion le chef de l'Etat avait souligné que la majorité *« doit donner l'image d'un pluralisme qui s'organise et qui s'entend »*. M. Chirac a fait valoir qu'il trouvait dans ce *« très bon texte »* l'inspiration de sa politique et que la notion de pluralisme à laquelle il se réfère est celle-là même qui avait été énoncée par le président de la République.

Le président du R.P.R. a enfin fait allusion au rôle du chef du gouvernement, en affirmant qu'il n'était pas dans ses intentions de l'exclure du débat politique, et qu'il admettait fort bien son intervention, le *« moment venu »*. Toutefois, il a noté que les tâches auxquelles doit faire face actuellement M. Raymond Barre sont fort astreignantes.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R., a, comme M. Lecanuet, souligné la nécessité d'un programme. Il a suggéré que des groupes de travail soient constitués. M. Bertrand Motte, président du CNIP, a proposé que les partis représentés s'entendent pour répertorier les *« valeurs communes »* auxquelles ils se réfèrent et a, comme M. Chirac, relevé l'importance des tâches économiques dans les préoccupations de l'actuel premier ministre.

Une discussion s'est alors ouverte sur la question de la participation du Mouvement démocrate socialiste de France (que préside M. Max Lejeune, mais que représentait, mardi, M. André Martin, député de la Seine-Maritime, membre de la délégation du C.D.S.). M. Chirac a indiqué qu'il ne lui paraissait pas opportun de multiplier le nombre des participants au « sommet ». Il a, à cette occasion, ironisé sur le parti radical (non représenté), comparant les candidats qu'il pourrait présenter en 1978 à ceux que M. Edgard Pisani avait soutenus en 1968, et qui *« ne représentaient rien »*.

Les partenaires de la majorité en sont venus au débat sur les élections. M. Lecanuet a alors demandé au président du R.P.R. s'il souhaitait que des élections « primaires » aient lieu dans toutes les circonscriptions entre partis de la majorité. M. Chirac a répondu : *« Théoriquement, je suis partisan des primaires généralisées (...), mais j'accepte, au nom de l'entente, des candidatures communes. »* Puis il a développé ses arguments, soulignant que les « primaires » sont dans la logique d'une majorité pluraliste, que ce système rend l'arbitrage au seul véritable arbitre : le suffrage universel, et que les candidatures uniques se comprennent mieux quand le président de la République s'engage à fond pour sa majorité (ce qui était le cas du temps de Georges Pompidou). A ce propos, le président du R.P.R. devait noter au cours d'une autre intervention que, si le discours prononcé par M. Giscard d'Estaing à Carpentras lui avait paru de ce point de vue satisfaisant, il lui semblait néanmoins souhaitable que le chef de l'Etat s'engage plus nettement encore.

Après la suspension de séance à l'heure du déjeuner, l'essentiel des travaux de l'après-midi a été consacré à la rédaction du communiqué final. Plusieurs textes avaient été préparés. Les projets de M. Lecanuet et de M. Soisson comporteraient le mot *« programme »* dont M. Chirac n'a pas accepté l'emploi. Les termes *« valeurs »* et *« orientations »* ont été retenus, mais le qualificatif *« communes »* ne leur a pas été adjoint. Ce fut là une des principales difficultés de la discussion. Les giscardiens ont insisté pour qu'il soit fait référence aux institutions et au président de la République.

N.-J. B.

M. Chirac : un programme commun ne serait qu'un compromis

Interrogé mercredi matin 20 juillet au micro de R.T.L., M. Jacques Chirac s'est félicité de l'*« accord profond »* conclu entre les formations de la majorité *« sur la forme de société que nous voulons »*. Le président du R.P.R. n'a pas caché, toutefois, l'existence d'*« appréciations divergentes sur un certain nombre de points »*, et notamment sur l'opportunité d'élaborer ou non un *« programme »* de la majorité. A ce sujet, il a réaffirmé son hostilité à toute idée de programme commun de la majorité, *« dans la mesure où un tel programme commun ne saurait être qu'un compromis »*.

A propos de l'éventualité d'un autre « sommet » de la majorité, en septembre, sous la présidence du premier ministre, M. Jacques Chirac a notamment déclaré : *« Dans la lettre que le premier ministre a bien voulu m'adresser figure son intention de convoquer en septembre les représentants des formations de la majorité, mais rien n'indique que ce sera une invitation collective, ni, a fortiori, un « sommet » de la majorité. Si le premier ministre me convoque pour s'entretenir avec moi des problèmes politiques généraux de la majorité, il va de soi que je me rendrai à son invitation, c'est bien naturel. Si d'aventure il était question, comme on le dit, de réunir un « sommet », je ne vois pas très bien ce qui s'y passerait, car à ce moment-là nos accords seront arrêtés. Mais s'il s'agit d'une réunion cordiale, autour d'un verre, pour marquer l'union et l'amitié de la majorité, je n'y verrais, pour ma part, que des avantages. »*

LE COMMUNIQUÉ

A l'issue de la réunion, M. Jean Lecanuet a donné lecture, mardi 19 juillet à 17 h. 10, du communiqué suivant :

« Les dirigeants des formations de la majorité, réunis le 19 juillet 1977 au siège du C.D.S., rappellent leur accord profond sur les principes et les institutions de la Vᵉ République garantis par le président de la République.

» L'échéance de mars 1978 implique un choix qui engage de façon décisive l'avenir de la France. En conséquence, et dans le respect du pluralisme de la majorité, une procédure de concertation a été mise en œuvre.

Dès aujourd'hui, les règles suivantes ont été arrêtées :

» *1) La majorité solidaire rappellera au pays les valeurs et proposera les orientations qu'elle entend défendre pour l'avenir.*

» *2) Les formations de la majorité décident qu'un accord loyal régira les rapports entre leurs candidats. En dehors des cas où la décision aura été prise en commun de présenter un candidat unique, les élections primaires seront organisées en fonction des modalités suivantes :*

» a) *Engagement de ne se livrer à aucune polémique entre candidats relevant de la majorité ;*

» b) *Désistement automatique en faveur du candidat de la majorité placé en tête par le suffrage universel ;*

» c) *Engagement de participer activement à la campagne du deuxième tour en faveur du candidat unique de la majorité.*

» *Ces obligations devront être publiquement souscrites par tout candidat préalablement à l'investiture de sa formation.*

» *Ces résolutions feront l'objet, au cours des prochaines semaines, d'une série de réunions de concertation.*

» *La prochaine réunion est fixée au mercredi 27 juillet au siège du Centre national des indépendants. »*

● *Les élus du pays de Montbrison (Loire)*, ensemble de soixante-quatre communes intéressées par un « contrat de pays », seront reçus le 21 juillet par M. Giscard d'Estaing. Ce contrat est inclus dans le programme de développement du Massif Central, auquel, précise-t-on à l'Elysée, le président de la République *« attache la plus grande importance »*.

Un gâteau à protéger

Mardi 19 juillet, 10 heures, au siège du C.D.S., personne n'est en retard au rendez-vous du « sommet » de la majorité. Les deux dernières délégations à arriver, presque en même temps, sont celles de M. Jacques Chirac et de M. Jean-Pierre Soisson. Dans l'escalier, les deux hommes se serrent la main.

Les douze délégués prennent place autour d'une table hexagonale recouverte de feutrine beige, au centre de laquelle le service d'accueil du C.D.S. a placé, au dernier moment, pour faire plus gai, un petit bouquet de fleurs bleues, blanches et rouges. Après l'habituelle ruée des photographes et cameramen, la réunion commence. Le personnel du C.D.S. veille attentivement à préserver le secret de la discussion. Des cordes ont été tendues sur le balcon de ce deuxième étage de l'immeuble afin d'éviter que, se déguisant en laveurs de carreaux, les journalistes trop curieux n'aillent jeter, par l'extérieur, un regard indiscret dans le salon où siègent les délégués. C'est l'attente.

Trois heures plus tard, une porte s'ouvre. Apparaît M. Jean Lecanuet qui annonce la suspension de la séance et déclare : « Nos entretiens ont été très positifs et je suis convaincu que nous parviendrons à l'accord qu'attend le pays pour se préserver des risques du programme commun. » *Tandis que le président du C.D.S. se rend à l'Elysée, où il est convié au déjeuner offert en l'honneur du président du conseil italien, M. Giulio Andreotti, les autres délégués quittent les lieux sans mot dire. La séance reprendra à 15 h. 15. Le temps pour les journalistes d'aller manger un sandwich au café d'en face, où la seule préoccupation des consommateurs est de savoir ce qui se passe sur la route du Tour de France.*

A 15 h. 15, toute le monde se retrouve au siège des démocrates-sociaux. Arrivés avec quelques minutes d'avance, les trois délégués du Centre national des indépendants et paysans racontent comment se déroule le débat. « Certes, il y a des divergences de vues, notamment à propos du « programme » de la majorité, *soulignent-ils,* mais il y a de la part de chacun une volonté de compromis terriblement fédératrice. »

Les douze sont parfaitement d'accord, en particulier, pour dire, avec M. André Martin, représentant le Mouvement démocrate-socialiste, que « la majorité ne peut plus se contenter de partir à la bataille électorale en dénonçant simplement les dangers du programme commun de la gauche. Il faut apporter autre chose aux Français ». *Devant les progrès de la gauche, il faut* « se serrer les coudes ». *M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., résume la discussion :* « Aujourd'hui, il ne s'agit plus de se partager le gâteau, mais de parvenir à le conserver. »

La séance reprend et dure deux heures, au cours desquelles les quatre formations mettent au point le communiqué commun. Tout est terminé à 17 h. 10. MM. Jacques Chirac, Jean-Pierre Soisson, Bertrand Motte et leurs amis s'en vont en silence. Il a été convenu que seul M. Jean Lecanuet parlerait, au nom de tous. Le président du C.D.S. se félicite du climat « excellent, très cordial et très franc » *de la réunion. Il souligne* « le point d'accord sur la nécessité de définir des orientations pour la France », *en admettant, toutefois, que le mot « orientation » n'a pas le même sens pour chaque participant.* « En ce qui concerne le C.D.S., *ajoute-t-il,* nous souhaitons que les orientations aillent jusqu'à l'élaboration d'un véritable programme d'action pour la durée de la prochaine législature. » *C'est justement le mot programme* « qui fait discussion ».

M. Jean Lecanuet téléphone ensuite à l'hôtel Matignon pour informer le premier ministre de l'« état des discussions ».

Quelques instants plus tard, les langues des délégués commencent à se délier. Pour M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., la rencontre s'est déroulée « aimablement ». C'est « une bonne réunion, un bon communiqué, un bon accord ». *Pour M. Jacques Douffiagues, secrétaire général du parti républicain,* « un pas important a été fait ». « Nous sommes satisfaits de l'accord, *dit-il.* J'y trouve quatre motifs de satisfaction : un motif d'ordre général, car nous souhaitons l'entente des formations de la majorité et nous avons pris en ce sens un bon départ, et trois motifs particuliers : le rappel du caractère intangible des institutions et du rôle de garant du président de la République, le fait que l'accord ne constitue pas un « syndicat de sortants », mais fait référence aux valeurs et orientations que la majorité se propose de défendre pour l'avenir, enfin l'accord loyal entre les candidats, en cas de primaires, qui correspond au « code de bonne conduite » proposé par Jean-Pierre Soisson. C'est ce que nous souhaitions : oui à la différence, non à la querelle. » *Dans l'ensemble, les conclusions de ce « sommet » satisfont tous les participants.*

Quant aux consommateurs du café d'en face, le seul sommet qui les intéresse, pour l'instant, c'est celui de l'Alpe-d'Huez, où Bernard Thévenet parvient à conserver son maillot jaune malgré l'assaut de ce diable de Hollandais nommé Kuiper. On a les « sommets » qu'on veut...

A. R.

Dans « Démocratie moderne »

M. BARROT REND HOMMAGE A JACQUES DUHAMEL

Dans le numéro du 21 juillet de *Démocratie moderne*, organe du Centre des démocrates sociaux, M. Jacques Barrot, secrétaire général de cette formation, rend hommage à Jacques Duhamel, décédé le 8 juillet, qui fut l'un des fondateurs du Centre Démocratie et Progrès, en 1969. Il écrit notamment : *« On a trop souvent présenté l'homme du Centre comme un habile tacticien. Jacques Duhamel connaissait l'art du compromis et ne manquait pas d'adresse politique. Mais cette aptitude à négocier, à tolérer les autres, relève en réalité d'un profond respect des hommes. (...) Jacques Duhamel ne succombait pas à je ne sais quelle faiblesse : il pratiquait le centrisme comme une vertu. (...)*

» Sa démarche fut exemplaire. J'en retiendrai une attitude : celle qui le conduisit à choisir l'efficacité. Participer à un gouvernement devint pour lui l'occasion d'appliquer au jour le jour sa volonté de modifier le cours des choses. Certes, la tension demeure entre l'idéal espéré et le résultat obtenu, mais il vient un moment où mieux vaut réaliser dans les textes et dans les mentalités les premiers changements que rêver d'une réforme parfaite. » M. Barrot ajoute : *« Le réformisme en actes ne s'accommode pas d'à-peu près. Il exige de l'opiniâtreté. C'est là que le centrisme de responsabilité trouve sa place. Il exige de prendre sa part des lourdeurs, des pesanteurs, des retards pour les surmonter au lieu d'en rester à leur dénonciation trop facile. »*

La mise à jour du programme commun

AUCUNE MODIFICATION SUR LES INSTITUTIONS

Le groupe tripartite (P.C.F., P.S., M.R.G.) de quinze membres, chargé de mettre à jour le programme commun de la gauche, a abordé, mardi matin 19 juillet, au siège du parti communiste, les chapitres I et II de la troisième partie, consacrés aux *« libertés »* et aux *« institutions nationales »*. M. Paul Laurent, secrétaire du comité central et membre du bureau politique du P.C.F., a indiqué qu'une *« ligne d'accord »* avait été dégagée *« dans deux directions : 1) Renforcer sensiblement le passage du programme qui concerne les libertés individuelles et collectives ; 2) Laisser en l'état le programme sur ce qui concerne les institutions »*. M. Laurent a précisé toutefois que sur la question de l'extension du scrutin proportionnel aux élections autres que législatives, demandée par le parti communiste, une discussion s'était ouverte qui *« laisse augurer une issue positive »*.

M. Pierre Beregovoy, membre du secrétariat national du P.S., a précisé que le comité directeur de son parti, qui doit se réunir le 23 juillet, examinerait l'ensemble de la négociation en cours sur le programme commun. Le 21 juillet, au siège du Mouvement des radicaux de gauche, le groupe d'actualisation étudiera les chapitres portant sur l'information et la politique extérieure.

● *M. Jacques Chirac a installé*, mardi 19 juillet, la commission extra-municipale de concertation chargée de l'environnement parisien, sous la présidence de Mme Jacqueline Nebout, adjointe au maire. Cette commission, composée de MM. Bourgine, adjoint chargé de l'urbanisme, Pierre Ras (culture), Gilbert Gantier (propreté) et Pierre Lépine (hygiène), ainsi que de fonctionnaires et de représentants de divers associations, se réunira de nouveau le 13 septembre.

● *Le Conseil de Paris a repoussé*, lundi 18 juillet, une proposition des élus communistes tendant à la suppression de la subvention de 420 000 F accordée, dans le budget de la Ville pour 1977, à la Confédération française du travail (C.F.T.). L'union des syndicats C.G.T. de Paris a présenté, mardi 19 juillet, la même demande. A la mairie, on souligne que cette subvention a été votée en 1976 et fait partie des sommes allouées à l'ensemble des syndicats. Le prochain budget, ajoute-t-on, n'est encore étudié que dans ses grandes lignes.

● *M. Roland Boudet*, qui a renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat de député réformateur de l'Orne, a annoncé qu'il sera candidat lors de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. M. Boudet, conseiller général et maire de l'Aigle, siège depuis 1967 à l'Assemblée nationale où il avait déjà représenté la seconde circonscription de l'Orne de 1958 à 1962. Il avait été réélu au second tour des élections législatives de mars 1973 avec 18 976 voix contre 13 770 à M. Michel Bruguière, U.D.R., alors chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, et 8 595 à M. Serge Caillouet, P.S.

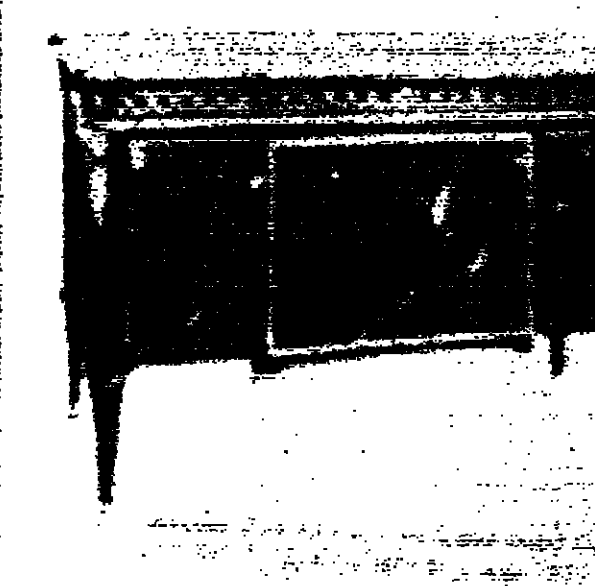
OUTRE-MER

La conférence sur les Nouvelles-Hébrides

L'ARCHIPEL POURRAIT ACCÉDER A L'INDÉPENDANCE DANS UN DÉLAI DE TROIS ANS

Après la première réunion de la conférence sur le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, mardi 19 juillet, à Paris, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a indiqué que l'archipel pourrait accéder à l'indépendance *« dans un délai que l'on peut raisonnablement fixer à trois ans »*. Au cours de la réunion, M. Stirn avait lu une déclaration des deux puissances administrantes, réaffirmant que leur seul objectif *« est de conduire l'archipel à la souveraineté internationale »* et regrettant l'absence *« d'une formation politique* (le Vanaaku Pati) *dont la participation à cette conférence eût été conforme aux vœux exprimés récemment par le comité de décolonisation de l'O.N.U. »*

La conférence, qui doit se poursuivre jusqu'au 21 juillet, aura à examiner les institutions du futur Etat, l'élection d'une nouvelle assemblée au suffrage universel, l'organisation éventuelle d'un référendum sur l'indépendance et l'aménagement de la période transitoire de trois ans.



Quatre mois après les élections municipales

Quatre mois se sont écoulés depuis le second tour des élections municipales. Nombreuses ont été les communes dont les électeurs se sont refusés à reconduire les municipalités sortantes. Les nouveaux conseils municipaux avaient, dans la plupart des cas, axé leur campagne électorale sur le « changement ». Il est certes hasardeux de tracer un bilan de l'activité de ces nouveaux conseillers municipaux tant leur capacité actuelle d'initiative est limitée par les *impératifs* budgétaires, décidés par leurs prédécesseurs. Toutefois, certains n'ont pas attendu l'élaboration du prochain budget primitif pour prendre des mesures qu'ils veulent significatives du « changement » promis.

Autant, si ce n'est même plus, que ces premières décisions, nos correspondants nous indiquent que c'est l'instauration d'un « climat » nouveau qui marque la rupture la plus apparente avec les anciennes municipalités. C'est ainsi que les maires n'hésitent pas à suspendre les réunions de leur conseil municipal pour donner la parole au public qui, note-t-on encore dans de nombreuses communes, est plus assidu et plus nombreux. Le souci d'une démocratie plus directe est marqué par la création, ici et là, de commissions extra-municipales. Faire participer la population à la vie de la cité : les nouveaux élus tentent de mettre en pratique ce qui était un slogan électoral. Par exemple, à Mons-en-Barœul (Nord), M. Marc Wolf, maire socialiste, vient d'annoncer que ses administrés seront consultés par référendum sur les choix en matière d'investissements.

Les scores réalisés par les listes écologistes ont également renforcé les préoccupations de qualité de vie en matière d'urbanisme. Ici et là, les nouveaux conseils municipaux sont volontiers enclins à remettre en cause, comme à Bourg-en-Bresse, Chambéry ou Le Mans, les projets de leurs prédécesseurs.

Quant au sort du personnel communal, Perpignan semble bien constituer une exception. Dans le chef-lieu des Pyrénées-Orientales, M. Alduy, élu en 1971 avec des socialistes, a depuis rejoint la majorité. Sa réélection en mars dernier a été suivie du non-réembauchage de deux employés de la ville qui étaient restés dans l'opposition. A Cherbourg, le personnel communal s'est étonné de retravailler le samedi. Celui de Beauvais s'est vu demander par les nouveaux élus de gauche, qui ont voulu éviter le « piège de l'épuration », une collaboration « franche et loyale ».

Restent les rapports entre les différentes composantes politiques représentées au sein des conseils municipaux. Ils sont parfois tendus comme à Saint-Chamond ou à Saint-Lô. La perspective des prochaines élections législatives pèse, il est vrai, sur la solidarité de gestion, chacun essayant de se différencier, de garder sa personnalité en prévision des combats futurs.

La préparation des budgets de 1978 constituera le premier véritable test pour les nouveaux élus.

On lira ci-dessous les articles de nos correspondants concernant, par ordre alphabétique, une première série de municipalités, de Bourg-en-Bresse à Quimper. Nous publierons dans notre prochain numéro des comptes rendus sur les nouveaux conseils de Saint-Chamond, de Saint-Lô, de La Roche-sur-Yon, de Tarbes et de Villeneuve-d'Ascq.

BOURG-EN-BRESSE : concrétiser les promesses

Bourg-en-Bresse. — *« Travailler à partir de ce qui existe » :* telle est la ligne de conduite de la nouvelle municipalité d'union de la gauche. *« Les retouches viendront plus tard »*, précise le maire socialiste, M. Louis Robin. D'ores et déjà, M. Robin et *ses collègues* ont tenté d'arrêter quelques opérations, comme par exemple la construction du parc des expositions dont le coût — 30 millions de francs dont les deux tiers à la charge de la commune — est jugé trop élevé par les responsables de l'union de la gauche. Essai mais non réussi, car, comme le remarque le maire : *« Nous n'avons pas les moyens de modifier le projet. Nous pouvons emprunter pour payer la note, mais pas pour nous dédire. »*

Reste aux nouveaux conseillers, devant cette impossibilité de revenir sur les décisions prises par le conseil municipal précédent, à essayer d'opérer avec plus de modestie. C'est ainsi qu'un promoteur autorisé à construire un immeuble de six niveaux, à proximité de l'église de Brou — classée monument historique, — s'est vu demander la réduction de son programme, dans un souci d'esthétique.

La nouvelle municipalité, ayant, pour une grande part, gagné les élections en portant la bataille sur le terrain de l'urbanisme, entend s'y tenir. *Améliorer la qualité de la vie*, thème dont elle a abondamment usé pendant la campagne électorale, reste son principal objectif : *« Nous allons nous battre pour obtenir la construction d'une déviation routière, qui éloignera le trafic international de l'axe vallée de la Saône-tunnel du Mont-Blanc dont pâtissent actuellement plusieurs milliers d'habitants. »*

Dans un autre domaine, les nouveaux élus ont pris des options pour mettre en place une demi-douzaine de terrains de jeux pour enfants. Pour deux d'entre eux, la ville devra, dit-on, les acquérir au prix de 7 000 F le mètre carré. Choix délibéré pour une équipe qui cherche à concrétiser ses promesses, le plus rapidement possible, au même titre que son désir de faire participer la population aux affaires municipales. Quatre commissions extra-municipales (culture, sports, social, urbanisme) sont en cours d'installation. Elles fonctionneront en septembre avec, espère M. Robin, leur secrétariat et leur local. *« Une fois par an au moins, nous rendrons compte de notre action devant la population »*, assure le maire, qui précise que le premier rendez-vous est fixé en octobre.

BERNARD ÉLIE.

CHAMBÉRY : un geste symbolique

Chambéry. — *Dirigée par un socialiste, M. Francis Ampe, la nouvelle municipalité a quelque peu modifié le fonctionnement du conseil municipal tel qu'il existait avec l'ancienne équipe conduite par M. Pierre Dumas, ancien ministre, R.P.R. Elle a supprimé la procédure intermédiaire des « commissions réunies », échelon qui se situait entre les commissions proprement dites et le conseil municipal lui-même. Pour M. Ampe,* « il s'agissait d'un véritable conseil municipal privé au cours duquel les vraies discussions avaient lieu ; les séances publiques ne faisant qu'entériner des mesures déjà prises ».

Les élus de l'union de la gauche se montrent intransigeants à l'égard des promoteurs qui ne respecteraient pas les règles du permis de construire : un premier arrêté de suspension des travaux d'un ensemble immobilier a été pris, cassé, il est vrai, par la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Chambéry (le Monde *du 29 juin).*

Pour M. Ampe, « ce n'est pas dans les six premiers mois qu'on impulse les changements fondamentaux. Ces premiers mois, pour une nouvelle équipe, sont consacrés à une étude approfondie des problèmes et à un contact direct avec la population. Cela n'exclut pas cependant des gestes symboliques ». *Ainsi la municipalité de Chambéry a créé un comité consultatif des travailleurs migrants. Sa mission sera de représenter les étrangers auprès du conseil municipal, où il disposera de trois voix consultatives, et de prendre en charge la gestion des institutions et des organismes qui concernent la condition des travailleurs immigrés.*

La situation personnelle des élus préoccupe également le nouveau maire. Il relève que « la mairie est un emploi à plein temps ». *Considérant* « boiteuse » *la solution actuelle, qui rend difficilement conciliable l'exercice d'un métier et l'animation d'une ville de 56 000 habitants, il juge* « absurde » *l'absence d'un* « statut *des élus* ».

CLAUDE FRANCILLON.

NANCY : assainissement financier

Nancy. — La principale initiative de M. Claude Coulais (P.R.) a été d'annoncer un contrôle sévère de la gestion municipale. *« La ville de Nancy est un grand corps malade, désarticulé et affaibli, que nous avons à soigner et à réanimer »*, déclarait-il publiquement le 2 mai dernier. Selon M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, il manquerait au moins 10 millions pour boucler le budget de 1977 voté par la précédente municipalité, que dirigeait M. Marcel Martin (mod., maj.).

Dans le cadre de la rigueur financière dont se réclame le nouveau maire, vingt mesures ont été rendues publiques. En premier lieu, il a été demandé au préfet de Meurthe-et-Moselle et au ministre de l'intérieur de faire procéder à l'arrêt et à la vérification de tous les comptes antérieurs au scrutin de mars dernier.

Pour l'exécution du budget de 1977, aucun dépassement de crédit voté ne sera toléré, sauf accord préalable écrit du maire ; tout engagement fictif de crédits entraînera une procédure disciplinaire, et aucun crédit supplémentaire de fonctionnement ne sera accepté globalement au budget supplémentaire de 1977. Ce dernier et celui de 1978 seront élaborés non pas à partir d'une admission de dépenses, mais à partir des capacités financières de la ville.

M. Coulais a également institué un contrôle permanent des dépenses mandatées et engagées par rapport aux crédits votés : un directeur des services municipaux assurera les fonctions de contrôleur financier, chargé de viser tous les engagements de crédits ; un état mensuel des engagements sera mis en place, ainsi qu'un tableau de bord financier établi et mis à jour chaque trimestre.

Quant au personnel communal, il apparaît, selon le maire, que le volume dépasse très largement le tableau des effectifs autorisés et normaux. Il estime que l'organisation des postes de travail peut être améliorée et que les heures supplémentaires doivent conserver un caractère exceptionnel. La nouvelle municipalité désire également réduire les dépenses de relations publiques. Le bulletin municipal sera désormais élaboré et édité par les services municipaux. Les contrats souscrits par la précédente municipalité pour la revue *Vivre à Nancy* sont résiliés. De rigoureux impératifs de dépenses devront être respectés pour les diverses fêtes et cérémonies : *« Si je dois supprimer des réceptions à partir de novembre, je le ferai »*, a averti le secrétaire d'Etat.

M. Coulais a annoncé, en outre, la suspension de l'opération publicitaire « feuille d'or » lancée sous forme de souscription publique pour restaurer les grilles de la place Stanislas. Selon lui, elle aurait coûté en contrats publicitaires la somme de 300 000 francs et rapporté seulement 36 000 francs en 1977.

Favoriser le travail en équipe était un des thèmes de la campagne *électorale de M. Coulais. Pour* ce faire, à la tête de chacune des six grandes commissions sera placé un adjoint « tête de file », entouré d'adjoints assistants pour éviter la dispersion des tâches.

CLAUDE LÉVY.

CAMBRAI : définir une politique globale

Lille. — M. Jacques Legendre, R.P.R., agrégé d'histoire, a donné à la majorité une de ses rares consolations, lors des dernières élections municipales, en enlevant la mairie de Cambrai au vieux militant socialiste Raymond Gernez, après lui avoir ravi, en 1973, son siège de député.

M. Legendre, vite *« aspiré »* par Paris, puisqu'il est, depuis le 1er avril, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, réussit néanmoins à rester très présent sur le terrain, où il fait son apprentissage de maire.

Quel héritage a-t-il reçu ? Il n'est pas excessif dans sa critique : *« Je trouve une situation financière délicate car la ville de Cambrai a beaucoup emprunté et les impôts locaux y sont élevés. Il nous sera donc difficile d'avoir recours à l'emprunt et nous sommes condamnés à jouer très serré. Sur certains plans — aménagement scolaire ou sportif — la précédente municipalité a un bilan positif. Mais elle a agi au coup par coup. Il n'y avait pas de politique globale, notamment sur le plan culturel. Certaines réalisations, par exemple le Palais des grottes, construit uniquement pour la Kermesse de la « bêtise », sont difficilement utilisables en dehors de leur destination primitive, et Cambrai n'a toujours pas de théâtre... »*

Les premières décisions prises par la nouvelle équipe ? *« Nous remettons en cause le POS (plan d'occupation des sols), qui était prêt et devait être soumis bientôt à l'enquête publique. On n'a pas respecté ce qui restait du Cambrai ancien, le secteur de la citadelle notamment, et on prévoit encore la construction d'immeubles de onze étages dans le centre, de même que l'on envisage d'abattre des maisons du dix-huitième siècle pour une promotion immobilière. De cela, nous ne voulons pas, l'urbanisme, en tout état de cause, restera l'affaire de la municipalité. C'est l'environnement dans et autour de la ville qui pour nous est essentiel. Nous agirons à travers le contrat des villes moyennes qui est en préparation. »*

Un style nouveau ? *« Bien sûr, nous allons lancer et multiplier les commissions extra-municipales; mais autant la concertation est souhaitable, autant nous affirmons d'emblée que la responsabilité de la décision appartient aux élus. Et puis, il faut mettre à l'action l'ensemble de la municipalité. Les neuf adjoints qui ont été désignés sont vraiment responsables d'un secteur, ce qui n'était pas le cas précédemment. Il faut encore s'appuyer sur les conseillers municipaux, ceux-ci doivent agir directement dans un quartier. Ainsi, par exemple, le bulletin municipal que nous lançons, et qui n'est pas un bulletin d'auto-satisfaction, présente un dossier et aussi un questionnaire pour recueillir les suggestions. Pour l'aménagement du quartier Martin-Martine, nous avons reçu huit cents réponses sur deux mille questionnaires, mais ces réponses devaient être adressées aux conseillers municipaux du quartier. Voilà comment nous voulons mettre à l'action l'ensemble de l'équipe municipale. »*

Pour M. Legendre, il convient de reprendre tous les dossiers et de définir une *« politique globale »* : il insiste sur ce terme. Et cela va même au-delà de la ville, puisqu'il songe à lancer un syndicat intercommunal et peut-être même un district pour l'ensemble de l'agglomération (55 000 habitants), mais il faudra pour cela vaincre quelques réticences.

Sur le plan économique aussi, la ville veut intervenir. Un secrétariat à l'expansion va être créé à la mairie et il s'appuiera sur une commission où seront rassemblées toutes les parties intéressées — industriels, chambre de commerce, élus, usagers, etc.

Le maire de Cambrai n'est pas pour un bouleversement brutal ; il veut patiemment développer une stratégie qui s'appuiera sur une analyse très sérieuse des dossiers. Les études en cours actuellement lui semblent pour cela essentielles.

GEORGES SUEUR.

HOUILLES ET MANTES-LA-JOLIE : les maires ne sont plus les maîtres

Versailles. — *Que ce soit à Houilles où M. Eugène Seleskovitch (P.C.) a succédé à Mlle Gisèle Bernadou (mod. maj.) — qui ne se représentait pas — ou à Mantes où M. Jean-Paul David (réf.) a dû laisser son fauteuil à un socialiste, M. Paul Picard, les conseils municipaux ont manifesté l'intention de se réunir plus fréquemment : dix fois par an au lieu de six auparavant.*

Aucune difficulté particulière d'ordre conflictuel n'a surgi entre ces nouvelles municipalités et les personnalités locales appartenant à la majorité. C'est ainsi qu'à Houilles, les opposants au nouveau maire ont été reconduits à la tête des associations extra-municipales.

Commencent à fonctionner dans la commune que dirige M. Seleskovitch, les commissions extra-municipales. Elles seront installées à l'automne à Mantes-la-Jolie. Dans cette dernière commune, une réunion dans le quartier du Val-Fourré (huit mille logements) a rassemblé plus de quatre cents personnes avec les élus. Une somme de 950 000 francs a été débloquée pour humaniser cette ZUP. Toutefois, une subvention d'équilibre a été demandée à l'Etat.

Aux yeux des habitants, l'une des premières différences apparentes de « style » de gestion est que le maire n'est plus le maître absolu des affaires communales. Les adjoints et les conseillers municipaux interviennent dans toutes les discussions, que les décisions à prendre soient ou non importantes.

DAMIEN RÉGIS.

PERPIGNAN : épuration

Perpignan. — Au lendemain du second tour des élections municipales, six employés de la mairie de Perpignan ont subi les conséquences de leur prise de position, pendant la campagne électorale, en faveur des candidats de la gauche. Deux auxiliaires, femmes de ménage *employées temporairement, n'ont pas* été réembauchées par mesure de rétorsion. Un technicien a été muté dans un service d'archive, deux gardiens de square ainsi qu'un fonctionnaire ont été déplacés à la demande de M. Paul Alduy, député non-inscrit, maire de Perpignan.

Ces décisions ont suscité les protestations des syndicats, qui avaient projeté un mouvement de grève, mais la base, constituée des employés municipaux qui auront à travailler avec la municipalité jusqu'à expiration de son mandat, n'a pas suivi.

Un recours administratif a été introduit par les intéressés pour abus de pouvoir. — P. G.

QUIMPER : payer les équipements

Quimper. — *Depuis le 20 mars, l'événement le plus conséquent de la vie municipale quimpéroise est la « promotion » du maire, M. Marc Becam, R.P.R., devenu secrétaire d'Etat aux collectivités locales. Si les Quimpérois espèrent que ces nouvelles fonctions de leur maire feront que les difficultés de la Cornouaille seront mieux perçues à Paris, ils craignent davantage encore que M. Becam, également conseiller général, ne puisse faire face comme il le devrait à sa tâche de premier magistrat de leur ville.*

Après la mise en place de la nouvelle équipe municipale, peu de changements sont perceptibles pour le public. Une enquête est actuellement en cours auprès des chefs des services municipaux afin de connaître leurs besoins, un embauchage étant susceptible d'intervenir.

L'un des tout premiers soucis de la municipalité est de résoudre le problème d'urbanisme posé au chef-lieu du Finistère, qui a vu ses vieilles halles ravagées l'été dernier par un incendie. Le projet de reconstruction de cet édifice a du reste provoqué la création d'une première commission extra-municipale. Cette affaire a suscité un intérêt incontesté dans le public, et a retenu largement l'attention de la municipalité qui, avant de prendre une décision, a organisé un débat dans une salle municipale, débat auquel la participation de la population n'a pas atteint cependant l'ampleur qu'on pouvait espérer.

La première tâche de la municipalité de M. Becam a été de voter le budget, qui prévoit une augmentation des impôts de 19,5 %. « Il faut être prêt, avait dit à ce propos M. Becam, à payer les équipements que l'on souhaite. »

Il reste que les Quimpérois sont dans l'expectative. La tâche de M. Becam n'est pas aisée en ce sens qu'on attend de lui les équipements classiques d'une ville, mais aussi d'une région où le nombre des chômeurs est particulièrement important, et une impulsion dans le domaine économique dont l'incidence serait sensible au niveau de l'emploi.

JEAN BLÉAS.

ions non négligeables à M. Chi

Un gateau à protéger

E MER



PRESSE

Le conflit du « Parisien libéré »

Le Syndicat du Livre parisien C.G.T. adresse une lettre à M. Barre

Dans une lettre ouverte, le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. — qui est reçu ce mercredi en fin de matinée par le Syndicat de la presse parisienne — demande au premier ministre de donner son aval à certaines dispositions financières de l'accord conclu entre la direction du « Parisien libéré » et le Syndicat du Livre (« le Monde » du 13 juillet). Nous publions ci-dessous le texte de cette lettre.

« Lors de l'entretien — impromptu mais correct — que vous avez accepté d'avoir avec nous à *France-Soir*, à l'occasion de votre visite à la direction de cette entreprise et du groupe Hersant, nous avons évoqué concrètement le conflit du *Parisien libéré*.

» Vous nous avez déclaré comprendre l'état d'esprit des travailleurs privés de leur emploi et plongés dans une lutte difficile depuis si longtemps.

» Vous avez également affirmé que vous souhaitiez une solution positive et que le gouvernement contribuerait, pour sa part, à cette solution en prenant les dispositions financières, humaines et sociales qu'il avait déjà largement fait étudier.

» Depuis ce moment des négociations directes entre notre organisation et la direction du *Parisien libéré* ont abouti à un accord positif, admis par les deux parties.

» Vos représentants ont été tenus informés constamment de ces négociations et de leur aboutissement dans des conditions qui vous permettent de prendre, en temps opportun, les mesures sociales qui dépendent du gouvernement.

» Voici aujourd'hui une semaine, jour pour jour, que l'accord est au point.

» Il manque toujours, pour qu'il puisse être signé et entrer en vigueur, les mesures complémentaires qui dépendent du gouvernement.

» Il serait incompréhensible pour l'opinion publique et inacceptable pour les travailleurs de la presse parisienne que le gouvernement fasse obstacle à un accord enfin intervenu, qui met fin à un conflit aussi long, lequel a déjà causé de sérieuses perturbations dans l'ensemble de la presse parisienne et aussi nationale.

» Nous sommes donc amenés, monsieur le premier ministre, à vous demander de traduire dans les actes les préoccupations sociales dont vous nous avez parlé.

» La fin effective du conflit du *Parisien libéré*, et plus généralement la solution des problèmes de la presse parisienne nécessitent, outre les dispositions incombant au patronat, des mesures gouvernementales. Nous vous avons présenté à cet égard nos propositions précises en vous demandant d'en discuter. »

Le comité intersyndical.

● *Pour le maintien de l'emploi dans l'imprimerie Lang.* — Lundi 18 juillet, une délégation du comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. s'est entretenue avec M. Gabriel Kaspereit, adjoint au maire de Paris. Elle a demandé l'arrêt de toute opération de démantèlement dans l'imprimerie Lang et souhaite que des démarches soient accomplies auprès des ministères de l'industrie et des finances, afin de *« garantir le maintien du potentiel de l'imprimerie »*. La C.G.T. propose également une réunion entre les organisations patronales et ouvrières, les ministres concernés et la mairie de Paris pour étudier le problème de l'emploi dans l'imprimerie parisienne.

ATTENTION, DANGER !

Après des mois de bataille acharnée, la direction la plus « musclée » de la presse parisienne, celle du Parisien libéré, *et le syndicat le plus combatif, celui du Livre C.G.T., sont convenus d'un accord. Comment supposer que ce constat puisse être remis en cause par les pouvoirs publics ?*

Les sportifs auront été heureux d'apprendre hier que le Conseil de Paris accordait 2 700 000 francs d'aide fiscale à un club de football. L'avenir d'une profession, la survie et la modernisation de la presse parisienne méritent autant de sollicitude que le ballon rond et un effort financier plus important que celui qui avait déjà été prévu par le rapport de médiation demandé à M. Mottin. Si — dans les pires conditions — le conflit devait renaître, il ne faudrait plus parler d'obstacles économiques, mais constater qu'on a choisi l'impasse politique, au moment même où l'on parle volontiers de la nécessaire unité nationale.

On dit à Matignon que si le gouvernement prend le temps de réfléchir il reste favorable à la solution négociée. Cette déclaration d'intention est en soi satisfaisante, mais chaque jour qui passe accroît l'inquiétude dans les imprimeries et dans les journaux.

J. S.

L'ENQUÊTE ANNUELLE SUR LA LECTURE DE LA PRESSE

Le C.E.S.P. (Centre d'études des supports de publicité), présidé par M. Daniel Adam, a commenté hier au cours d'une conférence de presse l'enquête annuelle sur la lecture de la presse effectuée par cet organisme.

Si 60 % des Français de plus de quinze ans lisent un quotidien, les résultats de l'enquête 1977 sont, pour la presse nationale, fragmentaires. En effet, la direction du *Figaro* et de *France-Soir* a refusé que les résultats de ces deux titres soient rendus publics.

Voici les chiffres des six autres quotidiens édités à Paris et analysés par le C.E.S.P. On notera qu'une enquête par sondages ne permet pas d'apprécier l'audience des quotidiens de plus faible diffusion.

Audience totale en France métropolitaine

	1977	1976
Le Monde	1 349 000	1 361 000
Le Parisien libéré	900 000	771 000
L'Equipe	838 000	798 000
L'Humanité	670 000	496 000
L'Aurore	599 000	675 000
La Croix	289 000	295 000

La lecture des magazines semble avoir, généralement progressé. Le champion toutes catégories, *Télé 7 Jours*, se voit gratifier de 9 819 000 lecteurs. Quant aux hebdomadaires du lundi, ils se portent bien. *L'Express* compte 2 899 000 lecteurs, *le Nouvel Observateur* 2 318 000 et *le Point* 1 910 000.

MÉDECINE

● *La première convention entre la Caisse nationale d'assurance maladie et les biologistes des laboratoires d'analyses* a été signée pour cinq ans. Deux seulement des trois syndicats représentatifs de la profession, le Syndicat national des directeurs de laboratoire et l'Association des pharmaciens directeurs de laboratoires d'analyses (APDILA) sont partie prenante à cet accord : le Syndicat des médecins biologistes en effet n'a pas signé cette convention, en raison de l'absence d'avantages spécifiques notamment d'ordre promotionnel reconnus aux médecins et de l'imprécision des textes sur la création de laboratoires expérimentaux par la Sécurité sociale. Une possibilité sera désormais offerte aux biologistes de proposer l'intégration à la nomenclature d'examens mis au point récemment, qui n'ouvrent pas encore droit à remboursement.

● *Seize anciens ouvriers d'Amisol atteints d'asbestose.* — Seize anciens ouvriers de l'usine de traitement de l'amiante Amisol, à Clermont-Ferrand, ont été reconnus atteints d'asbestose pulmonaire (« tuberculose de l'amiante ») et vingt-quatre autres devront être étroitement surveillés. C'est ce que vient d'indiquer le professeur Claude Malina, dont l'équipe de pneumologues a jusqu'à présent examiné cent soixante des cinq cents ouvriers de cette entreprise. Le professeur Molina a également fait savoir que son équipe enquêtait actuellement sur les causes des douze décès enregistrés depuis la fermeture d'Amisol, en décembre 1974, parmi l'ancien personnel de l'usine, et que la C.G.T. a attribués à l'abestose pulmonaire.

SPORTS

TOUR DE FRANCE

SOUS L'ŒIL DES ANCIENS

De notre envoyé spécial

L'Alpe-d'Huez. — A L'Alpe-d'Huez, mardi 19 juillet, les vedettes étaient aussi de l'autre côté de la barrière. Fachleitner, Brambilla, Bernard Gauthier, Lauredi, François Mahé, Apo Lazaridès, ces anciennes gloires du vélo, avaient rejoint la route du Tour pour rencontrer leurs vieux amis de la caravane et voir leurs successeurs de plus près. Ils ont retrouvé l'atmosphère des grandes étapes de montagne, qui se jouent à 1 800 mètres d'altitude et qui creusent des écarts irrémédiables.

La défaillance de Merckx

Sans doute savaient-ils que l'épreuve de la monotonie n'échapperait pas à la règle et qu'elle basculerait soudain dans le drame. Ils connaissaient le col du Glandon avec ses 25 kilomètres de chemin sauvage sur lequel ils avaient souffert voici trente ou quarante ans, ils le connaissaient trop bien pour ne pas se douter qu'il provoquerait des ravages. C'est là précisément que Thurau a laissé ses illusions et que Merckx a connu sa plus grande défaillance. C'est là aussi que Van Impe a cru gagner le Tour de France et qu'il l'a probablement perdu.

Le grimpeur belge espérait rééditer son exploit de l'an dernier à Saint-Lary-Soulan, dans les Hautes-Pyrénées, en attaquant de loin. Il n'avait pas tenu compte de son isolement ni du vent qui soufflait de face dans la vallée et qui allait freiner sa progression. Au pied de L'Alpe-d'Huez, à 14 kilomètres du but, il possédait un avantage de 2 min. 40 sec. ; à 5 kilomètres de l'arrivée, il comptait encore 50 secondes d'avance, mais il fut incapable de réagir quand Kuiper, puis Thévenet, qui venaient de lâcher Zoetemelk, le débordèrent à proximité du sommet.

Victime d'une chute qui ressembla fort à un K.O., il concéda deux nouvelles minutes et termina au bord de l'épuisement, comme beaucoup d'autres. Classé dixième de l'étape, Pedro Torres, le roi de la montagne, a franchi la ligne avec 11 minutes de retard. Il précède cependant Ocana, Thurau et Merckx.

Trente coureurs pointés à une heure du Néerlandais Kuiper, c'est-à-dire en dehors des délais prévus, ont été éliminés. Parmi eux, Sercu, Schuiten, Bracke et Quilfen. Il est probable que la passivité du peloton durant la première partie du Tour n'a pas incité à la clémence les commissaires, qui ont appliqué le règlement à la lettre.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la dix-septième étape Chamonix - L'Alpe - d'Huez (184,5 km). — 1. Hennie Kuiper (P.-B.), 5 h. 20 min. ; 2. Thévenet (Fr.), à 41 sec. ; 3. Van Impe (Bel.), à 2 min. 6 sec. ; 4. Galdos (Esp.), à 2 min. 59 sec. ; 5. Zoetemelk (P.-B.), à 4 min. 30 sec. ; 6. Martin (Fr.), à 8 min. 15 sec., etc.

Classement général. — 1. Bernard Thévenet (Fr.), 97 h. 35 min 51 sec. ; 2. Kuiper (P.-B.), à 8 sec. ; 3. Van Impe (Bel.), à 1 min. 58 sec. ; 4. Galdos (Esp.), à 4 min. 14 sec. ; 5. Zoetemelk (P.-B.), à 5 min. 12 sec. ; 6. Thurau (R.F.A.), à 12 min. 57 sec. ; 7 Laurent (Fr.), à 14 min. 51 sec. ; 8. Delisle (Fr.), à 14 min. 51 sec., 9. Merckx (Bel.), à 16 min. 12 sec. ; 10. Martin (Fr.), à 21 min. 57 sec., etc.

LICENCIEMENT COLLECTIF

De notre envoyé spécial

L'Alpe-d'Huez. — *La concurrence sauvage de messieurs les patrons a laminé les prolos du peloton. Les voilà mis à pied, ces hommes qui n'avaient plus d'autre ambition que de défiler eux aussi, sur les Champs-Elysées, après trois semaines de bons et loyaux services. Rendement insuffisant, a décrété M. le commissaire, sur avis du chef-chrono. On n'arrive pas impunément — et en souriant, bande d'insolents — une heure après le vainqueur. Les O.S. sur deux roues avaient cru bon de dire non aux cadences infernales : licenciés, trente d'un coup !*

C'est le règlement, dit-on. Bien sûr, après quinze jours de promenade, on ne peut se permettre de jouer encore les dilettantes, même si les « bosses » se mettent à flirter avec les 2 000 mètres. Mais s'ils n'ont pas « flingué », ces petits, de Gascogne en Espagne, d'Aquitaine en Bretagne, de Normandie en Flandres, n'est-ce pas que la loi fixée par les « parrains » interdisait alors de déclarer la guerre ? Pas de bagarre avant les Alpes : telle était la consigne. Ils ont obéi. Les directeurs, les commissaires, excédés — à bon droit — par trop de passivité, attendaient l'occasion pour sévir. C'est chose faite : les lampistes ont trinqué.

Et quelques autres avec, qui, pourtant, avaient osé transgresser la loi. Exit Sercu, le grognard de Charleroi. Exit Quilfen, le solitaire de Thonon. Exit Rouxel, qui n'était plus que plaies et bosses, souvenir d'une pirouette à Besançon, après un bon début de tour.

Trêve pour un jour des râles et des regrets : l'heure des comptes approche. C'est vrai, le Tour n'est plus qu'un long prologue pour une grande classique, mais, Dieu ! qu'elle était belle cette classique ! Qui oubliera l'image du champion déchu, dans la Madeleine chauve et ravinée. Eddy, le buste hoquetant sur sa machine, attendu par un fidèle, tiré vers les maîtres, jusqu'à trente pas de leurs boyaux, et qui cédait, trop las, sans que nul ne porte l'estocade...

Thurau, drapé du maillot blanc des « bleus », qui cède et qui revient, qui cède encore et ne reviendra plus. Et qui, à bout de tout, tombe comme une quille à 200 mètres de sa délivrance. Van Impe, latin-roi, souverain éphémère avant la chute et la défaite. Thévenet, d'abord lâché, lâchant ensuite et jouant son tour à qui perd gagne.

Toute cela, c'était devant, au milieu de la foule qui hurle, court, trépigne, et ne voit que du jaune. Ont-ils vu, ces braves gens, l'Instamatic au nombril, le visage gras d'Ambre solaire, l'épopée inhumaine des soldats de l'arrière-garde ? Ces quarante hommes perdus dès leurs premières rampes de la Madeleine, collés, la bave aux lèvres, à un bitume qui monte au ciel. Le regard glauque du 93 — Cavalcanti dans la liste du journal — jetant un œil vers la cime, et l'autre vers le bas, juste pour se rassurer : il n'était pas le dernier. Ont-ils vu Chalmel qui titubait, Hoban et ses cheveux blancs filant dans la poussière d'un chemin en chantier, Danguillaume, hagard, qui se sentait soudain des ailes alors même qu'il avait cessé de pédaler : divine poussette? Ceux-là verront la suite. Les autres, trop loin derrière pour qu'on les cherche encore, ont déjà fait leurs valises. Peine perdue. Trente disparus dans la bataille des Alpes : le Tour paie cher un petit détour vers la légende.

DOMINIQUE POUCHIN.

FOOTBALL. — *Un porte-parole de la fédération brésilienne de football a confirmé l'entrée en vigueur de la règle qui veut que les transferts à l'étranger de joueurs brésiliens, sélectionnés ou même simplement pressentis pour faire partie de l'équipe nationale, soient interdits pendant toute l'année précédant la phase finale de la Coupe du monde de football, qui se déroulera au mois de juillet 1978 en Argentine.*

SOCIÉTÉ

DES NOMADES A VILLEURBANNE

De l'autre côté du mur

De notre envoyé spécial

Villeurbanne. — Passé le canal de Jonage sur le nouveau pont de la Croix-Luizet, l'univers bascule. Mais où sont les rues piétonnes du centre de Lyon et leurs vitrines bien léchées ? Ici, c'est le pays du terrain vague, des graviers, des buissons et des « launes » familières à Bernard Clavel, ces yeux d'eau glauque que le Rhône écarquille aux abords de ses rives. Le groupe scolaire, stores baissés sur les fenêtres silencieuses, des baraques, quelques « chiens méchants »... Le chemin continue à travers les trésors éparpillés d'une benne à ordures. Sur le côté, une palissade de ciment : quand elle tourne à angle droit, on aperçoit le terre-plein bitumé où six caravanes se reposent. Voici le campement des nomades. Vous avez, sans peut-être vous en apercevoir, côtoyé *« le mur »*.

Les travaux ne sont pas terminés, le ciment des poteaux n'a pas durci. Milo, comme les mémés, les tantes et les brus de la famille d'à côté, sourit et s'étonne. « *C'est très bien ce mur. Le terrain de sport, il fallait bien le fermer : nous y allions avec nos roulottes. Nous y étions jusqu'à cinquante caravanes, il y a quelques semaines. Vous accepteriez ça chez vous ?* » On a donc clôturé le terrain de sport. « *Mais ce n'est pas qu'on nous en veut. La preuve : on a goudronné le terre-plein où nous sommes, installé l'eau courante, mis des douches à notre disposition. Le maire, il est venu ici. Il est très gentil. Il a bu le café avec nous. C'est très bien ce mur.* »

Milo, le rempailleur, a traversé dix-sept pays et vit seul depuis qu'il a perdu sa femme (« *Mais on n'est jamais seul, nous, les manouches* »). Livre-t-il tout ce qu'il a dans la tête ? Très bien, ce mur ? Sa dignité le veut ainsi. Et il est vrai que le « *terrain des gitans* » n'est pas clos, refermé, isolé. Deux côtés du carré restent ouverts sur les talus et les taillis.

Les tziganes, elles, vous en diront un peu plus. Pour peu que vous acceptiez de vous faire lire les lignes de la main, vous finirez par entendre que « *le mur, c'est étouffant* ». Et puis, on se souvient de cette bagarre : un gosse manouche giflé par le directeur du groupe scolaire. Le père est allé « bousculer » le directeur qui a porté plainte et fait venir la police. Pendant trois semaines, deux policiers sont restés devant l'école... « *Mais quand c'est arrivé, le maire avait déjà décidé d'arranger la place pour nous, et de construire le mur. Ça n'a rien à voir.* »

« Un matin, on part »

A l'hôtel de ville de Villeurbanne, en l'absence du maire, M. Charles Hernu, son adjoint, M. Bernard Rivalta, répond. Un homme de bonne volonté. Ecartelé. « *Les nomades doivent pouvoir vivre comme ils veulent et la population doit pouvoir se sentir en sécurité.* » Car il y a eu des larcins, des carreaux cassés. Des entrepreneurs qui abritent du matériel dans les parages ont demandé à la municipalité de poster des C.R.S. Le conseil a refusé. M. Bernard Rivalta sait que la poudre flotte sur ces terres peuplés de fils sans racines ; et la poudre, c'est inflammable. Quand on entend des immigrés proférer : « *Ces manouches, il faut les mener à la baguette !* », on comprend qu'on est tous les « métèques » de quelqu'un.

Alors, on va installer un chalet, au milieu du campement. Un gardien-animateur y logera avec sa famille. Il sera choisi par le Comité rhodanien d'information et d'action en faveur des populations d'origine nomade (CRIN) et salarié par la ville de Villeurbanne. Le CRIN recommande de créer un droit de place pour « responsabiliser » les usagers... M. Bernard Rivalta et le conseil municipal de Villeurbanne attendent beaucoup du gardien animateur. Sans trop d'illusion. Elus depuis quatre mois, ils ont constaté que le problème est ardu. « *La municipalité communiste voisine de Vaulx-en-Velin,* rappellent-ils, *qui nous a critiqués à propos du mur, a dû elle-même fermer un camp de nomades. C'est difficile de maintenir un certain libéralisme pour les minorités, et de les faire côtoyer ceux qui ont choisi un autre mode de vie.* »

Maintenant, c'est les vacances : de toute façon, le terrain des sports et le groupe scolaire sont déserts pour un mois et demi. Après, à la rentrée, que va-t-il se passer ? Milo ne sait pas. « *D'ailleurs, nous, on est là ; parfois depuis plusieurs mois. Et puis, un matin, on a envie de partir. On part.* »

CHARLES VIAL.

JUSTICE

Des étudiants de Grenoble sont condamnés à des peines d'emprisonnement.

Le tribunal correctionnel de Grenoble (Isère) vient de rendre trois jugements après des incidents qui ont eu lieu sur le campus universitaire aux mois d'avril et mai derniers. Le premier jugement condamne M. Dalil Hamadéné, ressortissant algérien, âgé de vingt-deux ans, étudiant, à six mois d'emprisonnement. M. Hamadéné avait été arrêté après la mort du directeur de la résidence Hector-Berlioz de Saint-Martin-d'Hères, M. Henri Cheminaud, le 7 mai (*le Monde* du 18 mai).

Le deuxième jugement condamne MM. Jean-Luc Martin, dix-neuf ans, sans profession, et Guy Laivigne, trente-deux ans, sans profession, à des peines respectives de dix-huit mois d'emprisonnement par défaut et un an. M. Hamadéné, lui aussi poursuivi, a été relaxé. Le 12 avril dernier, plusieurs personnes s'étaient rendues coupables de « *destruction d'objet d'utilité publique* » en saccageant deux locaux syndicaux de la Fédération nationale des étudiants de France (F.N.E.F.) (*le Monde* du 14 avril). Le troisième jugement, rendu comme les deux autres le 11 juillet, condamne MM. Hamadéné et Laivigne à quatre mois d'emprisonnement.

Le hold-up de Corfou.

M. Alessio Moselles et son amie Danièle Valle, dont on était sans nouvelles depuis la fuite à bord de leur yacht *Alexia* des auteurs du hold-up commis, le 16 juillet, au Club Méditerranée de Corfou (Grèce), ont été retrouvés. Ils auraient été emmenés à leur corps défendant par les auteurs du hold-up puis débarqués sur les côtes yougoslaves. C'est ce qu'ils ont fait savoir par téléphone à leurs familles respectives, apprenait-on mardi 19 juillet, en fin de soirée, à Rome. Mais les autorités yougoslaves n'ont ni confirmé, ni démenti la « libération » de M. Moselles et de Mlle Valle, connue seulement par suite d'indiscrétions. En Grèce, le parquet de Corfou a interdit, comme l'y autorise la loi grecque, la publication de toute nouvelle information concernant le hold-up, afin de ne pas gêner le développement de l'enquête. — (A.F.P.)

Les inondations

LA SÉVÉRITÉ DU TRIBUNAL D'AUCH

Le tribunal de grande instance d'Auch, siégeant, mardi 19 juillet, pour la troisième fois en procédure de flagrant délit, a condamné deux pilleurs, M. Ouaki Mimoun, quarante-six ans, d'origine marocaine, et M. Cresencio Fernandez, soixante-sept ans, d'origine espagnole, respectivement à un an et huit mois de prison ferme. Les deux hommes, nous indique notre correspondant régional, avaient recueilli dans la boue... deux flocons de lessive, un tube de graisse, un autre de crème à raser, quatre bombes aérosol et deux paires de chaussures.

Le tribunal d'Auch avait condamné, le 9 juillet, M. Hervé Campan à trois ans d'emprisonnement et, le 15 juillet, MM. Marcel et Christian Ravagnani à trente mois de la même peine (le Monde *daté 17-18 juillet).*

On indique au parquet d'Auch que la sévérité de ces décisions au regard des faits reprochés répond au désir de dissuader d'autres personnes de se livrer à de tels actes.

Alors que tout semble revenir dans l'ordre dans les zones inondées du Sud-Ouest, un premier bilan a été établi par le Secours populaire. Le montant global des aides fournies aux victimes des inondations s'élève pour l'instant à 780 000 F. En outre, des objets de première nécessité ont été répartis suivant les besoins de la population sinistrée. A la date du 19 juillet, une somme totale de 250 000 F a été remise aux familles particulièrement touchées par la catastrophe, notamment celles ayant perdu un des leurs. Une subvention exceptionnelle de 10 000 F a été accordée par le conseil général du Morbihan aux victimes des inondations de ce département.

M. Edouard Lacroix, coordonnateur de l'action gouvernementale, nous rapporte notre correspondant à Bordeaux, estime, dans une interview à Sud-Ouest, *qu'il lui faudra un mois pour mener à bien sa mission.*

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

ENTRETIEN AVEC STOCKHAUSEN

« Permettre à l'homme de s'émerveiller de nouveau »

STOCKHAUSEN vient d'achever la répétition générale d'*Atmen gibt das Leben*, sa nouvelle œuvre, devant les vitraux de Chagall au Musée national du Message biblique de Nice. Il nous rejoint chez le conservateur, Pierre Provoyeur ; le long visage impérieux et juvénile est calme et détendu ; la chemise indienne brodée, d'une blancheur immaculée, s'épanouit sur le torse de géant « *C'est fini, je suis libre. Parlons.* » Pendant une heure et demie, ce sera plutôt un grand monologue, un torrent passionnant et passionné où s'épanouit sa pensée créatrice comme un flot de musique intuitive.

« Vous disiez en 1968 : « Notre » révolution à nous, c'est celle de la » jeunesse pour l'homme supérieur. » Aujourd'hui, êtes-vous sensible au découragement de la jeunesse devant un monde absurde, aux perspectives aplaties ? Et avez-vous le sentiment d'être moins compris, surtout depuis que vous vous êtes engagé dans la voie d'une musique plus « mystique », au sens large du mot ?

— Il y a, en effet, des gens qui étaient avec moi et qui sont contre mes dernières œuvres, à cause de ce que vous appelez mon côté mystique. Peu importe. Je perds des amis. Je gagne des amis. Toujours. Et je gagne de nouveaux amis dans la jeune génération, parmi les musiciens pop en particulier qui adorent ce qui les envoûte et le climat cosmique de ma musique.

» Moi, je ne comprends pas le découragement. Je suis un chercheur, je suis captivé par ce qui est à découvrir. Quand j'écris, il y a toujours certaines choses qui me réveillent la nuit, des questions que je veux résoudre. C'est peut-être le vieux fond allemand, faustien, qui s'agite en moi, quand je pense, par exemple, à une œuvre qui durerait sept jours, sept soirées, où je *mettrais en scène Lucifer... Lucifer, qui* n'est pas mort, qui contrôle toujours le monde, que je me représente comme un personnage de film américain ; je le vois à l'œuvre, il est dans chaque usine, dans chaque studio : c'est cet homme qui n'a plus envie de travailler, parce qu'il pense que la bombe atomique viendra bientôt ou bien que les Chinois vont occuper l'Europe jusqu'au Rhin, et tout cela.

» Mais, de l'autre côté, il y a Michael l'archange : c'est un scientifique, un médecin qui annonce que nous allons guérir le cancer et toutes les autres maladies, et que l'homme n'aura plus besoin de médecin ; celui qui voit un monde positif, toujours. Et puis entre les deux, il y aura d'autres personnages, et d'abord la femme éternelle, Eve, qui veut toujours améliorer la race des hommes.

Une création en spirale

» Dans *Atmen gibt das Leben* (Le souffle donne la vie), déjà, vous verrez, un soliste explique les nouvelles découvertes de la substance subatomique (je l'ai lu dans le *New York Times*), ces particules qui pourront bientôt transmettre des messages, des images de télévision, voire des vibrations télépathiques, en traversant les murs et même toute la Terre. J'ai associé cela avec l'idée du Christ qui est venu apporter un message secret à ceux qui veulent sortir de cette partie du monde qui est occupée et séparée du reste de l'univers par Lucifer, l'esprit de séparation.

— Vous avez fait déjà un long chemin ; comment revoyez-vous le début de votre œuvre ; est-ce que vous réécoutez avec plaisir vos premières partitions ?

— Oui, oui, je crois que tout se tient. Ainsi j'ai fait récemment un disque avec mon ancien *Schlagtrio* et je me suis aperçu qu'il était très proche de mes dernières œuvres ; de même *Formel* pour orchestre, dont le titre est déjà significatif. Seulement, aujourd'hui, j'ai trouvé la manière de créer des « formules » qui sont plus maniables, plus riches, comme dans *Mantra*, *Inori*, surtout, et *Arlequin* ; elles ne sont plus surchargées de tritons, de *septièmes majeures et de neuvièmes mineures* selon une préoccupation stylistique qui venait de l'école de Vienne, parce qu'on pensait alors qu'en cela consistait l'harmonie, la construction mélodique la plus avancée.

» Mais, à part cela, j'ai toujours le désir de créer des œuvres avec une unique formule, projetée sur tout le temps de la partition, comme dans *Inori* où chaque section tient le rôle d'une seule note à l'intérieur de la mélodie. Maintenant, une série est tout autre chose que seulement un principe qui engendre une multiplication de *transpositions et de permutations*. Son dessin doit être perceptible. Cela, je l'ai redécouvert en travaillant sur *Hymnen* qui m'a appris comment il faut faire une formule mélodique, rythmique, harmonique, pour qu'elle reste dans la mémoire et soit un archétype de la perception musicale capable de quantité d'expressions. Je me réjouis beaucoup maintenant de retrouver des formules mélodiques que l'on peut chanter...

» Dans *Sirius*, j'ai travaillé avec quatre mélodies principales, qui sont liées aux choses de la vie, aux classifications fondamentales découvertes par l'homme dans la nature. Ça m'a aidé beaucoup de donner une signification à des formules musicales reflétant ce sentiment fondamental de l'âme qui est de réunir, par exemple, une saison avec un élément (terre, feu, vent, eau), avec un signe du Zodiaque, etc. C'est une véritable expansion du sens.

» J'essaye de conjuguer ces différents aspects dans ma musique pour que de nouveau nous recommencions à comprendre le langage des animaux, des étoiles, des choses, qui semblent mortes ou muettes, et qui ne le sont pas du tout. C'est seulement aujourd'hui que les hommes commencent à chercher scienfiquement le moyen de parler aux plantes...

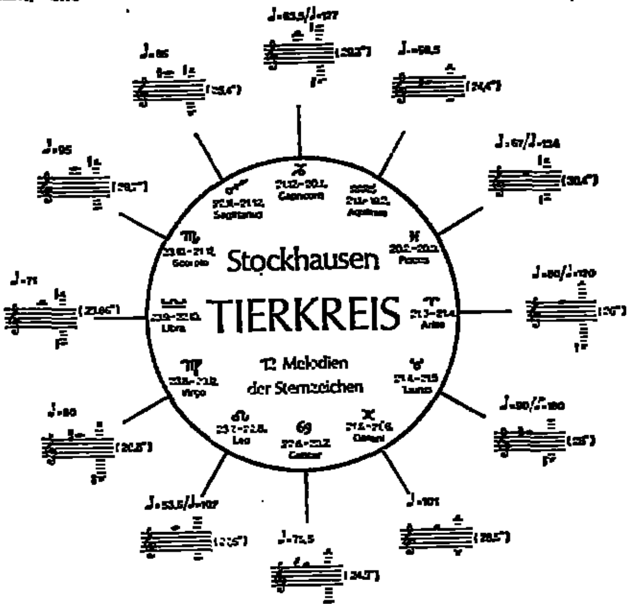
— Ainsi, vous ressentez toute votre œuvre comme une continuité où rien n'est perdu, comme une sorte de spirale indéfinie ?

— Oui, on revient toujours au même point de départ, seulement un étage au-dessus, parce que l'on a eu d'autres expériences, parce que l'on a appris beaucoup de choses et aussi parce que, historiquement, on se situe à un certain moment de sa vie, dans un certain lieu ,une certaine culture. Au fur et à mesure, la spirale se déploie.

» En parcourant le Mexique, le Japon, Bali, l'Inde, l'Afrique, l'espace se déploie et aussi l'espace historique : le Moyen Age, je le découvre quand je parcours le Maroc et que je trouve une vie quotidienne, des bruits, des sons, analogues à ceux qu'on pouvait entendre à Cologne au dixième siècle ; le Moyen Age, ce son où je peux aller à chaque instant.

» Pour moi, de plus en plus, l'histoire humaine l'histoire de notre culture, devient une spirale de la conscience. Si nous nous réveillons assez, si nous développons notre cerveau et notre souvenir, nous pouvons saisir toutes les périodes du passé qui existent sur notre planète et, j'en suis convaincu, pas seulement sur cette planète. On ne peut pas empêcher l'homme, celui qui veut créer quelque chose de nouveau, de sortir de son système fermé, d'essayer de diriger quelques rayons de lumière qui viennent des autres régions du cosmos sur son travail quotidien.

» Aujourd'hui, tous les matériaux de la musique sont à notre disposition et, pour la première fois peut-être dans la culture humaine, un élément stylistique n'est plus un point de repère historique ; en ce domaine, on ne peut plus inventer du nouveau. Mon petit garçon, par exemple, qui compose, est déçu parce qu'il ne trouve plus de dissonances vraiment dissonantes, de rythmes vraiment irréguliers : il tape sur son piano et, furieux, me dit : « Tout ça, ça sonne comme de la vieille musique ! » C'est le drame de l'avant-garde.



« Le Zodiaque », de Stockhausen.

» C'est pourquoi je pense que la seule chose qui compte, c'est le pouvoir de créer une alchimie des sons, de créer un univers comportant un maximum d'interrelations, de significations, de richesses agglomérant les idées et les éléments les plus dissociés de l'univers ; un monde qui fonctionne et envoûte, qui vous met dans un état d'émerveillement.

» Cela veut dire qu'il ne s'agit pas de présenter dans une œuvre un catalogue de tous les matériaux que l'explosion des styles et le tourisme ont mis à notre disposition, mais de travailler à l'intérieur de matériaux très limités et d'y intégrer l'univers par une transformation continue. *L'alchimie sonore*, c'est quelque chose d'analogue à ce que fait le film (la peinture ne le peut pas), quand, par exemple, il transforme sous nos yeux un oiseau en cheval ou en chaise.

» Ainsi, je vais commencer à composer avec une formule, une mélodie bien définie que j'écoute de nombreuses fois ; au fur et à mesure, le rythme de la mélodie se transforme en celui d'une autre mélodie que j'ai entendue souvent également ; je reconnais le nouveau rythme et encore un peu l'ancienne mélodie par les hauteurs de son. Peu à peu les anciennes hauteurs s'annulent, c'est-à-dire que j'ai une seule hauteur, avec les rythmes de la seconde mélodie sur lesquels une nouvelle mélodie commence à naître, que j'apprends à connaître et à identifier, et ainsi de suite. C'est un nouveau thématisme, une sorte de panthématisme, qui s'étend à tous les paramètres du son.

» Un tel traitement était impossible dans le passé. Beethoven s'était arrêté à deux thèmes, et le deuxième n'était jamais bien traité. Schoenberg était revenu à la musique monothématique, la musique sérielle, et chez Webern cela s'était réduit à deux ou trois intervalles dans une série de douze sons ; tous les autres étaient des renversements ou des présentations à l'envers, à l'écrevisse. Moi, j'ai toujours cherché dans mes séries à utiliser tous les intervalles possibles, toute leur richesse énorme, et puis à développer la série en expansion, ou bien au contraire en contraction vers le microtonal (c'est-à-dire que dans ce cas la série se développe seulement à l'intérieur d'une quinte ou d'une tierce mineure, avec tous les micro-intervalles ; on touche *alors à la microscopie acoustique*).

» Cette transmutation paramétrique des formules dont je vous ai parlé n'a pu être atteinte récemment qu'avec les synthétiseurs. Pourtant c'est déjà ce que je cherchais, au niveau de l'improvisation instrumentale, avec des œuvres telles que *Spiral*, *Kurzwellen*, *Pole*, qui forment une sorte de nouveau code pour apprendre la musique (on les travaillera à Aix-en-Provence). Cela consiste à écouter un événement très court, de quelques secondes, à la radio, et à essayer de l'imiter le plus rigoureusement possible avec les moyens de l'instrument (et l'aide d'un transformateur électrique) ; imiter par exemple avec un hautbois quelqu'un qui parle en chinois, cela paraît impossible, mais peu à peu les éléments foncièrement hétérogènes finissent par se *convertir l'un en l'autre de quelque manière*.

» Voilà précisément ce que l'on arrive à faire avec un synthétiseur : transposer tous les paramètres d'une formule dans une autre, traiter le rythme d'une mélodie avec la séquence de sons d'une autre mélodie ou avec la courbe dynamique ou avec les qualités sonores d'une troisième mélodie, à tous les niveaux de l'alchimie musicale moderne telle qu'on la découvre dans un studio électronique.

» Il y aura de grandes conséquences à tirer de cela, et, par exemple, je veux faire une œuvre très vaste qui comportera plusieurs sections, durant chacune une soirée, avec trois formules seulement. Une œuvre théâtrale, un rite musical, fondé sur trois personnages, trois thèmes, que je traiterai à la fois, où je pourrai transformer à chaque instant, comme je le voudrai, l'un en l'autre.

« Il me faudrait dix vies »

— On ne sent guère votre optimisme conquérant chez les jeunes musiciens d'aujourd'hui...

— C'est vrai, et pourtant il y a tellement à découvrir, à inventer ! Tenez, sur le plan de la dynamique musicale : j'ai commencé à travailler avec des échelles de soixante degrés d'intensité et ça marche, je vous assure, ça marche. Mais surtout je pense que nous avons de fantastiques découvertes en perspective : ainsi, je rêve d'appareils qui donnent enfin la possibilité de faire vraiment voyager un son, par exemple, à travers votre nez... Un son qui s'arrête *devant vous, qui tourne autour de vous*, pendant qu'un monsieur est occupé par un autre son qui passe et repasse devant lui à toute vitesse. Impossible de faire cela avec un instrumentiste de 100 kilos qui joue du tuba... Quand la musique deviendra vraiment mobile, elle nous apportera une nouvelle expérience, même sur le plan sensuel.

» Je crois vraiment aux nouveaux matériaux, aux ondes alpha de l'homme, aux vibrations qui permettront dans quelques années — pas dans cent ans, dans vingt ans tout au plus — de moduler une onde avec un homme pour le faire voyager en dehors de notre monde solaire. *Car, comme tous les scientifiques*, je veux faire le voyage cosmique : il n'est pas question de rester sur cette île pour toujours, ce serait trop bête, il y a trop de problèmes idiots à régler sur notre Terre.

» Je crois à la découverte perpétuelle des formes musicales, des vibrations sonores et des ambiances qui permettront à l'homme de s'émerveiller de nouveau, de saisir le miracle qui lui donne raison de continuer à vivre. Et quand je vois un nouveau synthétiseur, un nouveau computer, je ne comprends pas ces techniciens qui se satisfont de résoudre avec lui de *tout petits problèmes, alors qu'il y a* des milliers de possibilités qui nous permettraient d'avancer tellement plus vite.

» Moi, je n'ai pas le temps de m'occuper de ce que font les autres. Je sais exactement ce que je veux. Avec chaque œuvre, j'avance dans mon programme sur le traitement des matériaux sonores, les aspects spatiaux de la musique, ses relations avec les autres facultés humaines. Mais il me faudrait dix vies !

» La seule chose qui me préoccupe, c'est que mon cœur ne s'arrête pas trop tôt, parce que ça c'est vraiment quelque chose de fragile. Je voudrais faire deux fois plus que je n'ai fait. J'ai travaillé déjà vingt-cinq ans ; alors, cinquante années de plus, ça doit être possible. J'ai composé jusqu'ici soixante-cinq œuvres, alors ça me donnerait cent quatre-vingts œuvres et, si je peux courir à la même vitesse, ce ne serait pas mal du tout, vous savez : une musique qu'on mettrait trois siècles à étudier ! Simplement, pour savoir ce que j'ai fait dans *Sirius*, il faudrait cinquante musicologues qui passeraient chacun un an à analyser ce qui se passe dans ce labyrinthe de relations polyphoniques... »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

Aux Rencontres d'Arles

LA SURFACE LISSE DE LA PHOTO

*LES VIII*es *Rencontres internationales de la photographie, qui ont débuté à Arles le 7 juillet, se déroulent cette année dans un climat de petites et moyennes tensions. Des difficultés de tous ordres (projections à la qualité parfois incertaine, défections du dernier moment), des questions politiques aussi sont venues troubler la surface lisse de la photo.*

Créée en 1970 par le photographe Lucien Clergue et l'écrivain Michel Tournier — aidés par Jean-Maurice Rouquette et une petite équipe infatigable, — cette manifestation unique en France et même au monde, en évolution constante (elle s'est constituée en une association indépendante du Festival), souffre à la fois de la nécessité de satisfaire un public grandissant (et aux intérêts divergents) et d'une sorte d'essoufflement. Son budget (750 000 F) est très nettement insuffisant.

Arles est la seule ville qui permette de respirer à un moment précis l'air de la photo dans le monde. Là s'y retrouvent les plus grands « noms » mais aussi des éditeurs, des collectionneurs, les représentants des grandes firmes, les fabricants, les amateurs : un public d'environ deux mille personnes aujourd'hui, venues des Etats-Unis et du Japon, d'Angleterre et d'Italie, d'Allemagne, de Suède, pour consommer du mythe — voir les « maîtres », — travailler, témoigner, échanger, regarder, approfondir leurs connaissances, étudier le marché...

Les ateliers (copiés sur le modèle américain, où l'on travaille pendant une semaine avec les meilleurs photographes), les expositions, les projections publiques constituent l'essentiel des activités. Onze ateliers, plus de cent exposants, sept « soirées » : il y eut de lumineux et d'importants moments.

Les voyages fabuleux à l'intérieur du corps humain de Lennart Nilsson — jeux d'artifice des hormones sexuelles, contes de fée des vaisseaux sanguins — ont arraché au public des cris de plaisir. Lennart Nilsson n'était malheureusement pas là. Les jeux de lignes extrêmement subtils d'Harry Callahan ont enchanté aussi. Invité d'honneur des Rencontres avec Gisèle Freund, Callahan, qui a soixante-cinq ans, a présenté ses travaux avec un humour las, très spécial — ses photos, il faut le dire, étaient à l'envers.

La soirée allemande, la soirée suédoise et la soirée tchèque ont été accueillies par des sifflets. Will McBride fut contesté, semble-t-il, sur son travail lui-même, les Suédois non sur leurs photos mais sur leur commentaire. Trop long, celui-ci anéantissait toute possibilité de compréhension par le regard. C'est dommage, l'extraordinaire reportage réalisé dans un bar de Hambourg par un photographe du groupe Saftra (collectif de cinq journalistes et neuf photographes qui poursuivent depuis 1967 une démarche politique très cohérente) permettait de comprendre ce que signifie mettre son regard en face et au milieu, à l'intérieur (et avec leur accord) des déclassés, prostituées, souteneurs, homosexuels, travestis « au bout du rouleau », poubelles qui ont quelque chose de précis à dire et qui le disent — c'est un principe chez Saftra — avec le photographe.

La soirée tchèque, dont la réalisation fut une source de difficultés fut sifflée pour son commentaire « restrictif ». La photographie tchèque devait être représentée à la fois par les travaux d'un « grand regardeur », Juseph Sudek (mort aujourd'hui), et par ceux des jeunes photographes. La revue Fotagrafie *de Prague s'était chargée du choix. Y a-t-il eu des interdictions ? Ces documents, qui devaient transiter par l'ambassade française, ne sont pas arrivés à Arles. Ana Farova, responsable du département photographique du Musée de Prague (jusqu'à ce qu'elle signe cette année la Charte 77 pour les intellectuels) devait présenter elle-même les photos de Sudek. Yan Saoudek devait présenter les siennes. L'un et l'autre n'ont pu sortir de leur pays. Le panorama de la photographie en Tchécoslovaquie s'est résumé à quelques documents trouvés en toute hâte en Europe et aux Etats-Unis. Sous-bois, jardins d'été, natures mortes de Sudek, corps fécondés, d'un érotisme fantastique et mystérieux, de Sudek, plus les célèbres gitans de Kodoulka.*

Il y a une conception très particulière de la photographie à Arles. Toutes les recherches, toutes les démarches sont permises et montrées, dans un souci d'éclectisme évident.

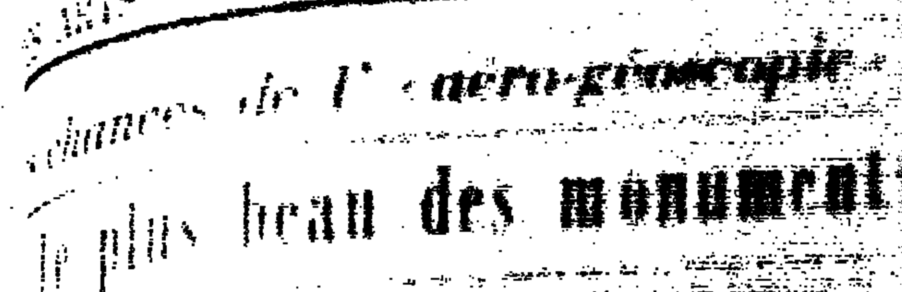
Mais dans le même temps, l'approche exclusive d'ordre strictement esthétique produit curieusement une sorte de mise à plat, d'unification du langage photographique : c'est ainsi qu'on regarde de la même manière les enfants amputés du Vietnam (agence Gamma) et les natures mortes de Joseph Sudek, l'ouvrière fatiguée (Saftra) et les paysages de Caponigro. Les objectifs des uns et des autres ne sont pourtant pas les mêmes, même s'il y a chez tous le souci de la construction, de la lumière, l'utilisation juste d'une grammaire.

A l'inverse, et toujours à cause de cette approche unique, on ne s'est pas assez penché sur les milliers de photos prises bénévolement pendant huit jours par les amateurs de la Maison des jeunes dans tous les quartiers d'Arles. Des photos maladroites, portraits de famille en pied (bien loin des citoyens américains montrés par Elliot Erwitt !) que les familles venaient elles-mêmes tirer. Elles n'allaient pas aux Rencontres mais elles faisaient la queue devant le laboratoire-photo-caravane, elles n'allaient ni aux ateliers, ni aux expositions, ni aux projections, question de classe, de langage, d'un rapport absolument différent à la photo.

Qu'est-ce que la photo ?

Il n'y a pas de débat à Arles pour le savoir, pas de débat public du moins, les discussions se font dans les cafés, par petites tables, par petits groupes, cénacles agréables et fermés, sans danger. Les grands affrontements, et les moindres, se trouvent expulsés de la scène, les divergences, faute de moyen d'expression, restent sans conséquence. Arles est unique, c'est son mérite et sa faiblesse.

CATHERINE HUMBLOT.



LE JAZZ ET SES ÉCOLES

De la rue Brézin à la colline d'Ollioules

Nous achevons la publication de notre enquête sur l'enseignement du jazz : après avoir présenté les expériences menées notamment à la Sorbonne et à Vincennes (le Monde *du 14 juillet), nous donnons la parole aux responsables d'une école privée parisienne et de trois institutions provinciales.*

LA Sorbonne et Vincennes sont des terres de l'enseignement public. Dans le secteur privé, le jazz s'apprend aussi. Donnons-en pour exemple, à Paris, le C.I.M. et son école, au 7, rue Brézin. Alain Guerrini en est le directeur administratif, Roger Guérin le directeur pédagogique.

« *L'école fonctionne depuis le mois d'octobre 1976,* rappelle Guerrini. *Elle reçoit plus de deux cents élèves pour les cours de solfège, d'harmonie et de pratique instrumentale, divisés en douze sections, sur lesquelles veille Roger Guérin. Lui, a la double appartenance : à la musique de jazz et à la musique classique. Souvenons-nous qu'il fut premier prix de trompette et premier prix de bugle de la rue de Madrid, mais qu'il a fait carrière chez les « jazzos ».*

Roger Guérin, comme Roger Grosjean (qui professe le jazz depuis 1970 à la Maison de la culture de Monaco), croit aux bienfaits du précepte et du conseil :

« *Pour être aussi à l'aise avec l'instrument qu'avec sa propre voix, il faut le cultiver comme on a cultivé sa voix, bien que d'une façon différente (parce qu'il est d'abord « extérieur » et que l'application, l'entraînement, a lieu plus tard) mais d'une façon qui doit aboutir à la même puissance personnelle. Ce qu'on ignore ou qu'on veut ignorer parfois, c'est qu'il existe des « techniques générales ». Parlons de la trompette, pour illustrer le propos. On peut souffler au milieu des lèvres, ou un peu de côté : ce sont là détails. L'essentiel réside dans la manière de respirer, dans le comportement commandé des muscles abdominaux. Contrairement à ce que récitent les mages de la pratique sans normes, les trompettistes de jazz et les trompettistes classiques sont devenus maîtres de leur outil par des efforts similaires. Les deux professeurs du Conservatoire, Maurice André et Pierre Thibaud, soufflent comme les jazzmen. Le premier écoute tous les disques de Clark Terry, le second tous les disques de Freddie Hubbard. Anecdote : Thibaud s'est rendu à un concert de Hubbard à New-York, l'a rencontré dans les coulisses, à l'entracte, et ne l'a plus quitté, trois jours durant. L'un et l'autre ont parlé trompette avec les mêmes schèmes de pensée. La technique instrumentale n'est libératrice pour personne, au départ, mais elle l'est pour chacun à l'arrivée. Elle se trouve alors, ce moment venu, oubliée, ou plutôt assujettie à des fins choisies qui la dépassent.* »

***

Ce que les écoles de jazz proposent n'est rien d'autre qu'une *transmission* du type de celle qui s'est effectuée de Lorenzo Tio à Louis Nelson, et de George Bacquet à Sidney Bechet, son élève. Il serait stupide de n'y plus penser ou de la révoquer. La vérité est que le « système » qui facilite les doigtés, à la clarinette (système Boehm), ou celui qui donne de l'ampleur au son (système Albert) furent médités par tous les joueurs de jazz. Pour la méthode Boehm, il y eut Albert Nicholas, Buster Bailey, Bennie Goodman, Artie Shaw : pour la méthode Albert, Jimmie Noone, Barney Bigard, Russell Procope, Irving Fazoa. Ces méthodes ne sont pas l'horreur, elles n'ont pas freiné l'expression, elles ont, comme toutes les autres utilisées par la musique noire, permis l'explosion du sens. C'est pourquoi l'opinion de Roger Guérin, dans les milieux du jazz, est si massivement, si largement partagée.

Des actions très semblables à celles menées à Paris sont menées en province. Notamment par Jean Courtioux à Bordeaux, Guy Longnon à Marseille, Alain Brunet à Valence.

« *La double chance du jazz — et aussi ma double chance — fut que Robert Escarpit ait créé l'I.U.T. de Valence, où je pus exercer cinq ans, et que l'on ait pensé à une classe de percussion au Conservatoire national de région,* dit Jean Courtioux. *Mon souhait demeure que le « Jazz Focus » bordelais, lié au « Sigma », puisse fonder bientôt l'école de jazz dont nous avons besoin, et dont le banc d'essai s'est établi en avril à La Rochelle. A cette école, je crois. Beaucoup l'attendent et l'espèrent.* »

Guy Longon n'a pas moins de conviction et de certitude, adossé qu'il est à treize années de travail :

« *La classe dont j'ai la charge, au conservatoire de Marseille, a été créée par Pierre Barbizet, à la fin de 1963. Classe à plein temps de seize heures par semaine, elle concerne au premier chef les élèves qui ajoutent à leur connaissance classique une connaissance autre. Elle intéresse aussi les transfuges lassés de la pop music et les étudiants de la faculté d'Aix qui préparent leurs U.V. de jazz. Les débouchés vers le métier ne peuvent être considérables dans le Sud-Est. On s'inscrit à la classe comme à un club d'échecs, parce qu'on est piqué de la tarentule. C'est l'improvisation, surtout, qui attire. J'y prépare par des trucs divers : harmonie synthétique en degrés, phrases écrites en do à transposer en tous les tons sans lecture. Les goûts dominants vont du « parkérisme » au « coltranisme », mais il faut faire face à d'autres appétits. Dans tous les cas, les illusions, lorsqu'elles existent, s'évaporent : la liberté, le bonheur, ne sont pas au début du parcours, mais à son terme.* »

Quelque 200 kilomètres plus haut, dans la Drôme, Alain Brunet, ancien membre du Machi Oul, pilote une politique plus diversifiée. D'enseignement, en la classe de jazz du conservatoire de Romans. De création, en tant que membre du groupe Module. D'animation, à la tête de l'ADDIM (Association départementale pour la diffusion et l'initiation musical). Brunet est un homme de la jeune génération. Il a les armes que lui envient, sans l'avouer, les tristes rigolos qui affichent, comme pauvre cuirasse, le sourire en biais de l'ignorance satisfaite.

« *Toute l'année, j'essaie, par l'ADDIM, de propager le jazz à l'école élémentaire, dans les C.E.S., dans les M.J.C. Un club a été créé à Cliousclat, tout près de Valence, qui reçoit deux cents adhérents. Durant les grandes vacances, je tente autre chose, à Châteauvallon, qui devient une sorte d'université d'été jazziste, et, pour une fois, française. Les stagiaires pourront, en août — l'horaire des ateliers a été conçu à cette fin, — circuler d'un endroit à l'endroit voisin, et s'emparer ainsi de la réalité musicale totale qui, chaque jour, prend corps, au soleil, sur la colline d'Ollioules.* »

***

On ne se fera pas faute d'insinuer malignement que la scolarisation des jazzmen en herbe est peut-être liée à une époque où la poussée créatrice d'une communauté se fait moins pressante, époque où la musique défaille, retombe, tandis qu'une stupeur la saisit. On ne manquera pas d'évoquer ce que la sociologie contemporaine appelle l' « effet Mühlman », et dont son découvreur, au sujet des messianismes révolutionnaires, a énoncé, en quelques mots, la formule : « *L'institution naît et se développe grâce à l'échec de la prophétie.* » Ce qui vaut pour les mouvements religieux vaut pour l'ensemble des mouvements sociaux. Comme en physique, l'entropie d'un système tend à croître, son énergie à se dégrader. Tout art marginal finit par se laisser reconnaître et intégrer. Sa lettre subsiste, son esprit s'en va

Pourtant, cette analyse concernant le jazz procéderait d'une vue sinon fausse, du moins cavalière. Sans doute le jazz, comme tous les phénomènes de son espèce, subira-t-il le dépérissement. Cette issue, tout de même, n'est pas à courte échéance. L'institutionnalisation est sensible, mais si légère encore qu'il n'y a pas lieu d'en trembler. Pensons au moloch de Beaubourg : sa plaquette publicitaire, aux dernières pages, parle de l'IRCAM et de sa salle de concert. Dans cette salle, les personnages dessinés, symboliques — personnages d'époque — apparaissent tous musiciens de jazz. Ils se sont, par fraude, infiltrés dans les interstices des murs, ils ont passé en douce à travers les mailles du filet d'acier. En fait, il n'y a pas de budget pour le jazz à Beaubourg, le mot n'y a point sa place, et la chose non plus : les mandarins, les poussahs, s'en barbouillent.

Surtout, il faut ne pas trop craindre. Le conservatoire, les cours de Lavignac, le prix de Rome, n'ont pas empêché Debussy d'écrire *Pelléas*. La très dure pratique quotidienne du clairon et du cornet au Waif's Home, sous la férule du professeur Davis, n'a pas castré le génie d'Armstrong : elle a contribué à rendre possible l'introduction volcanique de *West End Blues*. L'apprentissage, la captation des moyens, n'interdit jamais, sur le flan de l'institution, la recherche fuyante et secrète. Nous n'avons pas à redouter, pour le jazz, cette double inscription dans le temps historique, par zones séparées mais communicantes, par régions divisées mais non sans correspondances, liaisons, passages — collèges le jour, thébaïdes la nuit.

LUCIEN MALSON.

AU FESTIVAL DE NICE

Cent mille auditeurs sur le pré

ARRIVANT en début de semaine à Nice, et venant de Montreux, ce qui nous a frappé d'emblée, c'est la foule. Ce qui nous a surpris, oui, c'est une énorme masse arrondie en une gigantesque cellule vivante dont les éléments — les individus — s'agglutinaient autour d'un noyau et de deux corpuscules — les scènes — ou bien s'écoulaient d'un lieu à un autre, creusant un trajet pour leur fluidité et laissant ouvertes, entre leurs mouvements protoplasmiques, d'étroites vacuoles, maigres localités vides et perpétuellement menacées d'invasion. Il y avait neuf mille personnes ce soir-là sur les cinquante mille inscrites avant l'ouverture du Festival le jeudi 7, sur les cent mille qui allaient venir, on le sait maintenant, jusqu'au soir du dimanche 17.

Harlem on parade

L'audience a triplé depuis l'année dernière. Malgré cela, ou à cause de cela, on a dit que la manifestation du parc de Cimiez gênerait ses riverains et que la ville envisagerait d'y mettre une fin prochaine. Ces rumeurs n'ont aucun fondement. Il ne se passait rien ou pas grand-chose à Nice jusqu'ici, mises à part les Journées du livre. Le jazz a secoué l'indigène, sollicité le touriste. Supprimer le Festival serait une erreur et une faute. Personne n'y songe. Au mois de juillet de l'an prochain Cimiez sera plus fréquenté, plus célébré encore.

Nous ne résumerons pas les concerts de Nice. Nous n'écrirons pas leur Décameron. Dès le premier jour, la plupart des protagonistes habituels se trouvaient déjà sur les tréteaux, ainsi que les invités nouveaux : Gate Mouth, Brown, Dave Brubeck, Ray Bryant, Jon Faddis, Major Holley, Kai Winding et Joe Williams, qui retrouvaient Basie comme si leur longue séparation n'avait jamais existé. Vinrent plus tard le Jazz five, l'Anachronic Jazz Band, Trad Jones et Mel Lewis, Aura, Carrie Smith ainsi que Charles Mingus. Les rencontres, décidées dans l'esprit du défi, ont créé les surprises : Dizzy Gillespie jouant avec Muddy Waters, Count Basie dirigeant un ensemble qui traitait son répertoire des années 30 et 40, orchestré par Dick Hyman, et où on reconnaissait, parmi les saxophonistes — ce n'est qu'un exemple, — Buddy Tate, Arnett Cobb, Eddie Barefield, Pepper Adams, Bennie Carter.

On n'avait pas revu Cab Calloway en France depuis 1954 où, à Paris, au Théâtre de l'Etoile, il avait tenu un rôle dans « Porgy and Bess » et chanté avec Bechet au Vieux-Colombier. Cab est apparu dès le mardi 12 à Nice. Il a crié « Minnie the Moocher » et les onomatopées exprimées en sept syllabes toujours changées et toujours les mêmes qui lui ont valu son surnom de Hi-de-Ho-Man. Il faut savoir que Cab Calloway fut le chef de très grands orchestres accueillant des instrumentistes prestigieux et que le chant « bop » de Gillespie, l'un de ses musiciens, lui doit peut-être quelque chose.

Il ne faut pas oublier non plus cette anecdote symbolique : en 1933, l'année où Hitler prenait le pouvoir, Cab Calloway chantait « Za-Zuh » affublé d'un pantalon étroit qui se hissait au-dessus de ses chevilles et d'une veste longue qui tombait au-dessous de ses genoux : il devenait, par anticipation, le modèle d'une certaine jeunesse de l'Europe occupée, opposant à l'horreur et au sérieux nazi une guignolade consciente et provocante. Cab Calloway, c'est toute une époque disparue de l'Amérique noire, c'est le « Harlem on parade », le Harlem de jadis que sait faire miroiter encore à nos regards, dans un éblouissement qui suspend et qui efface la durée, Jimmy Slade, le danseur tournoyant.

Le bon temps du swing

« Le bon temps du swing » qu'évoque un blues à la mode, un blues de douze mesures, des plus classiques, rédigé dans l'esprit de Count Basie et popularisé par Sylvie Vartan, a conduit certainement à Cimiez quelques amateurs de pittoresque. Mais, pour la majorité du public, ce moment du jazz n'est pas recherché, comme un moment défunt, par souci d'étrangeté. Il ne l'est pas non plus par inclination nostalgique. La musique « à riffs » de Basie et de Calloway, continuée par ses créateurs et leurs héritiers, est vécue sans arrière-pensées par tous ceux qui se sont portés à leur rencontre.

Du fond des âges

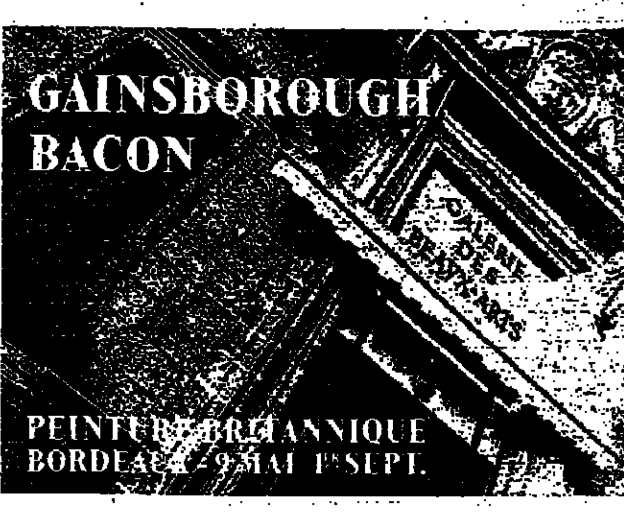
D'ailleurs, il n'est point d'art plus ancien et à la fois plus contemporain que celui de Muddy Waters, celui du blues de Chicago, lui aussi commercialement moribond, tué par les « effets de cordes » ou de synthétiseurs imitant les cordes dans les studios de New-York, art massacré par les fabricants de la musique molle, cousin des inventeurs de la viande « attendrie » ; ce n'est pas parce que ce genre de blues tout nu tend à s'effondrer à son tour sous les coups d'une société anesthésiante qu'il convient d'en souligner le caractère archaïque. Ce qui est archaïque, au contraire, ce sont les vieilles recettes de la nouveauté à tout prix, de la nouveauté pour réflexion de colloques et de séminaires.

Il serait au demeurant blessant que l'on déterre les folklores des provinces bretonnes ou occitanes pour leur redonner une valeur et une vie sans qu'on fasse tout, simultanément, pour d'autres folklores ou d'autres musiques populaires supprimés et qui ont modelé plus directement encore la sensibilité des hommes de maintenant. Ce qui a du succès par les médias n'est que rarement un fait historique. C'est à peine, à la surface des choses, un pli dérisoire. Le blues, à l'inverse, ne s'effondre en apparence que dans la mesure où il est refoulé. Son retour s'accomplit à Nice moins dans le geste de Muddy Waters que dans le battement des mains, le martèlement des pieds de l'auditoire. Le blues charrie sa lave, sa matière en fusion, et le « boogie » éruptif remonte non pas seulement des années 20, mais du fond des âges. Le plus actuel dans le cas qui nous occupe, c'est assurément le plus vieux et le plus universel.

On ne peut nier le plaisir que Nice nous donne et donne aux musiciens, pour un coup au vert et au soleil, dix jours durant, dans le plus agréable festival d'Europe.

La nuit du 14 juillet, à 22 heures, beaucoup de monde regardait éclater les fusées sur la mer ; mais, là-haut, sur la petite montagne, des adultes et des enfants assistaient aux solos de batterie construits pour un spectacle non plus visuel mais toujours sonore, et qui comportaient aussi l'annonce, l'explosion, les jets de pétards, les montées de chandelles, jusqu'à l'embrasement final.

L. M.









Les chances de l' « aéro-géoscopie »

« Le plus beau des monuments historiques »

LE paysage, qui est l'accompagnement constant et sans cesse changeant de notre vie hors des villes, reste le plus souvent une donnée implicite de l'expérience. On laisse aux peintres — mais toutes les régions n'en ont pas, — et aux photographes — *qui vont souvent au plus connu, — le soin d'en* tirer parti. Il est perçu, il n'est pas compris. Dans un pays comme le nôtre, l'ignorance de certaines notions primordiales finit par avoir des conséquences désastreuses, que ni les règlements, s'ils ne s'articulent pas sur les mœurs ni les lois qu'il est si sportif de tourner, ne sauraient enrayer. Dans des pays comme la Suisse ou l'Allemagne, les particularités des paysages sont depuis toujours prises au sérieux ; on a pu y développer une démarche « écologique » cohérente — en Suisse avec la loi de 1966 — et le patrimoine naturel et architectural, senti comme autre chose qu'un vague décor, est l'objet d'un soin général populaire. Ailleurs, s'il faut se rééduquer, on aura recours à la discipline mixte qui recherche la double lecture, à la fois géographique et historique du paysage, qu'on peut nommer « géoscopie ».

L'exploration aérienne est probablement l'aspect le plus neuf et peut-être aussi le plus profitable de la « géoscopie ». Vues à partir *du ciel, nos contrées sont aussitôt un objet de* surprise ; il y a là un enchantement à la fois grave et puéril. Est-il possible de tirer de cet exercice une méthode de travail ? Les archéologues s'en préoccupent depuis un moment ; Raymond Chevallier a publié des exposés très stimulants du développement international dans ce domaine. Son prosélytisme n'a pas convaincu tout le monde (1), mais une publication extraordinairement éloquente et précise de Roger Agache, le répertoire analytique et cartographique de la vallée de la Somme, devrait relancer l'intérêt de ce qu'on pourrait nommer l'« aéro-géoscopie », l'exploration aérienne des paysages (2).

Cette étude n'est pas possible partout comme révélateur des caractères et du relief en rapport avec les établissements humains. La couverture aérienne est un complément moderne de la carte, et... un révélateur, car il y a un usage « heuristique » de la photographie d'avion, à partir des clichés qui, pris sous un certain éclairage et donc à certaines heures, sous certaines conditions de végétation, donc à certaines saisons, sont aptes à faire apparaître ce qui est invisible au niveau du sol, c'est-à-dire des sub-structures, le premier sous-sol de la terre. Tous les terrains ne se prêtent pas à cette exploration : dans un sol crayeux les fossés et les structures arasées se marqueront mieux, dans un sol riche les fondations, concentrant l'humidité, se dessineront à la montée des céréales... L'un des buts de l'importante publication sur la Picardie, est de bien définir, après expérience, les modes d'emploi de l'instrument aéronautique pour l'archéologie du sous-sol.

L'important tient en peu de mots : une couverture méthodique révèle, moyennant interprétation, avec une netteté satisfaisante et parfois définitive, des établissements dont on n'avait jamais eu connaissance autrement ou seulement dans le vague des traditions. Roger Agache a repéré plus de mille sites protohistoriques et gallo-romains dans cette vallée où, si anciennes et sérieuses que soient les sociétés savantes picardes, vingt fouilles seulement ont été faites. L'interprétation critique et le report sur la carte mettent en évidence un habitat dispersé, celui des *villae*, correspondant à une économie agricole active, avec un système impeccable de voies de communication. L'avantage est grand de disposer ainsi d'un réseau de repérage, une image-cadre où toutes les indications fournies par les trouvailles fortuites, doivent pouvoir entrer. L'archéologie n'en est plus à tout attendre de la chance ou de la bonne volonté des auteurs de découvertes (on n'en finirait pas de déplorer les pillages clandestins). En outre, les tracés au sol produisent des plans et grâce à la multiplication des exemples, conduisent à une typologie. C'est le plan complet de toute *une villa romaine qu'on voit surgir à Villiers-sur-Silly*, près d'Abbeville, tout un sanctuaire à Coutaing, près de Cambrai. Pour le Moyen Age, les résultats concernant les mottes féodales peuvent être importants ; ils sont plus rares, en raison de la superposition des habitats.

Il faut méditer sur cette réussite. La beauté même des documents en couleurs, qui évoquent Klee, Poliakoff ou Kandinsky, est un des éléments à retenir, car cela compte aussi. *« Le plus beau des monuments historiques est le paysage »*, dit excellement Roger Agache. L'archéologie aérienne révèle un des aspects, aujourd'hui bien saisissables, de l'ensemble territorial, où se sont succédé et où se succèdent toujours les vies humaines ; l'image photographique présente en quelque sorte une synthèse des conditions permanentes de l'existence des hommes et de leur labeur. On comprend qu'elle fascine.

Châteaux perdus, châteaux ruinés

Essayons de partir de là. Le paysage français, l'un des plus divers du monde, est, comme tout paysage d'Occident, le résultat d'interventions qui l'ont construit par les tracés les terrains, les cultures, les plantations, les déboisements, les constructions... Le travail des hommes est partout. C'est sans doute ce dont on veut rendre compte en louant la « mesure » et l'« humanisme » de la contrée. Mais les choses se brouillent vite au vingtième siècle et nous sommes facilement distraits ou ingrats. Nul n'a voyagé à travers la France sans apprécier le rôle joué dans l'espace rural en plaine ou en montagne par l'église et le château, symboles de l'ordre ancien. Il faut ici prendre un peu de distance à l'égard d'une histoire sociale qui ne connait que rancœurs et punitions. Les propriétés ecclésiastiques et nobiliaires ont longtemps dominé le pays, comme partout ailleurs ; mais elles ont élaboré sa structure avec autant et parfois plus de bonheur qu'ailleurs. Sur l'horizon plat des routes du Centre, le clocher au bord de la route droite est comme une balise dans la plaine ; et, quand il se répète, on dirait que le service se renouvelle avec bonne grâce, que le site se fait plus hospitalier. Dès que le terrain est plus mouvementé, au bord des vallées : Loire, Rhône, Dordogne, Mayenne, *les châteaux sont serrés comme des reposoirs »* — pour citer Péguy — et leurs implantations en écho, formant système, composent une triangulation indispensable à la définition du lieu.

Il suffit d'avoir quelque attache avec un petit pays, un terroir, pour que ses vicissitudes physiques, sa mise en valeur ou son humiliation, *soient ressentis avec une force qui mesure* notre appartenance à l'histoire. L'esprit en alerte, on saisit que les tours et les donjons, d'ordinaire ramenés au tas de pierres, constituent des ponctuations indispensables, donnent sa caution profonde à l'espace ; dressés sur les crêtes ou sur les éperons, ils dessinent les lignes de l'activité humaine, dont nos routes et nos étapes ne sont que le prolongement.

Prenons deux exemples récents. Un petit ouvrage sympathique et nourri de faits, d'observations pratiques, de formules dialectales, décrit ce pays de la Haute-Lozère, qu'on nomme le Gévaudan (3). Plateaux élevés, bruyères, fonds celtique, *souvenirs romains, architecture de* granit... tout cela devient vite présent à qui s'y aventure pour respirer l'air vif parmi les pins et les gentianes, mais avec un sentiment de nudité, de monotomie, d'horizontalité presque excessives. Or un ouvrage ancien (1724) dénombre cent trente-six châteaux *« entretenus en bon état par leurs seigneurs »*, plus *« ceux qui sont tombés en ruine par divers événements »*. C'est là une espèce d'énigme historique. Même en assimilant maison forte et château, en n'exigeant pas un donjon avec mâchicoulis, on est bien en peine de repérer les demeures nobles dans les lieux indiqués par le Père l'Ouvreleul. Aplatis, disparus, dilapidés, au sens étymologique du mot. Ainsi s'expliquent certains manques du paysage. Le bourg, magnifiquement posé mais hélas ! mal préservé, de Grandieu, sur une magnifique arête rocheuse, est privé de son haut donjon carré, abattu en 1924. A quelques kilomètres de là, le hameau du Cheyla, face à la Margeride violette, a perdu un siècle plus tôt, le grand château des Langlade, dont on se demande avec curiosité l'allure qu'il a pu avoir, quand on connaît la pierre dure, inusable, le granit et la lave du pays. L'assise est visible, rien de plus. Le château manque au paysage : vu d'avion, c'est manifeste. Ceux qui subsistent le montrent bien.

Dans la France de l'Est, une province l'Alsace, qui a su veiller à sa nature, et dominer les problèmes, vient de produire un ouvrage remarquable, solide et novateur, sur ses châteaux (4). Pour la première fois, le phénomène est cerné comme il convient. D'abord la photographie aérienne fait merveille : ces tours carrées ou polygonales érigées sur le roc, avec leur chemise de murailles, sont faites pour être vues du ciel ; l'Ortenbourg serré, le vaisseau étiré de Fleckenstein, les trois tours saisissantes des trois châteaux d'Eguisheim — un pour chaque frère, — à Girsberg la montée d'une sorte de gratte-ciel en grès rouge sur le granit, sans parler du Haut-Koenigsbourg, le Pierrefonds du dernier empereur allemand, tous des châteaux à mi-pente, au-dessus de la plaine, tous indispensables au paysage des Vosges, et depuis longtemps surveillés par les artistes : voyez les fonds des gravures rhénanes au seizième siècle. En 1589, un recueil des forteresses donne une vision absurde et éloquente de Fleckenstein. Plus de cent subsistent aujourd'hui, ruines accessibles et familières, sur quelque quatre cents qu'on peut replacer sur la carte.

En plaine, les mottes féodales qui avaient précédé les demeures perchées des douzième et treizième siècles ont presque toutes été arasées, comme en Picardie. Les châteaux de pierre ont dû à leur situation acrobatique le privilège d'échapper à l'artillerie, comme l'expose excellement J. Wirth, et ils ont encore servi, après l'âge seigneurial, comme lieux de prestige et de loisir, au quatorzième, au dix-septième, avant de devenir, ruines dressées et inébranlables, indispensables aux promeneurs romantiques. Jamais on n'a si bien vu le paysage rayonner d'histoire. Il faut dire que l'archéologie alsacienne a tout mis en œuvre depuis longtemps pour rendre compte de ces objets privilégiés. L'enquête est assortie de tous les plans et coupes nécessaires. La carte s'anime. Le savoir prend en charge le paysage tout entier. La « géoscopie » devient une discipline majeure.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) L'archéologie aérienne : vision fantastique du passé, numéro d'*Archaeologia*, 1973, 1.

(2) Roger Agache et Bruno Bréart, *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie : le bassin de la Somme et ses abords*, préface d'E. Will, vol. I, 164 p., 131 croquis, 59 photos, 6 couleurs ; vol. II, carte au 1/180 000 et 18 cartes au 1/50 000, Ed. Société des antiquaires de Picardie, Amiens, 1975.

(3) Rémy Chastel, *la Haute-Lozère, jadis et naguère (La Grande et Petite Histoire des* communes françaises, n° 11), Editions Rovdil, Paris, s.d. (1976).

(4) P. Schmitt, R. Will, J. Wirth, C.-L. Salch, *Châteaux et Guerriers de l'Alsace médiévale*, Editions Publitotal, Strasbourg, 1976.

Hommage à Julien Alvard

L'oreiller des nuages



Dessin de Sam SZAFRAN.

« LE monde, disait Gide à la fin de sa vie, sera sauvé par quelques-uns. *» Voilà une vision de l'histoire bien coupable et sauvagement élitiste, dont la discussion nous amènerait à tenir des propos altiers qui ne sont ni dans nos moyens ni dans les intentions de cet article. Pourtant, lorsqu'on a quitté Paris, ses coteries, ses précieuses, ses dindes et ses oisons culturels, on pense un peu à la phrase de Gide en découvrant, en retrouvant d'année en année, tout ce qu'il y a encore en province de bonne volonté, d'initiatives modestes et sincères, de courageux efforts pour répandre, dans des conditions en général très difficiles, la bonne parole et le bon grain.*

Un exemple : Ancy-le-Franc. Ancy-le-Franc, c'est un beau village de Bourgogne, avec de grands arbres, des maisons de pierre magnifiquement assemblées, un château que l'on visite sous la conduite d'un guide fort affable et qui parle anglais.

A côté du château, les communs : très beaux, plus tardifs, au lendemain de la guerre à peu près ruinés. Vers 1960, un jeune homme passe à Ancy-le-Franc, il vient de Lille, il est peintre, il s'appelle Louis Deledicq. Paris le déprime, il cherche un désert où d'être homme d'honneur on ait la liberté. Il s'éprend du lieu, prend en pitié ces pauvres communs, décide de les restaurer, gâche le plâtre, manie la truelle, rétablit les niveaux, nettoie le toit avec la lance de la pompe à incendie locale. Voilà l'affaire faite, mais, tout le monde sachant que, si prestigieux soit-il, un édifice non utilisé est un édifice menacé, que faire de nos gentils communs ?

Eh bien, nous y ferons des expositions ! La première eut lieu en 1964 et, depuis lors, Louis Deledicq a présenté à Ancy-le-Franc sous le titre générique de « Chemin de la création », chaque année, catalogue à l'appui et avec de bien modestes subventions, des artistes aussi divers que Raymond Mason, Louis Pons, Schultz, Kalinowski, Linder, Réquichot, Dodeigne, Marcelle Cahn, etc.

* * *

Cette année, Louis Deledicq présente quelques toiles d'Atlan, des sculptures de Robert Conte, de très rares dessins d'Antonin Artaud, un spectaculaire ensemble de fusains de Sam Szafran et, pour couronner le tout en fidélité et ferveur, un hommage à Julien Alvard, hommage nécessaire, depuis longtemps attendu et dont d'autres gens en d'autres lieux auraient dû, depuis longtemps, prendre l'initiative.

Nous avons souvent parlé des dessins de Szafran, de leurs étonnantes réserves de blanc, de leur art de la vision oblique et de la perspective déformée, de l'extraordinaire virtuosité de ces architectures piranésiennes, prisons d'un Paris hérité d'Eugène Sue ou de Hugo, où, bloqués, suspendus dans le silence, accablés d'infortune, figures et objets semblent attendre une nuit qui n'aura pas de fin. Que Szafran soit un des premiers dessinateurs de sa génération, l'exposition d'Ancy-le-Franc nous le dit à merveille, qui jalonne de pièces exemplaires toutes les étapes de son parcours et nous le montre dans l'unité obsessionnelle de ses thèmes : l'escalier, la serre, les poutres de l'atelier, le palier, tel qu'on l'aperçoit démesurément agrandi et flasque, derrière la porte, à travers l'œil qui nous garde des voleurs et du visiteur importun.

Le nom de Julien Alvard n'est peut-être pas familier à tous nos lecteurs, aux plus jeunes d'entre eux en particulier, mais pour qui a vécu d'un peu près, aimé la peinture des années 50 et 60, belles années, stimulantes, fécondes, années « de faveur et d'audience », aurait dit Larbaud (malgré les inévitables criailleries et horrifiques brouilles propres à ce milieu comme d'ailleurs à tous les milieux), Julien Alvard est demeuré le symbole du rôle qu'une critique chaleureuse, avisée, optimiste, un peu folle, il faut l'être parfois, peut jouer dans la vie artistique et la naissance du bel aujourd'hui.

Courtois, sensible, à la fois discret et obstiné, Julien Alvard se dévouait sans compter à ceux dont il avait distingué le talent. Il y a eu comme cela à Paris dans ces années-là et dans ce milieu-là en général sans indulgence des critiques, des marchands auxquels certains artistes doivent beaucoup, tout quelquefois, et qui ne l'ont pas oublié. Plutôt qu'un critique, personnage souvent assez constipé et maniaque de l'excommunication, qui aime moins ceux qu'il soutient qu'il n'exècre ceux qui échappent à son influence, Julien Alvard était d'ailleurs un amateur, au sens le plus élevé du terme, un amateur ouvert à tous et à tout et possédant cette très rare vertu qui est, pour parler comme Baudelaire à propos de Courbet, « l'amour absolu, désintéressé, de la peinture ».

* * *

Homme d'esprit autant que de cœur, il s'était amusé un jour à inventer un mouvement qu'il avait appelé le « nuagisme ». Va pour les nuages, avec lesquels son esprit avait toutes sortes de communications secrètes et charmantes, mais les œuvres exposées à Ancy-le-Franc montrent que, non moins que le nuage, lui étaient familiers la tache, le signe, la coquille d'œuf (Bettencourt), l'empreinte (Yves Klein), le mouvement perpétuel (Pol Bury) et le spermatozoïde militant.

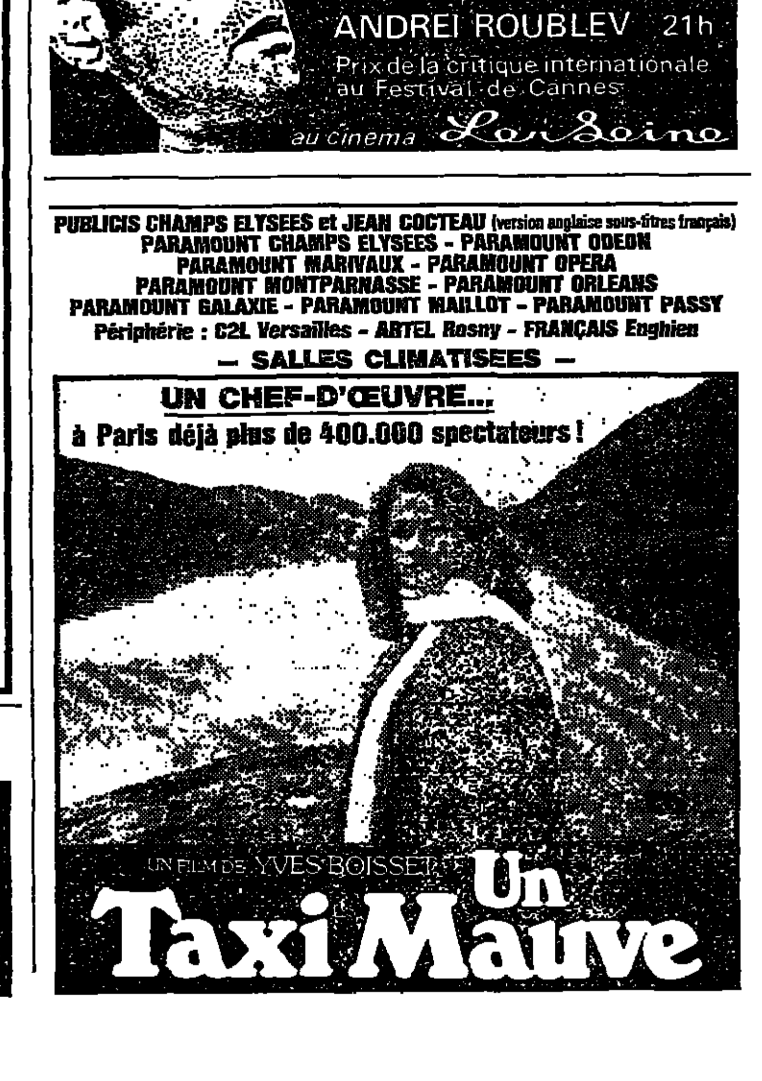
A côté de toiles de Frédéric Benrath, Nasser Assar, Beaufort Delaney, John Kœnig, Messagier, on verra, en effet, dans les granges de Louis Deledicq une vigoureuse construction de Louise Nevelson, une page d'écriture de Michaux, Fautrier, Wols, Tobey, dont il a parlé un peu avant tout le monde, Dado, Sonderborg, Laubies un Hartung de grande distinction, Pierrette Bloch et Soulages confrontés dans un vigoureux dialogue, un Hantaï des grands jours, bien d'autres encore.

Pour nous sauver de la mélancolie, un dernier mot : Julien Alvard n'était pas seulement un œil généreux et sensible, il était aussi poète, écrivain. Certaines de ses œuvres sont un peu tendues, oraculaires, « collet monté » à notre goût, mais je ne connais rien de plus drôle, de plus revigorant, à le relire aujourd'hui encore, de plus délicieusement absurde que ces « Notes sur l'oreiller » qu'il donna pendant quelque temps à une de ces petites revues qui sont le sel de la littérature et qui s'appelait Mardi-Samedi.

Il y parlait de lui à la troisième personne (ce qui n'est pas étonnant, tout le monde fait cela toute la journée), mais avec un sérieux énorme, chaplinesque, et il s'était inventé une Impératrice qu'il initiait, par dame d'honneur interposée, aux mystères du Paris artistique, pré-structuraliste et mondain. Cet oreiller des nuages était un chef-d'œuvre d'humour et, soit dit en passant avec tout le respect qu'il faut porter à ses confrères, des critiques d'art qui aient de l'humour, depuis Edmond About et Fénéon, vous en connaissez beaucoup ? Pour en revenir à la phrase de Gide, Julien Alvard n'a sans doute pas sauvé le monde, ce n'était pas son genre, mais pendant quelques années qui furent de grandes années, avec une clairvoyance et une sincérité exceptionnelles, il a dit et soutenu ce qui est bien.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Château d'Ancy-le-Franc (Yonne). Jusqu'au 11 septembre.





Une sélection



Shakespeare à Avignon.

Cinéma

UN FLIC SUR LE TOIT
de Bo Widerberg

Un meurtre, une enquête, un tueur fou sur un toit : tous les éléments du « suspense » classique sont réunis dans ce film. Mais Bo Widerberg dépasse l'anecdote et met en cause le fonctionnement de la police suédoise. La partie psychologique et polémique du récit est remarquablement traitée. Moins original, le dénouement décrit une chasse à l'homme spectaculaire.

L'ILE DU DOCTEUR MOREAU
de Don Taylor

Nouvelle version d'un classique du cinéma fantastique des années 30. Burt Lancaster a remplacé Charles Laughton dans le rôle du savant fou qui transforme les animaux en hommes. L'horreur a fait place aux prestiges du cinéma d'aventures façon Tarzan. Masques impressionnants, effets spéciaux spectaculaires. Un divertissement pour l'été.

LA SENTINELLE DES MAUDITS
de Michaël Winner

Dans le courant du fantastique diabolique à la mode aux Etats-Unis depuis Rosemary's baby, *Michael Winner a réalisé, d'après le roman de Jeffrey Konvitz, un film solidement construit et fort bien interprété, notamment par Christina Raines. Pêché et rédemption : quand une société en crise tente de chasser ses démons...*

AIDA
de Pierre Jourdan

La recréation, par le film, d'une représentation de l'opéra de Verdi, au théâtre antique d'Orange. Pierre Jourdan nous introduit à l'intérieur du spectacle, capte les manifestations intimistes des sentiments et des passions. Magnifiquement chanté et joué par deux grandes cantatrices, Gilda Cruz Romo et Grace Bumbry. Un film pour rendre l'opéra populaire.

NUCLÉAIRE DANGER IMMÉDIAT
de Serge Poljinsky

Un film militant, réalisé grâce à une souscription populaire et présenté à Cannes dans la section Perspectives du cinéma français. Les images des manifestations de Creys-Malville reviennent comme un leitmotiv. Un bon exemple des possibilités du cinéma direct.

LE DIABLE PROBABLEMENT
de Robert Bresson

Charles n'arrive pas à mourir et ne peut pas vivre ; dans son angoisse, Bresson a vu la lucidité de la jeunesse. Notre société est une vaste entreprise de destruction et le suicide de Charles, le film de Bresson, un cri d'alarme.

ELISA, VIDA MIA
de Carlos Saura

Un vieil homme et sa fille vont à la rencontre l'un de l'autre, tout en dérivant seuls sur des voies parallèles. Carlos Saura a soumis ces deux portraits au traitement troublant de sa vision onirique.

Reprises :

FRANKENSTEIN JUNIOR
de Mel Brooks...

Filmé en noir et blanc comme à la grande époque de l'épouvante hollywoodienne, un fac-similé qui est aussi une parodie. En Transylvanie, le petit-fils du baron Frankenstein, créateur du monstre, est confronté avec les paysages et les personnages de la légende. Tout recommence selon le scénario classique, mais chaque épisode est prétexte à mise en scène burlesque.

... et LE CID
d'Anthony Mann

Corneille n'a rien à voir avec cette grandiose épopée qui puise directement au folklore de la chanson de geste espagnole. Anthony Mann, qui fut un des maîtres du western, a su retrouver l'esprit chevaleresque, le cérémonial des débats de cour, le sens de l'honneur et de l'amour. Violence des passions, impressionnante beauté des batailles, grandeur de Charlton Heston et de Sophia Loren.

— ET AUSSI : *Painters Painting,* d'Emile de Antonio (document partial et riche sur la peinture américaine) ; *Alice dans les villes,* de Wim Wenders (un homme, une petite fille) ; *Trois femmes,* de Robert Altman (le cauchemar américain) ; *Omar Gatlato,* de Merzak Allouache (un petit fonctionnaire amoureux d'une voix sur cassette) ; *En route pour la gloire,* d'Hal Ashby (les drames de l'émigration et le sourire de Carradine-Guthrie) ; *Hedda,* de Trevor Nunn (pour Glenda Jackson).

Théâtre

FESTIVAL D'AVIGNON

Dans la cour d'honneur, le Hamlet *démythifié de Benno Besson alterne les 20, 22, 24 avec* l'Otage *irrespectueux mis en scène par Guy Rétoré. Le cloître des Carmes accueille le* Portugal citadin et paysan *de Richard Demarcy avec* Barracas 75 *(du 25 au 30). Les mimes se partagent la salle Benoit XII et s'y succèdent : Marc Favreau et Nicolas Rae (20 au 23), puis le Cirque Alfred et Kiran Segal. Au cloître des Célestins, l'Action théâtrale arabe présente, du 23 au 26, un* Collier de ruses *musical, et Georges Aperghis fait alterner deux spectacles à l'Oratoire. Théâtre Ouvert parle de la guerre d'Algérie du 22 au 25 avec* la Gangrène, *de Daniel Lemahieu, par Michel Dubois, en attendant* l'Arrivante, *d'après Hélène Cixous, par Viviane Théophilidès.* Fantastic Miss Madona *poursuit ses enchantements au Chêne Noir, et Armand Gatti construit* Le cheval qui se suicide par le feu *à la cellule de création, chapelle des Cordeliers, où lui succèdent, chaque après-midi,* les auteurs du Gueuloir.

Dans l'océan du off : les Drapiers jacobins, *d'André Benedetto, à Champfleury,* les Paysans, *par le Théâtre de l'Olivier à la Bourse du travail,* Maïakovski et la Mémoire d'or *à la M.J.C. de la Croix des Oiseaux par le Théâtre Action de Grenoble,* le Procès, *de Kafka, par les marionnettes d'Hubert Jappelle,* la Surface de réparation *par la compagnie Grunier Roth,* Haute-Autriche, *de Kroetz, au Chapeau Rouge,* Strip-tease, *de Mrozek,* Abraham et Samuel, *de Victor Haïm, dans des mises en scènes de Jean-Paul Roussillon à l'Atelier 13, et cent autres spectacles à découvrir.*

PARIS : TARTUFFE
à la Porte-Saint-Martin

Un hôtel particulier en rénovation. Une maisonnée nombreuse, qui pourrait être heureuse. Le chef de famille, bourgeois libéral, se laisse séduire par le dogme sévère de la dévotion, se laisse envoûter par un homme rusé, intelligent, ambigu et qui assume les contradictions de sa sensualité et de son ambition. Planchon - Tartuffe glisse, silencieux, souple comme un chat noir, familier et porteur d'une force mystérieuse, dangereuse. Tartuffe, le plus beau personnage de Planchon.

— ET AUSSI : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit, *par les Jeanne, à la Cour des miracles ;* les Emigres, *de Mrozek, mise en scène de Roger Blin, avec Laurent Terzieff, et* Molly Bloom, *de Joyce, par Garance, deux reprises au Lucernaire.*

Musique

QUATRIÈME FESTIVAL D'ALBI

Au pied de la cathédrale, de Guillaume de Machaut à Maurice Ohana, un ensemble de manifestations sous la direction de Jean-Pierre Wallez qui s'ouvrent avec un concert Bach (le 22 à la cathédrale), l'intégrale des trios de Beethoven par les trios Ravel et Risler (les 23, 24 et 25) un récital Maureen Forrester (le 25) en attendant la création du Cadi dupé *de Monsigny (les 3 et 5 août). Rens. (63) 56-76-78.*

LA « HUITIÈME » DE MAHLER
à Orange

Ils ne seront pas tout à fait mille samedi soir, devant le mur du théâtre antique; mais qu'importe, malgré son surnom, la Symphonie Des Mille *n'en demande pas tant, surtout lorsqu'il s'agit du New Philharmonia Chorus, des chœurs de Düsseldorf, du chœur des Enfants de Paris, des deux orchestres, national et philharmonique, de Radio-France et des solistes de premier ordre dirigés par un grand chef mahlérien : Vaclav Neumann (samedi 23 juillet, à 22 h.).*

LE COLLIER DES RUSES A AVIGNON

Tiré du texte arabe des maquamat d'Al Hamadhâni (dixième siècle)), ce spectacle de théâtre musical d'Ahmed Essyad dont on a pu entendre quelques extraits prometteurs à Paris, allie de façon personnelle la tradition musulmane et les acquisitions de notre siècle (les 23, 24, 25 et 26 juillet au cloître des Célestins, renseignements : (90) 81-58-20.

PIANISTES EN VOYAGE

Ils restent les favoris du public et on les voit partout : Jorg Demus joue Mozart, Beethoven et Schubert à Sully-sur-Loire (au château, vendredi 22 à 21 h.), on le retrouve le lendemain à Paris à l'hôtel de Sully (à 18 h. 30) et le lundi 25 au Récamier pour un récital Beethoven sur pianoforte. Maria Jao Pirès, dans la cour de l'hôtel Rolin (le 25 à Autun) interprète Beethoven et Schumann et part pour Menton où on l'écoutera le 27, tandis que Christoph Eschenbach, ce soir-là, sacrifie à Beethoven et à Mozart au cloître Saint-Trophime, à Arles ; on l'attend à Prades le 29...

— ET AUSSI : Au Festival estival de Paris, le jeune quatuor Bartholdy (Beethoven et Webern, à 18 h. 30, à la Conciergerie) qui sera le 23 au Mont Saint-Michel; au Festival d'Aix-en-Provence, en trio Régine Crespin, Gabriel Bacquier et Christian Ivaldi le 22, l'English Chamber Orchestra (dir. Mackeras) le 23 et le *Deutsche Requiem,* avec Jessie Normann le 24. Première de *Roberto Devreux,* de Donizetti le lundi 25 à 21 h. 30 (redonné les 28 et 30 juillet et le 2 août). Enfin Rostropovitch et les Solistes de Paris seront à Hardelot (62) le 23 et à Deauville le 25.

Expositions

KLEE
à Saint-Paul-de-Vence

Deux cent cinquante peintures et dessins provenant de collections européennes ou américaines : un panorama de l'œuvre d'un artiste qui fut l'un des principaux acteurs du Bauhaus et pour qui « la seule technique picturale possible est une sorte d'architecture colorée ».

CHAGALL...

« La Bible, pour moi, c'est de la poésie toute pure. Une tragédie humaine. Ça m'inspire, les prophètes... », *nous disait Marc Chagall, à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire.*

Le musée Chagall de Nice a accroché vingt-six toiles récentes qui témoignent de ce dialogue poétique et mystique jamais interrompu, à l'intérieur de son œuvre.

... DUFY...

Tous les Dufy *des musées de Nice rassemblés aux Ponchettes à l'occasion du centenaire de la naissance du peintre au Havre. Dès les années 20, l'art frais et fluide de Dufy s'était accordé au ciel du Midi, comme en témoignent ces peintures, gouaches, aquarelles, dessins et céramiques.*

... et VAN DONGEN
à Nice

Autre centenaire : Kees Van Dongen, né en Hollande en 1877 et qui a vécu les dernières années de sa vie dans le Midi. A cette occasion, la veuve du peintre a prêté un ensemble de toiles qui, ajoutées aux collections niçoises, constituent une exposition de vingt-trois tableaux, couvrant quarante années de peinture.

GREUZE
à Dijon

Une exposition d'ensemble qui devrait largement contribuer à la réhabilitation de l'œuvre, très originale, injustement oubliée, ou mal comprise, d'un artiste du dix-huitième siècle qu'on qualifie souvent un peu trop vite de bêtement sentimental.

NICOLAS DE STAEL
à Colmar

Une exposition provoquée par l'acquisition, par le musée d'Unterlinden, du Portrait d'Anne *(1953). Le Musée national d'art moderne, la Kunsthaus de Zurich, le Kunstmuseum de Winterthur ont prêté des toiles. Au total, trente-sept tableaux qui couvrent l'ensemble de l'œuvre de 1945 à 1955.*

PARIS - NEW-YORK
au Centre Georges - Pompidou

Prévue depuis le début de la construction du Centre Georges-Pompidou, dont elle devait marquer prestigieusement l'ouverture, une exposition colossale sur les rapports entretenus, depuis le début du siècle, par les deux capitales artistiques. Un rendez-vous de très belles toiles, qu'il ne faut pas manquer, mais qui a été bien curieusement combiné.

MOTHERWELL
à l'ARC

Une rétrospective des peintures et collages depuis 1941 d'une des figures-clefs de l'expressionnisme abstrait et de la peinture américaine de l'après-guerre.

LE POST-IMPRESSIONNISME
au Palais de Tokyo

L'ouverture, dans l'ancien Musée national d'art moderne rebaptisé, de salles consacrées aux peintures, sculptures et dessins d'artistes nés avant 1870, que le musée de Beaubourg, consacré à l'art du vingtième siècle, ne pouvait accueillir.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Un panorama de l'art constructiviste depuis ses origines, russes et néerlandaises, jusqu'à ses derniers développements, plus particulièrement aux Etats-Unis.

CAFÉS, BISTROTS ET COMPAGNIE
au Centre Georges - Pompidou

Cafés littéraires, cafés politiques, cafés artistiques, cafés concert, cafés théâtres et café tout court... L'évolution et le rôle culturel et social des cafés et bistrots de France depuis 1850. Autour d'une rue imaginaire, où se succèdent les devantures de cafés anciens, quatre cents photographies, gravures et dessins montrent la variété d'une institution populaire française qu'on ne voit plus, tant elle est familière.

RUBENS
à Anvers

Le quatrième centenaire de la naissane de P.P. Rubens, justement célébré à Anvers, la ville d'attache de l'artiste. Au centre de cette commémoration, marquée par de nombreuses manifestations, une grande exposition au Musée royal des beaux-arts ; elle comporte une centaine de tableaux et d'esquisses à l'huile et une soixantaine de dessins illustrent l'évolution de l'œuvre de Rubens.

DOCUMENTA
à Kassel

La sixième Documenta de Kassel, exposition considérable qui fait, tous les quatre ans, le bilan de l'art contemporain.

— ET AUSSI : *Topino-Lebrun et ses amis (Peinture et guillotine,* l'hommage d'artistes d'aujourd'hui à un peintre malchanceux de la Révolution), *Paul Strand* (un des grands pionniers américains de l'art photographique) et *Milton Glaser* (on le considère comme le plus important des graphistes américains), au Centre Georges-Pompidou.

— EN PROVINCE : *A la découverte de la collection Pierre Lévy,* à Troyes (la deuxième exposition consacrée à cette importante donation met l'accent sur les dessins et les objets). *Maximilien Luce* à Albi (rétrospective du peintre néo-impressionniste). *Willem de Kooning,* à Grenoble (sculptures et lithographies d'un des principaux représentants de la peinture américaine d'après guerre). *Van Scorel,* à Douai (l'œuvre oubliée d'un peintre hollandais du seizième siècle), *Fernand Léger,* à Montauban (une soixantaine de peintures, gouaches, aquarelles et dessins d'un constructeur).

Danse

L'AMERICAN BALLET THEATRE
à la cour du Louvre

La célèbre troupe américaine avec ses grandes étoiles, Makarova, Baryshnikov, Kirkland, Bujones... et un répertoire éclectique allant de Petipa et Robbins à la danse moderne de Tuyla Tharp.

ALVIN AILEY
à la cour d'honneur d'Avignon

Le retour du célèbre chorégraphe noir américain avec des succès éprouvés comme Révélations *et des créations de deux jeunes compositeurs, George Faison et Joyce Trisler.*

— ET AUSSI : *Fiesta flamenca* au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (un chanteur, un guitariste, deux danseurs au service de Federico Garcia Lorca) ; Kiran Ségal à Avignon (l'art millénaire de la danse classique hindoue repensé par une artiste du vingtième siècle. Du 25 au 28 juillet).

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

PARIS-NEW-YORK. — Espace des manifestations temporaires. Jusqu'au 19 septembre.

ANDRE MORAIN. — Musée national d'art moderne. Jusqu'au 31 août.

Salle des contemporains

THE ART SHOW, d'Edouard Kienholz. — Jusqu'au 15 août.

PEINTURE ET GUILLOTINE, Topino-Lebrun et ses amis. — Jusqu'au 29 août.

Cabinet des dessins

PAUL STRAND. — Jusqu'au 15 août.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

MILTON GLASER. Illustrateur, affichiste américain. — Jusqu'au 14 août.

CAFES, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 25 septembre.

BANDE DESSINEE ET VIE QUOTIDIENNE. — Jusqu'au 15 août.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. - LE KROKRODROME DE ZIG ET PUCE. — Jusqu'au 31 août.

Bibliothèque

PARIS-NEW-YORK. Echanges littéraires au XX[e] siècle. — Jusqu'au 12 septembre.

DANIEL BUREN. Sur les toits de Paris, une quinzaine de peintures en forme de drapeaux. — Jusqu'en septembre.

REGARDS SUR L'AFRIQUE NOIRE. Photographies de Chourgnoz. — Jusque fin juillet.

MUSEES

HENRY MOORE. Sculptures et dessins. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 août.

L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 août. — Le grand voyage de Mawlana (Afghanistan, Iran, Turquie) : Photographies de Michel Random. — Grand Palais, porte A.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DE CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 octobre.

LE CORPS ET SON IMAGE. Anatomies, académies. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 septembre.

DIX ANS D'ACQUISITIONS AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

BIENNALE DE PARIS : une anthologie 1959 - 1967. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (267-46-84). Jusqu'au 2 octobre.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (277-39-94), sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 *juillet*.

POST - IMPRESSIONNISME. Peintures, sculptures, dessins, objets d'art, des collections nationales. — Palais de l'Alma (ancien Musée national d'art moderne), 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F.

BERNARD POMEY (1928 - 1959). Dernières œuvres. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président - Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1[er] septembre.

ROBERT MOTHERWELL. Choix de peintures et collages 1941 - 1977. - **RENATE PONSOLD.** Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

RODTCHENKO. Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

VISEUX. Sculptures et dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 septembre.

JUANA FRANCES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1[er] septembre.

LE SERPENT SUSURRAIT... — Exposition - atelier de Catherine Godat. Musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (723-61-27) (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juillet.

OSCAR JESPERS (1887 - 1970). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F. Jusqu'au 3 octobre.

BRODERIE AU PASSE ET AU PRESENT. — *Musée des arts décoratifs*, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h : le dimanche de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 12 septembre. Les lundis et mercredis, de 14 h. à 17 h. : démonstrations de points de broderie.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

SCULPTURES DE NOTRE - DAME DE PARIS RECEMMENT DECOUVERTES. — Musée de Cluny, salle des Thermes, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F.

TROIS SCULPTURES DES ANNEES 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 1[er] octobre.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'en octobre.

L'ITALIE ROMANTIQUE VUE PAR HEBERT (1817 - 1908). — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 octobre.

CŒUR DES VILLES : Vivre en quartiers anciens. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 24 juillet.

LE CULTE ET SES OBJETS. — Vus par des artistes et artisans en France de nos jours. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (277-12-33, poste 42-16). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 août.

ART SACRE, EXPRESSION SPIRITUELLE. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033 - 95 - 00). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 juillet.

LE LIVRE ET L'ARTISTE. Tendances du livre illustré français 1967-1976. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 11 septembre.

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. — Musée national des monuments français (727 - 35 - 74). Sauf mardi. Jusqu'au 26 septembre.

PARIS, BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

ART POPULAIRE ROUMAIN. Collections du Musée de Bucarest. — Galerie de l'Esplanade à la Défense (775-86-08). Jusqu'au 25 septembre.

JARDINS 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expérience. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint - Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

STEILEIN. Musée de Montmartre, 17, r. Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30 ; le dimanche, de 11 h. à 17 h. 30. Jusque fin septembre.

CENTRES CULTURELS

MARBRES ET BRONZES. Sculpteurs canadiens travaillant à la Pietrasanta, en Italie. — Jusqu'au 20 septembre. — **PEINTRES CANADIENS CONTEMPORAINS** (Breeze, Ewen, Gagnon, Iskowitz, Martin, *Meredith, Molinari*). — *Jusqu'au* 18 août. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre.

STEFAN SZCZESNY, peintures. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf mardi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juillet.

ASPECTS DU PAYSAGE. Œuvres récentes de dix artistes britanniques. — Centre culturel du Marais, 26 - 28, rue des Francs - Bourgeois (272-73-52). Jusqu'au 11 septembre.

GALERIES

AUTOUR DE L'ABSTRACTION GEOMETRIQUE. — Galerie Denise-René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61). Jusqu'à fin juillet.

JEUNES GRAVEURS ANGLAIS 1976 - 1977 - GRAPHISTES ESPAGNOLS 1945-1955. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 15 août.

SIX HOMMES - SIX FEMMES, présentés par Gérard Fromanger. — Galerie Jean Larcade, 20, rue du Temple (272-89-56). Jusque fin juillet.

ALECHINSKY. Grandes encres et petits tableaux. — **REINHOUD.** Sculptures. — **HANS HARTUNG.** Vingt-cinq œuvres de 1922 à 1952. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 juillet.

ETIENNE MARTIN. Sculptures. — Art-curial, 9, avenue Matignon (236-70-70). Jusque fin juillet.

EN PROVINCE

« Le Monde » du 23 juin a publié une liste d'expositions d'été en province.

AIX-EN-PROVENCE. Le Corbusier, la couleur et la cité. — Fondation Vasarely. Jusqu'en septembre.

ALBI. Maximilien Luce. Rétrospective. Musée Toulouse-Lautrec. Jusqu'au 15 septembre.

ANCY-LE-FRANC (Yonne). Les chemins de la création : A. Artaud, Atlan, R. Conte, S. Szafran. — Hommage à *Julien Alvard, par les artistes qu'il a défendus* : Assar, Benrath, Dubuffet, Laublès, Hartung... — Château. Jusqu'au 11 septembre.

ARLES, Gustave Singier. — Peintures, œuvres graphiques, affiches. Musée Réattu. Jusque fin septembre.

BEAULIEU-EN-ROUERGUE, Serpan. Peintures, sculptures, œuvres graphiques, livres, de 1946 à 1976. Abbaye. Jusqu'au 12 septembre.

BORDEAUX. La peinture britannique, de Gainsborough à Bacon. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1[er] septembre.

CHARTRES. Le portrait de profil et de face. Collections du musée et peintures de Zelmert. — Musée. Jusqu'au 17 septembre.

CHATEAUROUX, La jeune gravure contemporaine et ses invités yougoslaves. — Palais des congrès. Jusqu'au 15 septembre.

COLMAR. Nicolas de Staël. Peintures. — Musée d'Unterlinden. Jusqu'au 2 octobre.

CULAN (Cher). Les animaux dans la tapisserie. — Château. Jusqu'au 11 septembre.

LA ROCHELLE. Cafés, bistrots et Cie. — Maison des jeunes et de la culture. Juillet-août.

LE PUY. La dentelle du Puy au dix - neuvième siècle. — Musée Crozatier. Jusque fin septembre. — André Jacquemin, graveur. — Baptistère Saint - Jean. Jusqu'au 16 août.

LYON. Tissus et création. Les peintres. — Espace lyonnais d'art contemporain. Jusqu'au 9 octobre. — Tableaux de fleurs des collections du musée et œuvres contemporaines acquises ces deux dernières années. — Musée des beaux-arts. Jusque fin août.

LUNEVILLE. Victor Prouvé et la Tunisie : 1888-1890. — Musée du château. Jusqu'au 26 septembre.

MARSEILLE, Valerio Adami. Œuvres récentes. — Musée Cantini. Jusqu'au 30 septembre.

MONTAUBAN, *Fernand Léger. Rétrospective.* — Musée Ingres. Jusqu'au 11 septembre.

NICE. Raoul Dufy. Pour le centième anniversaire de sa naissance. Galerie des Ponchettes. Jusque fin septembre. — Marc Chagall. Peintures bibliques récentes. 1966-1976. Musée national, message biblique Marc Chagall. Jusqu'au 26 septembre. — Bernard Réquichot. Rétrospective 1929-1961. Galerie de la Marine. Jusque fin septembre. — Hommage à Kees Van Dongen (1877-1968) - La fête, l'affiche 1900. Musée des beaux-arts Jules-Chéret. Jusque fin septembre.

RATILLY (Yonne). Espace-lumière. Sculptures contemporaines françaises et étrangères. — Château. Eté.

SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne). Salon d'art contemporain : L'art et la route (02 - 17 - 93). Jusqu'au 31 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE, Paul Klee. Peintures et aquarelles. — Fondation Maeght. Jusqu'au 15 septembre.

SAINTE-SUZANNE (Mayenne). Voyage aux îles Fortunées. Découvertes des navigateurs du dix-huitième siècle et œuvres qu'elles ont suscitées. — Château. Jusqu'au 1[er] septembre.

STRASBOURG. Alan Shields. De Monet à Arp. — Musée d'art *moderne. Jusqu'au 4 septembre.*

TROYES. La collection Pierre Lévy. — Hôtel de ville. Jusqu'au 29 août.

VALREAS (Vaucluse). Georges Mathieu. — Château. Jusqu'au 11 septembre.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-57), les 21, 26, 28, 29 et 30, à 20 h. 30 : Spectacle de ballets IV (Sérénade, Webern Opus V, l'Après-midi d'un faune, Adagietto, Apollon Musagete) ; les 22, 23, 25 et 27, à 20 h. : Cendrillon. Clôture annuelle le 1[er] août.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 21, 24, 28 et 30, à 20 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire ; les 22, 25 et 27 : la Navette ; les Fausses Confidences : les 23, 26 et 29, à 20 h. 30, le 24, à 14 h. 30 : l'Impromptu de Versailles : le Misanthrope.

Les autres salles

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Moby Dick.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Irma la Douce.

HOTEL DE SENS (278-14-60) jusqu'au 23, à 21 h. 15 : Roméo et Juliette.

HUCHETTE (326 - 38 - 99) (D.), 20 h. 45 : *la Leçon ; la Cantatrice chauve.*

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (L.), 22 h. 15 : Ben-Hur.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage. II : 20 h. 30 : les Emigrés.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Divorce à la française.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : *la Cage aux folles (dernière le 30).*

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : le Tartuffe.

SQUARE FELIX-DESRUELLES (L.), 21 h. 15 : la Rose et le fer au temps des cathédrales.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Dames du jeudi.

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. : les Bergamotes.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis (sauf les 20 et 25).

BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 20 h. 45 : *Popeck* ; 22 h. 15 : J.-M. Thibault.

CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h. : New Boogie Woogie ; 22 h. : la Chouchoute du cap Horn.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 20 h. 30 : Arnaque 77 ; 22 h. : les Jeannes.

DIX HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : La démocratie est avancée (en alternance avec Sainte Jeanne du Larzac et En ce temps-là les gens mouraient) ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

LE PLATEAU (504-13-13) (D., L.), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.

TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi ; lun., à 20 h. 30 : Festival de la chanson inconnue.

LA VEUVE PICHARD (278-67.03) (D., L.), 22 h. : le Secret de Zonga.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Teca et Ricardo ; 23 h. : Coris Manoury. — II : 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

Les théâtres de banlieue

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M.-Denis (973-18-26), les 21 et 25, à 20 h., le 23 à 15 h. : Y. Lefebure et F. Goldbeck (cours d'interprétation). — Chapelle du château, le 24 à 21 h. : Chorale a cappella (musique ancienne et luth).

VERSAILLES, bassin de Neptune (950-36-22), le 24 à 21 h. 30 : Fête de nuit. — Orangerie du château (278-60-56), tous les jours à 17 h. : Ballets historiques du Marais. — Chapelle royale, le 30 à 20 h. 30 : Chœurs de Radio-France, direct. : R. Wagner (chœurs, cuivres et orgue) (FEP).

Concerts

(Voir FESTIVALS)

MERCREDI 20 JUILLET

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Bach : « Oratorio de Noël », « Cantates n[os] 4, 5 et 6 »).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : N. *Chakhorskaia (violoncelle)* et A. Amintaeva (piano) (Prokofiev, de Falla, Chostakovitch, Stravinsky).

JEUDI 21 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français. Dir. : Dominique Rammaert, soliste : Marcel Vannaud (Tchaïkovski, Haendel, Gluck, Vivaldi, Mozart).

VENDREDI 22 JUILLET

EGLISE SAINT - LOUIS - EN - L'ILE, 21 h. : O. Kryssa, violon (Brahms, Bartok, Balkaousskass, Ravel).

SAMEDI 23 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français. Dir. : Dominique Rammaert, soliste : Marcel Vannaud (Gluck, Mozart, Vivaldi, Haendel, Tchaïkovski).

DIMANCHE 24 JUILLET

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Pierre Moreau (de Grigny, Bach, Buxtehude, Tournemire).

MARDI 26 JUILLET

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz. Soliste : N. Zabaleta (Mozart, Dittersdorf, Leclair, Saint-Georges).

CLOITRE DES BILLETTES, 20 h. : Musique française (Campra, Marais, Leclair).

Danse

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim. à 15 h. : Fiesta Flamenca (textes chantés et dansés de F.-G. Lorca).

Festivals

A PARIS

IVe FESTIVAL DU LOUVRE (260-14-85), dans la cour Carrée du Louvre (D.), 21 h. 15 : le Ballet de l'Opéra de Paris (Ivan le Terrible) (dernière le 23) ; à partir du 25 : American Ballet Theatre (Giselle).

XIIe FESTIVAL ESTIVAL (location : 633-61-77).

Musique, Conciergerie, le 20, à 18 h. 30 ; le 23, à 20 h. 30 ; le 24, à 18 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut (le Voir Dit) ; le 22, à 18 h. 30 ; le 24, à 20 h. 30 : même ensemble (le Remède de fortune) ; le 21, à 18 h. 30 : Quatuor Bartholdy (Webern, Beethoven). — Salle Pleyel, le 20, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Vienne, chef et soliste : Ph. Entremont (soirée Mozart) ; le 21, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Ferencsik, soliste, Z. Kocsis (Liszt, Bartok). — Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 22, à 20 h. 30 : Y. Baroti, orgue. — Hôtel de Sully, le 23, à 18 h. 30 : Jorg Demus, pianoforte (Atelier Beethoven. — Récamier, le 25, à 20 h. 30 : voir hôtel de Sully, le 23. — Sainte-Chapelle, le 25, à 18 h. 45 : Ensemble baroque de Drottnin-Gholm (Scheidt, Purcell, Haendel) ; le 26, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Séminaire européen de musique ancienne de Bruges, dir. M. Gagnepain. — Faculté de droit, le 27, à 20 h. 30 : Dominique Merlet, piano (Beethoven, Brahms, Bartok). — Bâteau-Mouches, le 24, à 10 h. 30 : Batecheva et John Korzienowsky (mélodies hébraïques). — Hôtel de Sully, à 11 h. et 18 h. 30 : Musique et Jardins, Pays d'illusions. — A La Péniche, mardi, à 16 h. : Musique spontanée. — (L) 18 h. 30 : Jazz ; 20 h. : concert burlesque.

Théâtre, à La Péniche (L.), 22 h. : En attendant Godot.

DANS LA REGION PARISIENNE
SUD

SCEAUX. — IXe Festival (661-06-71), à l'Orangerie du château (jusqu'au 2 octobre) ; le 22, à 20 h. 45 : Aimée Van de Wiele, clavecin (école française, d'Anglebert, Attaignant, Chambonnières, Couperin, de Machaut) ; les 23 et 24, à 17 h. 30 : Nell et Yvar Gotkovsky, violon, piano (le 23 : Schubert, sonates 1 et 3 ; Beethoven, sonate 6 ; le 24 : Schubert, sonate n° 2, introduction et variations ; Beethoven, sonate n° 8).

EN PROVINCE
SUD

AIX-EN-PROVENCE. — XXXe Festival (location : (91) 23-11-20) (jusqu'au 8 août).

Opéras, Théâtre de l'archevêché, à 21 h. 30, les 24 et 26 : Cosi Fan Tutte ; les 25 et 28 : Roberto Devereux (Donizetti), par l'Orchestre et Chœurs du Capitole de Toulouse, dir. Julius Rudel. — Place des Quatre-Dauphins, à 21 h. 45 : les 21 et 27 : Il Maestro di Cappella (Cimarosa), Il Campanello di Notte (Donizetti), par l'Orchestre et les Chœurs du Capitole de Toulouse, dir. : Ralph Weikert, mise en scène : Jean Le Poulain.

Concerts, cour de l'Hôtel de Ville, le 20, à 21 h. 30 : Bernard Kruysen, baryton, Noël Lee, piano (Poulenc). — Eglise du Saint-Esprit, le 21, à 18 h. : Robert Lloyd et Christian Ivaldi (Schubert : Voyage d'hiver). — Cloître Saint-Sauveur, le 22, à 18 h. : Michael Rosness ; le 26, à 18 h. : Ferruccio Furlanetto ; le 27, à 18 h. : Michel Philippe ; le 28, à 18 h. : Sylvia Lindenstrand. — Cloître Saint-Louis, le 22, à 21 h. 30 : Régine Crespin, Christian Ivaldi et Gabriel Bacquier (Poulenc) ; le 23, à 21 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. Ch. Mackerras, soliste : Katia Ricciarelli (Beethoven, Mozart). — Cathédrale Saint-Sauveur, le 24, à 18 h. : Orchestre du Capitole de Toulouse, direction Michel Plasson (Brahms, Requiem allemand).

ARLES. — Festival (loc. : (90) 96-47-00), les 22 et 23 : Carolyn Carlson ; le 26, à 21 h. : Les Ménestriers, S. Richter, Trio R. Huneau.

AVIGNON. — XXXIe Festival (location : (90) 81-45-50) (jusqu'au 7 août).

Théâtre, dans la cour d'honneur du Palais des papes, à 21 h., les 20, 22 et 24 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark (B. Besson) ; les 21 et 23, à 22 h. : l'Otage (G. Rétoré). — Au cloître des Carmes, le 20, à 22 h. : Coriolan (G. Garran) ; les 25, 26, 27 : Barracas 1975 ; les Vaches de Cujancas (R. de Marcy et Téresa Motta). — Au Théâtre du Chêne-Noir (L.), 21 h. 30 : Fantastic Miss Madona (G. Gelas). — Théâtre ouvert, à la chapelle des Pénitents-Blancs, les 20 et 21, à 22 h. : Mille Hourras pour une gueuse (par R. Rodriguez) ; du 22 au 25, à 22 h. : la Gangrène (Michel Dubois) ; à partir du 26, à 22 h. : l'Arrivante (Viviane Théophilidès) ; le 23, à 18 h. : le Jour et la Nuit (d'Elie Pressmann). — Cellule de création, à la chapelle des Cordeliers (sauf le 23), 14 h. : Le Cheval qui se suicide par le feu (A. Gatti). — Au Gueuloir, jusqu'au 27, à 18 h. (sauf le 23), première audition de pièces.

Danse, dans la cour d'honneur du Palais des papes : Alvin Ailey American Dance Theater, le 27, à 22 h. : Gazelle ; Facets ; Rainbow-round my shoulder ; Révélations ; le 28, à 22 h. : The Lark Ascending ; Pas de Duke ; Blues suite ; After Eden ; Night Creature ; le 29, à 22 h. : Night Creature ; Cry ; The Mooche ; Homo Sapiens ; Journey ; Revelations.

Théâtre Musical, au cloître des Célestins, du 23 au 26, à 22 h. : le Collier des ruses (musique d'Ahmed Essyad) (Action théâtrale arabe). — Dans la cour de l'Oratoire, les 21, 23, 26, 28, à 22 h. : Marchand de plaisir, marchands d'oubliés (G. Aperghis) ; les 20, 22, 25, 27, à 22 h. : la Poupée Nina ; l'Aveugle de Bagnolet (ville de Bagnolet et Festival d'automne de Paris).

Mimes et clowns, du 20 au 23, à 21 h. : Marc Favreau (Québec) ; du 20 au 23, à 23 h. : Nola Rae (Grande-Bretagne) ; du 25 au 28, à 21 h. : le cirque Alfred (Tchécoslovaquie).

Musique sacrée, métropole N.-D. des Doms, le 24, à 10 h. : Ensemble vocal d'Avignon, dir. G. Durand (messe de Félix Ibarrondo).

Orgue, même lieu, le 24, à 16 h. 30 : Jacques Beraza.

Cinéma, au Rio, jusqu'au 3 août : Vingt Ans de l'histoire du cinéma du tiers-monde.

AVIGNON-FESTIVAL « OFF »

Théâtre du Chapeau-Rouge, 14 h. 30 : N.-D. des Camélias ; 17 h. 30 : la Surface de réparation ; 19 h. : le Désir de durer ; 20 h. : le Jardin d'à côté ; 22 h. 30 : Haute Autriche.

Salle de l'agriculture, parc de Champfleury, les 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, à 22 h. : les Drapiers Jacobins (A. Benedetto).

Nouvel Atelier théâtral, 21 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser (d'après Ionesco).

Atelier 13, 18 h. : Maman, j'ai peur dans le noir (Ph. Faure) ; 21 h. : le Week-end des patriotes ; 21 h. : Strip-tease (de Mrozek) ; 21 h. : Abraham et Samuel ; 23 h. : le Petit Soldat de paille ; 15 h. : A chacun son cirque.

M.J.C. de la Croix des Oiseaux, 20 h. : Maïakovski, poète assassiné ; 22 h. : la Mémoire d'or ; 17 h., 20 h., 22 h. : Cinéma indépendant.

Club Léo-Lagrange, à partir du 27, à 21 h. : la Tête du mamelouk Jaber (Action théâtrale arabe).

Petit Lycée, 13 h. : Etoiles rouges (de Bourgeade) ; 14 h. 30 : Albertine (Ganzl) ; 16 h. : Salon littéraire (de Lepeu) ; 18 h. : La Plus Forte (de Strindberg) ; 22 h. 15 : le Procès (Kafka) ; 24 h. : Sujet, Katherine Mansfield.

Bahia-Club, 18 h. 30 : les Jeux d'un vieux drôle.

Bar Léon, 19 h. : le Passage, le Recours ; 20 h. 45 : le London magique ; 23 h. : l'Espoir gravé.

I.M.P., 21 h. : le Petit Soldat de paille (jusqu'au 26).

Bourse du travail, 21 h. 30 : les Truands du patronat (jusqu'au 23).

Groupe Danse-Théâtre, 1 bis, rue Sainte-Catherine, jusqu'au 30, à 22 h. : Psaumes à Pablo Neruda. A la Bourse du travail : les Paysans (par le Théâtre de l'Olivier).

Hôtel Sorbier, rue Laboureur, 17 h. 30 : Rencontres poétiques ; 22 h. : C'est un fait, l'Indien crache trop (J.-H. Pons).

ALBI. — Festival (loc. (63) 54-22-30), cathédrale, le 22, à 21 h. 30 : Ensemble instrumental de France (Bach). — Palais de la Berbie, le 25, à 21 h. 30 : Jane Berbié, C. Ivaldi ; les 23, 24 et 25, à 18 h. 15 : Intégrale des trios de Beethoven.

ANTIBES-JUAN-LES-PINS. — Festival mondial du jazz (loc. 34-55-64), au Palais des congrès, le 22, à 18 h. 30 : Cecil Taylor ; à la Pinède, à 21 h. 30, le 21 : Max Roach, F. Jeanneau, Archie Shepp, Coltrane Jam, Mangelsdorff ; le 22 : Gary Burton, Gateway, Gato Barbieri ; le 23 : Alphonse Mouzon, Brand X, Stanley Clarke.

CANNES. — Les Nuits de Lérins (loc. (93) 38-21-16), les 23 et 24 : le Barbier de Séville (Rossini) (avec Mady Mesplé, l'orchestre de l'Opéra de Marseille, chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo).

CARCASSONNE. — Les Tréteaux du Midi (loc. (67) 76-51-84), cour du Midi, le 21, à 22 h. : Alain del Gaso (Riera, Villa-Lobos, Cabral, Pernambuco, Yupanqui, Guerino, Trénet). Grand Théâtre, le 22, à 22 h. : Carte blanche à Claude Marti (avec Quintin Cabrera, groupe basque Errobi, Mans de Breich, Lluis Llach).

FONTBLANCHE. — Rencontre musicales, Vitrolles (loc. (91) 02-89-98), le 22, à 21 h. : Veillée turque.

HAUT-VAR. — A Tourtour, le 24, à 21 h. 30 : le Trio à cordes de Paris (Beethoven, Mozart, Schubert).

GRAMONT. — IVe Festival, le 28, à 21 h. 30 : Ensemble instrumental A. Colson (Haendel, Vivaldi, Turina).

GRANDE-MOTTE. — Fête du jazz (loc. (67) 56-62-62), le 20, à 21 h. 30 : Ella Fitzgerald ; le 21 : Oscar Peterson, Petrucciani Quartett, Joe Pass ; le 22 : François Guérin, Maxime Saury, Jazz Five ; le 23 : Rhoda Scott, Stéphane Grappelly, Dizzy Gillespie.

MARSEILLE. — Les peuples de la Méditerranée en Provence. Hôtel de ville, le 22 : Nass El Ghiwane ; le 23 : Festa Occitana ; le 24 : Festa Provencala ; le 25 : Imanol Larzabal ; le 26 : Musiciens de Crète ; le 27 : Ensemble Malouf (Tunisie) et El Bahalia (Algérie). — Hors Festival, le 28, à 21 h. : le Grand Ballet national de Colombie.

NIMES. — Au Jardin du Chapitre, les 20, 21, 22, 24, à 21 h. la Source.

ORANGE. — Chorégie (loc. 34-15-52), le 23, à 22 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Orchestre national de Radio-France, Chœurs de Düsseldorf, Chœurs New Philharmonia de Londres, dir. Vaclav Neumann (Mahler : Symphonie n° 8, dite des Mille).

SALON-DE-PROVENCE. — VIIIe Festival de jazz, château de l'Emperi, le 21 : Harlem on Parade ; le 22 : Ella Fitzgerald. — XIVe Festival de l'Emperi, le 26, à 21 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel ; le 27, à 21 h. 30 : Duo Y. Vivet et A. Reynaud ; Trio L. Roussel, G. Teullière, D. Arthur.

SAINT-MAXIMIN-EN-PROVENCE. — Basilique, le 23, à 17 h. : Quatuor du Capitole de Toulouse, dir. Gaby Casadesus (Sauguet, Ravel, Fauré) ; P. Bardon et A. Zanotti (Bach, Stanley, Krebs).

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE, rencontres musicales, le 22, à 21 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. : J.-L. Garcia (Corelli, Mozart, Vivaldi).

SAUSSET-LES-PINS, semaines musicales, le 23, à 21 h. 30 : Alexandre Lagoya ; le 25, à 21 h. 30 : The Stairs of Faith of Black Nativity ; le 27, à 21 h. 30 : José Iturbi, piano.

VALBONNE, soirée Sophia Antipolis (loc. : (93) 33-10-10), le 23, à 19 h. 30 : Orchestre Provence-Côte-d'Azur, dir. : Alain Bancquart (Stravinsky, Schubert, Bancquart, Clais).

VALRÉAS, Nuits de l'Enclave, le 24 : Quatuor Parrenin ; le 27 : Alexandre Lagoya.

VAISON-LA-ROMAINE, XXVe Festival (loc. : (90) 36-02-11), les 23, 25 et 26 : Georges Dandin (création) ; le 24 : J.-R. Caussimon ; le 27 : les Ballets de Bali. — A Carpentras, le 21 : la Mégère apprivoisée ; le 23 : Audio-visuel, avec Beethoven ou l'Amour de la liberté ; le 25 : English Chamber Orchestra ; le 27 : Photo-Danse (ombre-diaphane).

LE VIGAN (loc. : 91-06-87), église Saint-Pierre, le 22, à 21 h. : Quatuor Via Nova (Mozart).

SUD-EST

AUTUN, IIe Festival, le 25, à 21 h. 30 : Maria Joao Pires (Beethoven, Schumann). — Cathédrale, le 25, à 21 h. : Orchestre de Tubingen.

DIJON (loc. : (80) 65-55-48), le 21, à 21 h., salle Devosge : Workshop de Lyon ; le 27 : Kolinda (folk hongrois).

VÉZELAY, salle des fêtes, les 20, 22 et 24, à 21 h. : Dialogue de sourdes ; Délire pour une vierge folle ; le Défunt ; le 21 et 23 : Grand Vizir ; Roland ; la Délaissée ; Un mot pour un autre (J. Tardieu). — Basilique, le 27, à 21 h. : Haydn Chamber Orchestra de Tokyo (Haydn).

EST

BUSSANG, Théâtre du Peuple, le 24, à 15 h. : le Songe d'une nuit d'été.

SUD-OUEST

BRIVE, Festival de jazz, le 21, à 17 h. : Silver Stars Quartet ; à 21 h. 30 : Trio Arvanitas ; Hal Singer.

LE PYLA-SUR-MER, IIe Festival loc. : (56) 22-73-45), le 22 : Orchestre de chambre national de Toulouse (Haendel, Telemann, Mozart, Tchaikovski) ; le 26 : Quatuor Parrenin (Mozart, Berg, Beethoven).

SARLAT, XXVIe Jeux (loc. : (53) 59-04-85), le 27, à 21 h. : les Caprices de Marianne. — Eglise Saint-Eutrope de Meyrals, le 23 : J.-P. Rampal et R. Veyron-Lacroix (Couperin, Mozart, Bach, P. Petit ; création mondiale).

GOURDON-EN-QUERCY (loc. : (65) 37-06-40), église des Cordeliers, le 27 : Trio Krivine-Lodéon-Pennetier (Schubert, Beethoven, Ravel).

OUEST

DEAUVILLE, casino (88-29-55), le 25, à 21 h. : les Solistes de Paris, avec M. Rostropovitch (Haydn, Vivaldi, Boccherini).

MORBIHAN, Merlevenez, les 21 et 22, à 21 h. 15 : Bernard Huneau et Joël Forgues (Vivaldi, de Boismortier, Haendel) ; Barry Hayward et J. Forgues (Telemann, Purcell, Haendel). — Port-Louis, le 26, à 21 h. 15 : Aka Ito et Henri Dorigny, guitares (Bach, Albinoni, de Falla, Marcello, Granados). Même concert le 27, à Gestel.

NORMANDIE, Ve Festival, à Courseulles-sur-Mer, le 23, à 21 h. : Claude Kahn (Chopin). — Bernières-sur-Mer, le 27, à 21 h. : Jean-Marc Bouche, piano (Mozart, Schubert, Schumann, Messiaen).

SAINT-CAST, le 21 ; à Trébeurden, le 22 ; à Plougoumelen, le 24 ; à Larmor-Plage, le 25 ; à Pont-Aven, le 26 ; à Locmariaquer, le 27 ; à Saint-Pierre-de-Quiberon, le 28 : Ensemble vocal et instrumental Rémi Gousseau (Bach, Monteverdi).



Cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 20 JUILLET. — 15 h., le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 18 h. 30, Tempête sur l'Asie, de V. Poudovkine ; 20 h. 30, Riz amer, de G. de Santis ; 22 h. 30, l'Opéra de quat' sous, de G.W. Pabst.

JEUDI 21. — 15., l'Homme à la caméra, de D. Vertov ; Kino Pravda, de D. Vertov ; 18 h. 30, Paisa, de R. Rossellini ; 20 h. 30, Boudu sauvé des eaux, de J. Renoir ; 22 h. 30, Rashomon, d'A. Kurosawa.

VENDREDI 22. — 15 h., les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30, Metropolis, de F. Lang ; 20 h. 30, le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 22 h. 30, la Porte de l'enfer, de T. Kinugasa.

SAMEDI 23 — 15 h., Dada et surréalisme ; 18 h. 30, l'Age d'or, de L. Bunuel ; 20 h. 30, l'Evangile selon saint Matthieu, de P.P. Pasolini ; 22 h. 30, les Sept Samouraïs, d'A. Kurosawa.

DIMANCHE 24. — 15 h., la Naissance d'une nation, de D.W. Griffith ; 18 h. 30, le Cuirassé Potemkine, de S.M. Eisenstein ; 20 h. 30, Citizen Kane, d'O. Welles ; 22 h. 30, Soudain, l'été dernier, de J. Mankiewicz.

LUNDI 25. — Relâche.

MARDI 26. — 15 h. la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 18 h. 30, la Passion de Jeanne d'Arc, de C.T. Dreyer ; 20 h. 30, la Chienne, de J. Renoir ; 22 h. 30, les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg.

Les exclusivités

AIDA (Fr), La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., version américaine) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

JAMBON D'ARDENNES, film franco-belge de Benoit Lamy : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE DERNIER DINOSAURE, film américain, d'A. Grasshoff et T. Kotani. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).

KEOMA, film italien d'Enzo G. Castellari (X). V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DINOSAURUS, film américain d'Irvin Yeaworth Jr. V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

NEW MEXICO, film américain de Sam Peckinpah. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp.
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp. ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (Ang., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sf. L.).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A.) (**), v.f. : Lord Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Le Paris, 8e (359-53-99), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
LE MESSAGE (A., version arabe : Wepler, 18e (387-50-70) ; (version am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Lucernaire, 6e (544-57-34), h. sp.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
PROVIDENCE (Fr., v ang.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sauf L.).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-90).
ROCKY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TETE DE NORMANDE SAINTONGE (Can.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).



Cinéma

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ANGELIQUE, MARQUISE DES ANGES Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : *Le Marais, 4e (278-47-86).*
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AUTRE (A., v.o.) : *La Clef, 5e* (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). h. sp.
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : *Action-Christine, 6e (325-85-78).*
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : *Champollion, 5e (033-51-60).*
LE CID (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; *Gaumont-Madeleine,* (8e) (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : *New-Yorker, 9e* (770-63-40), sauf mardi.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
INDOMPTABLE ANGELIQUE (Fr.) : France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), hor. spéciaux.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; *Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)* ; *v.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MASH (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Convention Saint-Charles,* 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) : Elysées - Lincoln, 8e *(359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier,* 8e (387-35-43) ; v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A. v.o.) (**): La Clef, 5e (337-90-90) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) : v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PERSONA (Suéd., v.o.) : Studio *Cujas, 5e (033-89-22).*
LE PRIVE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ROLLER BALL (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES TEMPS MODERNES *(A. v.o.)* : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A. v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-*Point-Show, 8e (225-67-29).*
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), hor. sp. ; Balzac, *8e (359-52-70) ; Convention-Saint-*Charles, 15e (579-33-00).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ZABRISKIE POINT *(A., v.o.) (**)* : Lucernaire, 6e (544-57-34).
WICHITA (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
CATCH 22 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).
LE MESSIE SAUVAGE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf D. et S.)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU *(Fr.)* : *Lucernaire,* 14e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

Les festivals

C. SAURA (v.o.), Quintette (5e) (033-35-40), mer. : le Jardin des délices ; jeud., sam. : Anne et les loups ; vend., mar. : la Cousine Angélique ; lundi : la Chasse.
CHATELET - VICTORIA (v.o.) (1er) (508-94-14), I : 12 h. (sf dim.), vend. et sam. à 1 h. : les Mille et Une Nuits ; 16 h. 15 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 23 h. : l'Epouvantail. — *II. : 11 h. 40 (sf dim.)* : la Grande Bouffe ; 14 h. : Satyricon ; 18 h. 15 : Lenny ; 20 h. 30 et 22 h. 45 : le Dernier Tango à Paris ; vend. et sam., à 0 h. 50 : Cabaret.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. 30 : le Dictateur ; 16 h. 30 : *le Kid ; 18 h. : les Temps modernes.*
LES U.S.A. SANS ILLUSION (v.o.), Olympic (14e) *(542-67-42)*, mer., jeud. : les Misfits ; vend. : Husbands ; sam. : Un après-midi de chien ; dim. : Easy Rider ; lundi, mardi : The King of Marvin Garden's.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.), I : 13 h. : Macadam cowboy ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 40 : le Lauréat ; 18 h. 30 : Psychose ; 20 h. 30 : Frenzy ; 22 h. 30 : la Mort aux trousses ; 0 h. 45 : Lenny. — II. : 13 h. et 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 40 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; vend. et sam., à 0 h. 15 : Délivrance.
H. BOGART (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50), mer. : la Femme à abattre ; jeudi : le Port de l'angoisse ; vend. : Key Largo ; sam. : les Passagers de la nuit ; dim. : la Mort n'était pas au rendez-vous ; lundi : Casablanca ; mardi : Fantastiques années 20. — Action Christine (6e) (325-85-78), mer. : le Trésor de la Sierra Madre ; sam., jeudi : Passage to Marseilles ; lundi, vend. : Stand in ; mardi : Across the Pacific.
GRANDS CLASSIQUES SERIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50), mer., jeudi : les Forbans de la nuit ; vend., sam. : Panique dans la rue ; dim. à mardi : Shanghai Gesture.
R. POLANSKY (v.o.), Studio Galande (5e) (033-72-71), 13 h. 45 et 20 h. 15 : le Locataire ; 16 h. et 22 h. 15 : Chinatown ; 18 h. 15 et 24 h. 15 : le Bal des vampires.
CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode (7e) (705-12-15), mer. : la Marseillaise ; jeudi : la Grande Illusion ; vend. : Drôle de drame ; mardi, sam. : Zéro de conduite ; l'Atalante ; Tarris ; dim. : les Enfants du paradis ; lund. : la Règle du jeu.
M. BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins (6e) (633-22-13), mer, sam. : Panique à l'hôtel ; jeudi, dim. : Une nuit à Casablanca ; vend., lund. : la Pêche au trésor.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. : Parfum de femme ; 15 h. 15 : les Monstres ; 17 h. 30 : les Poupées ; 19 h. 45 : la Carrière d'une femme de chambre ; 22 h. : le Sexe fou.
TARKOVSKY (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 30 : Solaris ; 21 h. : Andreï Roublev.
SCIENCE-FICTION (v.o.), Palais des Arts (3e) (272-62-98), mer., sam. : le Voyage fantastique ; jeudi, dim : le Survivant ; vend., lundi, mardi : les Insectes de feu.
I. BERGMAN (v.o.), Le Racine (6e) (633-43-71), mer. : les Communiants ; jeudi : la Source ; vend. : le 7e Sceau ; sam. : le Silence ; dim. : Une leçon d'amour ; lundi : le Visage ; mardi : l'Œil du diable.
GRANDS SPECTACLES (v.o.), Broadway (16e) (527-41-16), mer., sam. : l'Aventure du Poséidon ; jeudi, mar. : Hello Dolly ; vend. : Patton ; dim. : Woodstock ; lundi : Jésus-Christ super star.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99), mer : le Temps de mourir ; jeudi : les Diables ; vend. ; l'Autre ; à 24 h. : Enigmes de l'univers ; sam. : The Shuttered Room ; dim. : la Maison des damnés ; lundi : les Voyants ; mardi : la Nuit des morts-vivants.
STUDIO 28 (18e) (605-306-07), mer. : l'Heure du loup ; jeudi : The Magus ; vend. : El Topo ; sam. : la Montagne sacrée ; dim. : Seconds ; lundi : Lifespan ; mardi : la Chute d'un corps ; à 24 h. : Squirn.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Un taxi mauve
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. - Conflans (972 - 60 - 96) : l'Ile du docteur Moreau ; l'Autre côté de la violence ; Pour une poignée de dollars
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : Fermeture annuelle.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : More ; Malicia ; la Dentellière ; l'Emmerdeur ; Frankenstein Junior.
MANTES, Domino (092-04-05) : Jambon d'Ardennes ; l'Ile du docteur Moreau ; Malicia.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : le Maestro ; Keoma ; Club X et Y (474-94-46) : Mon nom est personne ; Manuella.
POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : Lâche-moi les baskets ; Jambon d'Ardennes ; le Dernier Dinosaure ; le Maestro.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE C2L (963-04-08) : Oscar ; Autant en emporte le vent.
VELIZY (946-24-26) : Jambon d'Ardennes ; Malicia ; le Maestro ; l'Ile du docteur Moreau.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Jambon d'Ardennes ; Lucky Luke ; le Maestro ; le Dernier Dinosaure *l'Ile du docteur Moreau ; les* Galettes de Pont-Aven. C2L (950-55-55) : Un taxi mauve.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Maestro ; Oscar ; l'Emmerdeur.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Keoma ; Frankenstein Junior.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Ile du docteur Moreau ; la Malédiction ; Un génie, deux associés, une cloche.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Jambon d'Ardennes ; Keoma ; le Maestro ; Frankenstein Junior.
GRIGNY, France (906-19-96) : le Dernier Baiser ; Cannon Ball.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les Quatre-Perray (016-07-36) : Mon nom est personne ; Un flic sur le toit ; le Bus en folie ; la Fiancée du pirate.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Jambon d'Ardennes ; Frankenstein Junior ; More.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Pont de Cassandra ; Pain et Chocolat.
NEUILLY, le Village (722-83-05) : New-Mexico.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Ile du docteur Moreau ; Malicia. Studio (749-19-47) : Car Wash ; les Fous du stade ; De l'autre côté de la violence.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60), merc. et sam. soir, dim mat. : le Pont de Cassandra ; v. s. d. L soir. : Nous nous sommes tant aimés ; sam. à 22 h. 30 : la Malédiction ; mardi à 21 h. : les Professionnels.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Orange mécanique ; la Dentellière ; l'Ile du docteur Moreau ; la Sentinelle des maudits
BOBIGNY, centre commercial (844-69-70) : le Pont de Cassandra ; le Bon, la Brute et le Truand ; la Fureur du dragon.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : la Dentellière ; Un flic sur le toit ; le Pont de Cassandra.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : les Grandes Vacances.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : En voiture Simone ; Frankenstein Junior ; Keoma
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : l'Ile du docteur Moreau ; Malicia ; la Conquête de l'Ouest
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : la Fiancée du pirate ; le Dernier Dinosaure ; les Galettes de Pont-Aven ; les Dix Commandements ; l'Ile du docteur Moreau
ROSNY, Artel (876-11-31) : Un taxi mauve ; l'Ile du docteur Moreau ; le Pont de Cassandra ; En voiture Simone ; More ; la Castagne.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Jambon d'Ardennes ; Keoma ; Frankenstein Junior ; le Maestro ; On continue à l'appeler Trinita.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : les Dix Commandements ; Lucky Luke ; l'Ile du docteur Moreau ; Madame Claude ; les Douze Salopards.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Dinosaurus ; l'Ile du docteur Moreau ; la Dentellière.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Pour une poignée de dollars
MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : la Sentinelle des maudits ; Frissons d'outre-tombe ; le 6e Continent
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Lucky Luke ; A nous les petites Anglaises ; l'Ile du docteur Moreau ; le Dernier Dinosaure. — Artel Port (871-01-52) : Malicia.
ORLY, Paramount (726-21-69) : New Mexico ; Dinosaurus.
THIAIS, Belle - Epine (686-37-90) : Jambon d'Ardennes ; la Sentinelle des maudits ; Frankenstein Junior ; le Maestro.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-08-54) : Il était une fois dans l'Ouest ; le Dernier Dinosaure ; Malicia.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fureur du dragon ; Les bidasses s'en vont en guerre ; la Sentinelle des maudits ; Emmanuelle ; Trinita ne pardonne pas ; le Dernier Dinosaure — Gamma (981-00-03) : l'Ile du docteur Moreau ; les Aventures de Rabbi Jacob ; la Fiancée du pirate ; Encore plus.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-20) : Keoma ; les Valseuses ; Malicia ; le Dernier Dinosaure.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : l'Ile du docteur Moreau ; sam. soir : Woody et les Robots. — Le Français (417-00-44) : Un taxi mauve ; Malicia ; la Castagne ; le Maestro ; Lucky Luke. — Marly *(417-00-44) : More*
SAINT-GRATIEN, les trois Olympic (989-21-89) : la Chouette Equipe ; le Diable dans la boîte ; l'Héritage
SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : Car Wash ; le Dernier Dinosaure ; Malicia ; le Maestro ; Emmanuelle.

Les exclusivités en province

AIX-EN-PROVENCE. — Ben et Benedict : Cézanne (26-04-06) ; Danger planétaire : Cinévog (26-04-06) ; la Dentellière : Cézanne ; Festival de films italiens : Cézanne ; le Maestro : Cézanne ; Un taxi mauve : Cézanne ; les Zozos : Paris (26-04-06).

BORDEAUX. — Cannonball : Ariel (44-31-17) ; le Corps de mon ennemi : Ariel ; la Dentellière : Marivaux (48-43-14) ; les Dents de la mer : Ariel ; Elisa, Vida Mia : Concorde (91-77-86) ; l'Emmerdeur : *Club* (52-24-17) ; Frankenstein Junior : Gaumont (44-12-38) ; le Maestro : Marivaux ; Moby Dick : Français (52-69-47) ; Parfum de femme : Concorde ; Sœurs de sang : Ariel ; la Sentinelle des maudits : Gaumont ; Un taxi mauve : Français ; les Violons du bal : Concorde ; Ya ya, mon général : Concorde.

GRENOBLE. — L'Aventure du Poseidon : Eden (44-06-72) ; Cannonball : Ariel (44-22-16) ; la Dentellière : Gaumont (44-16-45) ; Elles sont dingues ces nénettes : Stendhal (96-34-14) ; Frankenstein Junior : Gaumont ; Jerry chez les cinoques : Gaumont ; la Jeune lady Chatterley ; Grand Place (09-67-10) ; Little Big Man : Club (44-53-24) ; la Maison de l'exorcisme : Stendhal ; Mash : Grand-Place ; la Meilleure façon de marcher : Paris (44-05-27) ; Nous nous sommes tant aimés : *Club ; Orange mécanique : Gaumont* ; Un taxi mauve : Grand Place ; Un flic sur le toit : Gaumont.

LILLE. — A nous les petites anglaises : Ariel (54-68-35) ; Africa Express : Cinéac (55-02-01) ; Car Wash : Pathé (57-32-71) ; le Cid : *Capitole (54-78-40) ; Chewing-Gum* Rallye : Metropole (51-21-12) ; la Dentellière : Pathé ; l'Exécuteur : Splendid (56-46-16) ; le Fantôme de Barbe-Noire : Ariel ; la Fiancée du pirate : Pathé ; Frankenstein Junior : Métropole ; l'Homme qui venait d'ailleurs : Ariel ; King Kong : Capitole ; *Love Story : Ariel* ; Malicia : Concorde (57-22-05) ; le Maestro : *Ritz (55-23-57) ; Pierrot le Fou* : Ariel ; Un taxi mauve : Concorde : Salo : Ariel.

LYON. — A nous les petites anglaises : Pathé (42-61-03) ; A cheval sur le tigre : Zola (84-36-28) ; l'Autre : Cinématographe (37-24-84) ; le Bataillon en folie : U.G.C. Scala (42-15-41) ; *U.G.C. Part-Dieu* (62-68-04) ; Broadway Melody : C.N.P. Lyon (27-26-25) : Cabaret : Fourmi (60-34-89) ; Cannonball : U.G.C. Scala ; la Castagne : U.G.C. Scala ; Cours après moi que je t'attrappe : Ritz (52-17-67) ; Danger planétaire : Paramount (42-01-53) ; U.G.C. Part-Dieu : la Dentellière (37-31-49) ; Elisa, Vida Mia : Ambiance (28-14-84) ; En route pour la gloire : C.N.P. Grolée (37-38-67) ; le Pantôme de Barbe-Noire : U.G.C. Part-Dieu ; En voiture, Simone : U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; l'Emmerdeur : Gémeaux ; Festival Beatles : C.N.P. Lyon ; la Fiancée du pirate : Pathé ; Frankenstein Junior : Bellecour (37-09-05) ; le Graphique de Boscop ; C.N.P. Lyon ; l'Héritage : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; L'homme qui venait d'ailleurs : Tivoli (37-33-25) ; Jabberwocky : Canut (28-34-91) ; la Jeune Lady Chatterley : Paramount, U.G.C. Part-Dieu ; *Jour de fête : Canut ; le Maestro : Tivoli* ; Malicia : U.G.C. Concorde ; Marathon Man : Cinématographe ; les Marx Brothers aux grands magasins : Cinématographe : Monty - Python, sacré Graal : Canut ; Mort à Venise : Fourmi ; Next stop, Greenwich village : Ateliers (37-46-30) ; *News from Home : C.N.P. Lyon ; Nos* plus belles années : Ateliers ; Nucléaire, danger immédiat : Canut ; Omar Gatlato : C.N.P. Lyon ; Orange mécanique : Tivoli ; Repulsion : Fourmi ; le Retour des Monty-Python : C.N.P. Lyon ; la Sentinelle des maudits : Pathé ; Tommy : C.N.P. Villeurbanne ; Trois Femmes : Gémeaux ; Un flic sur le toit : Tivoli ; Un taxi mauve : U.G.C. Part - Dieu, U.G.C. Concorde : les Vacances de M. Hulot · C.N.P. Grolée, Zola

MARSEILLE. — Autant en emporte le vent : Rex (33-82-57) ; l'Autre : Breteuil (37-75-89) ; le Bus en folie : Capitole (48-27-64) ; le Cid : César (37-12-60) ; Car Wash : Chambord (77-15-24) ; la Castagne : Capitole ; la Conquête de l'Ouest · Capitole ; Crash : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; la Dentellière : Paris (33-15-59) ; la Fiancée du pirate : Chambord ; le Pantôme de Barbe-Noire : K7 (48-42-79) ; Flic Story : Capitole : Frissons d'outre-tombe : Pathé (48-14-45) ; Frankenstein Junior : Pathé ; Getaway : Odéon ; *les Galettes de Pont-Aven : Hollywood* ; Harold et Maude : Chambord ; Jerry chez les Cinoques : Pathé ; la Jeune Lady Chatterley : K7 ; le Lauréat : Breteuil ; Mash : Breteuil ; le Maestro : César ; Phantom of the Paradise : César ; Police Python 357 : Hollywood ; les *Quatre Malfrats : Drive In* (54-18-00) ; la Sentinelle des maudits : Rex, Pathé ; le Sixième Continent : Majestic (33-38-32) ; les Sorciers de la guerre : Capitole ; Un été 42 : Capitole ; Un flic sur le toit : Rex, Pathé ; Un taxi mauve : Hollywood.

NICE. — *American graffiti* : Concorde (88-39-88) ; le Bal des vampires : Méliès (55-37-27) ; le Bus en folie : Forum (88-55-80) ; Crash : Paramount (87-71-60) ; la Conquête de l'Ouest : Rialto (88-08-41) ; la Dentellière : Méliès : Frankenstein Junior ; Rio (85-86-95) ; Harold et *Maude : Méliès ; Histoire d'O* : Monte-Carlo (87-28-95) ; L'homme qui venait d'ailleurs : Concorde ; Il était une fois dans l'Ouest : Avenue (88-87-79) ; l'Ile du docteur Moreau : Variétés (87-74-97) ; Orange mécanique : Gaumont (88-39-88) ; Salo : Rio ; Sébastiane : Rio ; Un taxi *mauve : Paramount.*

RENNES. — Danger planétaire : Club (30-86-20) ; le Jour de gloire : Ariel (79-00-56) ; King Kong : Ariel ; le Maestro : Ariel ; la Première Fois : Club ; les Quatre Malfrats : Bretagne (30-56-33) ; Un flic sur le toit : Ariel ; Un été 42 : Zem (30-09-85).

STRASBOURG. — Ambulances tous risques : Capitole (32-13-32) ; la Dentellière : Rit's (32-45-51) ; Emmanuelle : Rit's ; Frankenstein Junior : Kléber (32-19-83) ; Frissons d'outre-tombe : Ariel : Il était une fois dans l'Ouest : Rit's ; le Pont de la rivière Kwaï : Capitole ; le Sixième continent : Capitole ; Tarzoon : Rit's ; Woodstock : ABC (32-17-66).

TOULOUSE. — Le Bus en folie : Ariel (08-07-14) ; Cria Cuervos : Américains (61-21-94) ; la Conquête de l'Ouest : Variétés (21-78-71) ; la Dentellière : Gaumont (21-49-58) ; les Dents de la mer (Variétés) ; la Fiancée du pirate : Nouveautés (22-58-23) ; Frankenstein Junior : Nouveautés ; l'Homme qui venait d'ailleurs : Gaumont ; Little Big Man : Nouveautés ; le Maestro : Gaumont ; Madame Claude : Gaumont ; Malicia : Nouveautés ; Que la fête commence : Trianon (62-87-84) ; Parfum de femme : Nouveautés ; Rollerball : Variétés : la Sentinelle des maudits : Nouveautés ; Un taxi mauve : Trianon.

Variétés

Le music-hall

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), à partir du 25, à 20 h. 30 : J.-J. Dexter (hypnotiseur) : à 22 h. : Groupes musicaux.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline
ELYSEES-MONTMARTRE (606-28-79) (D.), à 21 h : Oh ! Calcutta
FOLIES BERGERE (770-02-51) (L.), à 20 h 45 · Folie, je t'aime.

Les opérettes

BOUFFES - PARISIENS (073-87-94) (D., L.), à 21 h. : La Belle Hélène.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), à 21 h., mat. dim. et fêtes à 15 h. 30 : Plan, rate plan... et re plan plan.

Jazz, pop', rock et folk

(Voir Festivals.)
THEATRE DES 400-COUPS (633-01-21) (D.), à 20 h. 30 : Groupe Hillspur *(rock-rétro)*.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), à 21 h 30 : Dixie Swing Jazz Band.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), à partir du 21, à 22 h. : Sabeb Sarbib et ses Amis ; jusqu'au 22, à 20 h. : Nord West Jazz Coast, Chance Evans.



Le Monde L'ÉTÉ

EN FAMILLE

Sur les traces des oies bernaches

QU'EST-CE qui décide des vacanciers à visiter une réserve d'oiseaux ? La passion de l'ornithologie ? L'attrait d'une nature inviolée ? Sûrement pas le goût du silence, car les oiseaux, c'est bien connu, sont bruyants, surtout les oiseaux aquatiques. Au parc ornithologique de Marquenterre (1), en baie de Somme, les raisons de visiter sont aussi nombreuses que les visiteurs eux-mêmes. *« On passait par là, on a suivi les flèches »*, dit l'un. *« J'ai vu une émission à la télé, l'autre samedi, ça m'a décidé »*, dit l'autre. *« Nous venons chaque année depuis 1973, depuis la création du parc »*, explique un troisième. Le parc de Marquenterre a ses « mordus » et ses occasionnels, comme tous les sites « valant le détour ».

Les G... appartiennent à la catégorie des occasionnels. Le mari est ouvrier dans une sucrerie, son épouse est employée dans une maison de retraite. Avec leurs deux enfants — une fille de onze ans et un garçon de sept ans, ils habitent un pavillon d'une « cité » d'Attichy, dans l'Oise. Depuis dix ans, les G... passent leur mois de congés payés sur la côte picarde. Au début, ils campaient sous la tente ; maintenant, ils ancrent leur caravane dans un terrain de camping, d'où ils « rayonnent » entre deux après-midi à la plage.

« C'est la première fois qu'on vient ici, dit Mme G... *On a beau connaître la région, on ignorait l'existence de cette réserve. C'est en regardant la télé qu'on l'a appris. »* Lorsque le guide leur demande s'ils souhaitent faire *« le grand parcours »* (deux heures) ou *« le petit parcours »* (une heure), les G... n'hésitent pas : ce sera le grand tour. *« On a tout notre temps »*, dit le père, en relevant la visière de sa casquette déjà trempée de sueur.

En fait, les G... ne feront que le petit parcours, sans le savoir, pour suivre la visite guidée d'un groupe. La mère essaye d'intéresser les enfants en leur désignant du doigt les oiseaux. *« Vous voyez les oies sauvages, là-bas ? »* Mais les enfants préfèrent regarder les petits canards, au premier plan, ou les grenouilles qui plongent. Quant au père, seul détenteur des jumelles que la famille a louées à l'entrée, il contemple d'un œil morne les plans d'eau. *« Moi, ce qui m'intéresse, c'est la pêche. »* Pour lui, cigognes et spatules blanches sont davantage des rivales qu'un objet d'admiration. Et il se perd dans les tableaux explicatifs qui prétendent initier le visiteur aux subtiles nuances qui distinguent une nette rousse d'une sarcelle d'été.

Seule la mère apprécie le spectacle à sa juste valeur. *« Vous comprenez,* dit-elle, *nous sommes de la campagne. Nous avions avant une maison avec un poulailler, des clapiers, et toute une basse-cour. Maintenant, nous habitons une cité où les animaux sont interdits. Tout cela nous manque. Il ne nous reste plus que le zoo de Jean Richard à Ermenonville. »*

Les habitués du Touquet

Les familles se suivent et ne se ressemblent pas. Celle-ci vient du Touquet, où la mère passe le mois de juillet avec les deux enfants (François, quatorze ans, et Sylvie, onze ans). Le père, grand maroquinier de Paris, vient les rejoindre en week-end pour faire du cheval et du tennis, ce qui le change du bois de Boulogne et de l'appartement de Neuilly. Toute la famille ira au mois d'août en Haute-Savoie, dans un trois-pièces acheté pour les vacances. (ski l'hiver et randonnées l'été).

« Nous venons au parc chaque année, explique la mère, ancienne décoratrice. *On ne peut pas passer toute la journée à la plage ou au tennis, surtout lorsqu'il fait très chaud. Et puis François nous « tanne » pour venir à la réserve. C'est sa passion. »*

De fait, c'est bien le fils aîné qui entraîne les autres sur la trace des oies bernacles et des chevaliers combattants. Passionné de bêtes depuis toujours, il est membre de la Société nationale de protection de la nature *« Dans deux ans, peut-être, je ferai le guide ici. On me l'a proposé. J'ai bien sûr accepté tout de suite. »*

François s'intéresse surtout aux rapaces, qu'il a appris à connaître dans les Alpes, muni des jumelles de son père. Aujourd'hui, chaque membre de la famille a ses jumelles et on arpente les sentiers du parc l'étui en bandoulière et le manuel de l'ornithologue à la main.

Le fils impose-t-il ces visites au reste de la famille ? *« Pas tout à fait,* explique la mère. *Nous sommes tous amateurs de nature. Mon mari adore les randonnées à cheval, et moi-même j'ai été initiée très tôt par une marraine professeur de sciences naturelles. »*

Et la petite sœur ? *« Elle doit bien suivre »*, dit son frère avec une désinvolture appuyée. Pourtant, Sylvie connaît déjà bien la flore et la faune des marais. Elle aussi consulte son petit livre pour identifier les oiseaux et, parfois, une contestation s'élève entre la mère et ses enfants cet oiseau, là-bas, retenu par mégarde dans la volière, est-ce une grive ou une alouette ? Chacun défend son point de vue, doctement. Querelles d'enfants sages, dira-t-on. C'est vrai. Mais quelques heures dans la réserve valent bien des journées entières sur le sable surpeuplé du Touquet-Paris-plage.

ROGER CANS.

(1) Parc ornithologique de Marquenterre, 80120 Rue. Tél. : 16 (22) 25-02-71.

INSTANTANÉ

Six « Franco » pour un « Juan Carlos »

LES Français qui passent leurs vacances sur les plages espagnoles vont pouvoir profiter d'une peseta bon marché et, en prime, se livrer à une petite « chasse au trésor ». La monarchie a frappé depuis la mort du général Franco de nouvelles pièces de monnaie. Désormais, l'effigie de Juan Carlos, roi d'Espagne, remplace « côté face » celle du Caudillo par la « grâce de Dieu ». Il est relativement facile de trouver des pièces d'1 peseta en cupro-aluminium dont l'avers reste frappé du même écusson que durant le régime franquiste, et le « douro » (pièce de 5 pesetas) en cupro-nickel où les symboles du Movimiento ont disparu pour laisser place à l'écu des Bourbons entouré du grand collier de l'ordre des Habsbourg, la Toison d'or, le tout surmonté de la couronne royale. La pièce de 25 pesetas, plus rare, ne porte que la couronne. Celle de 50 pesetas, quasi introuvable, est frappée du même écusson que la pièce de 5 pesetas.

Mais la grosse pièce de 100 pesetas est plus que rarissime. En cherchant bien, et à la condition de donner en échange six pièces d'égale valeur à l'effigie de Franco, on peut espérer obtenir celle de Juan Carlos, dont le revers reste curieusement marqué de l'écusson du régime franquiste : les armes des rois catholiques de Castille et d'Aragon au quinzième siècle, surmontées de leur couronne avec les deux colonnes d'Hercule symbolisant le détroit de Gibraltar, l'aigle impérial de Charles Quint, le joug et les flèches de la phalange et, enfin, la devise héritée de Franco : Una, Grande, Libre. Plus modeste, mais difficile à trouver, la pièce de 50 centimes en aluminium n'a droit qu'à un épi de blé

D'autre part, toutes les décorations de l'Etat espagnol en vigueur sous le franquisme ont été retirées de la vente et remplacées par des médailles identiques mais arborant la couronne des Bourbons.

LÉO PALACIO.

POSTE RURALE

La tournée du facteur

LE matin, 8 h. 30. Il pleut à verse. La camionnette jaune se range contre le café-épicerie du coin, un bâtiment terne de crépi blanc, qui porte la mention « Poste rurale ». Le courrier vient d'arriver à Burdignes, Loire.

Dans cette commune de montagne dont les trois cent cinquante habitants sont perdus sur 3 000 hectares de mauvaises terres, deux facteurs se partagent la tâche : Fanget Marius dessert les terres hautes ; son frère, Fanget Marcel, a la charge du reste : 28 kilomètres de chemins ruraux. « *Ma tournée est cyclable*, dit Marcel, face épanouie au large sourire, *mais quand j'ai commencé dans le métier, tout juste revenu du régiment, j'en faisais la plus grande partie à pied.* » Encore aujourd'hui, il y a bien des endroits où la Mobylette ne peut passer.

On fait le tri sur la table de l'épicerie, en poussant un peu les bocaux de bonbons et les paquets de lentilles. On se répartit l'argent des mandats. « *Fin prêt ? On y va.* » L'éternelle sacoche de cuir buriné est passée sur l'épaule. Portant casquette et uniforme bleu délavé, chemise à carreaux rouge, joues à l'unisson, pince à pantalons aux chevilles et parapluie noir, Marcel commence la tournée par les maisons du village : murs de pierre sèche, toits de tuile ronde.

Dans ces pays rudes, le facteur, c'est le messager mais aussi le confident, et des bras d'appoint lorsqu'il arrive au moment où l'on bat le blé, où l'on saigne le cochon. Il y a quelques années, on a envoyé aux paysans une lettre recommandée pour leur proposer d'installer des boîtes postales groupées. Pas un n'a jugé bon de répondre.

On lâche les vélomoteurs pour dégringoler la pente jusqu'au hameau en contrebas. Marcel Fanget me montre, très haut là-bas, sa ferme, où il vit avec père et sœur : « *On fait un peu de blé, de la pomme de terre, mais cinq vaches, ce n'est pas suffisant pour vivre. Et c'est lourd de travailler aux champs après la tournée. Quand mon père, qui a soixante-quinze ans, ne pourra plus travailler, j'arrêterai l'exploitation.* »

Tout comme ont abandonné avant lui ces paysans de la Loire qui, à la mort de leurs parents, ont préféré aller se faire embaucher à Saint-Etienne : on voit sur les pentes des bâtiments de ferme délabrés, des fermes que Marcel a pourtant desservies dans le temps. Les terres exploitables ont été reprises par les plus proches voisins.

Prapouët : une grosse bâtisse accolée à la montagne. Dans leur enclos, les marcassins d'élevage se terrent sous les fougères. Une corde pend à un arbre, on y a attaché un bâton : c'est la balançoire des enfants.

Voici l'Hermus : autour d'une batteuse, cinq hommes attendent que les bottes sèchent. « *Salut Marcel !* » On se passe le verre unique où l'on verse la piquette.

Sept familles vivent là : les enfants pullulent et les chiens aussi. Une femme au regard fixe, qui peut-être un jour a été belle, se tient sur le seuil d'un antre noirâtre.

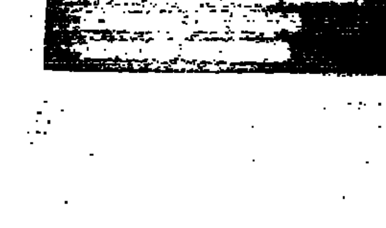
Il faut remonter, puis descendre de l'autre côté de la montagne, là où Marcel dessert encore deux maisons, pour voir des vaches attelées.

Le brouillard s'est mis de la partie. On longe sans trop les voir de grosses masses rocheuses. Il y a deux heures que nous marchons : « *Y'en a plus bien à faire. Encore un hameau et trois fermes, et on y est* », lance Marcel, pas même essouflé par cette grimpette. On reprend les engins. Dans l'une des fermes, des « étrangers », venus passer l'arrière-saison, de Lyon ou d'ailleurs. Il est près de quatre heures quand on revient sur Burdignes. Depuis sa potée du matin, Marcel n'a rien mangé.

Se faire titulariser ? Marcel n'y pense pas. « *Il faudrait aller passer le concours à Paris, puis faire des stages, sans garantie de revenir au pays. Et à Burdignes, il n'y a que des postes d'auxiliaires.* »

1 500 F par mois qui aident à boucler le budget ; une semaine de vacances au printemps, quatre semaines qu'il prend en fin d'été pour chasser le lièvre, le faisan ou le sanglier ; une contrainte quotidienne à qui le décor des bois et des prés donne un goût de liberté : pour Marcel, être facteur, c'est vraiment un beau métier.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.



FEUILLETON - N° 9 — 21 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Maya se méprise de s'être laissée aller quelques instants avec son entraîneur Waltchak, mais refuse qu'il quitte Polyka. Elle décide de céder à la demande de son fiancé Kholawitski et de le rejoindre la nuit au château.

MAYA dut reprendre son souffle. La traversée du souterrain était malgré tout fort impressionnante. Avec Kholawitski, elle gagna le rez-de-chaussée par un escalier à vis. Ils enfilèrent une suite de salles nues et délabrées, pour s'engager dans un nouvel escalier si étroit que deux personnes de front ne pouvaient y trouver passage.

Encore une interminable galerie déserte et glacée, et ils parvinrent à une chambre de dimensions réduites, qu'éclairait une lampe à pétrole. Dans la cheminée, le feu mourait. Deux armoires, une petite table, quelques chaises, un lit dans l'encoignure, formaient tout l'ameublement. Mais, malgré son austérité spartiate, cette chambre était habitée, et Maya ressentit à se trouver là un vif soulagement.

* * *

« Te serais-tu mis à boire ? », demanda-t-elle, voyant plusieurs bouteilles sur la table.

Il s'approcha de la porte et l'entrebâilla.

« Nous devons faire doucement, dit-il à mi-voix. As-tu idée de l'endroit où nous sommes ? Cette chambre se trouve vers le milieu de l'aile sud. Six grandes salles la séparent de celle du prince, qui est située dans la tour appelée « Dorothée », à l'angle sud-ouest. Je laisse la porte entrouverte. Avec lui, on ne sait jamais. S'il venait à quitter sa chambre, tu n'aurais qu'à descendre. Grégoire, lui, loge à l'autre bout du château.

— J'admire tes nerfs !, dit la jeune fille, épouvantée par le silence.

— Et tu t'étonnes que je boive !, éclata-t-il. Si je ne buvais pas, j'aurais tôt fait d'être aussi fou que lui ! Tu n'imagines pas ce que c'est que de demeurer jour et nuit dans un pareil endroit, en butte aux caprices d'un insensé. Mais il n'y en a plus pour longtemps ! »

Il proféra ces mots avec une joie si manifeste que Maya détourna le visage du feu.

« Irait-il si mal ? demanda-t-elle.

— Oui, répliqua-t-il. L'état de ses nerfs se détériore à vue d'œil, signe que l'organisme s'affaiblit. A mon retour de Polyka, la nuit dernière, il m'a fait une scène terrible, pleurant, gémissant que je l'abandonnais... Je ne pourrai plus m'absenter, même une heure. Je suis désormais cloué au château, mais pas pour longtemps. Tout cela ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir ! »

Il l'attira à lui.

« Je savais que tu viendrais ! Je n'ai pas supposé un instant que cette querelle pût sérieusement tirer à conséquence ! Tu es attachée à moi ! Tu ne peux pas ne pas l'être, car nous sommes faits pour nous comprendre — nous sommes tous les deux également lucides, habiles et audacieux. Quel couple nous formons ! Je suis celui dont tu as besoin ! Ne nous montons pas la tête pour des vétilles. »

Elle se coula légèrement hors de son étreinte.

« Tu es bien sûr de ne pas te faire d'idées ? fit-elle. Je parle du prince. C'est qu'il n'a pas toute sa raison

— Le testament est fait. Pas d'héritiers ni de parents. Et il est hors de question qu'il y change un iota. »

A cet instant, Kholawitski tendit l'oreille.

« Il m'avait semblé l'entendre appeler. Tu ne peux savoir comme il est assommant depuis ce voyage à Varsovie. Il en est revenu brisé, vieilli de dix ans. Oui, le testament est fait, et bien fait. Inattaquable D'ailleurs, qui voudrait engager un procès pour des biens grevés d'hypothèques ? Je suis seul à savoir qu'on peut encore en tirer quelque chose et que ce n'est pas la banqueroute totale, comme ils le pensent tous. Alors, tu ne m'en veux pas ? »

Il lui saisit la main, mais elle se dégagea violemment.

« Qu'y a-t-il ? fit-il en fronçant les sourcils.

— Rien.

— Tu ne m'aimes pas ?

— Non.

— Alors, pourquoi es-tu ici ?

— Pour affaires ! »

Il sourit. Ces façons n'étaient pas pour lui déplaire.

Il lui prit de nouveau la main et, cette fois, elle ne chercha pas à la retirer. Mais, brusquement, le souvenir de Waltchak s'imposa à elle avec une telle violence qu'elle blêmit et dut fermer les yeux, tandis que, de l'autre main, elle s'agrippait convulsivement à la table.

« Tu m'aimes, souffla-t-il en l'attirant. Tu m'aimes !

— Laisse-moi ! » s'écria-t-elle.

Au même instant, ils entendirent un faible appel : « Henri ! Henri ! »

Cette voix sénile et tremblotante, perdue dans l'enfilade des salles désertes, la terrifia.

« C'est le prince ! grommela-t-il entre ses dents. Il faut que j'y aille. Attends-moi ! »

* * *

Il sortit en hâte. Maya se retrouva seule. Elle s'assit et demeura quelque temps à regarder le feu qui mourait dans la cheminée, jetant sur son visage des reflets rougeâtres.

Elle comprit alors qu'un séjour prolongé au château pût venir à bout des nerfs les plus solides. Ni la forêt dans la nuit ni le souterrain n'avaient éveillé en elle l'angoisse qui l'étreignait au milieu de cette multitude de pièces inhabitées.

Elle commençait à avoir peur. Peur du château. Mais pas seulement. De son fiancé aussi. Jusque-là, elle ne s'était guère interrogée sur son séjour ici. Elle savait qu'il était le secrétaire du prince — avec le valet de chambre Grégoire, la seule personne que souffrît auprès de lui le vieil original. Elle savait aussi que Kholawitski avait bon espoir de recueillir en héritage ce qui restait des biens de Myslotch, une quinzaine de fermes dans un moins triste état qu'on ne le croyait généralement. Il n'y avait là rien qui pût l'inquiéter outre mesure. Elle trouvait son fiancé dur, intraitable, mais au demeurant fort convenable

S'il feignait d'être attaché au prince dans le dessein de s'emparer de ses biens, rien ne laissait croire qu'il fût capable... d'un de ces gestes dont l'atmosphère sombre et inquiétante du château suggérait l'idée.

Maya s'avisa brusquement qu'elle avait toujours sous-estimé les forces de Kholawitski.

Elle en eut le frisson. Elle jeta un coup d'œil par la porte entrouverte : la pièce voisine était plongée dans l'obscurité. Seule une faible clarté tombait des fenêtres. Des rats furetaient dans les coins.

Tout à coup, une lumière brilla au loin. Elle se recula vivement.

C'était Kholawitski qui revenait de chez le prince et qui apparut bientôt, sa lampe à la main.

* * *

« Qu'y avait-il ? demanda-t-elle.

— Rien ! Il somnole plus ou moins tout le temps. Au bout de quelques heures, il se réveille et m'appelle pour vérifier que je ne l'ai pas laissé seul.

— Même la nuit ?

— Naturellement ! Mais il n'y en a plus pour longtemps ! » Il se versa un verre.

« Peut-être en voulais-tu ?

— Volontiers. »

Il prit la bouteille, mais s'immobilisa, le verre à la main. Il pâlit.

« Qu'y a-t-il ?

— Chut... Il y a quelqu'un.

— Où ?

— Silence. J'ai l'habitude. Pas de doute, quelqu'un s'est introduit dans le château. »

Sa main tremblait au point que le liquide se répandait hors du verre. Il avait beau tendre l'oreille, il ne put rien distinguer de particulier.

« Il t'aura semblé », souffla-t-elle.

Il leva sur elle un regard absent : « Je suis sûr... absolument sûr qu'il y a quelqu'un... »

Ils frissonnèrent. Un cri troua le silence, hallucinant de netteté. C'était le prince, qui répéta, cinq ou six fois, sur une note aiguë, stridente, démente :

« François ! François ! François ! François ! François !

— Qu'est-ce que c'est ? », s'écria Kholawitski.

Il s'empara d'un browning et d'une torche.

* * *

Maya le suivit en courant. Elle ne serait restée seule ici pour rien au monde ! Ils traversèrent au pas de course les salles désertes. Parvenu à la chambre du prince, Kholawitski disparut derrière la porte. Maya perçut sa voix apaisante et le sanglot sans force du vieillard, un râle prolongé qui s'acheva en quinte de toux. Elle se réfugia dans l'embrasure d'une fenêtre pour que personne ne pût la surprendre de revers. Puis elle entendit un nouveau gémissement :

« François ! Mon petit François ! »

Kholawitski revint, mais il lui fit seulement de la main signe d'attendre avant de disparaître en courant dans les profondeurs du château. Il ne réapparut qu'au bout d'un certain temps. Son visage trahissait une sérieuse inquiétude.

« Il a dû voir quelqu'un pour crier ainsi. Quelqu'un qui a dû entrer dans sa chambre, le réveiller, et qui s'est enfui lorsque le vieillard s'est mis à crier. Ce devait être un jeune garçon. C'est une des lubies du prince de voir partout un certain François ! Il ne supporte pas les jeunes gens, qui lui rappellent ce François. D'ailleurs, j'ai la preuve qu'il y avait bien quelqu'un. Vois ce que j'ai trouvé. »

Il posa sur la table un petit canif à lames multiples.

Elle le reconnut tout de suite. C'était celui dont Waltchak s'était servi la veille après le déjeuner, pour peler une pomme.

« Ah ! »

Elle détourna vivement le regard, mais se rendit aussitôt compte qu'elle le faisait de propos délibéré, pour ne pas dire à Kholawitski à qui appartenait le canif. Cette fois, c'en était trop !

« J'en connais le propriétaire, dit-elle en dépit d'elle-même, furieuse. C'est le canif de Waltchak. »

Il sursauta.

« Que dis-tu ! En es-tu sûre ?

— Ou bien il a le même.

— C'est donc plus grave que je ne le craignais. »

Elle sourit :

« N'exagères-tu pas ? »

Elle était prête à une nouvelle scène de jalousie et même la recherchait, mais Kholawitski, à son grand étonnement, se contenta de grommeler :

« Tu n'as rien compris. Suis-moi. »

(A suivre.)

RADIO-TÉLÉVI
Cœurs sensibles

RADIO-TÉLÉVISION

« HISTOIRE D'UNE SALAMANDRE » CE MERCREDI SUR TF 1

Cœurs sensibles

Vous allez seul voir un film, vous en sortez emballé, vous y retournez avec un ami dans l'espoir de lui procurer un plaisir partagé. Il n'aime pas. Même s'il ne dit rien — il n'est pas recommandé d'échanger des impressions au cinéma, — cette présence silencieuse, fermée, hostile, à vos côtés risque de vous influencer, de doucher, ou, par réaction, de fouetter votre enthousiasme. A plus forte raison, devant la télévision. A moins d'être seul chez soi, en vase clos, à l'abri des commentaires de l'entourage, là il ne se gène pas pour donner son avis ; on a beau s'en défendre, notre jugement est en partie fonction, dans un sens ou dans l'autre, de celui d'autrui.

C'est ce qui a failli nous arriver lors de la projection à la presse du télé-film présenté ce mercredi 20 juillet sur TF 1, *l'Histoire d'une salamandre*. Cette histoire, imaginée par Catherine Paysan, prend curieusement à l'écran — elle a pourtant veillé elle-même à l'adaptation de son livre — l'allure d'un roman-photo.

Fiancée éblouie, épouse comblée, veuve inconsolable, mère dévouée, Danielle Volle s'exprime à la façon des héroïnes de *Toi et Moi* ou de *Nous Deux*. Parlant familièrement à un proche dans sa cuisine, elle emploiera des tournures naïvement ampoulées du style « *Je ne puis lui dévoiler cela en ce moment* », constatera dans la foulée que dans le cœur de chaque femme sommeille une maman, avant de demander au gentil soupirant de sa fille, séduite par un méchant imprésario, s'il lui a « *déclaré son amour* », pour ajouter aussitôt quelque chose dans le genre de « *lui avez-vous dit que vous la chérissiez* »..

Et il n'y a pas que le style. Le cadre — intérieur propre et modeste, boîte de nuit, pension au bord de la mer — tout participe à cette vision assez particulière, figée de cliché en cliché, accrochée à une réalité strictement codifiée.

Dès la première bobine, inutile de le préciser, mes voisins, pas gênés, envoyaient sans grand risque de se tromper la réplique attendue. L'hilarité gagnait de proche en proche, et nous nous serions volontiers laissés gagner si, catastrophe, devant tant d'adversité, d'abnégation, de douceur, nous ne nous étions mis littéralement à pleurer. Gorge nouée, cœur serré, larmes aux yeux, essayant de mettre sur le compte d'un mauvais rhume cette exhibition ridicule, honteux, gênés de n'avoir su garder la tête froide, nous ne savions plus où nous mettre. Et pourtant, rien à faire, nous étions pris.

L'émotion c'est comme le désir, cela ne se commande pas. Cela vous envahit soudain, sans qu'on sache pourquoi. Certains, on les dit bons spectateurs, y sont plus sujets que d'autres, c'est vrai. Avis donc aux âmes sensibles : elles trouveront peut-être leur bonheur à voir ainsi s'accumuler bien des malheurs.

CLAUDE SARRAUTE.

★ TF 1, 20 h. 30.

RADIO-FRANCE : LES JOURNALISTES F.O. S'ÉLÈVENT « CONTRE TOUTE INGÉRENCE EXTÉRIEURE »

● Le Syndicat des journalistes F.O. de l'audio-visuel déclare, après les protestations qu'a suscitées l'assistance fournie en deux occasions par Radio-France à l'Association pour la démocratie (*le Monde* du 13 et du 17-18 juillet), qu'« *il ne peut admettre que Radio-France puisse être accusée de collaboration avec des organismes de propagande ou des ministères dont certaines opérations ne peuvent que tromper l'auditeur* ».

Il « *demande que soit respecté le service public et s'élève contre toute ingérence extérieure d'où qu'elle vienne — payante ou gratuite, — qui ne peut que mettre en péril l'objectivité d'une radio*

D'une chaîne à l'autre

qui doit observer scrupuleusement ses devoirs envers l'ensemble de ses auditeurs ».

RADIOS LOCALES : LE SURT-C.F.D.T. POUR LE MONOPOLE PUBLIC

● *Le SURT-C.F.D.T.* (Syndicat unifié de radio et de télévision) vient de rappeler sa position « *face à la prolifération des initiatives tendant à implanter des radios locales privées en France* ». Il réaffirme « *son attachement au monopole public de diffusion des programmes de radio et de télévision, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 20 JUILLET

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., répond aux questions de la rédaction de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, participe au magazine « Question de temps » consacré à la santé des Français, sur Antenne 2, à 21 h. 30.

JEUDI 21 JUILLET

— *M. Emile Arrighi de Casanova*, président du comité économique et social de la Corse, parle du tourisme en Méditerranée sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *Les radicaux de gauche* ont la parole à l'émission réservée aux partis politiques, sur Antenne 2, à 19 h. 45.

MERCREDI 20 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : Histoire d'une salamandre, de C. Paysan. Réal. R. Guez, avec C. Menetrier, Y. Brian, D. Volle.

Filmée dans le style « roman-photos », la bien tragique histoire d'une épouse passionnée qui, devenue veuve, tente de ne pas mettre en péril le bonheur de sa fille. La diffusion est suivie par la présentation, en Titre courant, *de* Pour le plaisir, *de Catherine Paysan.*

Vers 22 h. 10, Médicale : Le médecin d'ici et d'ailleurs, prod. I. Barrère, P. Desgraupes et E. Lalou.

Les émigrations massives, du sud au nord, et du nord au sud, provoquent un déplacement des maladies « tropicales ». Un service spécial a été créé à l'hôpital de la Pitié, à Paris, en vue d'enrayer cette pathologie.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Joe Forrester ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : Question de temps (la santé des Français), prés. J.-P. Elkabbach, reportages : M. Allain-Regnault, B. Rapp, M. Atlan, P. Champetier.

(Voir Tribunes et débats.)

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., les Jeux ; 20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : LA FILLE AU VIOLONCELLE, d'Y. Butler (1972), avec M. Lonsdale, A. McDonald, J.-L. Bideau, K. Sem, M. Simon.

Un bourgeois suisse, quadragénaire, rencontre une jeune Anglaise un peu hippie et remet, à cause d'elle, sa vie en question.

22 h., Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Le théâtre musical : « Da Capo », de F.-B. Mache (reprise du Festival d'Avignon 1976) ; 22 h. 30, Entretiens avec Birgitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Royal Opera House de Londres : « Icebreak », opéra en trois actes de M. Tippett, avec J. Shirley-Quirk, H. Harper, T. McDonnell, l'Orchestre du R O H de Londres, direction C. Davis :

Vers 23 h., Festival de Saintes ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Relais, par A. Almuro ; 1 h. 15, Trêve

JEUDI 21 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 16 h. 55, Spécial jeunes (à 16 h. 20, Tour de France ; à 17 h 55, les Infos) ; 18 h. 25, Série : Cosmos 1999 ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, Série : Les années d'illusion ; 21 h. 35, Magazine d'actualité : l'Evénement, prés. J. Besançon.

Deux reportages : « Berkeley, l'usine à prix Nobel », de François de Closets et Francis Warin ; « Le Voyage du « Belamia », le plus grand pétrolier du monde », de Alain Rodier.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : LA MASCOTTE DU REGIMENT, de J. Ford (1937), avec Sh. Temple, V. Mac Laglen, C. Aubrey Smith, J. Lang, M. Whalen. (N., rediffusion.)

16 h. 40, Documentaire : Les monastères moldaves (coproduction franco-roumaine) ; 17 h. 35, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle (rediffusion) ; 18 h., Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les partis politiques (voir tribunes et débats).

20 h. 30, FILM : LA GRANDE LESSIVE, de J.-P. Mocky (1968), avec Bourvil, F. Blanche, R. Dubillard, J. Tissier, J. Poiret, K. Balm.

Parce que la télévision abrutit ses élèves, un professeur de lettres, aidé d'un professeur de gymnastique et d'un vieux chimiste, détraque les antennes.

22 h. 10, Emission de l'INA : Autocritique. 1968-1975, de M.-Cl. Schaeffer (première partie : L'Interrogation).

Frédéric, qui avait sept ans au moment des événements de mai 68, et Blaise, qui en avait quatorze, parlent, sept ans plus tard (l'émission date de 1975), des prolongements actuels de leur prise de conscience d'alors.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : UN DIVORCE HEUREUX, de H. Carlsen (1975), avec J. Rochefort, A. Dussolier, D. Ceccaldi, N. Ogier.

Un riche médecin de campagne, épicurien qui se joue la comédie du bonheur parfait, veut rendre le goût de la vie et du plaisir à un jeune homme qu'il a sauvé du suicide

22 h. 10, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, *Poésie* : Salah Stetie (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Quand le peuple prend la parole (les écrivains du peuple, avec J. Maitron, historien du mouvement ouvrier, rediffusion) ; à 8 h. 30, Alexandrie, le rêve du dieu-soldat (rediffusion) ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les matinées de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : Guy des Cars ; 11 h. 2, Le théâtre musical : l'instrument généralisé, par G. Charbonnier ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : à propos du « Gramsci », de Togliatti, avec Antoine Spire, Maria-Antonietta Macciocchi et Pacci ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Quatre Chemins du soleil », de Claude Dejacques ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture : deux heures pour comprendre ; à 16 h. 40, L'heure de pointe ; *17 h. 30, Le théâtre musical* : célébration et critique, par G. Charbonnier ; 18 h. 30, Présence d'Andersen : « les Voyages d'Andersen » ;

20 h., Dramatique : « A l'enterrement de Mme von Belstroff », de M. Schilovitz. Réalisation B. Jentet, avec N. Nerval, D. Emilfork (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec Birgitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 7 h. 45, Quotidien fétiche : Jascha Heifetz ; 9 h. 2, Petites formes : mélodies (Schubert, Schumann, Brahms) ; 9 h. 30, La règle du jeu : Haendel, Mozart (reprise à 10 h. 50 : Haydn, Schubert) ; 10 h. 30, Répétition : « Divertimento K. 131 » (Mozart), direction E. Leinsdorf ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies Werner, B. Jolas) ; à 15 h., Des notes sur la guitare : les guitaristes expatriés ; 15 h. 32, Schubert, Mendelssohn, Schumann, Bizet ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; *18 h. 45, Jazz : Festival de Juan-les-Pins* ; 19 h. 45, Conversation souterraine, par P. Szersnovicz : Schoenberg, Beethoven, Mozart, Brahms ;

20 h. 30, Vieilles cires (1940) : Joseph Szigeti (violon), et Bela Bartok (piano), jouent Debussy et Bartok ; 21 h. 30, Lauréats du podium Jeune-musique 1977 ; 22 h. 30, Jazz : Festival de Juan-les-Pins ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Umleintung, par J.-P. Gillard ; 1 h., Trêve.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.JUIL.1977 A O h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 21-VII-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 juillet à 0 heure et le jeudi 21 juillet à 24 heures.

La faible perturbation, qui commençait à traverser la France mercredi matin, s'éloignera vers l'Europe centrale. Elle sera suivie par le nord-ouest de masses d'air frais dont l'instabilité s'atténuera jeudi avec une hausse du champ de pression.

Jeudi matin, le temps sera variable de la *Manche orientale à l'Alsace* et au nord des Alpes avec des éclaircies passagères et des nuages parfois accompagnés d'averses. Ces dernières deviendront plus rares par l'ouest dans la journée pour se localiser surtout le soir sur le relief du Nord-Est et du Centre-Est. Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies. On notera quelques formations brumeuses matinales dans les régions de l'ouest et du centre. Des résidus orageux pourront persister, très isolément, sur le Sud-Ouest.

Les vents, de nord-ouest, seront assez forts puis modérés sur le Pas-de-Calais et se renforceront aussi près de la Méditerranée ; ailleurs ils deviendront faibles.

Les températures resteront quasi stationnaires et les maximums seront encore en dessous des valeurs normales pour cette époque de l'année, surtout sur la moitié nord du pays.

Mercredi 20 juillet à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 013,1 millibars, soit 759,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 juillet) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 18 ; Bordeaux, 24 et 16 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, 25 et 13 ; Lille, 19 et 13 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille-Marignane, 30 et 19 ; Nancy, 21 et 12 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 20 et 15 ; Pau, 22 et 17 ; Perpignan, 29 et 20 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 24 et 13 ; Tours, 21 et 12 ; Toulouse, 25 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 degrés ; Amsterdam, 19 et 14 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin ; 20 et 14 ; Bonn, 19 et 14 ; Bruxelles, 19 et 14 ; Le Caire, 38 et 23 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 13 ; Genève, 26 et 14 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 36 et 16 ; Moscou, 23 et 13 ; New-York, 38 et 26 ; Palma-de-Majorque, 31 et 16 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 15 et 10.

Tourisme

Assurance et assistance

De nombreux estivants, en cette période de vacances, ont souscrit ou s'apprêtent à souscrire des contrats d'assistance. Certains saisissent encore mal la différence entre les services rendus par les organismes *d'assistance et par les sociétés d'assurance.* Le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.) apporte les précisions suivantes :

● L'ASSUREUR INDEMNISE :

Parfois obligatoire (responsabilité civile automobile, responsabilité *civile chasse, sports de compétition*), le plus souvent facultative (responsabilité civile du particulier, assurances, dommages, maladie, incendie, accidents, etc.), l'assurance a pour mission de réparer les conséquences d'un sinistre, d'un accident, etc. L'intéressé (l'assuré ou la personne à laquelle il a causé un préjudice) est indemnisé dans la limite de la garantie fixée par le contrat. L'assureur, avant de procéder au règlement, demande communication des documents justifiant le dommage et délègue au besoin un expert pour vérifier et chiffrer l'importance des dégâts.

C'est ainsi que l'assurance intervient pour régler le montant d'une facture après un accident de la circulation, rembourse les réparations effectuées après un dégât des eaux, verse à son assuré la valeur des objets qui lui ont été volés. Mais bien sûr, il appartient à la victime du sinistre d'effectuer elle-même les démarches pour réparer son propre préjudice (recherche d'un garagiste, choix d'un praticien, généraliste ou spécialiste, etc.).

● L'ORGANISME D'ASSISTANCE RESOUT LES DIFFICULTES.

Les contrats d'assistance sont souscrits auprès d'organismes spécialisés (banques, agences de voyages) et auprès des assureurs.

Le recours à des organismes d'assistance n'est jamais obligatoire. Le service qu'ils rendent consiste, non à régler un préjudice, mais à assister une personne en difficulté. La *nature de cette assistance est très* large et peut intervenir dans de multiples domaines (technique, financier, juridique, etc.). En cas d'accident de voiture à l'étranger, les services d'assistance peuvent remorquer un véhicule à un garage, *envoyer des pièces de rechange*, rapatrier la voiture. Pour les voyageurs blessés à la suite d'un accident ou malades, l'organisme d'assistance peut, suivant les formules, prendre à sa charge ou faire l'avance de certains frais, rapatrier le blessé et sa famille..

Consommation

Le gris qu'on prend dans les doigts et qu'on roule...

Fumeurs de pipe ou « rouleurs », amateurs de « gris » qui aviez dû renoncer, la mort dans l'âme, à votre tabac favori devenu, force est de le reconnaître, infumable parce que trop sec, réjouissez-vous ! Inquiet de votre désaffection, le SEITA a apporté à ce mélange dont les Français consomment bon an mal an quelque 2 800 tonnes de notables améliorations.

Après en avoir réduit le taux de « bûches » et de poussière qu'il comportait systématiquement, on s'est penché sur son emballage, source première de sa mauvaise qualité. Au papier d'antan (une « pâte grise » de 116 grammes au mètre carré), on a adjoint une très fine pellicule de polyéthylène (15 grammes au mètre carré) dont le but est d'assurer une meilleure conservation au mélange en lui garantissant un taux d'humidité de 17 %.

Ainsi, le scaferlati caporal, qui sera dans les prochains jours sur les rayons des débitants, retrouvera-t-il ses qualités d'autrefois. L'emballage et le conditionnement (paquet cubique de 40 grammes) restent inchangés, comme son prix de vente actuel.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 819




HORIZONTALEMENT

I. Ingénieux agencements de couleurs. — II. Elever (épelé) ; Adverbe ; En Suisse. — III. Charme parfois dangereux. — IV. Part sans espoir de retour. — V. Terme musical ; Ne tarde pas à rejoindre ses fils. — VI. Au bout du rouleau ; Lieu d'épreuves. — VII. Annonce une restriction. — VIII. Chante au paradis ; Arbitre du bon ton. — IX. Ont le jaune en horreur. — X. Abréviation monétaire ; Fin de participe. — XI. S'occupent des affaires des autres.

VERTICALEMENT

1. Doit être soigneusement couvert par celui qui le fait courir ; Abréviation. — 2. Ne fut pas distrait ; Pique ou carreau. — 3. Participe ; Lisse. — 4. Comme une oie ; Fut donc malheureux. — 5. Accompagnements de légumes ; Possessif. — 6. Belles, dans un certain domaine. — 7. Ordre de suppression ; Ne détale jamais (inversé) ; Pas livrés. — 8. Unité ; Se montra doublement édifiante. — 9. Terre étrangère ; Dépend de Passy.

Solution du problème n° 1 818

Horizontalement

I. Sténo ; *Rua.* — *II. Moulins.* — III. Goitres. — IV. Lune ; Tire. — V. Ere ; Bec. — VI. Sinaï. — VII. Ciriez. — VIII. Prêtée ; Un. — IX. Lis ! ; Nets. — X. Id ; Abat. — XI. Serpe ; Etc. (cf rôle).

Verticalement

1. Sigles ; Plis. — 2. Ou ; Ride. — 3. Eminences. — 4. Noterait ; A.P. — 5. Our ; Eire ; Bé !. — 6. Let ; Iéha. — 7. Risible ; Eté. — 8. Un ; Ré ; Zut ! — 9. Aspect ; N.S.J.C.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 juillet 1977 :

DES LOIS :

● Concernant certains contrats de fourniture et d'exploitation de chauffage et relatif aux économies d'énergie ;

● Tendant à faciliter le vote des Français établis hors de France ;

● Relative au contrôle de la *concentration économique et à la* répression des ententes illicites et des abus de position dominante ;

● Modifiant l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonction*nement des assemblées parlemen*taires, en vue de préciser les moyens d'action des commissions d'enquête et de contrôle ;

● Relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion.

UN DECRET :

● Relatif au mode de travail par équipes successives.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

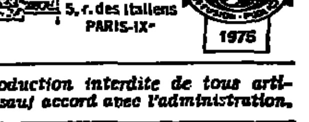
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

CARNET

Naissances

— M. Thierry Pique et Mme, née Françoise Mouillefarine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathieu,

le 18 juillet 1977.

Décès

Paul LEMAGNY

Nous apprenons la mort du graveur **Paul LEMAGNY**, membre de l'Académie des beaux-arts.

[Graveur, dessinateur et illustrateur, Paul-Pierre Lemagny était né en 1905 à Dainville (Meuse). Etudiant à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, il y fut premier Grand Prix de Rome en 1934 et séjourna à la villa Médécis avant de retourner à l'école de la rue Bonaparte, où il a enseigné le dessin depuis 1939. A sa quarante-cinquième année, Paul Lemagny atteint la consécration académique : il est élu membre de l'Institut, où l'on reconnaît l'art classique et pourtant libre de ce graveur qui a illustré Beaudelaire et E. Poe, Racine, La Fontaine et Giono.

La gravure de Paul Lemagny s'est manifestée sur les plus petites surfaces, dans les timbres-poste, et aussi sur les plus grandes, dans ces gravures monumentales pour édifices publics, dont la plus remarquée est la gravure de 200 mètres carrés qui orne la Bourse de commerce du Havre.]

— Mme Yvonne Bertrand, professeur du lycée français de Trèves (R.F.A.),
Le docteur Jean-Marie Bertrand et sa famille de Quissac (Gard),
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gabrielle BOURRELLY,
leur mère et grand-mère, survenu à Nîmes dans sa soixante-dix-neuvième année.

— M. et Mme Roger Chiche et leurs enfants,
M. et Mme Henri Chiche,
M. et Mme Claude Benchimol et leurs enfants,
M. et Mme Georges Darmon et leurs enfants,
Mme veuve Jeanne Schoukroun et ses enfants,
M. et Mme Edouard Chiche et leurs enfants,
Les familles Darmon, Chiche, Schoukroun, Kroener, Benzekri, Achache, Ganancia, Kaous, Rebbot, Rossetti et Benchimol, leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Jules CHICHE,
née Henriette Darmon,
leur très chère et regrettée mère, sœur, parente et alliée, survenu le 11 juillet 1977 à Nice.
Les obsèques auront lieu le vendredi 22 juillet 1977, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
4, rue Caffarelli, 06000 Nice.

— Les docteurs Henri et Meryem Delcour et leurs enfants,
M. et Mme Roland Delcour et leurs enfants,
Le docteur Monique Delcour,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Madeleine DELCOUR,
leur mère et grand-mère, survenu le 19 juillet 1977 à Fontenay-aux-Roses.
Un service religieux sera célébré au temple de la fondation Lambrechts, 44, rue de Fontenay, à Châtillon-sous-Bagneux, le jeudi 21 juillet, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Fabre,
M. et Mme Pierre Fabre,
M. et Mme Bastide-Escaffit,
Les familles Fougnot, Brion, Glogg, Michaeli, Seltzer,
ont la douleur de faire part du décès tragique de
M. Henri-Augustin FABRE,
survenu le 6 juillet 1977.
Les obsèques ont eu lieu au temple de Sanary, le 8 juillet 1977.
« C'est bien, bon et fidèle [serviteur,
Entre dans la joie de ton [maître. »
416, chemin du Rosaire,
83110 Sanary.

— Mme Henri Goldé,
Mlle Catherine Goldé,
Mme Edme Chardon,
Mme Albert Dupuy,
M. et Mme Pierre Mouchet et leur fille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Henri GOLDÉ,
décédé le 8 juillet 1977 à Paris.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le lundi 8 juillet au cimetière de Pantin-Parisien dans le caveau de famille.
17, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— Mme A. Katz,
A. et M. Touzoul,
Mme C. Grinberg,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Adolphe KATZ,
survenu le 9 juillet 1977.
71, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

— Mlle Elisabeth Taupin,
M. et Mme Yves Taupin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Taupin, leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Marie-Laurence, religieuse dominicaine,
M. et Mme Henri Taupin,
M. Pierre Taupin,
M. et Mme Dominique Taupin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis TAUPIN,
née Marie Martel,
rappelée à Dieu le 18 juillet 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue du Roule.
Cet avis tient lieu de faire-part.
98, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— Mme Horace Mondot, dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de son mari,
M. Horace MONDOT,
prie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

— Mme Jean Sicurani,
Bruno, Aldo et Vanina Sicurani,
Mme veuve Sicurani,
Mlle Jacqueline Sicurani,
Les familles Siffredi, Moncé et Belgodere,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
S.E. M. Jean SICURANI,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Messes anniversaires

— En son souvenir, une messe anniversaire sera célébrée pour
Yveline ROUSSEAU,
à la crypte de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, 75015 Paris, le 27 juillet, à 18 heures.

Visites et conférences

MERCREDI 20 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., Grand Palais, Mme Bachelier : « Les arts de l'Islam ».

15 h., grille esplanade, côté Seine, Mme Bouquet des Caux : « Les Invalides ».

15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier : « La ville-jardin d'Ivry ».

15 h., métro Abbesses, Mme Legregeois : « Montmartre ».

20 h. 30, 92, rue Saint-Martin, Mme Oswald : « Beaubourg » (Caisse nationale des monuments historiques).

13 h. 30, 58, rue de Richelieu : « Le livre illustré contemporain » (L'art pour tous).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers » (A travers Paris).

15 h. 15, 11, place Emile-Goudeau : « Le Montmartre de la bohème » (Mme Barbier).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un doreur-argenteur » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., sous les arcades de l'Odéon : « Le Sénat. Palais du Luxembourg » (Mme Ferrand).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, M. Roland Castro : « L'idée de ville, une invention récente ».

20 h., hôtel Lutétia, 45, boulevard Raspail : « Echankar, un genre de vie ».

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

ECOLES VETERINAIRES DE MAISONS-ALFORT, LYON ET TOULOUSE (les candidats étant répartis entre trois jurys, le classement comporte trois « ex aequo » à chaque place) :

Mlles et MM. Delaval, Michèle Tixier, Chadoutaud (1ers) ; Sylvie Cornet, Nachbar, Rouers (4es) ; Christian Laroche, Boulitrop, Sauve (7es) ; Frédéric Damiens, Sensenbrenner, Tolle (10es) ; Agnès Poirier, Indjidjian, Ravoire (13es) ; Philippe Ulmer, Baril, Hollanders de Ouderaen (16es) ; Jean-Marc Rey, Jean-Baptiste Courtois, Champagne de Labriolle (19es) ; Desguez, Delansorne, Deleforge (22es) ; Bayssière, Dominique Gauthier, Lemière (25es) ; Heripret, Fraboul, Alain Beaumont (28es) ; Bernard Vachey, Proger, Jacques Coudert (31es) ; Jean-Pierre Planques, Catherine Martel, Jean-Louis Fort (34es) ; Couartou, Stucky, Jean Bouvier (37es) ; François Guillon, Ramel, Jousset (40es) ; Poquet, Steckiewicz, Claw (43es) ; Diaz, Arnaud Bazin, Espeisse (46es) ;

Mlles et MM. Colson, Wayere, Chauvin Droz des Villars (49es) ; Bannery, Philippe Gilbert, Isabelle Sibon (52es) ; Michel Magnin, Allgeyer, Jean-Philippe Toulon (55es) ; Masoni, de Geyer d'Orth, Cadore (58es) ; Panel, Noissonnier, Baylac (61es) ; Ghislain Manet, Troadec, Vallarino (64es) ; Soriot, Philippe Thévenin, Xavier Aude (67es) ; François Decazes, Dominique Laborde, Le Coz (70es) ; Alexis Roussel, Philippe Prevost, Nicole Antoine (73es) ; Rolland de Rengerve, Béatrice Ahet, Brigitte David (76es) ; Plassiart, Bessede, Marc Bonnefoi (79es) ; Frédéric Salle, Ferment, Karst (82es) ; Pierson, Lemesle, Françoise Rivière (85es) ; Godelle, Delle-Cave, Riaucourt (88es) ; Bouxin, Filhine-Tresarrieu, Marie-Hélène Manissier (91es) ; Pascal Bonnet, Texte, Petitprez (94es) ; Meslier, Van Roy, Coquart (97es) ; Liebert, Ricchi, Patrice David (100es).

Mlles et MM. Gilles Chauvin, François Marty, Boxebeld (103es) ; Eric Lebas, Vandewalle, Luret (106es) ; Marc Chevalier, Delva, Audoux (109es) ; Debarrat, Passerat, Coutanceau (112es) ; François-Xavier Klein, Serge Couthier, Alain Grandjean (115es) ; Groult, Christelle Robert ; Dromaguet (118es) ; Bidan, Denis Delcour, Hervé François (121es) ; Corde, Rossignon, Bernard Rey (124es) ; Santin, Catherine Georges, Manciaux (127es) ; Jean-Luc Ribot, Granzard, Pascal Guillou (130es) ; Coisnon, Gauger, Klap (133es) ; Treguier, Taricco, Alvado (136es) ; Guy Noroy, Kolmer, Delahayes (139es) ; Alain Giraud, Jean-Michel Jolly, Rohmer (142es) ; Naskidachvili, Courouble, Jean-Claude Gauthier (145es) ; Rafstedt, Camaret, Villemont (148es) ; Limborg, Guigard, Chartier (151es) ; Louveau, Gaillet, Guirlinger (154es) ;

Mlles et MM. Strohl, Christian Ducrot, Monnerie (157es) ; Boland, Marc Bonnet, Olivon (160es) ; Chiocca, Graziano, Marmet (163es) ; Allenou, Hervé Giron, Jean-Yves Thomas (166es) ; Michèle Arnould, Clotilde Honier, Lepoutre (169es) ; Logerot, Gambier, Iehl (172es) ; Delmon, Chardonnet, Discoes (175es) ; Nobili, Didier Rousseau, Grouiller (178es) ; Bouche, Loïc Dejardin, Demarcq (181es) ; Lauwerie, Hedon, Claude Breuil (184es) ; Ludcher, Laily, Christian Collin (187es) ; Douguet, Le Vacon, Eric Humbert (190es) ; Lansiaux, Chave, Frédéric Fabre (193es) ; Berr, Dominique Mercier, Alliet (196es) ; Sigwalt, Olivia Lefebvre, (de) Gennes (199es) ; Huby, Fritz, Sauret (202es) ; Haulotte, Coussens, Nathalie Bloch (205es) ; Philippe David, Berthelet, Carton (208es).

Mlles et MM. Cholewka, Zeriaut, Colange (211es) ; Franck Caron, Viel, Bonnaison (214es) ; Le Boulicaut, Dufac, Lannes (217es) ; Michel Raymond, Antoine Seguin, Bourguet (220es) ; Vely, Crouzier, Catherine Courtin (223es) ; Monicat, Ricque, Moreira de Almeda (226es) ; Abignoly, Vingering, Annie Charlet (229es) ; Sers, Philippe Rue, Pascal Rouyer (232es) ; Sophie Pitou, Etienne Duballe, Charles Boullet (235es) ; Françoise David, Rigal, Gérard Bosquet (238es) ; Franck Rival, François Maisonneuve, Roze (241es) ; Florence Bureau, Michel Zimmermann, Klentz (244es) ; Jouanno, Capelli, Perus (247es) ; Philippe Veau, Patrick Clichy, Degneaux (250es) ; Souchard, Vernant, Le Bouhellec (253es) ; Christine Fréville, Delange, Philippe Channeau (256es) ; Mairiniac, Megret, Sonon (259es) ; Horion, Jean-Luc Klein, Jean-Luc Lecourt (262es).

Mlles et MM. Jetur, Jean-Pierre Dubois, Eloit (265es) ; Bocahut, Battail, Pascale Lepeltier (268es) ; Pesso, Albert Duranton, Catherine Izard (271es) ; Maurs, Yves Mayet, Gilles Chazal (274es) ; Dubray-Vautrin, Brandon, Dominique Duchêne (277es) ; Bourhis, Gindrat, Daniel Mathieu (280es) ; Dracon, Harold de Pomyers, Galloo (283es) ; Lassmann, Degen, Broussard (286es) ; Jacques Robin, Vagneur, Fabries (289es) ; François Bertrand, Boue, Cubells (292es) ; Chery, Damperat, Catherine Hebert (295es) ; Fabienne Barthelemy, Spingler, Philippe Zimmermann (298es) ; Mariollet, Jean Burnier, Bal (301es) ; Didier Charvet, Magali Louze, Patrick Le Roux (304es) ; Jean-Pierre Devaud, Candoussau-Luquet, Rebelle (307es) ; Benoît Morisse, Duncombe, Courcet (310es) ; Sylvie-Marie Campanac, Frédéric Delattre, Peyre (313es).

Mlles et MM. Poly, Daniel Maure, Montzieux (316es) ; Pierre-Jacques Carlat, Samaille, Eric Mallet (319es) ; Tourrand, Poujaud, Christine Guerin (322es) ; Yannick Breton, Demantke, Pierrard (325es) ; Carol Buy, Paul Revelli, Eric Da Silva (328es) ; Mialon, Monique Theron, Duguet (331es) ; Jean-François Miquel, Patrick Chapelle, Delroisse (334es) ; Bagault, Broz, Pascal Lemaitre (337es) ; Dominique Lambert, Cluzel, Heidmann (340es) ; Morvillers, Delebecque, Sylvain Bernard (343es) ; Gilles Raoul-Duval, Michel Meunier, Alain Dupas (346es) ; François Colas, Joël Rousselle, Christophe Loire (349es) ; Alzieu, Paupe, Gilles Fontaine (352es) ; Yves Coche, Artis, Bruno Lenoir (355es) ; Ginestet, Obelliante, Catherine Gautron (358es) ; Vicat, Wintrebert, Palaz (361es) ; Arquin, Wallon, Azouaou (364es) ; Eric Jacob, Blain, Rzepka (367es) ;

Mlles et MM. André Ferrand, Delegue, Marousseau (370es) ; Espiau, Gaymay, Grousson (373es) ; Jean-Pierre Jacquet, Coudel, Emmanuel Thomas (376es) ; Gaude, Fontaine, Hubert Planton (379es) ; Poudevigne, Darrore, Vandenynckel (382es) ; Odile Buffe, Poly, Patrice Guillaume (385es) ; Cuybe, Froville, Lamarle (388es) ; Laumonier, Favennec, Pilliat (391es) ; Cara (de), Hoffschir, Mignard (394es) ; Franque, Isabelle Jouve, Hélène Maillot (397es) ; Duquesnel, Bruno Duquesnoy, Francis Bergonzat (400es).

● **ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE FONTENAY-AUX-ROSES** (par ordre de mérite) :

● LETTRES :

Mlles Tourtier, Hélène Merlin, Astrup, Raynal, Chantal Collet, Serrano, Neviere, Chantal Jaquet, Danielle Breton, Calerier, Anne Lefebvre, Colette Tessier, Nadine Foucher, Catherine Guichet, Lereculeur, Fabienne Audier, Catherine Fievet, Odile Roussel, Moreaux, Moeneclaey, Stremoouhof, Vassiltchikoff, de Buzon, Sophie Houdard, Perfezou, Val Julian, Colleter, Auxenfans, Nathalie Letellier, Nottaire, Bergues, Charlet, Biscarrat, de Christen, Le Pennec, Anne Maurice, Pille, Canals, Isaja, Perge, Blutstein, Berge, Delabroy, Caulier, Levicky, Christine Reynier, Duong Van Huyen, Fleixas, Catherine Cailleux, Demaules, Marrec, Isabelle Pitiot, Françoise Colomb, Cavalotto, Saumet, Christine Philippo, Petry, Megevand.

● MATHEMATIQUES :

Mlles Lecinq, Martine Duchesne, Papier, Ploux, Marie-Noël Guillot, Bion, Edith Vidal, Dominique Olivier, Colette Anne, Françoise Roch, Rainson, Remillieux, Claudine Camus, Lemesle, Noutary, Meleard, Gire, Benassy, Martine Marion, Jeanneret, Obrecht, Guimbal, Verroust, Ravard.

● SCIENCES PHYSIQUES :

Mlles Detriche, Pautet, Guibe, Laurence Arnaud, Hélène Jacquot, Dominique Garnier, Preuvost, Florence Laplace, Denot, Marie Chabbert, Jeru, Tarrago, Dechavanne, Michaud-Soret, Jocelyne Guena, Adevak.

● SCIENCES NATURELLES :

Mlles Morch, Jeandel, Cabarroque, Chantal Dauphin, Huard, Fourt, Van Renterghem, Peyron, Taillebois, Thuilier, Muriel Brossard, Françoise Tardieu.

— Libres opinions —

Une association dans la clarté

par NICOLE FONTAINE (*)

EN décembre 1959, la loi qui fut adoptée sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés introduisait dans l'organisation de la démocratie de la France, une dimension nouvelle.

Arbitrant les querelles héritées du passé, prenant appui sur une analyse moderne des modalités d'exercice des libertés publiques, elle inaugurait une étape importante dans l'histoire de la reconnaissance de la liberté d'enseignement et personne aujourd'hui n'en conteste sérieusement le bilan positif.

Pourtant, tout au long des dix-sept années d'application de cette loi, une hypothèque a pesé sur sa véritable finalité :

— Etait-ce une loi d'aide circonstantielle destinée à suppléer provisoirement un enseignement public dont l'essor consacrerait un jour le monopole de fait ?

— Etait-ce une « charte » posant les prémices d'une véritable liberté d'enseignement, contribuant à l'édification d'une démocratie pluraliste ?

Cette ambiguïté était d'autant plus grave que depuis quelques mois, certains tentent de justifier leur volonté de nationalisation de l'enseignement privé (1) en prêtant à la loi Debré une finalité d'intégration progressive qui lui aurait été volontairement donnée dès son origine.

Aussi, l'un des mérites de la loi complémentaire préparée par l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement et adoptée le 29 juin dernier, par l'Assemblée nationale, en première lecture, est celui de la clarification.

***

S'agissant tout d'abord de la situation des enseignants la loi du 31 décembre 1959 avait posé un seul principe — certes important — celui de leur rémunération directe par l'Etat. Mais dans les domaines de la formation, de la promotion, des moyens d'adaptation aux réformes successives, de l'application des mesures sociales, sans lesquelles il n'y a véritablement de carrière dans une profession, rien ne prévoyait l'application aux maîtres sous contrat des dispositions prises en faveur des maîtres de l'enseignement public. Chaque nouvelle mesure adoptée dans l'enseignement public créait une inégalité de plus.

En mettant un terme à cette situation, en précisant clairement que les maîtres ayant le même niveau de formation et assurant les mêmes fonctions bénéficieront désormais des mêmes avantages dans l'enseignement privé sous contrat et dans l'enseignement public, les auteurs de la loi complémentaire ont fait œuvre de justice sociale et d'équité.

Une autre clarification était vitale pour le maintien d'une liberté d'enseignement réelle : si l'enseignement catholique n'a jamais refusé un contrat d'association qui resterait fidèle à son appellation, il a toujours refusé, c'est vrai, un contrat d'association, qui serait un « tapis roulant » vers l'intégration, pour reprendre une formule connue.

Or dans ce domaine aussi l'équivoque subsistait : certaines des dispositions de la loi initiale pouvaient être détournées de leur fin et devenir un instrument pour asphyxier la liberté d'enseignement et mener les établissements à une situation d'intégration, d'abord de fait, puis de droit, et ce danger apparaissait encore plus évident pour les petites écoles du premier degré. C'est pourquoi, dès 1960, l'épiscopat et les responsables de l'enseignement catholique ont déconseillé aux écoles primaires ce type de contrat, malgré les difficultés financières de plus en plus lourdes dans lesquelles elles se débattent.

Désormais, la plupart des ambiguïtés sont levées.

***

En ce qui concerne le recrutement des maîtres, le recteur d'académie conserve la prérogative de nommer ceux-ci, mais cette nomination sera faite sur proposition du chef d'établissement. Le chef d'établissement pourra donc constituer une équipe pédagogique, mais tout ne sera pas pour autant laissé à son choix souverain. En effet, le décret d'application de ce nouveau principe sera assorti du respect nécessaire des priorités de reclassement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat. Initiativ du chef d'établissement, sécurité d'emploi des maîtres et contrôle de l'Etat se trouveront harmonisées, et le mouvement du personnel ne pourra plus être confisqué à des fins abusives.

Pour le financement des écoles sous contrat d'association, la loi initiale de 1959 prévoyait une prise en charge des frais de fonctionnement (effectuée par l'Etat pour les établissements du second degré, et par les municipalités pour les écoles du premier degré) *« dans les mêmes conditions que pour les écoles publiques correspondantes »*. Cette disposition était juste, et elle voulait signifier l'égalité financière entre les établissements publics et privés sous contrat d'association. Mais, prise au pied de la lettre, elle pouvait mener une municipalité — ou même un jour l'Etat — à exiger de prendre en gestion directe les écoles et leur personnel, autrement dit à les intégrer. Et c'est exactement le système qu'en 1971 la nouvelle municipalité socialiste de Laval a inauguré.

Qualifiée de *« passionnante expérience »* par certains (2), pour des raisons que l'on comprend aisément, cette opération apparaissait au contraire redoutable — non point tant aux intéressés directs auxquels on a su habilement ôter tout souci d'argent ! — mais à ceux qui comprenaient qu'elle s'inscrivait dans un processus d'intégration grâce à l'exploitation d'un cas « exemplaire ». Il ne faut pas ruser avec les libertés publiques ; il est normal que l'Etat contrôle les fonds qu'il attribue aux écoles privées et nous ne craignons pas ce contrôle, mais il est abusif qu'il aboutisse à une emprise totale.

La nouvelle disposition de la loi complémentaire introduit une clarification, certes fondamentale, mais qui ne trahit pas l'esprit du législateur initial : la loi précisera simplement que les dépenses de fonctionnement sont prises en charge sous la forme d'un forfait et que le personnel non enseignant demeure de statut privé.

Pour beaucoup de petites écoles primaire — qui sont les plus pauvres et les plus nombreuses — la modification du contrat d'association constituera une délivrance : désormais, leur choix entre le contrat d'association sera plus libre puisque le contrat d'association ne présentera plus le risque redoutable de l'asservissement d'une liberté à l'argent.

Des enseignants reconnus dans la dignité de leur fonction et dans la valeur de leur service, une politique contractuelle restaurée dans sa finalité d'association sans assimilation, le caractère spécifique de l'établissement — en vertu duquel les familles le choisissent — confirmé, tel est le choix que le gouvernement et l'Assemblée nationale ont eu le courage de faire et qui sera, nous l'espérons, celui du Sénat. Ce n'est pas un mince bilan c'est vrai, mais nous pensons que c'est un bilan de paix, comme en 1959.

(*) Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.

(1) La nationalisation de l'enseignement privé toucherait d'abord les écoles sous contrat, dont 98 % sont des écoles catholiques.

(2) Cf. l'article de M. Mitterrand dans *l'Unité* de janvier 1977.

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER

TROIS QUI CHANGENT

(Croquis de MARCQ.)

FERAUD : ensemble « mille-feuilles » en camaïeu de gris, à robe en lainage moelleux, aux doubles manteaux de flanelle réversible de Leleu, gansé de rubans rouge et vert vif aux coutures et aux boutonnières.

PRUSAC : tunique du soir en lamé écossais or, rouge et noir de Guillemin sur une jupe de satin noire plissée, à l'encolure carrée et aux manches montées en pointes de mouchoir.

LE BRET : fourreau en gabardine de soie noire d'Abraham à quilles blanches triangulaires, montées bas.

Louis Féraud renouvelle avec bonheur son style par des coupes plus structurées, près du corps, mais à carrure sportive et aux épaules surbaissées. Il réussit des ensembles « mille-feuilles » pour le jour, à base de robes et de tailleurs ou manteaux doubles, se superposant par grands froids, taillés en grosses flanelles double face, aux coutures soulignées de ganses vives et brillantes : rouge et vert ou bleu saphir, qu'on retrouve sur les petites cloches « tennis » dont il coiffe ses mannequins.

Les robes à manches longues dansent et virevoltent au bas du mollet, en faux deux-pièces de soie imprimée, subtilement dégradée de motifs et de couleurs. Les modèles du soir se gonflent en jupes-lampions sous des tuniques en mousseline-chantoung coquelicot ou bleuet, barrées de grandes ganses de velours noir au-dessus d'un volant.

Mais Féraud aime aussi les tons doux pour des robes de taffetas de soie, à col haut, entièrement bordées de fins rubans pastels.

Chez *Lola Prusac*, une ligne mince alterne avec d'amples manteaux-toges qui appellent les jeux de manches, chers aux maîtres du barreau. Ses clientes apprécieront une série de robes souples à découpes raglan ou kimono, en moelleux jerseys de tons vifs, ajustées à la taille par des tresses tissées en laines multicolores. Beaucoup de contraste pour le soir, à base de tuniques découpées sur des jupes à ampleur droite, parfois plissées, à décolleté bateau ou carré, réchauffées de grands châles aux dessins inédits.

Daniel Le Bret joue avec ses tissus comme un enfant avec des cocottes en papier. Cela se traduit par de multiples effets triangulaires dans les manches de manteaux trois-quarts et les empiècements des tenues habillées. Les mêmes thèmes ressortent pour le soir en noir et blanc, souvent éclairés de broderies pectorales en métal argenté.

NATHALIE MONT-SERVAN.

DÉFENSE

● *Le colonel Paul Cavarrot* prendra, à compter du 22 août, la direction du Service d'information et des relations publiques des armées (SIRPA). Le colonel Paul Cavarrot succède à la tête du SIRPA au colonel Gilbert Forray, appelé à prendre le commandement d'une brigade française à Wittlich, en République fédérale d'Allemagne.

AÉRONAUTIQUE

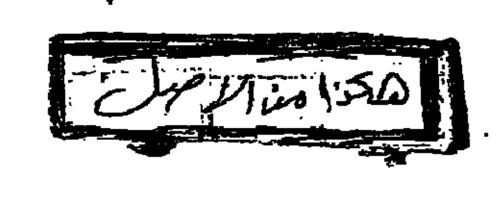
● *La compagnie Thai Airways International* vient de transformer en commande ferme les deux options qu'elle détenait pour des moyen-courriers Airbus A 300 B-4, et elle a pris quatre options supplémentaires. Le nombre total des commandes d'Airbus de la compagnie aérienne thaïlandaise s'élève donc à quatre appareils (commandés ferme) et à quatre options.

D'UNE RÉS…

Le gouvernement veut relancer la poli… de décentralisation industrielle

… grands groupes industriels … pour sauver sept cents emplois

Un maire répond au Président



D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Le gouvernement veut relancer la politique de décentralisation industrielle

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, vient d'écrire aux présidents d'une quarantaine de grandes entreprises — qui emploient sur le territoire français plus de dix mille salariés — dans le but d'étudier d'un commun accord entre l'Etat et les dirigeants de ces entreprises leur stratégie industrielle à long terme.

« Qu'ils s'agisse d'investissements de capacité, de modernisation, de fermetures d'usines, d'implantation de bureaux et de sièges, vos programmes devront viser trois objectifs *complémentaires : l'emploi de la main-d'œuvre* régionale, une meilleure répartition des responsabilités et la réduction des inégalités entre régions », écrit le ministre.

Une première application concrète de cette « politique contractuelle » est illustrée par un accord avec Chrysler-France, dont les développements futurs ne concerneront que les usines de Valenciennes-Hordain et de La Rochelle, à l'exclusion de celle de Poissy, dans la région parisienne (vingt-sept mille salariés).

M. Fourcade a, d'autre part, révélé que depuis quelques mois un nombre croissant d'entreprises internationales choisissaient Paris pour y installer le siège de leurs quartiers généraux en Europe.

Ainsi, depuis le début de l'année, sept firmes internationales ont pris une décision en ce sens : Bestline (cosmétiques), Computer Investment *(électronique), El Paso L.N.G. Services* (ingénierie, gaz liquéfié), General Instruments (électronique), Loctite (colles et adhésifs industriels), Nalco (chimie), Sogex (ingénierie).

Pour trois d'entre elles, il s'agit d'un transfert, le quartier général étant, à l'origine, installé dans un autre pays de la C.E.E.

Deux grands groupes industriels s'associent pour sauver sept cents emplois à Lyon

De notre envoyé spécial

Lyon. — Investir 60 millions de francs dans la conversion d'une vieille usine située en plein centre de la seconde agglomération française... Voilà qui n'est pas courant dans le climat actuel. Qu'une telle décision soit prise par un conseil d'administration où siègent côte à côte les représentants d'un groupe (Thomson) figurant sur la liste des « nationalisables » et ceux d'une des plus grandes entreprises américaines (R.C.A.) est encore plus inattendu. Apparemment, l'environnement politique n'a donc pas empêché le conseil de Vidéocolor, second constructeur européen de *tubes télévision couleur (700 millions* de francs de chiffre d'affaires), de dégager les sommes nécessaires à la conversion totale de l'ancienne usine de la Compagnie industrielle française de tubes électroniques (CIFTE) de Lyon.

Pari sur la stabilité politique ? Désir pour les uns d'apparaître comme de « bons citoyens », pour les autres de continuer, en l'absence de solution de rechange, une coopération bénéfique ? Volonté de ne pas obérer le développement de Vidéocolor au moment où la concurrence japo*naise en Europe se fait plus vive ?* Sans doute y a-t-il un peu de tout cela. De plus, les dirigeants de Vidéocolor ont l'habitude des « incertitudes politiques ». Leur première et principale usine a été installée en 1971 en Italie, à Aguani, près de Rome. Une implantation qui leur donne toute satisfaction...

Cet investissement de 60 millions de francs, qui vient d'être décidé, s'ajoute aux 55 millions de francs déjà dépensés dans l'usine de Lyon en 1975 et 1976. Au total, 115 millions de francs auront été nécessaires pour sauver cette usine vieille de soixante ans et, surtout l'emploi des sept cents personnes qui y travaillaient. De la fabrication des lampes d'éclairage, en 1928, on était passé aux tubes de radio puis, tout naturellement, à ceux de T.V. *noir et blanc, en* 1966. Sept ans plus tard, près de 900 000 tubes T.V. sortaient des chaînes de l'usine de Lyon de la CIFTE... 20 % plus chers que leurs homologues fabriqués en Extrême-Orient ou dans les pays de l'Est.

« Condamnée à mort » à la fin de 1973, l'usine est reprise quelques mois plus tard par Vidéocolor, qui souhaite avoir une seconde source de production de tubes couleur en plus de celle de son usine italienne (1 million de tubes cette année). Une stricte orthodoxie industrielle et financière commandait de stopper brutalement la production de tubes noir et blanc et de remonter des chaînes couleur. Mais l'opération se serait traduite par le licenciement des sept cents employés. Aussi les dirigeants de Vidéocolor ont-ils préféré opérer une conversion progressive. L'installation *d'une chaîne* spécialisée dans le montage des seuls canons électroniques, expédiés ensuite vers l'usine italienne pour y être montés sur les tubes, a permis de faire la soudure. Grâce à la nouvelle rallonge de 60 millions de francs, les chaînes de tubes proprement dites (entièrement automatisées) vont pouvoir être définitivement mises en place. L'usine produira, cette année, 720 000 canons électroniques et 175 000 tubes couleur. A la fin de 1978, la production doit être portée respectivement à 1 million de canons et à 400 000 tubes couleur. D'ores et déjà, les effectifs se montent à *huit cents personnes, la conversion* ayant entraîné la création d'une centaine d'emplois supplémentaires.

Après l'Italie et la France, Vidéocolor envisagerait d'installer une usine en Espagne... un autre pays de cette Europe du Sud où la « fragilité » politique fait peur à plus d'un industriel.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

A PROPOS DE...

LA CONSULTATION SUR LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Un maire répond au Président

M. Giscard d'Estaing recevra à déjeuner, jeudi 21 juillet, soixante-quatre maires et six conseillers généraux de la région de Montbrison (Loire), ainsi que le député de la circonscription, M. Henri Bayard (P.R.). Au cours de ce déjeuner, qui sera suivi d'autres du même genre, le président de la République et ses invités étudieront les questions qui ont été posées à tous les maires de France, dans le questionnaire sur la réforme des collectivités locales (« le Monde » du 1er juillet).

Un des trente six mille cinq cents maires de France, celui de Lesquin, dans le Nord, nous a donné ses réactions à la lecture du questionnaire.

M. Claude Senepar (sans étiquette, mais proche des centristes) est maire d'une commune moyenne de la banlieue lilloise : Lesquin (5 300 habitants). Il va emporter en vacances le questionnaire que tous les maires de France ont reçu :

« Quarante pages de texte, de nombreux thèmes proposés, voilà qui demande réflexion. Pour moi, c'est un devoir de vacances. Je vais l'étudier soigneusement ainsi que mes collègues, et au retour nous tiendrons une réunion du conseil municipal pour préciser nos réponses. Mais il est évident qu'on ne peut répondre par oui ou par non à chaque question. Je pense d'ailleurs qu'il serait utile de préparer un texte pour plusieurs communes. Quelques maires de mes amis pensent la même chose, et je crois que nous aboutirons finalement à cette formule (...).

» Je trouve le questionnaire intéressant et bien articulé. L'initiative serait plus heureuse si elle ne venait pas après le rapport Guichard, que j'ai pris le soin de lire. On laisse l'impression de faire un sondage a posteriori. *(...) Quelles en seront effectivement les conséquences ? La procédure me semble bizarre (...).*

» Ce questionnaire part peut-être d'un bon sentiment, mais la situation politique est telle qu'il sera difficile d'aboutir à quelque chose de positif. Il y a un blocage au niveau politique, et les réflexes vont jouer. On sait bien, par avance, que beaucoup de maires n'accepteront pas d'entrer dans cette procédure. Alors, tout risque d'être faussé (...). Enfin, ce questionnaire aura au moins le mérite de nous permettre d'approfondir notre réflexion sur le rôle des communes. »

GEORGES SUEUR.

Bretagne

Dans le Finistère

EXPLOSIF CONTRE SABLIÈRE

(De notre correspondant.)

Brest. — Va-t-on se battre autour d'une sablière ? Pendant quelques heures, mardi 19 juillet, à Guisseny (Finistère), un groupe d'habitants de la localité a interdit l'accès d'une sablière aux camions de l'entreprise qui l'exploite. Le sable est extrait à proximité d'un étang séparé de la mer par une digue aménagée sous Napoléon. Les riverains de l'étang se sont constitués en association pour s'opposer à la destruction du site. Ils font valoir entre autres que le plan d'eau est une réserve ornithologique d'une très grande richesse.

Le propriétaire de la sablière, qui demeure à Brest, justifie le prélèvement du sable par la pénurie de ce matériau dont souffre la Bretagne. Il ajoute qu'il a l'intention de pratiquer l'aquaculture dans les bassins nouvellement creusés. L'administration lui aurait délivré les autorisations nécessaires. Sa façon de procéder a ému le conseil municipal de Guisseny qui, le 20 juin dernier, après avoir entendu les deux parties, demandait à la préfecture d'arbitrer le conflit.

En attendant, une charge explosive a endommagé, dans la nuit *de dimanche à lundi*, un engin de terrassement utilisé pour l'extraction du sable... — J. de R.

EQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Le tribunal administratif interdit à l'usine du Havre de rejeter ses effluents dans le fleuve

L'affaire des « boues rouges », ces résidus de fabrication du bioxyde de titane rejetés par l'usine du Havre de *Thann et Mulhouse, vient de* connaître un nouvel épisode : le tribunal administratif de Rouen a annulé, le mardi 19 juillet, l'arrêté préfectoral autorisant l'entreprise à rejeter ses effluents en baie de Seine. En attendant que le jugement lui soit signifié, l'usine n'interrompt pas ses fabrications.

Les rejets sont constitués par une solution acide qui est déversée par un émissaire à raison de 11 000 m3 par jour. L'arrêté préfectoral datait du *29 mars 1973, mais* les marins-pêcheurs du Havre et les écologistes, estimant que ces rejets constituent une pollution importante de l'estuaire, avaient demandé à la justice son annulation. Le tribunal administratif de Rouen leur avait donné raison *une première fois le 5 mars 1976* et le Conseil d'Etat avait confirmé ce jugement peu après. Cependant, l'usine Thann et Mulhouse avait continué à rejeter ses boues rouges.

La société Thann et Mulhouse possède deux usines : une en Alsace *qui stocke* à terre ses effluents, l'autre installé au Havre en 1957 précisément pour pouvoir se débarrasser plus facilement des effluents. Sa capacité de production, initialement assez faible, a été augmentée progressivement et devrait être portée à 100 000 tonnes. L'an dernier, la production réelle a été de 56 000 tonnes, avec 620 ouvriers. *« Notre usine ne peut produire sans rejeter de déchets*, a affirmé M. Raymond Bonneau, le directeur de l'entreprise du Havre. *Nous ferons appel devant le Conseil d'Etat et en attendant nous demandons un sursis à exécution. Si le jugement était exécuté, il faudrait fermer l'usine. »*

De leur côté, le syndicat des marins-pêcheurs et le groupe écologiste Poséidon affirment dans un communiqué : *« Nous n'avons jamais eu pour but la fermeture de cette usine ou de faire croire qu'elle était la seule responsable de la pollution de la baie de la Seine. Mais nous ne pouvions nous attaquer à tous les rejets connus et inconnus. La solution des boues rouges ne se trouve pas dans la fermeture de l'usine. Ce serait une mesure scandaleuse. Les ouvriers et les cadres ne doivent pas être victimes du fait qu'en France et ailleurs on considère toujours la mer comme une poubelle. La solution se trouve au niveau européen. »*

Techniquement la véritable solution se trouve évidemment dans le traitement et éventuellement la récupération des déchets. Plusieurs solutions sont envisageables. La neutralisation totale des effluents par de la craie coûterait, selon la société, 30 millions par an. Le grillage des sulfates de fer — autre hypothèse — consommerait de l'énergie et coûterait autant que la solution n° 1. Le stockage à terre des sulfates pourrait être envisagé — comme en Alsace, — mais la commune de Rogerville, où l'on comptait installer les terrils, a refusé.

Reste le recyclage du sulfate de fer, dont 100 000 tonnes pour*raient être revendues. Il resterait* à traiter les eaux résiduaires. Toutes ces solutions, connues depuis longtemps et dont certaines sont appliquées ailleurs, sont toujours « à l'étude » alors que le problème des boues rouges du Havre est officiellement posé depuis trois ans. Un espoir pour l'an prochain : l'utilisation par l'usine du Havre de minerai plus concentré mais plus coûteux. Il y aurait donc moins de déchets, mais le surcoût serait de 8 millions par an. Une réunion entre l'administration et la direction de Thann et Mulhouse doit avoir lieu lundi 25 juillet à la préfecture de région, à Rouen.

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

A L'OCCASION DE LA VISITE DE M. ANDRÉ ROSSI A CUBA

La Havane veut rééquilibrer sa balance commerciale avec la France

M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, devait quitter, ce mercredi 20 juillet, La Havane, où, à la tête d'une délégation française, il a participé pendant trois jours à la réunion annuelle de la commission mixte de collaboration franco-cubaine. C'était la troisième rencontre de ce genre depuis la création de cet organisme en 1975. Seuls deux membres d'un gouvernement français — M. Norbert Segard, alors ministre du commerce extérieur, en mai 1975, et Mme Simone Veil, ministre de la santé, en janvier 1976 — s'étaient déjà rendus à Cuba depuis l'arrivée au pouvoir de M. Fidel Castro, en 1959.

M. Rossi a eu, le mardi 19 juillet, un bref entretien avec M. Isidoro Malmierca, ministre cubain des affaires étrangères, au cours duquel ont évidemment été évoqués certains problèmes politiques. Mais les conversations du représentant français ont porté essentiellement sur des thèmes économiques bilatéraux.

Les relations commerciales entre Paris et La Havane peuvent être qualifiées de « plutôt bonnes » : Paris est le sixième partenaire occidental de Cuba, après le Japon, l'Espagne, le Canada, la République *fédérale* d'Allemagne et l'Argentine. La France exporte, pour l'essentiel, des biens d'équipement, des produits métallurgiques et des denrées alimentaires, et importe du tabac — sous forme de cigares notamment — et... des langoustes.

Autant dire que les comptes ne sont pas équilibrés entre les deux pays : en 1975, Cuba n'a vendu à la France que pour 137,5 millions de francs de marchandises, alors qu'elle achetait pour 420 millions. Améliorer cette situation est évidemment une des préoccupations fondamentales de La Havane. Mais l'éventail des possibilités est étroit : la France, elle-même gros producteur de sucre, ne peut pas augmenter énormément ses achats de cette denrée, dont les cours, au demeurant, sont très bas (1) ; quant au nickel cubain, il entre en concurrence avec le minerai *de Nouvelle-Calédonie.*

Compte tenu de la crise économique dont souffre actuellement l'île caraïbe — et que M. Fidel Castro a révélée sans fard à ses compatriotes en septembre dernier, — il est vraisemblable qu'un commencement de « solution » sera trouvé dans une réduction des importations de Cuba en provenance de la France. Mais elle ne saurait aller trop loin sans mettre en péril l'avenir même du développement de ce pays.

Aussi l'une des hypothèses envisagées par les négociateurs de la comission mixte semble-t-elle être *« la compensation »*, formule déjà utilisée avec d'autres pays socialistes : La Havane paierait l'installation d'usines françaises sur son territoire avec les produits qui y seraient fabriqués. Deux ou trois contrats pourraient ainsi être signés : ils porteraient sur la construction d'une usine de pâte à papier par Creusot-Loire, d'une usine d'engrais par Pechim-Technip et peut-être d'une usine de pneumatiques. — J.-P. C.

(1) Les cours du sucre, qui étaient montés jusqu'à 65,5 cents (à l'époque, environ 3 F) la livre il y a un peu plus de deux ans, sont à présent à moins de 10 cents. Cuba, en conséquence, a dû réduire dramatiquement ses projets d'investissements, et même, pour la consommation de certains produits, revenir au rationnement antérieur. Les effets de la crise ont atténués par le fait que l'Union soviétique achète à Cuba la moitié environ de sa production de sucre à un prix fixe de 30 cents la livre.

Au Japon

L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE A PRESQUE DOUBLÉ EN UN AN

Le Japon a enregistré un excédent commercial record de 6 640 millions de dollars au cours du premier semestre de 1977, près du double de celui observé durant la même période de 1976 (3 850 millions de dollars). Les exportations ont progressé de 22 % pour atteindre 36 860 millions de dollars, alors que les importations n'ont augmenté que de 14 %, se situant à 30 220 millions. Le précédent record avait été enregistré au second semestre de 1976, le surplus commercial s'étant élevé à 6 030 millions de dollars.

Pour le seul mois de juin, l'excédent de la balance commerciale japonaise a été de 1 490 millions de dollars contre 640 millions en mai et 941 millions en juin 1976. Compte tenu du déficit des échanges invisibles, la balance des paiements courants a enregistré un surplus de 860 millions contre 133 millions en mai. De janvier à juin, l'excédent de cette balance a atteint 3 090 millions de dollars contre 832 millions durant le premier semestre de 1976.

Ces résultats risquent de créer quelques difficultés au gouvernement japonais, qui s'est engagé sur le plan international à réduire le surplus de sa balance commerciale. Les appels du premier ministre, M. Takeo Fukuda, en faveur d'une stimulation de la croissance nationale, visent à apaiser les critiques étrangères.

AGRICULTURE

Les Neuf ont adopté une série de mesures destinées à régulariser le marché du vin

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Au cours de la réunion qu'ils ont tenue, mardi à Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Neuf ont examiné trois dossiers :

● VINS. — Ils ont formellement adopté une série de mesures destinées à régulariser le marché : *abaissement du seuil de déclenchement* de la distillation « préventive » (c'est-à-dire à bas prix) pour les vins rouges et blancs, de telle façon que les vins de qualité médiocre puissent être plus facilement retirés du marché au début de la prochaine campagne ; institution d'une distillation préventive spéciale, ouverte aux vins blancs aptes à la production de cognac et d'armagnac ; institution d'un régime d'aide au stockage privé des moûts de raisins.

La Commission s'est également engagée à mettre en œuvre, à partir du 15 septembre, une « garantie de bonne fin », reconnue aux viticulteurs par les Neuf lors de l'adoption des prix de campagne, en avril dernier. Si les prix de marché demeurent alors inférieurs au « prix de déclenchement » (soit 10,25 F par degré-hecto), les viticulteurs ayant conclu des contrats de stockage à long terme — lesquels ne sont possibles que pour les vins de qualité satisfaisante — auront la possibilité d'écouler leur production au prix de déclenchement.

● PRODUITS LAITIERS. — Les ministres ont confirmé leur intention d'appliquer aux producteurs laitiers, à compter du 16 septembre, une taxe de coresponsabilité égale à 1,5 % du prix indicatif du lait. Les producteurs et laiteries seront associés à la gestion de cette taxe. Les Neuf ont remis à septembre toute décision sur un aménagement des modalités d'importation préférentielle de produits laitiers néo-zélandais. Les Français entendent que les importations préférentielles de fromage cessent, comme prévu, à la fin 1977.

● PRODUITS AGRICOLES MEDITERRANEENS. — Alors que la demande officielle d'adhésion de l'Espagne au Marché commun est attendue pour le 29 juillet, M. Mehaignerie a rappelé l'importance que la France attache au renforcement de la réglementation applicable aux produits agricoles méditerranéens. La principale réforme souhaitée par Paris en ce qui concerne le vin et les *fruits* et légumes a trait aux modalités des échanges intracommunautaires : tant que les conditions de production n'auront pas été harmonisées, il conviendrait, pour éviter la déstabilisation du marché, que les importations en provenance des futurs pays adhérents — mais aussi de l'Italie ? — ne puissent se faire au-dessous des « prix minima ». Un mémorandum où figureront les mesures proposées par Paris sera déposé la semaine prochaine. — Ph. L.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

GROUPE MULTINATIONAL GROS EXPORTATEUR DE BIENS D'EQUIPEMENT recherche

CADRE de HAUT NIVEAU

RESPONSABLE DE LA GESTION DES DEVISES ET DES PROBLEMES DE CHANGE DU GROUPE

Il s'agit d'un poste comportant des responsabilités et de larges initiatives.

Anglais nécessaire. Allemand souhaité. Lieu de travail Paris 8è.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant une expérience bancaire dans le domaine des changes.

Adresser candidature avec photographie et prétentions à No 21682, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

COMPAGNIE AÉRIENNE ORLY recherche

ANALYSTES ORGANIQUES

de haut niveau pour encadrement de projets, formation supérieure.
Expérience minimum 3 années dans la fonction exigée.
Temps réel apprécié.

Sécurité d'emploi assurée
Nombreux avantages sociaux

Adr. C.V., photo ss la réf. 8.761 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL recherche

MEDECIN

5/6 ANS EXPERIENCE GENERALISTE
— Goût prononcé pour DERMATOLOGIE.
— Connaissance Anglais/Espagnol souhaitée.
— Poste de niveau international basé PARIS.
— Voyages fréquents.
— Libre septembre-octobre.
— Rémunération élevée.

Envoyer curriculum vitae à : CHEF du PERSONNEL Laboratoire LACHARTRE, 135, avenue de Wagram, 75017 PARIS

POUR BARCELONE
à la tête d'un groupe familial de 200 personnes ayant acquis le leadership dans la distribution automobile, diversifié dans le financement et les loisirs, je recherche un

ADJOINT

AYANT L'ENVERGURE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

La gestion commerciale et technique étant assurée avec efficaité, nous choisirons :
- un bon organisateur ayant : le sens du profit, des capacités spécifiques en matière de contrôle budgétaire, fiscalité, politique du personnel et informatique,
- l'espagnol courant est indispensable

Décrivez nous le job idéal pour vous (goûts, compétences et aspirations), précisez vos ambitions financières actuelles.
Nous attachons une importance particulière au sens de l'insatisfaction et à l'aptitude à transmettre votre inquiétude à vos collaborateurs.
Écrire J.M. POISSON - 27, rue de la Paroisse 78000 Versailles qui transmettra.

SOCETEC

Société d'engineering, spécialisée en utilités et offsites des industries de base et production d'énergie, située proche La Défense, souhaite rencontrer pour compléter ses équipes des :

ingénieurs diplômés

spécialistes en :
- thermique, traitement d'eau, production et distribution de fluides divers.
- production, transport et distribution d'énergie électrique.

Leur qualification dans chacune de ces spécialités se situe à un bon niveau et est complétée par des compétences techniques d'engineering.

Excellente connaissance en anglais exigée.

Ces postes peuvent exiger des déplacements fréquents de courte durée, ou des déplacements de moyenne ou longue durée en France ou à l'Etranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence M à : SOCETEC - 5 rue Chante Coq - 92800 Puteaux

ingénieurs technico-commerciaux PARIS

Nous sommes : une société d'électronique d'une centaine de personnes, spécialisée en

Télécommunications et Télétransmissions.

Filiale d'un Groupe International important, nous offrons une surface financière et des débouchés de carrière qui ne sont pas à dédaigner. Nous ne vendons pas des produits sur stocks mais des systèmes conçus et réalisés à la demande.

Nous cherchons : des Ingénieurs Technico-Commerciaux capables de préparer et négocier des contrats importants avec des entreprises du secteur public et/ou privé.

Ces ingénieurs feront partie d'une équipe active où la cohésion est basée sur le dynamisme, l'entraide et l'autonomie de chacun dans le cadre de sa mission.

Une expérience professionnelle similaire (même fonction, même secteur) nous paraît indispensable pour atteindre à une rapide efficacité.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 8782/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

secrétaires

Secrétaires de direction.

MUSIQUE DIFFUSION FRANÇAISE - PIONEER recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION administrative et financière

Bilingue français/anglais
Expérience du poste exigée
Lieu de travail : VELIZY
Poste à pourvoir immédiatement
13e mois + restaurant d'entreprise

Adr. C.V. + prét. à Musique Diffusion Française, 8, Grange-Dame-Rose 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

IMPTE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE proche R.E.R. LA DEFENSE recherche

SECRÉTAIRE

STENODACTYLO, B.T.S.S. souhaité pour assurer le secrétariat personnel d'un des Directeurs de la Société.

Le salaire sera fonction des compétences.

Envoyer curric. vitae, photo et prétent. à : G.I.E. Tour Franklin Cedex 11. — 92081 PARIS. LA DEFENSE.

I.B.M. EUROPE recherche

SECRÉTAIRES
ayant 2 à 5 ans d'expérience. Travail en anglais pour personnel multinational. Très bonne dactylo. Excellent niveau en anglais (langue maternelle, Cambridge Proficiency ou équivalent).

Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. à I.B.M. EUROPE Service Recrutement, 8-10, Cité du Retiro, PARIS-8e.

ADMINISTRATEUR de BIENS Quart. MIROMESNIL, rech. : SECRETAIRE de gérance pour copropriétés confirmée. Libre rapidement. 5 X 8. Adr. C.V. manuscrit et photo (retournée) à SOFAC, 11, r. Troyon (17e). Réf. 402

SOCIETE PARIS-1er recherche
SECRETAIRE
BILINGUE ANGLAIS
Env. C.V. + photo s/no 4.560 à : L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2, qui transm.

emplois régionaux



Société CAV. ROTO DIESEL
Fabrication de Matériel d'Injection Diesel
1 600 personnes

recherche pour son Usine de BLOIS

1 INGÉNIEUR MÉTHODES
TRAITEMENTS THERMIQUES

1 INGÉNIEUR
pour Service Achat A.M. ou équivalent

1 INGÉNIEUR
pour service ordonnancement lancement A.M. ou équivalent

1 CHEF DE SECTION COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
Formation DUT ou Equivalent.
Expérience indispensable en milieu industriel

1 AT MÉTHODES TRAITEMENTS THERMIQUES
NIVEAU V ECHELON 1
FORMATION B T S - T.T.

2 PRÉPARATEURS MÉTHODES
NIVEAU V ECHELON 2 (Responsables projets)
FORMATION DUT ou B.T.S.

1 AT IMPLANTATION
NIVEAU V - ECHELON 1
FORMATION D.U.T. ou B.T.S.

AVANTAGES SOCIAUX :
— Facilités de logement.
— Participation aux fruits de l'expansion.
— Primes semestrielles équivalentes à 13e mois.
— Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel, 9, bd de l'Industrie, 41008 BLOIS

LA DIRECTION REGIONALE DES TELECOMMUNICATIONS DE CLERMONT-FERRAND recherche

1 ATTACHÉ ÉCONOMISTE

— Le candidat dirigera les travaux de prévisions de la demande.
— Il aura la formation d'une grande école ou un niveau équivalent, de bonnes connaissances Statistique et Informatique.

Adr. avant le 15/8/77 C.V. détaillé, prétentions à : La Direction Régionale des Télécommunications DIVISION RECRUTEMENT 2, rue Louis-Renon. — 63033 CLERMONT CEDEX.

Le Territoire de BELFORT et la Ville de BELFORT recherchent

UN DIRECTEUR d'Agence Économique

— Formation commerciale et économique supérieure.
— Expérience aménagement du Territoire et contacts professionnels exigés.

Adresser curriculum vitae à J.-P. CHEVENEMENT, MAIRIE DE BELFORT

ORGANISME REGIONAL SUD-EST recherche

DIRECTEUR DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

— Excellente culture générale ;
— Capable de coordonner et d'animer une action sociale régionale spécialisée.

Ecrire n° 700.800 M REGIE-PRESSE 85 bis rue Réaumur - Paris-2e

IBM France
groupe de grande diffusion
recherche pour son USINE de BOIGNY-SUR-BIONNE (Orléans)

ingénieur diplômé grande école
homme ou femme

Il devra justifier d'une spécialisation en électricité ou en électronique et d'un bon niveau de connaissance de la langue anglaise (parlée et écrite).
Il pourra être débutant ou posséder quelques années d'expérience.

Il sera chargé d'organiser et de mettre en place un bureau des méthodes au sein du Département Maintenance.
Il assurera :
- l'entretien préventif des équipements destinés à la fabrication des fournitures pour matériel de bureau,
- les analyses systématiques de l'exploitation,
- la détermination des coûts,
- les études d'amélioration.

Les candidatures seront adressées à :
Mlle N. RAMEAU
IBM France
B.P. 56
45800 ST-JEAN-DE-BRAYE

IBM

HAVAS CONTACT

Groupement Vente, Exportation, spécialisé dans le BOIS recherche

LE DIRECTEUR COMMERCIAL

chargé d'assurer son développement rapide et durable

- Il prospecte, fait les études et prend les contacts nécessaires pour découvrir les marchés potentiels, tant pour les produits actuels de la gamme que pour ceux pouvant rapidement s'y ajouter ;
- il négocie les contrats ;
- il met sur pied et anime le réseau de vente ;
- il conçoit les actions publicitaires et promotionnelles nécessaires ;
- il assure en outre la Direction administrative du Groupement (suivi clientèle, administration finances) et en accord avec son conseil d'administration en fixe les objectifs.

C'est un homme dynamique devant faire preuve d'imagination et ayant le sens des contacts.
— Formation supérieure.
— Age : 35 ans minimum.
— ANGLAIS INDISPENSABLE.
— Allemand et connaissance bois souhaités.
— Lieu de travail : SUD-OUEST.

Envoyer C.V. et prétentions ss le n° T75.590 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. Paris (2e).

CENTRE INTERMINISTERIEL MARSEILLE recherche pour projets pilotes applications, informatique
DIRECTEUR DE PROJET
DIPLOME GRANDE ECOLE
Expér. diversifiée : 5 à 10 ans. Conduite de projets.
Env. C.V. manusc. + photo à n° 700.797 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Centre format. travaill. sociaux (éducateurs spécialisés, monit.-éducat., éducat. de jnes enfts). Recherche directeur (trice). Conditions : 30 a. lic. ou équiv. 5 années activité éducative.
Ecr. n° 7 330, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROGRAMMEURS
Cobol OS-VS
sur IBM 370/135 - 155
4 a 5 ans d'expér. minimum.
MARKET 18, r. de Provence - 9e 824-60-40

PROGRAMMEURS
confirmés, PL 1, GAP, optimiseur sur matériel IBM 370 DOS. Téléph. au 531-85-40.

ENTREPRISE DE PRESSE Mo DUPLEIX, recherche pour début septembre :
2 ETUDIANTS PROGRAMMEURS COBOL
pour stage pratique 6 mois. L'un avec B.T.S., l'autre avec maîtrise informatique.
Référence formation :
— I.U.T. Paris ou Villetaneuse;
— I.M.A. Angers ;
— U.E.R. Rennes.
S'adresser ADIM, 6, rue Saint-Charles, Paris-15e. 577-03-76, p. 7.

Entreprise bâtiment et T.P. filiale de groupe étranger recherche
LICENCIÉ EN DROIT
Age 26 ans minimum. pour poste de CONSEIL JURIDIQUE
Nous offrons :
— Situation cadre ;
— Salaire annuel d'environ
— 80 000 F.
Lieu de travail Paris
Nous demandons :
— Expé. de quelques années dans le secteur ;
— Connaissances anglais et italien souhaitées.
Ecrire avec C.V. n° 46 029 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

DIR. ADJOINT FOYER JNES TRAV. pour gestion, animation. Hme 25 a. min., form. INFAC ou autre expérience, bénévolat. Connaissance milieu ouvr., sens organis. et contacts humains. Début 15-9-77, salaire de départ 2 974 brut, logt de fonction 2 p. cuisine. Lettre manus. + C.V. détaillé + photo, 54, rue de Ménilmontant, 75020 Paris.

TRANSPORTS DUBOIS
9, av. de la Porte-de-la-Chapelle PARIS-18e, recherche comptable 1er échelon (homme) libre immédiatement. Ecrire à Publ. PERRE, 9, rue Bleue, Paris-9e qui tr.

Société Quartier Montparnasse recherche
AIDE-COMPTABLE
expérimenté, 25 ans minimum, titulaire brevet comptable ou bac gestion. Salaire annuel : 32.000 F à 40.000 F selon qualification. Adresser CV à n° 8.370 B BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

MI-TEMPS
STANDARDISTE - HOTESSE
expérimentée
excellente présentation, libre rapidement, pour poste st. Saint-Philippe-du-Roule.
Tél. : 256-02-05, de 9 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 18 h. 30.

SOCIETE DE PRESSE recherche pour l'un de ses services DE DOCUMENTATION documentaliste confirmé (H. ou F.) domaines politiques, économiques, sociaux, ayant excellente pratique des langues anglaise et allemande, italien et espagnol souhaités. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

SOGEP, Filiale La Redoute recherche pour créer son exploitation mini-informatique,
D.U.T INFORMATIQUE
débutant ou 1 an d'expérience
Le candidat retenu participera à l'analyse du problème, au choix du matériel et au démarrage de l'application. Nous demandons personnalité et initiative. Position agent de maîtrise, nombreux avantages.
Env. C.V., photo, prétentions à M. RENONCE SOGEP, 4, voie de Seine, 94290 Villeneuve-le-Roi.

capitaux ou proposit. com.

Nouv. industrie gde envergure (économie de chauff. 80 % utilisation coke métal.). S'adresser M. Martyniak, Eteauville, Lutz-en-Dunois 28000 CHATEAUDUN.

enseignem.

COURS AUDIO-VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRATIONS GRATUIT. SESSIONS INTENSIVES D'ETE. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. 326-08-70, 329-02-88. Tous les jours, 9 heures à 21 heures.

traductions

Demande

TRADUCTEUR ch. tous travaux arabe, anglais, français tous sens. Téléphone. : 707-90-14.

bateaux

RARE. Petite péniche de 29 m. entièrement refaite à neuf par chantier, aménagement à terminer. Place centre Paris. Tél. : 540-45-21, heures bureaux à M. DIDIER.

occasions

PIANOS nfs dep. 6.500, occas. 3.500, queue 6.000. Loc. Daudé, 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

30 à 60 % de réduction sur 100 000 m2 de moquette ttes qualités. Téléph. : 757-19-19.

annonces diverses

Mathematicien donne conseils ou enseignement ts niv. 370-94-09.

demandes d'emploi

AFRIQUE NOIRE
CADRE SUPÉRIEUR

34 ans - Sup. de Co. - Trilingue anglais-allem.
10 ans expérience Afrique noire

- Management : 300 personnes dont 32 cadres expatriés. Autorité naturelle dynamisante. Rompu contacts très haut niveau.
- Direction Commerciale : formation animation gérants, vendeurs. Négociations import-export monde entier.
- Gestion : contrôle exploitation 8 Agences, magasins gros, succursale, détail. Formation animation magasiniers, inspecteurs.
- Vente physique : biens de consommation et d'équipement. Circuits commerciaux traditionnels, grandes surfaces, marchés administratifs.
- Marketing : études de marché et de produits promotionnels vente.

Cherche Afrique Noire et Outre-Mer en général Direction Générale ou Direction Commerciale tout secteur.

Libre rapidement.

Ecrire sous le n° 700.787 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

INGÉNIEUR ANALYSTE

expérience BATIMENT/T.P.
systèmes Fortran et APL
recherche contrats à durée limitée
Ecrire sous le n° T 075583 M à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

TECHNICIEN SUPERIEUR ch. emploi expérimentation ou sélection céréales, 6 mois d'expér. maïs. Tél. (35) : 42-62-52 ou écrire : SAFI, 17, place du Mt-Gaillard, 76620 LE HAVRE.

J.F. 23 a. B.T.S.S. trilingue 4 a. expér. secrétar + gestion lic. en droit, maîtrise en cours ch. poste collaboratrice direction du personnel. Ecr. n° T 075 584 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

INGENIEUR E.S.T.P.
+ Institut de gestion, 47 ans. — Ai réalisé d'importants projets clés en main. FRANCE ET ETRANGER cherche situation en rapport. TRON, 16, rue de Marnes, 92410 VILLE-D'AVRAY. Tél. : 926-27-74, après 18 h.

CADRE COMMERCIAL 30 ANS
Droit + I.A.E., 10 a. exp. dont 5 direction P.M.E. emballage, ch. situation en rapport, région indifférente. Salaire 130.000 F. Ec. à T 075.610 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Fme 30 a., 10 a. exp. Sté et cabinet B.P., D.E.C.S. partiel ch. emploi à partir du 1-9-77. CHEF COMPT. ou ADJOINTE prox. dom. SZTERN, 5, allée des Acacias, 92360 Meudon-la-Forêt.

ANGLAIS LANG. MATERNEL +licence, ch. poste enseignante. Tél. : 584-20-42.

SECRETAIRE DIRECTION expér., bilingue anglais, tr. b. notions portug., not. esp., sténo franç., angl., portug., rech. emploi stable PARIS. T. 831-09-03.

automobiles

5 à 7 C.V.

Part. vend cause décès R12 TL 77, achat mars 77, 4 500 km sous garantie, havane métal., antenne et H.P. stéréo 605-96-86.

P.-D. G. vd R 5 Alpine rouge, 1976, 16 000 km, F.M. radio, tél. Px : 29 800 F. Tél. : 772-71-30.

ALFETTA 1973 1re main blanche, parfait état, 100 000 km. Px : 11 000 F. Tél. : 605-70-95.

Part. vend Renault 6 1971, 59.000 km. Excell. état. 4.600 F. Tél. le soir, 739-82-69 apr. 20 h.

Vends 4 CV Renault 1959, bon état + Austin 1968 MK 1000, très bon état de marche. Téléphoner le soir : 929-39-75.

+ de 16 C.V.

LAMBORGHINI ESPADA 52 000 km, toutes options, 1974 Px : 110 000 F Tél. : 251-02-85

8 à 11 C.V.

BMW 320 1977 T. 628-08-71.

divers

BMW
CONCESSIONNAIRE
VOIT. DE DIRECTION
2800 L Autom., vit. et toit élect., 10.000 km., 77.
2800 L, 24.000 kilomètres, 76.
630 CS anthr., 2.500 km., 77.
30 L aut., bl. mét., vit. él., 1976.
270-09-39 - 737-13-29
63, bd J.-JAURES, 92-CLICHY.

Part. vd Estafette 1.000 kg surélevée, ann. 69, très bon état. Prix 5.500 F. Tél. 782-64-45 (à partir de 20 heures).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

HABITAT

Après l'allocution de M. Giscard d'Estaing sur le logement

M. DUBEDOUT (P.S.) : une réforme tronquée.

« Encore une fois la réforme de M. Giscard d'Estaing sera tronquée. Il ne veut pas toucher aux privilèges fiscaux des classes aisées qui constituent son électorat », a déclaré le 19 juillet M. Dubedout, député P.S. et maire de Grenoble, responsable de l'habitat au parti socialiste. Selon M. Dubedout, le président de la République, dans son discours d'Orléans (*le Monde* du 19 juillet) a mis l'accent sur les aspects positifs de l'aide personnalisée accrue pour les ménages à faibles revenus, mais s'est *« bien gardé de préciser que cette redistribution de l'aide au logement se fait au seul détriment des personnes à revenus très moyens »*, en particulier les locataires des logements sociaux. Le maire de Grenoble a poursuivi :

« L'espoir que fait miroiter le gouvernement d'amener à l'accession à la propriété les couches populaires ne tient pas devant la rigueur demandée à ces ménages. Avec un revenu de 4 500 francs par mois et la nécessité d'un apport personnel de l'ordre de 25 000 francs, même étalée sur dix ans, la charge mensuelle dépassera 40 % des revenus, ce qui est insupportable. »

De son côté, la C.F.D.T. affirme dans un communiqué : *« Contrairement aux déclarations gouvernementales, l'accession à la propriété privée reste un mythe pour la majorité des Français n'ayant pas la possibilité de réunir les sommes importantes pour constituer l'apport initial. »*

FISCALITÉ

Changer l'impôt

(Suite de la première page.)

En ce qui concerne le premier point, il faut concrétiser rapidement l'idée d'un « code de procédure fiscale » déjà formulée par le R.P.R. Un premier pas vient d'être franchi en ce sens : le gouvernement a fait adopter un projet de loi accordant des garanties de procédure aux *contribuables en* matière fiscale et douanière. Le Parlement, sur l'initiative du groupe du Rassemblement, a sensiblement amélioré le texte qui lui était soumis : c'est ainsi que les visites domiciliaires effectuées pour la recherche et la constatation des infractions à la réglementation économique et fiscale devront être, à l'avenir, autorisées ou ordonnées par un magistrat. En outre, en cas de contestation juridictionnelle des pénalités fiscales appliquées à un *contribuable, la preuve de la mauvaise foi* ou des manœuvres frauduleuses incombera désormais à l'administration.

Cette dernière mesure constitue un véritable renversement de la tradition française en ce domaine et permet d'étendre enfin au contentieux fiscal un principe fondamental du droit pénal.

Au service de l'entreprise

Mais la tâche doit être poursuivie dans les années qui viennent. Pour que les Français considèrent enfin la lutte contre la fraude comme un effort de tous, il convient de parfaire leur information, de simplifier les voies de recours, de rendre les services plus accessibles aux préoccupations légitimes des redevables. Nos propositions se placent ici dans le cadre général des conceptions que nous avons développées quant à une nécessaire réforme du ministère de l'économie et des finances. Nous demandons notamment que l'administration fiscale ne conçoive pas seulement son rôle comme celui d'un censeur, mais aussi comme celui d'un conseil : tout contribuable qui le demande doit pouvoir obtenir une interprétation claire et faisant foi de la législation et de la réglementation fiscale.

Nous souhaitons d'autre part que les problèmes de l'entreprise, cellule de base de la vie économique, *soient considérés avec plus de réalisme* et avec un souci plus effectif de compréhension.

Réduire les inégalités

La mise en œuvre du programme commun étranglerait l'entreprise, et la soumettrait à un contrôle tatillon *de l'administration* et des syndicats. L'intention des partis de gauche est *d'opérer une ponction sur les fonds* propres des entreprises, dont l'insuffisance est déjà, aujourd'hui, facteur de stagnation. Le doublement de l'impôt sur les sociétés, que défend le parti communiste et qu'il imposerait à ses partenaires, aurait pour effet d'obliger les firmes, dont les prix seraient bloqués et les charges salariales substantiellement augmentées, à s'endetter très fortement. *Outre une vulnérabilité accrue, il en* résulterait un développement des tensions inflationnistes et, par voie de conséquence, celui du chômage. *La coalition socialo-communiste en* tirerait argument pour procéder à l'étatisation progressive de la plupart des secteurs de l'activité économique.

Notre attitude est diamétralement opposée à de tels projets : nous voulons renforcer les fonds propres et la capacité d'autofinancement des firmes, et nous estimons que la fiscalité doit avoir un rôle décisif dans ce domaine.

Mais les propositions ainsi formulées ne sauraient être défendues si elles n'étaient pas assorties de mesures tendant à la réduction des inégalités sociales. Or, il n'est pas facile de concilier l'exigence d'équité, à laquelle le Rassemblement, issu de toutes les couches de la population, est particulièrement attaché, avec les attitudes, souvent compréhensibles ou justifiées, des catégories socio-professionnelles dont il faut également prendre en compte les points de vue. D'une manière générale, les *classes moyennes s'opposent, en* France, à l'évolution du système fiscal vers un modèle de type suédois. Le resserrement de l'éventail des revenus apparaît certes comme un objectif à moyen terme, mais comporte, aux yeux de la plupart de nombreux effets pervers, notamment à l'égard de l'épargne, de l'emploi, du financement des investissements productifs. Quoi qu'il en soit, nous *estimons que le poids relatif de* l'impôt sur le revenu doit être allégé, *grâce* à l'exonération des contribuables assujettis aux plus petites cotes. Il devrait aussi contribuer plus efficacement à la politique familiale, et la charge qu'il représente pour les ménages ne devrait pas évoluer plus vite que la hausse des prix.

Les pertes de ressources ainsi consenties par l'Etat doivent être compensées par la création d'un impôt général sur la valeur vénale des éléments de patrimoine. Ce dernier instrument, dont les objectifs sociaux devront être clairement expliqués, inciterait en outre les détenteurs d'épargne à se tourner vers les emplois les plus productifs : l'exigence d'équité et l'impératif de développement seraient simultanément satisfaits. En même temps, quelques aménagements *seraient apportés au mécanisme* des taxes sur le chiffre d'affaires, afin de favoriser les consommations populaires.

Enfin, une nouvelle fiscalité de la transmission des actifs industriels pourrait inciter au développement progressif de la participation des travailleurs à la gestion des entreprises.

Telles sont les principales orientations retenues par le R.P.R. La réforme que nous défendrons a pour *objet de mettre les Français en face* de leurs responsabilités — alors que bien des mesures prises jusqu'ici les incitent plutôt à se dérober devant l'impôt — et de leur garantir la protection des libertés dont ils bénéficient.

JEROME MONOD.

IMMIGRÉS

LA C.G.T. RÉCLAME UNE REFONTE DE LA LÉGISLATION EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

« Il faut prendre des mesures d'urgence pour adapter la législation française aux engagements internationaux souscrits par la France sur le problème des travailleurs immigrés », demande dans un mémoire qui *« se veut accusation »* la C.G.T. Elle estime que la législation et la pratique administrative *« ne garantissent pas »* aux quatre millions d'immigrés vivant en France l'*« exercice des libertés »*, aussi bien sur le plan individuel que syndical. *« Par le biais de mesures d'ordre public »* tous les accords de caractère international font l'objet de *« violations »* de la part des autorités françaises, dénonce la C.G.T.

C'est pourquoi une *« refonte »* du droit français qui supprimerait par *« voie législative » toute dis*crimination en matière de droits sociaux et syndicaux est demandée dans ce document, ainsi que la non-obligation de *« neutralité politique »* imposée aux travailleurs étrangers.

AFFAIRES

RHONE-POULENC VA DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS DE SA FILIALE BRÉSILIENNE

Le groupe Rhône-Poulenc va mettre l'accent au cours des cinq prochaines années sur l'extension et la diversification des activités de sa filiale brésilienne Rhodia Industrias Quimicas y Textiles (R.I.Q.T.). Près de 500 millions de dollars (2,42 milliards de francs) pourraient être dépensés à cette fin, dont une partie sera directement financée par R.I.Q.T. et l'autre par des banques locales en qualtié de coparticipants. *« Pas un centime ne sortira de France »*, affirme-t-on au siège parisien de Rhône-Poulenc. L'objectif des dirigeants du groupe est de rééquilibrer les activités de la R.I.Q.T., trop axées sur la production des textiles chimiques, en favorisant le développement de la chimie proprement dite. D'ici à 1983, cette branche aura contribué pour 45 % à la formation de la marge brute d'autofinancement au lieu de 23 % actuellement, la part des textiles chimiques devant revenir à cet horizon de 75 % à 50 %. Trois milliards de cruzeiros (900 millions de francs environ) seront consacrés à cette tâche en association avec la Banque nationale *de développement économique du* Brésil et la Brasil Invest S.A. Mais Rhône-Poulenc entend également développer les activités pharmaceutique et phytosanitaire de la R.I.Q.T.

● *Aux Etats-Unis, la croissance* serait plus forte que prévu : 5,1 % en 1977, contre 4,9 % estimé en avril ; la hausse des prix aussi : 6,9 % au lieu de 6,7 %. Le chômage toucherait 7 % de la population active, et non 7,2 %. Enfin, pour l'année fiscale 1976-1977, le déficit budgétaire serait de 48,1 milliards de dollars ; il atteindrait 61,5 milliards l'année suivante. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

Libres opinions

Une deuxième relance charbonnière

par ANDRÉ BILLOUX (*)

LA relance charbonnière de 1974 a, en fait, permis de stabiliser en 1975, à un niveau sensiblement égal à celui de l'année précédente, la production nationale de charbon qui régressait depuis plusieurs années à un rythme d'environ 3 millions de tonnes par an. A échéance de 1983, la France produirait donc encore 18 millions de tonnes de charbon alors que les plans de régression antérieurs à la hausse du prix du pétrole envisageaient une production de 12 millions de tonnes.

Cependant, cette modification des perspectives se traduit pour les houillères nationales par une aggravation de la perte nette avant subvention : 1,6 milliard de francs en 1974 ; 2,3 milliards en 1975 ; 3 milliards en 1976 Certains utilisent ses résultats financiers pour contrecarrer l'attribution aux Charbonnages de nouvelles aides à l'investissement. En fait, ces résultats tiennent à la nature d'une industrie lourde comme celle du charbon. En 1974, nos houillères étaient dans la situation d'un train lancé à toute vitesse sur une pente descendante.

Le changement de cap qui a été adopté a entraîné un bouleversement des perspectives de l'entreprise et l'aggravation du déficit traduit la revalorisation des salaires des mineurs, l'augmentation du coût des fournitures et une certaine dégradation des rendements, cette baisse de la production étant due aux contraintes liées à la formation des nouveaux embauchés et à la relance de certaines exploitations. D'autre part, les contraintes du programme de lutte contre l'inflation lancé par les pouvoirs publics aboutissent, ainsi que le souligne la commission des finances de l'Assemblée nationale dans son rapport sur le collectif budgétaire pour 1977, à des situations anti-économiques. La commission des finances relève qu'au 1er mars 1977 le prix de vente en gros du charbon à usage domestique importé de R.F.A. et d'U.R.S.S. est supérieur de 12 à 74 % à celui du charbon vendu par les houillères du Nord et du Pas-de-Calais. D'autre part, les Charbonnages de France vendent à E.D.F. du charbon-centrale à un prix très inférieur aux prix moyen du fuel, ce qui entraîne une perte de recettes de 350 millions de francs pour les houillères. Enfin, à l'heure actuelle, la crise de la sidérurgie n'améliore pas la situation de nos producteurs de houille.

Il est pourtant nécessaire de ne pas relâcher les efforts entrepris depuis 1974 et même de les amplifier quelque peu. Même si l'on se contente de rester dans le cadre du programme défini par les pouvoirs publics, compte tenu à la fois du retard pris par le plan nucléaire et de la prolongation corrélative de notre dépendance vis-à-vis du pétrole, il importe de développer ce qui est — hormis le gaz de Lacq et l'hydro-électricité — notre seule source nationale d'énergie ; les gains en devises et la moindre dépendance à l'égard de l'étranger justifient les quelque dizaines de millions de francs supplémentaires nécessaires à une bonne gestion de nos bassins houillers. A titre d'exemple, il suffit d'accepter d'embaucher une centaine de mineurs par an pendant trois ans à Carmaux pour continuer à fournir au pays 400 000 tonnes de charbon à coke par an pendant dix ans.

Ces propositions raisonnables devraient recueillir l'adhésion rapide des pouvoirs publics. Mais il faut aller sans doute plus loin et concevoir une nouvelle relance charbonnière basée sur le maintien ou l'extension des débouchés que représentent les centrales électriques pour notre production de houille. Le programme nucléaire, nous l'avons dit, subit des retards significatifs : on mesure ainsi ce qu'il en coûte de vouloir imposer une industrie nouvelle à une population qui mesure chaque jour davantage les échecs de la conduite technocratique de notre économie. Le président Delouvrier, qui a tiré les leçons de cet état de choses, a annoncé le 18 mai qu'E.D.F. allait demander au gouvernement l'autorisation de construire deux centrales thermiques représentant 1 400 mégawatts. Il faut que ces centrales utilisent le charbon comme combustible, tout comme doivent basculer vers l'utilisation du charbon les centrales (représentant 1 500 mégawatts) existant actuellement et qui consomment du fuel, bien qu'elles soient convertibles au charbon. Même si la production nationale de charbon se révélait insuffisante à long terme pour l'approvisionnement de ces centrales, il faut souligner qu'il est de notre intérêt de diversifier nos approvisionnements énergétiques : grâce au charbon, nous pourrions diminuer notre dépendance vis-à-vis des pays pétroliers. En outre, nos achats de charbon pourraient peut-être se faire dans un cadre plus équilibré d'échanges, alors que nos exportations en direction des pays producteurs de pétrole plafonnent.

Voilà un objectif qui correspond tout à la fois à la logique et à la nécessité

(*) Député socialiste du Tarn, président du groupe parlementaire d'étude des problèmes miniers.

« Masse critique »

(Suite de la première page.)

Les arguments sont percutants. Si un sondage était opéré dans la population sur cette alternative, nul doute que l'acceptation du risque « nucléaire » l'emporterait sur celui d'être privé de courant, avec toute la chaîne de conséquences domestiques ou industrielles. Il est certain que si l'E.D.F. avait eu l'audace de lancer une campagne sur ce thème, en donnant de surcroît, ce qu'elle n'a jamais bien fait, toutes les informations nécessaires sur le faisceau de contraintes de la production d'énergie en France depuis la crise du pétrole, le camp des écologistes aurait eu plus de difficultés de recrutement.

Mais chez les écologistes, qui manifesteront, les 30 et 31 juillet, à Creys-Malville, contre les travaux de « super-Phénix », il n'y a pas que l'obsession de la lutte antinucléaire. Sans doute retrouvent-ils là, comme dans d'autres pays (Allemagne, Etats-Unis, notamment) un thème favori, celui du viol de la nature la plus intime par l'homme, qui risque, notamment par l'accumulation des déchets irradiés, de déclencher des forces de mort qu'il ne pourra plus contrôler. Cela dit, ils n'ont jamais entamé une croisade pour le retour à la production du Moyen Age, et leur témoignage mérite attention sur trois points.

1) La contestation de l'*establishment* énergétique est bonne en soi. De même que les inspirateurs de la politique française se sont longtemps trompés en croyant que le pétrole coulerait toujours à flots et à bas prix, malgré le rapport « prophétique » que rédigèrent MM. Armand, Etzel et Giordano après l'affaire de Suez, de même la pente vers le « tout nucléaire » était dangereuse, à tout point de vue. Sans la rude bataille des écologistes, les Etats-Unis auraient-ils décidé de consacrer tant de crédits aux recherches sur les utilisations de l'énergie solaire ? Des groupes industriels français auraient-ils été prêts à consacrer plusieurs dizaines de millions de francs à ce genre d'études ? L'énergie solaire, pendant longtemps, c'est vrai, ne pourra servir que d'appoint, mais 1 % d'énergie « gagnée » parce que produit sur notre sol, représente plusieurs centaines de millions de francs d'économies en devises.

2) La lutte contre le gaspillage d'énergie est tellement conforme au bon sens qu'elle n'avait sans doute pas besoin des « écologistes » pour devenir un thème cher au gouvernement et à l'opposition. Mais l' « ambiance » qu'ils ont créée en plaidant pour la durée de vie des produits, l'utilisation de technologies douces, la qualité de la vie plutôt que la boulimie de consommation aidera tout gouvernement, quel qu'il soit, dans sa chasse aux économies ;

3) Surtout, l'insistance que les écologistes mettent sur la nécessité d'utiliser toutes les procédures démocratiques, et notamment un vrai débat au Parlement, pour présenter toutes les faces d'une politique énergétique de la France finira peut-être par porter ses fruits.

Il serait stupide de penser que notre pays pourrait faire l'impasse — ou presque — sur l'énergie nucléaire en allant du charbon au « four solaire ». Pendant longtemps encore, à moins d'une régression industrielle insupportable, l'atome sera la voie de secours. Encore faut-il qu'il serve une croissance plus humaine, et donc peut-être moins dévoreuse de kilowatts.

PIERRE DROUIN.

PRÉPARANT LEUR FÊTE ANTI-NUCLÉAIRE

Les organisateurs du rassemblement de Creys-Malville veulent se garder de toute provocation

« *Le rassemblement antinucléaire des 30 et 31 juillet autour du site du surrégénérateur de Creys-Malville (Isère) sera une grande manifestation internationale et pacifique qui montrera la volonté massive des populations de s'opposer aux programmes nucléaires civils et militaires.* » C'est ce qu'ont affirmé au cours d'une conférence de presse réunie à Paris mardi 19 juillet les membres de la coordination nationale des comités Malville.

Depuis un an environ, cent cinquante comités Malville répartis dans l'Hexagone préparent cette « longue marche verte » de l'été 1977. Les objectifs sont clairs. Il s'agit de freiner le programme électro-nucléaire du gouvernement en prenant comme cible symbolique le projet jugé comme le plus dangereux : le surrégénérateur Superphénix.

Après de longues discussions, tous les comités ont adopté les principes de la non-violence. Il ne sera donc porté atteinte ni aux personnes ni aux installations. La manifestation devrait être une occasion de réfléchir, mais aussi de faire la fête. Au cours des journées précédant la fin du mois, des groupes partis de toutes les régions de France, mais aussi de Suisse, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique et des Pays-Bas rallieront la région de Creys-Malville par leurs propres moyens.

Ils emporteront tentes, sacs de couchage et provisions de bouche pour deux jours. Sur place ils seront accueillis par plusieurs dizaines de comités locaux qui se sont créés dans les villages de la région, et qui répartiront les arrivants — on attend de cinquante mille à cent mille personnes — sur de mini-terrains de camping.

Le samedi 30 juillet, des fêtes et des forums seront organisés par les comités d'accueil dans chaque localité. Thème des discussions : politique énergétique, emploi et nucléaire, autoréduction des factures de l'E.D.F., force de frappe, etc. Le dimanche 31 juillet, tous les marcheurs convergeront vers le site, auprès duquel sera organisé le grand rassemblement final. « *Des groupes de protection sont en train de se mettre en place, qui ont pour mission de neutraliser les provocateurs éventuels* », ont assuré les membres de la coordination nationale.

Outre les comités Malville, le Mouvement d'action non violente (MAN), les Amis de la Terre, le P.S.U., le parti communiste révolutionnaire, la Ligue communiste, ont appelé à manifester. Tous sont d'accord pour respecter le principe d'une démonstration pacifique. La C.F.D.T., qui a rappelé son opposition au surrégénérateur, ne mêlera pas ses troupe aux autres manifestants, mais groupera, en principe, ses militants non loin de là, à Morestel (Isère). Le parti socialiste devrait faire connaître sa position le 23 juillet.

Quant au parti communiste et à la C.G.T., tout en réitérant leur opposition au programme nucléaire du gouvernement, ils ne participeront d'aucune manière au rassemblement des 30 et 31 juillet. « *Face à la détermination de la droite de pousser le nucléaire, et aux hésitations de la gauche, il nous reste à affirmer notre propre position*, ont conclu les organisateurs. *C'est-à-dire une opposition massive, pacifique mais résolue, au nucléaire civil et militaire.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

L'idéologie antinucléaire met en avant certaines idées rétrogrades

estime la C.G.T.

Une semaine après la C.F.D.T., la C.G.T. a présenté le 19 juillet ses vues sur ce que devrait être la politique énergétique de la France, dans un document intitulé *Une politique énergétique nationale pour le développement économique et le progrès social.*

Si la C.F.D.T. dénonçait « *la justification de l'accroissement d'énergie en liaison avec la croissance économique* » comme relevant de « *l'idéologie de la croissance capitaliste et productiviste* », la C.G.T. affirme qu'« *on ne saurait relever le niveau de vie et améliorer qualitativement les conditions d'existence du million de personnes qui vivent actuellement en France dans un état de pauvreté sans développer leur consommation d'énergie* ». La qualité de la vie passe par le développement de la production d'énergie. Conséquence, « *le but* [des pseudo-économies d'énergie] *est de rationner la consommation de la population* ». La C.G.T. n'en veut donc pas.

Cette prémisse influence toute la politique énergétique de la centrale syndicale, qui repose sur la sécurité de l'approvisionnement et l'économie de ressources, sur l'accroissement de la production et de la distribution d'électricité ainsi que la relance de la production charbonnière dans les années à venir, enfin sur le développement du programme nucléaire.

La sécurité des approvisionnements ne sera possible, selon la C.G.T., qu'en accroissant la part de toutes les ressources nationales (production charbonnière, production d'électricité par énergie hydraulique, extraction d'uranium en France) et en réduisant la dépendance vis-à-vis des Etats-Unis pour le combustible nucléaire, vis-à-vis de l'Arabie Saoudite pour le pétrole et vis-à-vis des pays ouest-européens pour la fourniture et le transport de gaz naturel. Cela suppose, bien sûr, pour la centrale syndicale, la nationalisation du secteur pétrolier et la création d'une société nationale du combustible nucléaire.

Choix démocratique des sites

La possibilité de pénurie de courant électrique les hivers prochains — ce qui n'est pas nié par la direction d'Electricité de France — rend indispensables la commande d'urgence de groupes turbines à gaz alternateurs pour une puissance de 2 000 MW, le suréquipement des sites hydrauliques et la mise en chantier immédiate de nouvelles tranches de production d'électricité thermique au charbon (ce qui va de pair avec le développement de la production charbonnière).

« *Il faut enfin*, écrit la C.G.T., *poursuivre la réalisation de l'équipement électronucléaire à un rythme et dans des conditions qui assurent la sûreté des installations, la protection du personnel des centrales, de la population et de l'environnement (...).* »

Le choix nucléaire amène la C.G.T. à prendre position plus nettement contre les écologistes (« *l'idéologie antinucléaire met en avant certaines idées rétrogrades, sans fondement, néfastes pour le progrès économique et social et la qualité de la vie* ») accusés, en outre, d'être parfois l'objet de « *manipulations politiques* » et de se livrer à des « *provocations* ».

Si la recherche en matière de sécurité doit être accrue, si le choix des sites doit se faire démocratiquement, le programme nucléaire doit se poursuivre. Et comme « *au stade actuel les problèmes à résoudre relèvent de la réalisation industrielle, un moratoire* [réclamé par la C.F.D.T.] *ne résoudrait rien* ».

La C.G.T. se prononce aussi pour le développement des surrégénérateurs et pour le retraitement du combustible par la méthode actuelle, à condition que la France donne des garanties de l'utilisation pacifique des stocks de plutonium.

[Sans doute les « grands monopoles » devront-ils être nationalisés lorsque la gauche sera au pouvoir, mais sera-ce pour faire une politique bien différente ? La C.G.T. a beau affirmer que ses orientations « s'opposent à l'ensemble de la politique actuelle », le nucléaire, le suréquipement des sites hydrauliques, la diversification des approvisionnements, figurent au programme du gouvernement.

L'abandon des mesures d'économie d'énergie — auxquelles on devrait plutôt faire reproche de n'être pas assez efficaces — et la relance de la production charbonnière — sur les coûts de laquelle la C.G.T. reste bien discrète — suffisent-ils à définir une autre politique ? B. D.]

UN GISEMENT D'URANIUM SERA MIS EN EXPLOITATION DANS LA HAUTE-VIENNE EN 1978

(De notre correspondant.)

Limoges. — Un nouveau gisement d'uranium sera mis en exploitation au début de l'année 1978 à Jouac, petite commune du nord de la Haute-Vienne, dans le canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Il sera exploité par la société Dong-Trieu — filiale du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann — qui possède le permis exclusif de recherches dans ce secteur. La société exploite déjà depuis de longues années un gisement de fluorine situé à La Charbonnière, commune voisine de Lussac-les-Eglises, localité où sont installés ses services administratifs.

A Jouac, l'extraction du minerai se fera à ciel ouvert. A proximité, sur 5 hectares, sera implantée une usine de traitement du minerai et ses dépendances industrielles, ainsi qu'un groupe administratif (ateliers, bureaux, etc.). L'ensemble de cette exploitation emploierait quatre-vingt-dix salariés. C'est l'E.D.F., avec qui Dong-Trieu a passé un contrat décennal, qui serait l'acheteur exclusif de l'uranium pour l'alimentation de ses centrales nucléaires.

Si ces créations d'emplois apparaissent bienvenues dans une région sous-industrialisée, l'exploitation elle-même ne va pas sans susciter des inquiétudes auprès des habitants et des défenseurs de l'environnement. Ces derniers redoutent une défiguration des lieux, et aussi que la noria des camions chargés de transporter le minerai contrarie les activités touristiques. Ils appréhendent également une pollution de la rivière, la Benaize, par le déversement des eaux résiduelles de l'usine. Ce dernier, dont le débit serait de 60 mètres cubes à l'heure, doit s'effectuer après neutralisation et décantation dans un ruisseau affluent.

M. S.

LA C.G.E. VA INTENSIFIER SES RECHERCHES SUR L'ÉNERGIE SOLAIRE

L'énergie solaire va devenir l'un des objectifs prioritaires de la Compagnie générale d'électricité. Un budget de plusieurs dizaines de millions de francs sera alloué au cours des prochaines années aux laboratoires du groupe pour qu'ils étudient les diverses filières d'exploitation de l'énergie solaire, ainsi que tous les domaines d'application. Certes, il y a plusieurs années déjà que le groupe se penche sur ces questions, en coopération notamment avec Renault. Mais, cette fois, la C.G.E. entend passer la vitesse supérieure et jouer son propre jeu. Le fait que le groupe ait été évincé du nucléaire entre vraisemblablement pour beaucoup dans cette nouvelle orientation.

L'intérêt de la C.G.E. pour l'énergie solaire va de pair avec un mouvement d'opinion qui apparaît depuis quelques mois dans certains milieux industriels, scientifiques et politiques.

Au secrétariat d'Etat à la recherche on souhaite aussi accroître sensiblement les enveloppes budgétaires pour les recherches sur les diverses filières de l'énergie solaire, et un conseil interministériel sur la question est prévu le 26 juillet. — J.-M. Q.

INDUSTRIES

REGROUPEMENT DANS LA MACHINE-OUTIL A COMMANDES NUMÉRIQUES

La société Feutrier Electronique, dont le siège est situé dans la banlieue de Saint-Etienne, va racheter le département « machine-outil à commandes numériques » de la société CIT-Alcatel, filiale du groupe C.G.E. Ce regroupement dans une activité de pointe était souhaité par les pouvoirs publics, qui en avaient annoncé le principe récemment (« le Monde » des 24 et 25 mai).

Feutrier Electronique va donc devenir le leader de la profession en France. En l'occurrence, cette petite entreprise — elle emploie une soixantaine de personnes — tire logiquement avantage de l'avance technologique qu'elle avait acquise en introduisant — la première en France — des microprocesseurs dans la commande numérique.

Il n'est pas exclu que l'accord qui vient d'être signé entre Feutrier Electronique et CIT-Alcatel soit étendu au département « commande numérique » de la SEMS, une filiale du groupe Thomson. Des négociations à cet effet sont en cours.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits et revendications

● *Nouvelle grève chez Furnon.* — Une semaine à peine après la reprise du travail à l'entreprise Furnon à Saint-Christol-lès-Alès, les ouvrières cégétistes de l'usine ont cessé le travail le 19 juillet pour protester contre le licenciement d'une de leurs camarades.

Syndicats

● *Les salaires des cheminots et des mineurs.* — La direction de la S.N.C.F. a reçu, le 19 juillet, les syndicats de cheminots. Comme cela avait été le cas pour les électriciens, les agents de la R.A.T.P. et les fonctionnaires, il leur a été indiqué que les salaires seraient examinés le 7 septembre. Dans les mêmes conditions, la direction des Charbonnages de France a donné rendez-vous aux représentants des mineurs le 5 septembre.

● *Les dirigeants de la C.F.T.C.* seront reçus par le président de la République le 21 juillet, à 15 h 30. L'entretien portera notamment sur l'emploi et la politique contractuelle.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

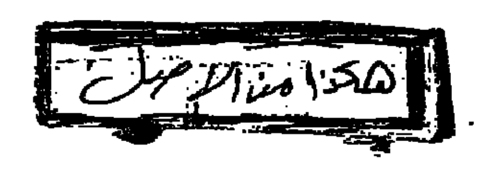
	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures.	4 7/8	5 7/8	3 1/4	4 1/2	1 1/8	1 1/2	12 7/8	13 1/8
1 mois ..	5	5 1/2	3 1/2	4	2 3/8	2 7/8	10 7/8	11 1/8
3 mois ..	5 1/2	6	3 1/2	4	2 5/8	3 1/8	11	11 1/4
6 mois ..	5 3/4	6 1/4	3 5/8	4 1/8	3 1/8	3 5/8	11 1/8	11 3/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TRADE DEVELOPMENT BANK (FRANCE)

28, place Vendôme, 75001 Paris

M. Charles Bontoux, rapporteur général de la commission bancaire de la Chambre de commerce internationale, conseiller de divers établissements bancaires, auteur d'ouvrages faisant autorité dans la profession, vient d'accepter le poste de conseiller auprès de la Trade Development Bank (France). Le conseil d'administration, lors de sa dernière séance, lui a exprimé ses vifs remerciements.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
19 JUILLET

Repli

Trois quarts d'heure ont suffi, ce mardi à la Bourse de Paris, pour assurer la cotation des cent quatre-vingts valeurs cotées à terme. C'est dire le marasme dans lequel se traîne toujours un marché qui, lors de cette séance, a encore perdu quelques forces. En baisse de 0,95 % à l'ouverture, l'indicateur instantané accusait un repli de 0,90 % à 14 h. 30.

Aucun compartiment n'a échappé à la baisse ; une quinzaine de titres épars parvenant tout juste à se tirer d'affaire. Parmi ceux-ci, seules les performances de Jeumont, Kléber, et Europe 1, méritent d'être signalées, même si elles n'ont guère été significatives.

Le nombre de baisses a largement dépassé la centaine, Meci, C.E.M. et S.C.R.E.G. enregistrant les plus fortes pertes, avec — 5 % en moyenne.

A l'origine de ce repli qui, pour être brusque, n'en est pas pour autant catastrophique, les opérateurs citaient les nouveaux remous observés sur les marchés des changes.

A deux séances de la liquidation, il est, d'autre part, indéniable que des ajustements de portefeuille se sont produits en prévision des changements de quotités qui doivent intervenir au début du prochain mois boursier. Nul doute que, dans un marché « haussier », les opérateurs auraient, au contraire, renforcé leurs positions. Ce n'est pas le cas aujourd'hui...

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 10 francs à 23 475 francs, et le napoléon 5 francs, à 244,90 francs. Le volume des transactions est resté étroit à 4,69 millions de francs contre 5,49 millions de francs.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 11/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/7	20/7
1 dollar (en yens) ...	264 85	264 30

LONDRES

Les baisses sont de nouveau en majorité mercredi à l'ouverture. Aux industrielles, toujours déprimées, quelques vedettes (ICI, Vickers) manifestent cependant des velléités de reprise. Les pétroles sont bien disposés, mais les fonds d'État perdent du terrain, de même que les mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 144 10 contre 145 50

VALEURS	CLOTURE 19/7	COURS 20/7
Beecham	490 ..	480 ...
British Petroleum	914 ...	918 ...
Courtaulds	126 ...	126
De Beers	285 ...	285 1/2
Imperial Chemical	386 ...	387 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	204 ...	205
Shell	558 ...	563 1/2
Vickers	184 ...	186
War Loan 3 1/2 %	28 1/8	28 1/8
*West Driefontein	19 3/4	19 5/8
*Western Holdings	16 1/4	16 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CHASE MANHATTAN CORP. — Après transactions sur titres, le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 1977 s'est élevé à 35,45 millions de dollars contre 33,88 millions, soit 99 cents par titre contre 95 cents, un an plus tôt. Le résultat net du premier semestre atteint ainsi 69,95 millions de dollars contre 65,4 millions, soit 1,96 dollar par action contre 1,87 un an plus tôt.

MOULINEX. — A structures comparables, le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe lors du premier semestre 1977, par rapport à la période correspondante de 1976, a augmenté de 12,95 %, avec 774,7 millions de francs contre 685,9 millions.

HONEYWELL. — Le semestre clos le 30 juin 1977 s'est soldé par un bénéfice net de 54,1 millions de dollars contre 29,7 millions, soit 2,57 dollars par titre contre 1,47 dollar.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ciments d'Origny c. 54	1 p. 2	.. ..
Nationale navigat., c. 24	7 p. 10	.. ..
Ralinco. dr. ou c. 18	1 p. 20	.. ..

NEW-YORK

Nouvelle et vigoureuse hausse

Le mouvement de hausse amorcé à la veille du week-end dernier s'est poursuivi, et même nettement accéléré, mardi à Wall Street.

A l'issue d'une nouvelle séance particulièrement active, l'indice Dow Jones s'établissait à 919,27, en hausse de 8,67 points.

Les échanges ont porté sur 30,74 millions de titres, dont 5,32 millions au cours de la dernière heure de la séance, atteignant ainsi leur volume le plus élevé depuis le 9 décembre 1976.

Aucun élément nouveau ne paraît être à l'origine de cette brutale accélération de la hausse. Les résultats trimestriels des entreprises continuent d'être publiés, et réservent, la plupart du temps, d'heureuses surprises aux investisseurs. C'est là, plus que dans les déclarations optimistes mais traditionnelles des économistes liés à la Maison Blanche, que se trouve la principale raison de la meilleure orientation des cours. Celle-ci se poursuivra-t-elle ?

VALEURS	COURS 18/7	COURS 19/7
Alcoa	52 3/4	53 7/8
A.T.T.	62 7/8	63 1/8
Boeing	56 7/8	57 ...
Chase Manhattan Bank	34 3/4	34 5/8
Du Pont de Nemours	117 ...	121 ...
Eastman Kodak	58 ...	57 7/8
Exxon	54 1/2	56 ...
Ford	45 1/4	45 3/4
General Electric	55 ...	55 5/8
General Foods	34 3/8	35 1/8
General Motors	69 3/8	69 7/8
Goodyear	20 3/8	20 1/2
I.B.M.	274 ...	274 7/8
I.T.T.	35 1/4	35 5/8
Kennecott	28 7/8	29 7/8
Mobil Oil	69 5/8	70 ...
Pfizer	27 1/4	26 ...
Schlumberger	67 1/2	68 7/8
Texaco	30 1/8	30 1/4
U.A.L. Inc.	19 5/8	20 ...
Union Carbide	48 3/4	49 3/8
U.S. Steel	39 3/8	38 7/8
Westinghouse	21 3/8	21 5/8
Xerox	49 3/4	50 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	18 juill.	19 juill.
Valeurs françaises ..	84,6	83,7
Valeurs étrangères ..	99,6	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,8	55,4

BOURSE DE PARIS - 19 JUILLET - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 857	4 833	4 880
Allemagne (100 DM)	212 880	213 680	212 ...
Belgique (100 F.)	13 660	13 690	13 550
Pays-Bas (100 fl.)	199 130	199 370	198
Danemark (100 krd)	81 910	81 795	81 500
Suède (100 krs)	111 730	111 960	110 500
Norvège (100 k.)	92 590	92 950	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 353	8 315	8 400
Italie (1 000 lires)	5 506	5 483	5 800
Suisse (100 fr.)	201 640	201 880	201 ...
Autriche (100 sch.)	30 020	30 127	29 850
Espagne (100 pes.)	5 613	5 602	6 660
Portugal (100 esc.)	12 605	12 595	13 ...
Canada ($ can. 1)	4 587	4 588	4 585

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/7
Or fin (kilo en barre)	23350	23475
Or fin (kilo en lingot)	23485	23475
Pièce française (20 fr.)	249 90	244 90
Pièce française (10 fr.)	208	204 50
Pièce suisse (20 fr.)	217 ..	217 50
Union latine (20 fr.)	200 60	198 50
Souverain	226 60	224 .
Pièce de 20 dollars	1084	1068 .
Pièce de 10 dollars	559 .	561 ..
Pièce de 5 dollars	350 .	.. ..
Pièce de 50 pesos	923 ..	920 ..
Pièce de 10 florins	213 ..	213 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES « SOCIAUX-LIBÉRAUX » DE M. STIRN REJOIGNENT LE PARTI RADICAL

MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, et Olivier Stirn, secrétaire général du Mouvement des sociaux-ibéraux, ont annoncé mercredi matin 20 juillet la fusion de leurs deux formations. M. Olivier Stirn aura rang de vice-président du parti radical.

Le Mouvement des sociaux libéraux avait été créé le 10 février dernier par M. Olivier Stirn, peu de temps après que celui-ci eut rompu avec le R.P.R. pour protester contre l'attitude de M. Chirac, lors de la campagne électorale municipale à Paris. Le premier objectif du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM était alors de faire naître « *au centre gauche une famille politique de sensibilité gaulliste* » et de regrouper les partisans d'une « *troisième voie* » ouverte à « *ceux qui refusent le conservatisme et le collectivisme* ».

Divers projets avaient été annoncés, notamment la création d'une « fédération démocrate libérale et sociale », mais aucun n'avait véritablement abouti; certaines personnalités pressenties s'étaient récusées et les effectifs n'avaient pas atteint le niveau souhaité par les promoteurs de l'opération. Celle-ci était considérée, d'ailleurs, comme devant beaucoup à l'aide matérielle de l'Elysée.

Cette fusion concrétise, d'autre part, la communauté des démarches récentes de MM. Servan-Schreiber et Stirn. L'un et l'autre sont des adversaires déclarés de M. Chirac; l'un et l'autre souhaitent que la majorité échappe à la domination du R.P.R.; l'un et l'autre sont demeurés sur les positions que M. Giscard d'Estaing aurait souhaité voir adoptées par toutes les formations gouvernementales (*le Monde* du 19 juillet) : le refus d'une concertation qui n'aurait pas lieu sous l'autorité directe du premier ministre. M. Servan-Schreiber avait refusé de participer à la réunion « au sommet » de mardi. M. Stirn n'y avait pas été invité.

● Dans une lettre adressée à tous les maires du département de la Vendée, M. Lionel de Tinguy du Pouët, ancien ministre, conseiller général centriste, a annoncé sa candidature aux sénatoriales.

● A la Martinique, la première candidature officiellement annoncée est celle de M. François Amica, président du comité consultatif des programmes à FR 3, qui se présentera sous l'étiquette « majorité ».

Au Portugal

Les projets gouvernementaux sur la réforme agraire et le plan provoquent une effervescence politique

Alors que le débat se poursuit au Parlement sur le projet gouvernemental de modification de la loi de réforme agraire, la rupture est pratiquement consommée entre la direction du parti socialiste portugais et M. Lopes Cardoso et ses amis de l'aile gauche du P.S., groupés au sein de l'association Fraternité ouvrière. Dans un discours prononcé la nuit dernière devant la fédération de l'agglomération de Lisbonne du parti socialiste, M. Mario Soares a évoqué l'« ex-camarade » Lopes Cardoso. Parlant de la Fraternité ouvrière, il a affirmé qu'elle n'était qu'une organisation « divisionniste », *constituée de* « fantoches au service du parti communiste ». *De son côté, M. Lopes Cardoso a décidé de voter contre le projet gouvernemental.*

De notre correspondant

Lisbonne. — La discussion au Parlement de deux projets de loi, l'un sur la réforme agraire, l'autre sur le plan à moyen terme, provoque une effervescence politique au Portugal.

Minoritaire à l'Assemblée, le parti socialiste rencontre des difficultés pour faire approuver ces deux textes, considérés comme les plus importants pour l'avenir du Portugal depuis la promulgation de la Constitution, en avril 1976. Les entretiens entre M. Soares et les leaders de l'opposition de droite se multiplient. Les résultats des négociations demeurent incertains, mais les prochains jours risquent d'être fertiles en événements.

Préparé par l'actuel ministre de l'agriculture, M. Antonio Barreto, le projet de loi sur la réforme agraire, en discussion depuis le lundi 18 juillet, prévoit une modification sensible du système en vigueur. Un des points les plus controversés du nouveau texte concerne les nouvelles dimensions attribuées aux « réserves » (1), ainsi que la procédure utilisée pour leur délimitation. D'après le décret promulgué par le gouvernement du général Vasco Gonçalves et corrigé par l'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, les exploitations agricoles privées situées dans la « zone d'intervention de la réforme agraire » — c'est-à-dire entre l'Algarve et le Tage — ne pouvaient pas dépasser 50 000 points (2). Dans le texte en discussion, cette limite est portée à 70 000 points : encore des majorations allant jusqu'à 100 % peuvent-elles être consenties par le ministre de l'agriculture : il suffit pour cela, par exemple, que la famille propriétaire ayant droit à la réserve compte au moins cinq personnes économiquement dépendantes de l'exploitation d'une propriété morcelée comprenant des terres de qualités différentes.

« *Nous ne sommes pas en présence d'un projet de loi de réforme agraire, mais d'un projet anti-réforme agraire* », a lancé un député communiste à l'Assemblée. Le P.C.P. a déjà annoncé sa décision de voter contre le projet. D'autre part, M. Lopes Cardoso, parlant à titre personnel, a manifesté son opposition à un document qui, selon lui, ne reconnaît pas les principes de la Constitution : « *On cherche à garantir la viabilité des entreprises capitalistes au détriment des coopératives et des autres formes d'exploitation collective* », a estimé l'ancien ministre de l'agriculture.

M. Cardoso risque gros. En effet, la direction du P.S. a décidé d'imposer la discipline de vote aux députés socialistes. Toute infraction sera soumise à la commission des conflits, qui pourrait suggérer des mesures comme la suspension ou même l'exclusion du parti.

L'objectif de la droite

Le ton très polémique utilisé à la tribune par les députés socialistes et communistes, après dix heures de débat, contraste avec la prudence des représentants du parti social-démocrate et du Centre démocratique et social. L'approbation de la loi dépend, en dernière analyse, de ces deux partis. Ceux-ci attendent, visiblement, les résultats de négociations avec le gouvernement. Placés en situation de force, ils font monter les enchères. Pour eux, il ne s'agit plus de discuter de tel ou tel aspect précis de la politique du gouvernement, mais de parvenir avec lui à un accord global.

La « Convergence démocratique », formée au mois de mai dernier par le C.D.S. et le P.S.D. ne paraît pas fonctionner. M. Soares reçoit à tour de rôle les présidents de chacun de ces partis. Il semble, néanmoins, privilégier le dialogue avec les sociaux-démocrates. Et le vieux rêve des amis de M. Sa Carneiro, qui aspirent à la constitution d'un gouvernement appuyé par une large base sociale, regroupant des socialistes et des sociaux-démocrates, resurgit. Pour le P.S.D., la discussion du projet sur la réforme agraire est un premier pas. Un second, peut-être plus décisif, sera le débat sur le plan qui doit commencer la semaine prochaine.

Devant un texte qui risque de mettre en cause son hégémonie dans l'Alentejo, le P.C.P. pourrait durcir ses positions et renoncer à approuver un plan qui, auparavant, recevait tous ses éloges. Or si sur le projet de réforme agraire, les divergences enrte le gouvernement et les partis modérés peuvent être dépassées, il n'en va pas de même du projet qui doit définir l'orientation de l'économie portugaise jusqu'en 1980.

Deux conceptions différentes sont en présence à propos de ce document. Pour le gouvernement, le problème essentiel est de diminuer le taux de chômage (15 % de la population active). Aussi donne-t-il la priorité à la construction et aux travaux publics, au détriment des entreprises de pointe.

Quatre hypothèses sont faites, à propos de la présentation du projet de plan à l'Assemblée : l'approbation avec l'appui des communistes ; le soutien des centristes et des sociaux-démocrates à un texte qui serait profondément modifié ; le refus pur et simple du projet ; remise de la discussion à la rentrée parlementaire. La première éventualité paraît de plus en plus compromise ; le refus pur et simple entraînerait presque inévitablement la chute du gouvernement ; l'ajournement de la décision au mois d'octobre, tout comme l'introduction de modifications importantes dans le texte initial, serait difficilement conciliable avec le maintien au gouvernement du ministre du plan et du secrétaire d'Etat à la planification èconomique.

Dans cette situation confuse, le dernier mot pourrait revenir au président de la République, le général Eanes, qui, au cours des dernières vingt-quatre heures, s'est longuement entretenu avec les dirigeants des quatre grands partis représentés au Parlement.

JOSÉ REBELO.

(1) Les « réserves » sont les terres qui, dans les domaines expropriés, sont légalement considérées comme appartenant toujours aux anciens propriétaires.

(2) D'après une étude du ministère de l'agriculture, 1 000 points correspondent au rendement moyen de 1 hectare de terre irriguées ou de 7 hectares non irrigués. En fonction de la qualité de la terre, les 50 000 points peuvent être atteints avec 10 hectares de terres extrêmement fertiles situées dans la région au nord de Lisbonne ou plus de 700 hectares dans les terres pauvres de l'Alentejo du Sud. Afin de défendre les intérêts des petits et des moyens agriculteurs qui exploitent des terres très riches, M. Lopez Cardoso a fixé à 30 hectares la surface à partir de laquelle les expropriations pourraient avoir lieu.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD MULTIFIBRE

Le texte présenté par la C.E.E., le Japon et les États-Unis se heurte à une double opposition

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les négociations entre pays exportateurs et pays importateurs de produits textiles pour le renouvellement de l'accord multifibre (A.M.F.) se poursuivent sans désemparer à Genève, autour du projet de déclaration mis au point conjointement vendredi dernier par la Commission européenne, qui négocie au nom de la C.E.E., les Etats-Unis et le Japon (« le Monde » des 17-18 juillet). Comme on pouvait le prévoir, une double résistance s'est manifestée contre ce texte : l'une est le fait de quelques-uns des pays du tiers-monde ; l'autre, d'Etats membres de la C.E.E. Le « comité du textile », à savoir l'instance officielle de négociation, devait tirer incessamment les conclusions de la phase des pourparlers en cours depuis le début du mois. C'est dire l'état de tension qui règne actuellement à Genève.

La déclaration « *triangulaire* » rédigée vendredi est centrée sur les problèmes auxquels doit faire face la C.E.E. du fait de la très forte progression de ses importations de textile depuis 1974. Elle met en relief deux points : 1) La Communauté ne signera le nouvel A.M.F. à la fin de l'année que si elle est satisfaite des résultats des accords bilatéraux qu'elle se propose de conclure avec ses fournisseurs du tiers-monde au cours de l'automne prochain ; 2) Il est admis qu'au cours de ces négociations elle pourra, en ce qui concerne certains produits sensibles — elle en a énuméré huit, — s'écarter des règles normales de l'A.M.F., autrement dit fixer pour ces produits des quotas d'importation au niveau atteint en 1976 ou à un niveau très proche, sans être obligée, comme le voudrait l'A.M.F., d'accepter un taux de progression annuel de 6 %.

Certains des pays exportateurs, à bas coûts de production — il s'agit surtout de l'Egypte, du Brésil, de l'Inde et du Pakistan, — estiment que ce texte fait la part trop belle à la Communauté. La dérogation qu'il leur est demandé d'admettre se traduirait pour plusieurs produits par une réduction forcée de leurs exportations vers les Neuf, ce qu'ils considèrent comme intolérable, car contraire à l'esprit de l'A.M.F. D'autres pays fournisseurs, en fait les plus importants, tels Hong-kong, la Corée du Sud ou Singapour, sont en revanche prêts à souscrire au projet de déclaration.

Plusieurs Etats membres de la C.E.E. — surtout la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas — estiment, au contraire, que les garanties prévues par la Commission européenne sont insuffisantes et ne concordent pas avec les directives de négociation qui lui avaient été données par le conseil des ministres des Neuf. Selon ces directives, la Commission devait obtenir de ses interlocuteurs, en ce qui concerne les produits sensibles, que la clause de l'A.M.F. prévoyant un accroissement continu des importations ne puisse être opposable à la C.E.E. Ces pays considèrent que la liberté d'action reconnue à la C.E.E. n'équivaut pas, tant s'en faut, à l'assurance juridique que les Neuf voulaient obtenir.

Ces mêmes pays, en tout cas la France, adressent une autre critique au texte préparé : il y a une nécessité impérieuse, expliquent-ils, à stabiliser au niveau de 1976, ou à un niveau très proche, les importations des produits les plus sensibles. Mais on ne peut en rester là : il faut que la C.E.E. se voit reconnaître le droit de prendre, tout au long de la durée du futur A.M.F., des mesures supplémentaires de stabilisation des échanges pour être en mesure de contrer le développement sauvage d'importations d'autres produits ou l'apparition de nouveaux concurrents aux appétits excessifs. Les accords bilatéraux que se propose de conclure la C.E.E. seront forcément incomplets ; un fournisseru, comme la Corée ou Singapour, s'il voit ses exportations de chemises ou de pantalons contractuellement limitées, pourra être tenté de faire porter son effort sur d'autres produits, les chaussettes ou les jupes par exemple, où aucun garde-fou précis n'aura été prévu.

La Commission récuse ces critiques. M. Davignon, le commissaire européen chargé des affaires industrielles, n'a pas acepté, lundi, d'essayer de faire aménager le texte dans le sens souhaité par les Français. Il a rencontré M. Barre sur cette affaire, mardi à Paris, et devait également avoir des contacts avec M. Callaghan. Les arguments de la Commission sont les suivants :

1) La résitance opposée par plusieurs pays du tiers-monde au projet actuel montre qu'il n'est guère envisageable d'aller plus loin. Or, la communauté internationale doit éviter que les négociations capotent, car une telle issue raviverait dangereusement la querelle Nord-Sud ;

2) La C.E.E. dispose d'un moyen de pression suffisant pour obtenir dans les accords bilatéraux les mesures de stabilisation qu'elle juge nécessaires puisque ses interlocuteurs savent qu'elle ne signera pas l'A.M.F. si elle n'obtient pas satisfaction. Une telle issue, ils ne l'ignorent pas non plus, entraînerait immédiatement l'adoption de mesures de sauvegarde encore plus sévères ;

3) La protection du Marché commun au cours des prochaines années et au-delà des dispositions qui figureront dans les accords bilatéraux n'est pas négligée, car le négociateur de la Communauté a indiqué que celle-ci voulait se garder la possibilité d'inclure, si nécessaire, de nouveaux produits dans la liste des produits très sensibles à statut spécial.

PHILIPPE LEMAITRE.

En Espagne

LE GOUVERNEMENT DE MADRID BLOQUE LES PRIX DES PRODUITS DE BASE

Les prix des produits et services de base ont été bloqués, en Espagne, le 19 juillet, jusqu'au 30 septembre. Cette décision intéresse notamment les pommes de terre, les œufs, le lait, le sucre, les loyers, le téléphone et les transports en commun.

Ce blocage serait l'amorce d'une série de mesures destinées à accompagner la dévaluation de la monnaie espagnole. Elle est justifiée officiellement par « *le degré élevé d'inflation de l'économie et l'indispensable rajustement de la parité de la peseta* ». Toutefois, le conseil des ministres, prévu pour ce mercredi 20 juillet, a été reporté au samedi 23, en raison de l'impréparation des mesures économiques qu'il devait prendre.

● *Augmentation des tarifs aériens d'Iberia.* — Après la dévaluation de la peseta, on indique à la compagnie aérienne Iberia que les tarifs aériens payés en pesetas sur les lignes Espagne-France vont être augmentés à partir de ce mercredi 20 juillet de 14 %. En revanche, les tarifs restent inchangés dans le sens France-Espagne.

Aux États-Unis

JOURNÉE DU SOUVENIR DE SACCO ET VANZETTI

L'Etat du Massachusetts a décidé de faire du 23 août la journée du souvenir de Sacco et Vanzetti. Les deux immigrants italiens avaient été condamnés à mort et exécutés le 23 août 1927 à la suite du meurtre d'un trésorier-payeur et d'un gardien d'une usine. Le déroulement du procès et la rigueur du verdict avaient soulevé l'indignation internationale. Le gouverneur du Massachusetts a déclaré que les deux hommes auraient été condamnés à cause de leur nationalité et de leurs opinions anarchistes plus que sur la foi de preuves incontestables. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

Au Pérou

La grève générale a été marquée par de graves incidents

La capitale a été presque totalement paralysée, le 19 juillet, par un arrêt de travail général de vingt-quatre heures, tandis que de sérieux troubles dans les faubourgs populaires de la ville faisaient une dizaine de morts — chiffre non confirmé officiellement.

De notre correspondant

Lima. — La grève générale, la première au Pérou depuis l'avènement du régime militaire en 1968, avait été décidée par trois des quatre centrales syndicales du pays, dont la C.G.T.P. communiste, la plus importante. Toutes les usines de la capitale, les banques, la plupart des établissements commerciaux et des restaurants, la majeure partie des transports publics, n'ont pas fonctionné. Le centre de Lima, paralysé, est resté calme. Dans les bidonvilles, en revanche, les incidents ont rapidement éclaté.

Le plus grave s'est produit à Comas, l'un des principaux quartiers populaires de la capitale. Selon plusieurs témoignages, un autobus de la marine de guerre fut accueilli par des jets de pierres. Ses occupants firent feu sur des personnes qui attendaient un éventuel autobus. Il y aurait six morts et de nombreux blessés.

Dans d'autres bidonvilles de la capitale, des heurts se produisirent entre manifestants, d'un côté, policiers et militaires de l'autre. Des tanks légers de l'armée pouvaient être observés dans plusieurs zones. A San-Juan-de-Miraflores, où toute la population paraissait être descendue dans la rue, la mairie était incendiée, tandis que la police prenait position sur le toit du commissariat. Manifestants et policiers s'affrontèrent également dans le faubourg industriel de Vitarte, traditionnellement remuant : la route qui unit la capitale aux Andes centrales y fut bloquée pendant plusieurs heures. Des barricades furent, sporadiquement, dressées sur les principales voies d'accès à Lima.

A l'exception de la grave fusillade de Comas, qui n'est imputable ni à la police ni à l'armée de terre, la répression paraît néanmoins avoir été contenue. Les organisateurs de la grève, il est vrai, ont, dans l'ensemble, gagné leur pari, qui était de lancer un vaste mouvement de protestation, tout en évitant qu'il ne dégénère, comme c'est généralement le cas à Lima, en un saccage de marchés et d'établissements commerciaux. Ce succès renforce la position du parti communiste et de sa centrale syndicale, qui en furent les moteurs principaux — à la faveur, il est vrai, d'un mécontentement populaire croissant face à la forte hausse du coût de la vie.

Après cette démonstration de force, que va faire le gouvernement ? Dans le courant de la journée, plusieurs dirigeants syndicaux, dont M. Eduardo Castillo, secrétaire général de la C.G.T.P., ont été détenus. Dans une déclaration au ton sévère, le général Luis Cisneros, ministre de l'intérieur, avait, la veille, affirmé que ce mouvement était le résultat de l'action isolée d'agitateurs d'extrême gauche et d'extrême droite.

C'est une thèse qu'il est difficile de soutenir aujourd'hui, étant donné l'ampleur de la grève. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que l'ensemble des forces armées attribuent simplement à un « *plan subversif* » les manifestations de mécontentement populaires enregistrées à Lima, et, auparavant, dans les principales villes de province. L'annonce, faite par le nouveau ministre de l'économie, le général Alcibiades Saenz, de « *changements substantiels* » montre que, pour une partie du gouvernement tout au moins, la libéralisation économique rapide vers laquelle s'était engagé le pays avait des conséquences sociales inacceptables.

Il est urgent, désormais, que des options économiques soient définies, et que des décisions soient prises, après les incertitudes de ces dernières semaines. Car le régime des forces armées péruviennes, qui fut sans doute le gouvernement militaire jouissant du capital le plus important de sympathies populaires en Amérique latine, semble aujourd'hui avoir perdu l'essentiel de ses appuis dans les clans défavorisés.

THIERRY MALINIAK.

Sur le marché des changes

LE DOLLAR A 4,825 F

Le dollar restait faible mercredi matin sur les marchés des changes. Son cours à Francfort est retombé à 2,2829 DM, au même niveau que la veille, après un éphémère redressement à 2,2675 DM, dû à des timides interventions des banques centrales européennes mardi.

Ces dernières, comme le précise la Bundesbank, estiment certes que la baisse du dollar est « exagérée » si l'on prend en compte les taux d'inflation de part et d'autre de l'Atlantique. Mais, fidèles à leur politique de ces dernières semaines, elles ne veulent rien faire qui puisse empêcher les marchés de trouver eux-mêmes leur équilibre, et se bornent à corriger au jour le jour les fluctuations trop violentes.

Pour leur part, les cambistes ne croient guère à un raffermissement réel du dollar pour l'instant et considèrent que le point d'équilibre n'est pas encore atteint. Les propos de M. Blumenthal, pour lequel la balance des paiements américaine sera encore déficitaire pendant deux ans, les confirment dans cette opinion.

A Paris, le dollar a sensiblement baissé, tombant à 4,8250 F contre 4,8375 F mardi et 4,8570 F lundi. Cette fois-ci, sa baisse y est plus rapide qu'ailleurs, ce qui permet au franc de se raffermir un peu par rapport au deutschemark, dont le cours est revenu de 2,1380 F à 2,1320 F. Le raffermissement de la monnaie française serait dû aux rachats de vendeurs à découvert qui, notamment en Suisse, jouaient la baisse du franc.

● « *Il faut que les industriels offrent aux chercheurs des capacités durables d'embauche, en particulier lorsque les recherches sont financées sur fonds publics* », a déclaré le 12 juillet M. Sourdille, secrétaire d'Etat à la Recherche à l'occasion de la visite à Marcoussis (Essonne) des laboratoires centraux de la Compagnie générale d'électricité. Les chercheurs fondamentalistes pourraient, par exemple, être embauchés par les industriels privés afin qu'ils suivent leurs travaux jusqu'au stade de la mise en production.

Le numéro du « Monde » daté du 20 juillet 1977 a été tiré à 515.970 exemplaires.